

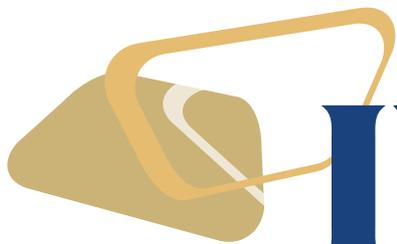


**INSEP**

*Terre de Champions*

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**2015**



**INSEP**

*Terre de Champions*

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**2015**

**INSEP**  
*Terre de Champions*





# S O M M A I R E

<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>7</b>
<b>MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES</b>	<b>15</b>
<b>MISSION « GRAND INSEP »</b>	<b>21</b>
<b>CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES</b>	<b>27</b>
<b>CELLULE DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS</b>	<b>35</b>
<b>DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>45</b>
Service Economique et Financier	46
Service de Gestion du Contrat de Partenariat	50
Service de l'Informatique, de la Bureautique et des Télécommunications	53
Service Juridique, Instances Statutaires et Relations Collectives du Travail	57
Service des Ressources Humaines	62
Service Technique du Patrimoine	69
Halte-garderie	72
<b>DIRECTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE</b>	<b>73</b>
Département des Equipements Sportifs et Techniques	74
Département de la Formation des Cadres supérieurs du Sport	80
Département de l'Information Sportive	84
Département Médical	92
Département de l'Orientation, de la Formation, de l'accès à l'Emploi et de la Reconversion des sportifs de haut niveau	101
Département de la Recherche	108
Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau et de l'aide méthodologique à la performance	120
Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport	130



# DIRECTION GÉNÉRALE



TIRA L'ARC / SOPHIE PLANEIX / DEAN ALBERGA / WORLD ARCHERY FEDERATION VIA GETTY IMAGES ©

**Huit objectifs sont fixés revenant à la Direction Générale et qui s'intègrent au sein de 3 axes stratégiques constitutifs du projet d'établissement O3.**

### **I. OBJECTIF N°1 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « PÉRENNISER L'ACTION DE LA MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP) POUR GARANTIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FRANÇAIS »**

**1) La place et le rôle de la MOP au sein de l'INSEP :** L'implantation de la MOP à l'INSEP permet de fédérer les ressources de la Direction de la Performance Sportive (DPS) et du Grand INSEP, au service des fédérations sportives. Cet objectif semble avoir été atteint en partie grâce à la mise en place d'outils spécifiques de suivi permettant de capitaliser à la fois les actions et les expériences menées, d'engager un travail en transversalité plus appuyé mais aussi d'obtenir l'historique des résultats, du suivi socio-professionnel et de divers données utiles à une vision globale nécessaires à l'accompagnement personnalisé des sportifs de haut niveau (SHN). Ces outils se matérialisent notamment par le Portail de Suivi Quotidien du Sportif - PSQS (incluant le Portail de Suivi des Demandes du Sportif - PSDS) redimensionné à l'échelle du Grand INSEP (<http://www.portail-sportif.fr>), les applications smartphone..... Des séances de sensibilisation collective et des séances de formation par petits groupes, sur l'utilisation des outils (selon ses droits), sont menées afin d'obtenir une alimentation partagée des outils suivant les secteurs de données à récolter (formation, suivi socio-pro,... via les CREPS ou les fédérations si les sportifs de haut niveau s'entraînent hors INSEP ou hors structures de type CREPS, écoles nationales, centres d'entraînement).

**2) La place et le rôle de l'INSEP** dans le « paysage » du sport de haut niveau français : De plus, la MOP a pris part aux divers organes de décisions auprès du Ministère (CO, CSO/SHN, PES futur PPF, listes de haut niveau,...) et répond avec des outils appropriés à toutes les sollicitations (Fédérations, DTN, SHN, cabinets ministériels), dans une relation de confiance mutuelle et sereine. L'avis de la MOP devient incontournable et bon nombre de réunions engagées par une entité, qui ont trait au sport de haut niveau, se sont tenues en présence de la MOP. La richesse des échanges par cette mutualisation de compétences font progresser la qualité de l'accompagnement. Les relations deviennent plus étroites et solides notamment avec le CNOSF et le CPSF, grâce à une réelle volonté des partis de se réunir régulièrement au niveau des décideurs. Cela permet d'échanger sur un rapport gagnant/gagnant pour la bonne gouvernance du sport de haut niveau et

surtout en vue d'un accompagnement de la performance des sportifs et cadres français, qui demeure l'objectif commun.

Un cap décisif a été franchi devant les instances CHSCT/CT de chaque partie (INSEP et CNOSF) pour installer réellement les personnels dans un « lieu unique » basé à l'INSEP. Le 2 avril 2015 a été signée la convention INSEP-État/CNOSF-CPSF permettant une installation physique des équipes dès la première quinzaine de décembre 2015, ce qui devrait permettre à terme d'optimiser la cohérence et l'efficacité des travaux en vue de décrocher l'Or Olympique et Paralympique.

En deux ans d'existence, les retours concernant la MOP sont positifs et sa valeur ajoutée est réelle, au sens où elle est au cœur du projet de l'établissement et constitue presque la raison d'être de l'INSEP. Ainsi, on observe une montée en puissance de la crédibilité de la MOP, installée à l'INSEP, avec une reconnaissance des fédérations sur le travail effectué et les moyens déployés, en faveur des sportifs de haut niveau dit « médaillables » et de leur encadrement technique.

La France étant à ce jour en 6<sup>ème</sup> position dans les projections (la place de 5<sup>ème</sup> se jouera entre 3/4 pays qui possèdent un potentiel Or identique), les JOP de Rio 2016 permettront donc de mesurer l'accompagnement réalisé par la MOP, même si elle ne peut être tenue seule responsable de la réussite ou de l'échec de la France. Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°1 « Accompagner et soutenir toutes les fédérations sportives Olympiques et Paralympiques dans leur projet de performance » et se situe à 85% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 85%.



## II. OBJECTIF N°2 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER LA VEILLE STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT SUR DES THÈMES SPÉCIFIQUES PRÉCIS À LA DEMANDE DE L'INSEP OU DE SES PARTENAIRES »

**1) Organisation et méthode :** Le Comité de Pilotage de la Veille Stratégique et Sportive Internationale (CPV2SI), récemment créé, réunit tous les acteurs « chapeaux » susceptibles d'identifier des besoins ou d'apporter des éléments de ressources, tels que : la Direction Générale, la CRI, la MGI ou la DPS. Un copilotage est exercé par la MOP et la CRI pour ce CPV2SI qui se réunit tous les deux mois, afin de délivrer le fruit des travaux sur les cibles choisies, appuyé d'un relevé de décision effectué par la CRI et accompagné d'un tableau de suivi des actions à mener et à prioriser en recensant les nouveaux besoins.

D'une manière générale, le travail collaboratif est construit, les demandes clairement identifiées et celles-ci donnent lieu à des notes et rapports synthétiques en plus de ceux issus de l'exploitation de la plateforme AMIe, qui relève des rapports journaliers et hebdomadaires.

Ce travail de veille se traduit par un envoi hebdomadaire au Directeur Général d'un état de veille thématique (analyse de la concurrence, mouvement sportif international, encadrement), ainsi que de fiches synthétiques permettant au Directeur général de rester informé et renseigné sur différents sujets en temps réel.

La pérennisation d'un ETP répond à ce besoin et guidé par le CPV2SI qui bénéficie à un travail collaboratif plus ciblé avec des besoins mieux identifiés. Cela a permis notamment la réalisation de fiches (réactualisées/nouveau format) sur les 6 pays directement concurrents de la France. Celles-ci se présentent sous différentes formes : une fiche très synthétique d'une demi-page pour une lecture rapide, générale et concise mais également un document plus détaillé et pointu.

Grâce à une bonne collaboration interne, des réunions fréquentes sur des thématiques ciblées et un bon partage de l'information, la veille stratégique devient plus pertinente et cohérente. Néanmoins, elle demande encore à gagner en efficacité par un retour plus dense des bénéficiaires de cette veille.

**2) Prospective et opportunité :** Il est important de souligner qu'à terme, la contribution de ce comité sera vraisemblablement utilisée et devra jouer un rôle important dans l'optique de la candidature aux JOP 2024 de Paris, ce qui renforcera son utilité, sa légitimité et, par extension, la pérennité du système.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°1 « Accompagner et soutenir toutes les fédérations sportives Olympiques et Paralympiques dans leur projet de performance » et se situe à 35% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 60%.

## III. OBJECTIF N°25 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « METTRE EN PLACE LES CONDITIONS DE L'INNOVATION AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT »

L'innovation est au cœur du projet de l'INSEP, qui se doit de rester compétitive en s'adaptant aux pratiques, notamment vis à vis des technologies de pointe en vigueur dans le domaine du sport mais aussi sur les méthodes, les process et l'organisation interne ou partenariale. Bien que les domaines d'innovations soient divers, il paraît néanmoins important de désigner un référent chargé d'une part, de veiller à la cohérence des innovations, notamment avec les normes en constante évolution au sein des fédérations sportives internationales, tout en préservant l'éthique du monde sportif. La mise en place, si nécessaire, d'un comité de pilotage de ces actions est à l'étude. De plus, il faut établir un rapport précis du coût de développement/utilisation/degré de satisfaction en favorisant un meilleur retour sur ces innovations et ainsi permettre de corriger, d'améliorer les points négatifs potentiels.

Par ailleurs, L'INSEP est devenu un partenaire fondateur du « Tremplin » (Paris&Co), plateforme visant à réunir et à aider les start-up dans le domaine du sport. A terme, le but est de rapprocher l'action des start-up de celle de l'INSEP, dans un objectif commun, celui de rester à la pointe de l'innovation, aussi bien en matière d'installations sportives (rapprochement de l'INSEP avec Natural Grass pour exemple, ...), qu'en matière de développement de plateformes numériques dédiées aux sportifs de haut niveau et autres publics.

Le domaine du numérique constitue un véritable enjeu pour l'INSEP, qui a déployé cette année au sein du DOFFER, un nombre significatif d'outils pour la Formation Ouverte à Distance (FOAD). En effet, l'enseignement à distance est un domaine qui doit encore être perfectionné et où l'innovation technologique a un réel rôle à jouer, notamment dans la mise en place d'une plateforme simple d'utilisation, dont le contenu doit être cohérent et adapté (captation de cours, visioconférences, traductions à la volée ...). Le métier d'enseignant a récemment considérablement évolué avec un savoir-faire pédagogique différent à mettre en œuvre, en lieu et place d'un enseignement présentiel, tout en préservant l'individualisation. Un grand nombre de conditions sont réunis afin que l'INSEP puisse agir comme leader dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau, à la fois par les installations à leur disposition, mais aussi par l'accompagnement socio-professionnel, nécessaire à un bon équilibre. D'ailleurs, l'INSEP opère au sein du programme Erasmus+ de l'Union Européenne nommé « Gold in Education and Elite Sport » qui a pour ambition de connecter 7500 athlètes menant de front carrière sportive et études (double-projet) dans 9 pays européens, avec 45 chercheurs et accompagnateurs du double-projet. Il vise à développer l'employabilité des athlètes de haut niveau en travaillant sur leurs compé-

tences et en optimisant les services mis à leur disposition au cours de leur double-projet.

Enfin, l'INSEP agit également comme un acteur de la politique gouvernementale, notamment par le lancement le 2 décembre 2014 du pacte de performance, cellule dédiée au rapprochement entreprises et sportifs de haut niveau (priorisation donnée aux médaillables) qui a bien animé l'année 2015. Force est de constater que l'INSEP attire les entreprises dans le domaine du sport et demeure un acteur reconnu sur l'accompagnement des sportifs de haut niveau grâce à son expertise et les moyens mis en œuvre.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°3 « Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation du projet de performance des sportifs sur le fondement du double projet » et se situe à 20% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 40%.

## IV. OBJECTIF N°63 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DÉFINIR, PILOTER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET LE RÉACTUALISER »

Finalisé au mois de juin 2015, le projet d'établissement nommé « O3 » (Objectif Or Olympique et Paralympique) est le résultat d'une étroite collaboration de plus de 9 mois entre les différentes entités de l'INSEP, mais aussi le Ministère chargé des sports (cabinets et direction des sports, le CNOSF, le CPSF, les fédérations, l'AS DTN et les partenaires).

Ce projet d'établissement agit comme un guide complet des différentes missions de l'INSEP et permet de donner beaucoup de sens à l'action quotidienne des collaborateurs en affichant et en réaffirmant la « raison d'être » de l'institut. Celle-ci est représentée à travers 6 axes stratégiques :

- 1. Accompagner et soutenir** toutes les fédérations sportives Olympiques et Paralympiques dans leur projet de performance ;
- 2. Construire le « Grand INSEP »** avec ses partenaires dans une logique d'excellence ;
- 3. Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation** du projet de performance des sportifs sur le fondement du double projet ;
- 4. Renforcer la formation des cadres français du sport de haut niveau** en contribuant au développement de leurs compétences et en assurant leur renouvellement ;
- 5. Positionner l'INSEP dans une dimension internationale** en étroite collaboration avec les institutions publiques et le mouvement sportif ;
- 6. Poursuivre la modernisation de l'établissement** public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées.

Les différentes missions affichées dans ce projet d'établissement, même si elles découlent de la lettre de mission du Ministre au Directeur Général, permettent à l'INSEP de mieux se les approprier et d'avoir un cap à dix ans (2014-2024) clairement posé. Ainsi, les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels sont devenus les références en matière de construction budgétaire, de travail quotidien et d'outils d'évaluation (rapport d'activité, COP 2015-2017, évaluations internes des responsables et directeurs).

Ce projet d'établissement a été adopté au mois de décembre 2015, en séance du Conseil d'administration en présence de toutes les parties impliquées, qui ont validées à l'unanimité et saluées ce document, complet et qualitatif, édité puis diffusé officiellement ensuite.

AVANCEMENT PRÉVISIONNEL 2015    AVANCEMENT RÉEL 2015

**92% TAUX DE RÉALISATION**  
(ÉCART ENTRE LE RÉALISÉ ET LE PRÉVISIONNEL)

**63%**  
CIBLE  
SEMESTRE 2  
2015

**58%**  
RÉALISÉ  
SEMESTRE 2  
2015

**+8%** PAR  
RAPPORT  
AU 1ER  
SEMESTRE  
2015

Ce projet d'établissement a toutefois vocation à évoluer en parallèle des évolutions, des innovations de l'INSEP, et doit donc par conséquent être actualisé et corrigé en se voulant un outil adapté servant de guide permanent. Dans les faits, cette nécessité de le faire vivre se traduit par des réunions trimestrielles sous la direction de 6 pilotes en charge des axes stratégiques, animant les entités qui contribuent et mettent en œuvre quotidiennement les objectifs de l'établissement.

La bonne perception interne et externe sur l'existence de ce projet d'établissement doit être prolongée par une mobilisation générale de la part de tous les collaborateurs concernés. Ils se doivent d'échanger sans retenue afin que ce document reste vivant et actuel et que par ce biais il puisse continuer de servir de référence au plus grand nombre sur sa durée. On perçoit à la fin de l'année 2015, que sa présence fait évoluer les pratiques et rend le fonctionnement quotidien plus efficient, ce qui pourrait amener à une réorganisation fonctionnelle et structurelle.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°6 « Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées » et se situe à 80% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 85%.

## **V. OBJECTIF N°64 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ASSURER LA TRANSVERSALITÉ ET ORGANISER LE TRAVAIL EN MODE PROJET SUR LES ACTIONS SERVANT LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'INSEP »**

Le but, derrière cet objectif affiché, est d'arriver à ce que les agents de l'INSEP parviennent à travailler en toute transversalité et toute complémentarité, en respectant les compétences métiers de chaque collaborateur. Plusieurs exemples prouvent d'une part, la possibilité d'y parvenir dans l'établissement, et d'autre part que ce mode de travail apporte une réelle plus-value, tant au plan humain qu'au niveau technique, puisque chacune des compétences métiers se met finalement au service d'un objectif commun. La cible à atteindre réside dans le fait que les membres de l'équipe ont confiance les uns dans les autres.

Un bon nombre de projets de nature « évènementiels » ont été menés de la sorte en fédérant tous les acteurs de l'évènement de façon régulière, avec une implication de chacun dans son secteur de compétences. D'autres projets structurants ont été conduits de la sorte également comme par exemple au sein du Grand INSEP, qui se veut par nature très transversal.

Ce mode d'organisation du travail, ainsi que l'efficacité qui en découle, passe par certaines obligations, telles que l'identification des projets à mener au regard des objectifs à atteindre, d'une étude de la faisabilité (en termes humains, budgétaires, et de compétences,...) et surtout

la présentation du projet à la direction générale. En effet, il paraît primordial d'imposer la sollicitation du Directeur général avant d'engager un projet en le soumettant à sa validation. La nomination d'un commanditaire (maitre d'ouvrage) et d'un chef de projet (maitre d'œuvre) responsable de sa mise en œuvre doit être réelle et communiquée officiellement aux collaborateurs. De cette manière, le chef de projet clairement identifié devient légitime et respecté en cette qualité afin de constituer et d'animer son équipe projet.

Par ailleurs, le passage par la Direction générale est le moyen qui permet de mettre en adéquation les budgets alloués, de contribuer au reporting ascendant et à la mesure de la pertinence au regard du projet d'établissement. De la même manière, rendre compte à la Direction générale de l'état d'avancement, puis du résultat d'un projet, permet ensuite de valoriser celui-ci par une communication interne et externe.

Pour une mise en place effective de tels schémas, il faut au préalable parvenir à évacuer la phase de mise à l'épreuve des « hommes » par les collaborateurs, synonyme de perte de temps et d'énergie, mais aussi dépasser les (trop bonnes ou trop mauvaises) relations affectives, qui dans certains cas interfèrent sur les relations professionnelles et conduisent bien souvent à l'échec de projet.

Celles et ceux qui arrivent à travailler en mode projet en sollicitant les bonnes ressources, au bon moment, en respect de l'organisation actuelle de l'INSEP arrivent à se comprendre, à se respecter et à augmenter leur niveau d'implication pour satisfaire à un objectif commun et non à un objectif « confiné » au sein d'une entité. D'ailleurs, on a constaté que les derniers projets complexes sur l'année 2015 ont été menés avec cet objectif, cependant des éléments d'alerte voire de dysfonctionnement sont toujours constatés (implication limitée, défiance, querelle de pouvoir pour être commanditaire). Pour y pallier, le SRH a lancé un marché subséquent pour conduire un audit de l'organisation en mode projet, afin de formaliser et homogénéiser la méthode et les outils de gestion de projet spécifiques pour l'INSEP. Un des objectifs est de former autour de cas pratiques et concrets les principaux collaborateurs concernés.

Les formations devraient se réaliser sous forme de séminaire avec l'objectif d'agrémenter les sessions de moments de convivialité (lieux extérieurs, restaurants, évènements sportifs,...). A terme, l'objectif reste celui d'amplifier le travail en mode projet pour augmenter la transversalité et l'efficacité d'utilisation des ressources disponibles, voire même la mise en lumière de compétences méconnues.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°6 « Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées » se situant à 50% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 70%.

### **VI. OBJECTIF N°65 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « S'APPUYER SUR LE MANAGEMENT INTERMÉDIAIRE POUR RESPONSABILISER LES COLLABORATEURS AU SEIN DES ENTITÉS DE L'INSEP »**

D'une manière générale, on constate un manque de « reporting » descendant et ascendant, pourtant élément essentiel au nouveau type de management insufflé dans l'établissement par le Directeur général. Cette nouvelle approche est différente, voire opposée à la précédente et perturbe bon nombre d'équipes, habituées à d'autres méthodes. Ainsi, on a parfois à faire à certains collaborateurs confondant « délégation » et « liberté », perdant de vue les objectifs en prenant des initiatives solitaires plutôt que d'« épouser » les objectifs naturellement posés par le cadre du projet d'établissement ou par une décision hiérarchique, en se concentrant uniquement sur la manière de les atteindre.

La transition n'étant jamais une chose facile, elle a pu néanmoins être accélérée et impulsée par plusieurs biais, à commencer par un exposé clair de la part du Directeur général, dans le sens d'un management délégataire attendu. Si cela a conduit à révéler des compétences de certains collaborateurs sur le secteur du management et du respect décisionnel, cela a également permis de déceler et de mettre en lumière de réelles difficultés.

Dans une telle approche, il est primordial que les managers eux-mêmes soient parfaitement alignés avec la stratégie adoptée, et c'est donc logiquement qu'une formation informative sur ce mode managérial à l'attention des différents responsables d'entités et directeurs a été mise en place. Celle-ci devra être suivie d'un « coaching » individualisé si besoin pour dimensionner celles et ceux qui doivent augmenter leur niveau ou s'adapter à ce mode de management souhaité.

Différentes mesures ont donc été adoptées après concertation de tous les responsables d'entité, comme la transmission de compte rendus « réguliers » de chaque entités au Directeur général (obligeant les responsables à effectuer des réunions « managériales » et surtout à en formaliser les actions/décisions prises), ou encore l'obtention d'un agenda partagé renseigné, voire même l'accès à l'agenda des responsables et directeurs par le Directeur général.

Une impulsion majeure est à noter au cours du deuxième semestre de 2015 : l'organisation de 7 programmes de Formation Professionnelle Continue (FPC) dédiés au management, pour 2016, avec une obligation, pour les responsables et adjoints, d'en suivre deux à minima, et ce dans le but de leur faire partager l'exigence de la performance au travers ces principes, qui est, en plus du sport et de l'expertise, l'une des caractéristiques nominales de l'établissement.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°6 « Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées » et se situe à 50% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 60%.

### **VII. OBJECTIF N°66 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « PILOTER ET COORDONNER LA MISE EN PLACE D'UN MANAGEMENT PAR LES COMPÉTENCES AU SEIN DE CHACUNE DES ENTITÉS DE L'INSEP »**

Le management de l'INSEP se voulant transversal, mais qui doit, pour être le plus efficace, possible s'exercer aussi grâce aux compétences. Cette stratégie est très novatrice pour l'établissement, et commence tout juste à s'intégrer dans les rouages de l'institut. Plusieurs sensibilisations ont eu lieu à ce sujet, mais sans réelle action engagée, notamment à cause du côté très « chronophage » pour les collaborateurs de ce genre de méthode.

Là encore, on recense quelques cas de réussites sur des collaborateurs qui se sont impliqués sur des projets avec des compétences non révélées jusqu'à présent. Cependant, ce sont des initiatives ponctuelles voire personnelles, qui doivent trouver un écho beaucoup plus large et surtout être accompagnées, car c'est un « chantier » complexe qui doit être soutenu sur le long terme.



Le rôle du Service des Ressources Humaines interne est prépondérant, et devra agir dans cette optique comme un moteur, notamment dans le lancement d'un marché subséquent de gestion prévisionnel par les compétences, plus centré sur « l'humain », au sein d'un accord cadre qui servira de référence en la matière, et qui devrait être effectif à partir de janvier 2016.

La mise en place de ce management par les compétences est véritablement un travail de fond et de long terme, où les choses faites en ce sens doivent être pérennes. Dans un premier temps, au second semestre de l'année 2015, des fiches de poste ont été lancées dans un nouveau format mettant en avant les compétences spécifiques des agents. Cependant, le retour est partiel avec un suivi du SRH à amplifier.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°6 « Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées » et se situe à 10% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 15%.

### **VIII. OBJECTIF N°67 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « CONSOLIDER LA POSITION ÉCONOMIQUE SAINDE DE L'INSEP EN DÉGAGEANT DE NOUVELLES RESSOURCES TOUT EN VEILLANT AU RESPECT D'UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE ET D'UNE MAÎTRISE DU SCHÉMA D'EMPLOI »**

Différents leviers ont été mis en œuvre pour augmenter significativement le niveau de ressources propres de l'institut. Tout d'abord, nous avons mis en place l'assujettissement de la TVA qui a procuré un effet d'aubaine non négligeable sur 2015 au regard du budget prévisionnel. Cette récupération de TVA à hauteur d'un million d'euros est une nouvelle source de recettes. Aucun autre établissement, opérateur de l'Etat, au sein du Ministère chargé des sports n'avait engagé cette disposition « vertueuse ». De plus, une réelle stratégie sur le partenariat a d'ores et déjà porté ses fruits puisque les recettes partenariales ont doublé entre 2013 et 2015. Dans le secteur du développement, il faut aussi faire des choix sans mettre en péril la préparation des sportifs de haut niveau (point d'équilibre à trouver) et il semblerait que notre progression soit très limitée, pour ne pas dire déjà plafonnée, de surcroît en 2016 sur une année Olympique.

L'INSEP rationalise également ses dépenses en les réduisant, en les recentrant sur l'accompagnement du sport de haut niveau, pour s'engager dans une gestion vertueuse, en accord avec la tutelle du Ministère en charge des sports. Celle-ci vise à alimenter le fond de roulement de l'institut pour programmer des investissements au sein d'un plan pluriannuel. Ce plan pluriannuel d'investissement est indispensable pour maintenir continue-

ment un niveau d'excellence des outils et des moyens mis à dispositions des sportifs de haut niveau. Cela évite de laisser l'institut devenir « obsolète » avec le temps et devoir un jour « injecter » beaucoup de moyens financiers pour revenir à niveau. Cela est d'autant plus vrai, dans le cadre de la perspective d'une possible organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques par Paris en 2024, où l'INSEP et son réseau de préparation sur le territoire doit demeurer un acteur principal et constitutif du « home advantage » pour que la France parvienne à se hisser à un niveau historique de performance.

L'INSEP a néanmoins contribué à l'effort budgétaire de l'Etat dès 2015 car désormais des investissements, autrefois pris en charge directement par l'Etat, sont impactés directement sur le budget de l'institut (exemple : terrain de grands jeux). L'INSEP a également contribué à cet effort pour l'Etat dans le cadre du plafond d'emploi où pas moins de 19 ETP ont été restitué entre 2012 et 2015.

Là aussi, le cadrage lié au projet d'établissement O3 doit aider à ne pas s'éparpiller dans des missions trop larges d'un Etablissement à Caractère Scientifique, Culturelle et Professionnel (EPSCP) avec des moyens humains et financiers qui se contraignent.

Cet objectif s'intègre à l'axe stratégique n°6 « Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées » et se situe à 100% au 31 décembre 2015 sur une cible fixée à 50%. ■

# MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



AVIRON / ELODIE RAVERA - CARA MOZZINO / LENE LEBEVRE / NEWSPIX / ICON SPORT ©

L'année 2015 a été marquée, pour la mission, par l'installation du lieu unique au sein de l'établissement ; cette nouvelle entité rassemble de manière permanente la MOP, la MGI, le Pôle olympique & sport de haut niveau du CNOSF mais prévoit également des espaces de travail pour la Direction des Sports (DSA1), le CPSF et l'ASDTN. La mise en place opérationnelle de ce lieu symbolique, volonté de l'ensemble des acteurs, impulsée au début de l'olympiade, est un signal fort lancé pour une organisation plus efficiente pour les acteurs de la performance et en parfaite adéquation avec l'objectif de placer la France dans les 5 meilleures nations Olympiques et les 10 meilleures nations Paralympiques des Jeux d'été et d'hiver.

Cette ambition passe par une connaissance fine et un suivi attentif des « médaillables » et de leur encadrement, en tenant compte de priorités et de temporalités différentes :

- RIO 2016 : en cette année pré olympique pour les disciplines d'été, l'activité a été encore plus recentrée, sur un accompagnement et un suivi très ciblé des « médaillables ».
- PYEONG-CHANG 2018 : Construction des listes « médaillables » pour la préparation des Jeux d'hiver de PYEONG-CHANG
- TOKYO 2020 : une attention particulière est aussi portée aux collectifs « relève » pour les Jeux de TOKYO

Dans la droite ligne des quatre objectifs qui lui ont été fixés dans le projet d'établissement, la MOP pérennise ses actions autour de l'objectif « l'or olympique et paralympique » en...

## I. OBJECTIF N°3 : ANALYSER LES PROJETS DE PERFORMANCE DES FEDERATIONS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PORTES PAR LA POLITIQUE FEDERALE

### A. ACTUALITE DE LA MISSION

La MOP accompagne les 33 fédérations olympiques et paralympiques en intervenant principalement auprès des directions techniques nationales, autour de 5 missions principales

- Soutenir les projets olympiques et paralympiques des fédérations,
- Accompagner les DTN et leurs Staffs,
- Contribuer à l'optimisation des conditions de réalisation de la performance des « médaillables »,
- Pérenniser l'ambition olympique et paralympique,
- Réaliser l'analyse comparative de la concurrence internationale

Ces missions se déclinent quotidiennement au travers d'actions d'échange et partage avec les différents acteurs du sport de haut niveau, afin de :

- s'inscrire au quotidien au côté des fédérations pour les aider à réaliser cet objectif de médailles d'or aux jeux olympiques et paralympiques en favorisant les conditions optimales de préparation. Mobiliser les ressources et les compétences de l'INSEP, du Grand INSEP voire de l'extérieur, afin de permettre la mise en place des moyens d'actions nécessaires à l'accompagnement de la performance.
- conduire une veille stratégique et une analyse de la concurrence à partir d'un observatoire mis en place sur des thématiques précises. Elles permettent une prise de distance une mise en perspective plus que nécessaire dans le contexte international mouvant et complexe du sport de haut niveau qui demande permanente des réponses apportées.
- suivre les « médaillables » Rio (2016) Pyeong-Chang (2018),
- mener les réflexions prospectives nécessaires sur la relève dans la perspective des Jeux de Tokyo (2020) et suivants
- coordonner et suivre les actions engagées dans le cadre du process d'optimisation de la performance
- faire un point d'étape trimestriel au Directeur des sports
- participer aux réflexions liées au sport de haut-niveau (plan féminisation, détection et transfert des talents, la professionnalisation, statut des CT...)
- suivre la mise en œuvre opérationnelle du pacte de performance

- participer aux réunions de travail du GTP
- Développer les outils d'analyse et de suivi (notamment du PSQS) pour obtenir en temps réel, l'ensemble des données sur le suivi des sportifs, des fédérations et des entraîneurs.
- Organiser des Séminaires pour les entraîneurs nationaux en collaboration avec le CNOSF
- Participer au regroupement paralympique des sportifs et des entraîneurs en collaboration avec le CPSF

L'ensemble de ce travail est mené de concert avec les directions techniques nationales et la Direction des Sports afin d'optimiser les conditions d'une préparation efficace de tous les acteurs.

## II. OBJECTIF N°4 : MENER UNE VEILLE ET UNE ANALYSE COMPARATIVE DE LA CONCURRENCE INTERNATIONALE ET DES PERFORMANCES SPORTIVES

### A. LES EXPERTISES ET ANALYSES PRODUITES

La mission a mis en place des outils d'analyse en vue de mieux cerner la réalité du potentiel de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de RIO (2016). A cet effet, elle rend compte tous les trimestres au Directeur des Sports à travers un rapport faisant état de la situation globale du potentiel français, de la situation fédération par fédération, ainsi que de la situation ponctuelle de la liste des « médaillables ».

Ce point de situation est accompagné d'une analyse de la concurrence, point d'étape relatif au positionnement de la France face à ses principaux concurrents.

Une veille Stratégique sur les pays en concurrence directe avec la France pour la 5<sup>ème</sup> place aux Jeux Olympiques et la 10<sup>ème</sup> place aux Jeux Paralympiques de RIO, est menée. Elle concerne les systèmes des organisations politiques et sportives, les budgets, les plans stratégiques et programmes spécifiques.

### B. VEILLE, ANALYSES STRATEGIQUES ET ANALYSE DE LA CONCURRENCE

Les informations collectées notamment par la veille stratégique internationale et les cadres de la mission sur des thématiques ciblées « sport de haut niveau » (stratégies, organisations, financements, gouvernance, entraînement, science et innovations, résultats etc.) viennent enrichir nos analyses des organisations, des plans stratégiques et des programmes d'actions mis en œuvre par les nations en concurrence avec la France pour atteindre les objectifs Olympiques et Paralympiques. Elles permettent de questionner nos propres pratiques et l'accompagnement des talents français.

Exemple d'analyses statistique de la concurrence, les projections JOP 2016 au 31 décembre 2015 :

Une projection est une compilation des résultats obtenus lors du dernier championnat du monde de la discipline. Seuls sont pris en compte les résultats correspondant aux épreuves olympiques avec application des quotas (limitation du nombre d'athlètes par comité Olympique ou Paralympique national par épreuve aux JOP). Ce n'est donc pas une prédiction.

### 2015 EN CHIFFRES

Dans la projection Olympique 2015 qui rassemble les résultats des derniers championnats du Monde de la discipline (2014 ou 2015), la **FRANCE** a obtenu **36 médailles, 14 "or", 12 "argent" et 10 "bronze"**.

**8<sup>ème</sup>** au rang des nations. Le TOP 3 est toujours occupé, comme en 2014, par la Chine, Les Etats-Unis et la Russie, suivis par la Grande-Bretagne (47 médailles dont 15 or) et l'Allemagne (44 médailles dont 15 or) respectivement 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> au rang des nations.

**14** fédérations ont contribué aux **36** médailles françaises et **7** fédérations aux médailles d'or.

Dans la projection Paralympique, la France est positionnée à la **15<sup>ème</sup>** place avec **9** titres mondiaux et un total de **39** médailles obtenues par les 5 fédérations concernées.

### La « course » à la qualification olympique et paralympique.

**73** quotas "places" représentant 171 quotas "athlètes" pour les Jeux Olympiques.

**18** quotas "nations" représentant 27 athlètes pour les Jeux Paralympiques.

### Présence sur les compétitions de références, stages,...

**48** jours : Jeux Européens de BAKU (AZE),

**168** jours : Championnats, Stages,...

**94** jours : Accompagnement la performance, actions terrain (Process).

## III. OBJECTIF N°5 : ÊTRE EN SOUTIEN DU CNOSF ET DU CPSF DANS LA PRÉPARATION DES JOP SUR LES ASPECTS LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELS POUR OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS AUX SPORTIFS ET À LEUR ENCADREMENT

### A. LES REGROUPEMENTS DES ENTRAÎNEURS NATIONAUX

Un regroupement d'entraîneurs de collectifs et/ou de sportifs préparant les Jeux Olympiques de RIO a été organisé par la MOP, en collaboration avec le CNOSF, afin de favoriser la Cohésion de l'Équipe Olympique autour de l'Ambition « Or » et d'accompagner la préparation olympique aux JO 2016

- En Juin à l'INSEP  
1 Journée  
59 entraîneurs présents  
20 fédérations représentées
- En Novembre à La Londe les Maures (83)  
3 journées  
65 entraîneurs présents  
21 fédérations représentées

A l'instar de ce qui avait été engagé en 2014, les programmes de ces deux temps de partage avec les entraîneurs ont principalement été construits pour créer des moments de cohésion, de convivialité et d'échanges autour : de retours d'expérience d'entraîneurs ayant participé aux Jeux précédents sur des thématiques liées à la Préparation des Jeux,



### B. LES JEUX EUROPEENS DE BAKU

Le 1<sup>er</sup> semestre 2015 aura également été marqué par la 1<sup>ère</sup> édition des Jeux Européens (JE) organisés à BAKU (AZE) du 12 au 28 juin 2015.

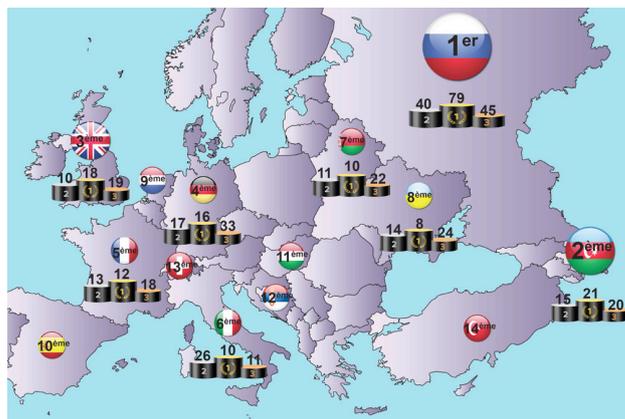
Les Jeux Européens ont permis aux sportifs engagés de se confronter aux autres nations européennes dans des catégories de jeunes ou de senior selon les sports inscrits au programme. A un an des Jeux Olympiques de RIO, pour les athlètes Olympiques engagés, cette compétition pouvait avoir plusieurs objectifs selon les disciplines, attribuer des quotas, donner un aperçu du niveau de performances des athlètes français au regard de la concurrence européenne et enfin d'affiner la préparation des sportifs pour RIO

#### LES JE EN QUELQUES CHIFFRES

- 253** podiums
- 17** jours de compétition
- 6 076** athlètes
- 20** disciplines sportives (**16** olympiques, **4** non olympiques)
- 135** épreuves Olympiques,

#### LA DELEGATION FRANÇAISE

- 249** athlètes
- 23** médailles sur les disciplines olympiques (**6** Or, **7** argent et **10** Bronze)



## IV. OBJECTIF N°26 : MOBILISER ET OPTIMISER LES RESSOURCES NECESSAIRES AU SERVICE DES SPORTIFS « MEDAILLABLES » ET DE LEUR ENCADREMENT

### A. LE PROCESS D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE

Le process d'optimisation de la performance mis en place pour répondre aux problématiques de terrain des médaillables et de leur encadrement est au cœur de l'activité de la mission. Il permet de qualifier la demande avec les Directions Techniques Nationales et les staffs, et d'avoir une réflexion partagée autour de la mise en œuvre opérationnelle des actions à engager pour y répondre.

Le process a été globalement bien reçu par les fédérations qui se sont, rapidement, appropriées la démarche.

En 2015, on constate :

- Des demandes émanant de **23** fédérations sur les **33** fédérations (olympiques et paralympiques, d'hiver et d'été).
- Une augmentation significative des demandes notamment :
  - ▶ sur les champs de la psychologie de performance et de l'accompagnement diététique,
  - ▶ des fédérations à très fort potentiel médaillables
- Une augmentation de l'activation des ressources du Grand Insep ou extérieures pour répondre aux demandes

### B. LES MEDAILLABLES ET LEUR ENCADREMENT

#### LA LISTE DES « MEDAILLABLES »

Initiée dès le début de l'installation de la MOP, la liste des « médaillables » est l'axe stratégique prioritaire de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP).

Identifier les potentiels « médaillables » pour les JOP de RIO afin de les accompagner et de veiller à ce que les conditions de leur préparation olympique soient optimales tel est l'objectif principal de cette liste. L'identification des "médaillables", faite en collaboration étroite avec les Directions techniques nationales, permet de mieux cibler et de prioriser les actions d'accompagnement réalisées par les services de l'INSEP et du Grand INSEP, notamment dans le cadre du Process d'Optimisation de la Performance mis en place et coordonné par la MOP.

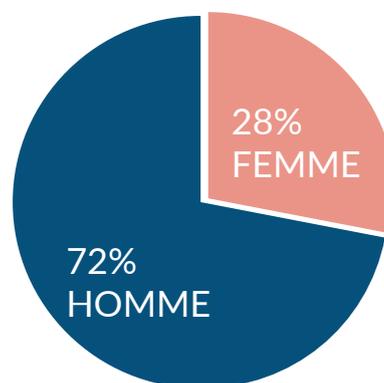
Cet accompagnement dépasse le cadre des sportifs inscrits au sein des pôles France de l'INSEP, et touche bien l'ensemble des sportifs français (en structure ou hors structure) ; il concerne toutes les disciplines olympiques et paralympiques « médaillables ». Dans cette perspective, il est primordial que l'ensemble des ressources dont

ils pourraient avoir besoin dans le cadre de leur préparation puissent être prioritairement mobilisées sur l'ensemble du territoire (installations sportives, récupération, médical,...),

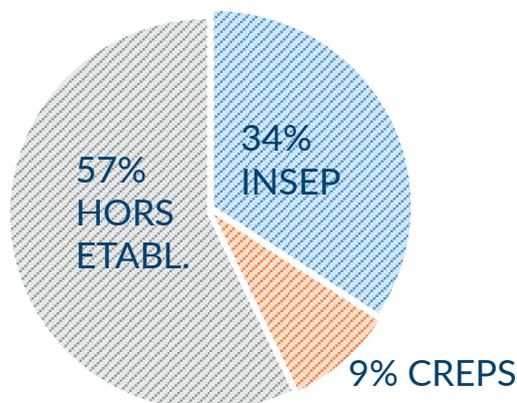
Au 31 décembre 2015, la liste des « médaillables » comptait **185** sportifs Olympiques\* représentant **18** des **23** fédérations olympiques d'été\* répartit comme suits : \*(hors sport collectifs)

#### EN CHIFFRES

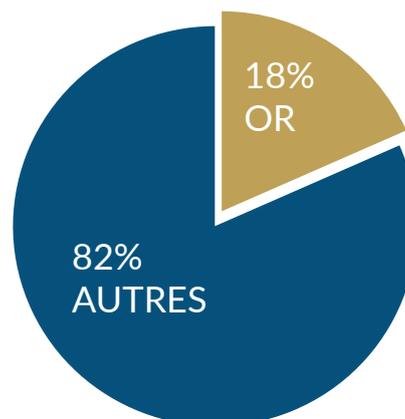
##### LISTE DES MEDAILLABLES 2015 EN CHIFFRES



Annexe 1 - répartition Hommes/Femmes



Annexe 2- répartition lieu d'entraînement



Annexe 3 - répartition potentiel médaille d'or



INSEP

VALLE JOSEPH  
MAIGROT

# MISSION « GRAND INSEP »



BOXE / TONY YOKA / MCCARTHY / SPORTSFILE / ICON SPORT ©

### I. DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS DANS LE CADRE DU PILOTAGE DU « RÉSEAU NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

A. Développer les synergies entre l'INSEP et les autres établissements publics nationaux du ministère des sports dans une dynamique de performance et créer localement des conditions favorables pour répondre efficacement aux besoins singuliers de responsables et d'acteurs du sport de haut niveau

Trois regroupements des responsables Haut niveau des établissements ont été organisés en février, mai et octobre 2015.

Ces regroupements visaient à faire du responsable haut niveau la « porte d'entrée » de chaque établissement sur le plan technique et opérationnel, sous couvert de leurs directeurs respectifs. Ils doivent être les « chevilles ouvrières » du déploiement local du projet Grand INSEP : relais des infos de la MGI (projets validés en comité élargi / travaux des équipes-projet...) / remontées d'infos vers la MGI / force de proposition (informations diverses, propositions de thèmes d'équipes-projet...) / participation à des groupes de travail techniques...

La direction des sports a été associée à ces regroupements.

B. Poursuivre l'identification, la mobilisation et la mutualisation des ressources du réseau



La Mission Grand INSEP a poursuivi en 2015 le diagnostic de l'offre haut niveau des établissements. Ces diagnostics constitueront une base de travail et une feuille de route individuelle de la montée en compétence attendue dans la dynamique Grand INSEP et les documents de référence dans le processus de labellisation.

C. Animer les divers regroupements des directeurs des établissements du réseau national

Le comité élargi, composé de tous les directeurs et directeurs adjoints des établissements, définit les orientations et le programme des actions à conduire. Il s'est réuni à 6 reprises en 2015.

Le comité restreint, composé de 10 directeurs et adjoints choisis par le Directeur Général de l'INSEP, coopère au développement opérationnel des projets. Il s'est réuni, en fonction des dossiers à l'ordre du jour, soit en présentiel soit en visioconférence. 6 comités restreints ont été organisés.

Lors de ces différentes réunions ont été notamment traités et finalisés les dossiers suivants : le projet global partagé Grand INSEP, la mise en place et le suivi des équipes-projet, la montée en compétence du management des directeurs, le financement de la Box numérique du Grand INSEP, les échanges de prestations entre établissements...



## II. DÉFINIR, CONSTRUIRE ET STRUCTURER LE GI EN TANT QU'ENSEMBLE DE CENTRES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION LABELLISÉS AU SERVICE DU SPORT DE COMPÉTITION DE HAUT NIVEAU

### A. Clarifier et valider la communication : Réseau National des établissements du Sport de Haut niveau, Grand INSEP, Label...

La réflexion sur le logo et la charte graphique Grand INSEP a été initiée fin 2015. Elle aboutira début 2016.

### B. Rencontrer les entités de la DPS déjà engagées dans des projets « réseau » pour calibrer et harmoniser un travail au profit de la création du « Grand INSEP »

Les services de la DPS sont presque tous impliqués dans la mise en œuvre opérationnelle du Grand INSEP. Ils ont tous été associés à la rédaction des critères du cahier des charges du label Grand INSEP.

Le DSPSHN a activement participé au lancement de la dynamique avec les responsables Haut niveau des autres établissements. Il a également participé à certains diagnostics « haut niveau » aux côtés de la MGI, et aux équipes-projet « accompagnement des SHN ultramarins » et « accompagnement des SHN en situation de handicap ».

Le DOFER a participé à l'équipe-projet relative au développement de l'enseignement à distance.

Le DFC2S s'est impliqué dans l'équipe-projet « FPC ».

Le Département Médical a poursuivi toute l'année ses visioconférences avec les médecins des autres établissements.

### C. Définir l'articulation et les champs d'intervention avec la MOP

En lien avec les autres établissements, la Mission Grand INSEP est au service des objectifs de la Mission d'Optimisation de la Performance des fédérations sportives (MOP).

En fonction des besoins exprimés par les fédérations sont mobilisables les ressources des établissements pour assurer, localement, le meilleur accompagnement possible des « médaillables » olympiques et paralympiques et de leurs entraîneurs). 220 « médaillables Rio » olympiques et 70 paralympiques ont été identifiés par la MOP.

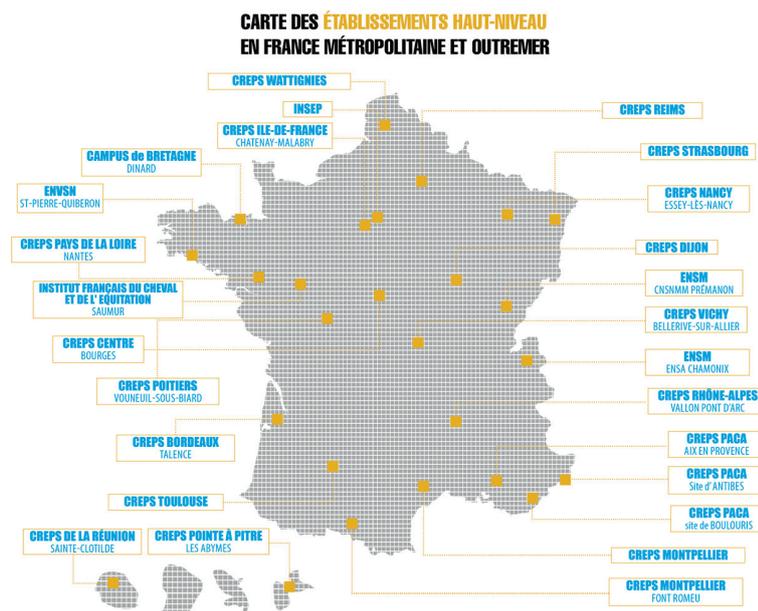
Dans cette optique a été créé un « PASS GRAND INSEP », inauguré par Monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'État chargé des sports, en décembre 2014.

Il représente à la fois un signe distinctif, une reconnaissance des établissements, et une carte « VIP » pour les sportifs concernés.

Une demi-douzaine d'établissements a été sollicitée dans le cadre de l'activation du Pass Grand INSEP en 2015.

Par ailleurs, la MOP a été associée aux premiers audits de labellisation qui se sont déroulés fin 2015. 4 premiers centres candidats ont été audités par une doublette MGI/MOP (CNSNMM de Prémanon / CNEA Font Romeu / CREPS Bordeaux / CREPS Wattignies).

### D. Définir la démarche et la méthode de construction du Grand INSEP. Concevoir et partager le projet « Grand INSEP »



L'année 2015 a été consacrée à la finalisation de la construction du label Grand INSEP.

La grille d'évaluation du label Grand INSEP a été validée en septembre 2015, ainsi que le mémento et le guide d'utilisation du label.

Une Charte Grand INSEP a également été rédigée : elle définit les valeurs et les principes que tout centre candidat s'engage à respecter en déposant sa candidature.

La première session de labellisations a été ouverte fin 2015 : huit centres ont déposé leur candidature avant le 30 octobre, dans la perspective du premier comité label prévu début 2016.

Quatre centres ont été audités durant le dernier trimestre 2015.

La MGI a également été sollicitée par des communes ou des départements intéressés par la dynamique du label Grand INSEP.

## E. Définir les orientations stratégiques du « Grand INSEP »

Le Directeur des sports a rédigé une nouvelle lettre d'orientation relative au déploiement du Grand INSEP, et fixé au directeur général de l'INSEP 5 axes prioritaires :

1. La concrétisation opérationnelle des travaux des groupes d'experts
2. Le renforcement du GI dans le suivi des SHN
3. La mise en œuvre du Label GI
4. Le renforcement/élargissement du réseau GI
5. La mise en œuvre d'une communication institutionnelle GI

Cette lettre d'orientation, en date du 14 octobre 2015, fixe à la MGI le cap pour la période 2015-2017.

## III. CRÉER LE LABEL « GRAND INSEP », LE DÉVELOPPER EN INTÉGRANT DE NOUVEAUX PARTENAIRES

### A. Définir les enjeux et les objectifs de ce label

Les enjeux et les objectifs du label ont été affinés tout au long de l'année 2015, en concertation avec la Direction des sports, les autres établissements, et les DTN.

Le label Grand INSEP est une marque de qualité accordée au terme d'une évaluation globale, indépendante, au regard de critères centrés sur l'accompagnement du sportif de haut niveau. Il est donc attribué aux établissements qui répondent aux exigences de la performance du haut niveau et comporte trois paliers vers l'excellence sportive : or, argent et bronze.

Il traduit l'ambition du Grand INSEP d'être au service du sportif de haut niveau, dans une dynamique collective d'amélioration continue au service de la performance.

Il a vocation à constituer à la fois le socle et la marque du Grand INSEP : il vise à identifier les centres Haut niveau d'entraînement et de formation sur l'ensemble du territoire, pour accompagner le sportif et son encadrement tout au long de son parcours et de sa progression.

### B. Rédiger le cahier des charges du label

La construction du label a été conduite, d'une part, avec les chefs d'établissement, en comité élargi et en comité restreint, d'autre part, avec les responsables du « haut niveau ».

Les établissements sont parvenus à un consensus autour de l'idée d'un label qualité. Il offre l'opportunité aux centres candidats de monter en compétence, dans une dynamique positive, sur trois paliers vers l'excellence.

68 critères définissent le niveau de prestations attendu au niveau standard (ou bronze). 98 critères définissent le niveau supérieur (ou argent). 110 critères définissent le niveau excellence (ou or).

### C. Mettre en place le processus de suivi du label

La MGI s'est appuyée sur l'expertise de l'Agence Innovation Responsable (AIR), spécialisée dans le processus de labellisation, pour concevoir le label et surtout mettre en œuvre son suivi.

L'agence AIR a participé à la finalisation du cahier des charges, à la rédaction des étapes de la labellisation, à la structuration du comité label.

Elle a également participé aux premiers audits, afin d'harmoniser au mieux l'approche et les pratiques des auditeurs.



## IV. PILOTER ET COORDONNER LE GI

### A. Définir les modalités de gouvernance du Grand INSEP

La MGI a initiée en 2015, parallèlement à la finalisation du label, la réflexion sur la gouvernance du Grand Insep. Elle s'est appuyée sur l'expertise d'un prestataire (TPS Conseil) pour la mener à bien.

Cette réflexion doit être finalisée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

### B. Manager des équipes projet thématiques

Les équipes-projet constituent la meilleure expression du travail collaboratif entre établissements.

8 équipes projet ont été actives en 2015 : deux ont travaillé, respectivement, sur un logiciel de suivi et une base de données pour la réathlétisation des sportifs de haut niveau (SHN) blessés. Les six autres ont travaillé sur : l'accompagnement psychologique et la préparation mentale des SHN / l'enseignement à distance comme outil de l'accompagnement du projet professionnel du SHN/la formation professionnelle des cadres et des entraîneurs/ la création du Portail Grand INSEP / l'accompagnement des SHN ultramarins/l'accompagnement des SHN en situation de handicap.

Un premier bilan peut être tiré des travaux conduits :

- Les finalités et les attendus de ces équipes de travail sont lisibles.
- Le processus de constitution/composition est opérationnel : validation d'une « commande » en comités restreint et élargi / désignation d'un chef de projet et des membres de l'équipe / identification des livrables attendus avec un échéancier / évaluation finale.
- La mobilisation des établissements est significative : 60 agents (42 des CREPS et écoles nationales – 18 de l'INSEP) sont impliqués directement, 6 équipes étant animées ou co-animées par l'agent d'un CREPS.
- Les échéanciers prévus étaient ambitieux. Ils ont abouti à la livraison et/ou à la diffusion d'outils concrets (base de données, catalogues numériques, guides) durant le dernier trimestre 2015 pour les premiers livrables. Les derniers le seront dans le courant du premier trimestre 2016.

### C. Développer des outils numériques

Le développement du Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) s'est poursuivi : il est aujourd'hui utilisé dans l'ensemble des établissements. Les équipes ont été localement formées, et les demandes d'évolution de l'outil prises en compte : des réunions des « référents PSQS » sont régulièrement organisées par l'INSEP, en moyenne une par trimestre. A ce jour, 4000 sportifs (listés haut niveau, listés espoirs, et hors listes) sont recensés et suivis.

Sur le même modèle collaboratif que celui adopté pour la conception et le déploiement du PSQS a été initiée, durant le premier semestre 2015, une réflexion sur le lancement d'un Portail Grand INSEP englobant, outre le PSQS, l'ensemble des outils numériques des établissements.

Ce Portail, qui sera mis en ligne en 2016, permettra de développer :

- un espace collaboratif commun, plus efficient que le portail ISP (Information Sportive Partagée), pour tous les agents des établissements avec outils de capitalisation et de partage de données ;
- une « vitrine » sur les ressources, les compétences et les potentialités des établissements sur tous les champs de la performance.

### D. Assurer la promotion du Grand INSEP :

La promotion et la communication du Grand INSEP se font via différents supports :

#### INSEP LE MAG



Le périodique de l'INSEP, INSEP le Mag, lancé fin 2013, a intégré une rubrique Grand INSEP destinée à valoriser les actions conduites dans les établissements. De nombreux centres ont fait l'objet de focus sur des sportifs, des entraîneurs, des prestations spécifiques... 15 centres ont été mis en avant dans cette rubrique en 2015.

### RESEAUX SOCIAUX



Un compte Twitter Grand INSEP, avec des informations locales, a été ouvert. Il compte, pour l'année 2015, 1100 followers (1100 tweets – 240 photos et vidéos).

Un compte Facebook a également vu le jour fin 2015, et en est à ses prémices fin 2015 (100 abonnés).

### SOIREE DES CHAMPIONS

Depuis 2013 la Soirée des champions de l'INSEP met à l'honneur les champions des établissements : une cinquantaine de sportifs de CREPS et d'écoles nationales ont été primés lors de la Soirée des champions 2015, le 9 décembre.

### E. Conduire une réflexion, à partir des besoins des membres du Grand INSEP, sur l'offre de formation continue des cadres

Une équipe projet « Formation professionnelle des cadres » a été créée. Son objectif est le suivant : passer d'une FPC des entraîneurs nationaux et des directions techniques nationales principalement centrée sur l'INSEP, (avec la DS comme maître d'ouvrage /instruction du 8 avril 2005) à une FPC de l'encadrement du sport de haut niveau réfléchi collectivement et co-conduite avec les centres du Grand INSEP. Il s'agit aussi de délocaliser ou déployer (si besoin) les modules des formations dispensées à l'INSEP dans les établissements.

Un catalogue des formations de FPC sur l'ensemble du territoire sera mis en ligne sur le Portail Grand INSEP en 2016. ■

# CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES



THOMAS ROUXEL / TENNIS / DAVE WINTER / ICON SPORT ©

**2015 a été une année très riche pour la Cellule des Relations Internationales (CRI), confirmant son rôle et son positionnement stratégique incontournable au service de l'ambition 03 (Objectif Or Olympique) de l'INSEP.**

Face à une concurrence mondiale qui s'intensifie en matière de sport de haut niveau, notamment dans la perspective de Rio 2016, et avec l'émergence du superbe projet de la France pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la CRI est au cœur de nombreux projets visant à soutenir la compétitivité du sport de haut niveau et à positionner l'INSEP, à travers les échanges d'expertises qu'il mène au quotidien (42 accueils de délégations étrangères et 104 missions à l'étranger en 2015), comme centre d'entraînement mondial de référence et véritable leader d'influence sur des pratiques innovantes.

Plusieurs objectifs très opérationnels concourent à cette orientation stratégique :

### **I. OBJECTIF N°51 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « STRUCTURER L'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE SPORTIVE »**



Dans un contexte concurrentiel international exacerbé, la présence d'une cellule de veille et d'intelligence stratégique sportive apporte à l'INSEP un triple avantage : elle permet non seulement d'anticiper tous les mouvements sportifs internationaux mais également d'accélérer sa compétitivité et d'orienter sa politique d'innovation.

L'année 2015 a été une année de restructuration pour la veille stratégique sportive internationale (V2SI) de l'INSEP. Outre l'arrivée définitive d'un nouveau veilleur, les axes de travail de la veille ont été revus ou développés et la diffusion des travaux a été élargie et ciblée.

Pour l'année 2015, quelques chiffres clés illustrent le travail accompli :

- plus de **10 000** articles publiés dans la plateforme (+10 % par rapport à 2014) ;
- environ **70** livrables « Top Info » diffusés ;
- **20** nouveaux scenarii de veille ;
- plus de **180** articles quotidiens à traiter (+80/jour depuis un an) ;
- **3** axes majeurs de veille ;
- plus de **100** bénéficiaires, à travers l'INSEP, le Grand INSEP et ses partenaires.

La veille de l'INSEP est organisée autour de trois axes de recherche : l'analyse de la concurrence de la France aux JOP, le mouvement sportif international (membres du CIO, Fédérations et instances sportives internationales), et depuis 2015 les candidatures aux JOP 2024 (dont Paris). Chacun de ces axes a fait l'objet d'approfondissements au cours de l'année écoulée.

En complément de ces axes principaux et prioritaires, à l'issue d'un diagnostic, d'autres veilles ont été mises en place soit à l'intérieur de l'INSEP (veilles juridique, documentaire, technologique, réforme territoriale, encadrement institutionnel, etc.), soit directement au sein des Fédérations nationales (aviron, boxe, sports de glace, etc.) et à leur profit immédiat.

Par ailleurs, un travail d'identification et de réactualisation des sources a été effectué pour s'assurer d'un meilleur suivi de l'actualité. Dans le même temps, plusieurs sources ont été ajoutées à celles déjà existantes afin d'optimiser le recueil des données.

La veille stratégique a également été affinée via la production de nouveaux livrables désormais réalisés à des rythmes différents de ceux qui existaient déjà.

Ainsi, les informations récoltées concernant l'analyse de la concurrence et le mouvement sportif international sont transmises sous forme de newsletter hebdomadaire à la Direction Générale, aux responsables des entités de l'INSEP, aux agents de la MOP, aux directeurs de CREPS et à leurs responsables du haut niveau. Des référents identifiés au sein de fédérations olympiques y ont également accès. Ces newsletters sont nommées « TOP INFOS : Analyse de la concurrence. » et « TOP INFOS : Mouvement sportif international. »

Concernant la veille des candidatures aux JOP 2024, deux newsletters intitulées « TOP INSEP : Paris 2024 » et « TOP INSEP : Autres villes candidates » sont adressées chaque jour à un public ciblé. Elles agrègent l'ensemble des informations parues dans la journée sur chaque ville.

Deux notes de synthèse hebdomadaires « Mouvement sportif international » et « Ambition olympique » sont également rédigées à l'attention du Directeur Général et transmises, en tant que de besoin, au Ministère en charge des Sports.

Parallèlement, un travail préalable a été mené sur les analyses à conduire à l'issue des Jeux de Rio 2016, en complément de la poursuite des analyses « systèmes pays » réalisées par la CRI qui permettent de faire un état des lieux politique, économique et sportif des pays du Top 10 ciblés par la MOP (Allemagne, Royaume Uni, Royaume Uni, Japon, etc.). Une version simplifiée de chaque étude système est désormais disponible. Il s'agit d'une modélisation sous forme de radar des six axes d'étude compilés dans le dossier complet. Elle donne donc un aperçu très concentré de l'ensemble des informations récoltées, analysées et consignées dans le rapport.



Enfin, un nouvel outil d'analyse des informations collectées (Logiciel Tableau) est dorénavant utilisé et permettra d'enrichir notamment les analyses performance de la MOP et les analyses pays de la CRI.

L'optimisation de la veille stratégique sportive en 2015 est donc bien une réalité qui permet aujourd'hui d'élargir le spectre de l'influence de l'INSEP et d'avoir :

- Une base de données pérennisée
- Des informations clés capitalisées
- Une expertise optimisée
- Un réseau de veilleurs structuré

## II. OBJECTIF N°52 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : CIBLER LA PRÉSENCE DE L'INSEP AU SEIN DE BUREAUX EXÉCUTIFS D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

En 2015, et dans la continuité de l'audit réalisé en 2014, la CRI a poursuivi son ciblage qualitatif en réduisant la présence de personnels de l'INSEP dans les associations internationales « cœur de métier », maintenant les seules positions jugées véritablement stratégiques et pertinentes pour l'institut. L'INSEP est désormais seulement présent et actif dans 6 bureaux exécutifs d'associations internationales et 2 groupes d'experts de la Commission Européenne (contre 16 l'année dernière) soit une représentation par secteur d'activité. Il s'agit de l'ASPC (Association of Sport Performance Centres), l'EAS (European As Student), l'ECC (European Coaching Council), l'ICCE (International Council for Coaching Excellence), la FEPSAC (Fédération Européenne de Psychologie du Sport et des Activités Corporelles), l'ENSSEE (European Network of Sport Science, Education and Employment) et de la commission européenne (Groupe « Health Enhancing Physical Education » / Groupe « Education & Training in Sport »).

A titre d'exemple, l'Association of Sport Performance Centres (ASPC) est aujourd'hui une source capitale d'informations sur le fonctionnement, la stratégie et les innovations des 61 centres de haut niveau qui en font partie. Le IX<sup>e</sup> Forum Mondial sur le sport de haut niveau organisé à Porto-Rico en 2015 par l'ASPC a notamment permis à la CRI d'échanger avec l'ensemble des représentants présents sur leurs principaux sujets d'actualité et leurs axes stratégiques de développement prioritaires.

La nature de l'objectif de présence à l'international va d'ailleurs évoluer vers la représentation de l'INSEP uniquement dans des grands événements internationaux (conférences, forums, symposiums, etc.) ciblés. Des experts reconnus de l'INSEP y feront des communications orales, participeront à des tables rondes aux objectifs clairement définis ou présenteront des posters selon leurs domaines de compétences avérés.

Afin de s'enrichir et donc de gagner en compétitivité au contact des autres nations du TOP 10, la logique est désormais de « chercher » davantage que de « donner ».

## III. DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES DE COOPÉRATION ET DE COLLABORATION AVEC DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES OU DE HAUT NIVEAU

En 2015, la CRI a poursuivi le déploiement de nouvelles conventions ou accords de coopération tout en faisant vivre par des actions concrètes les accords déjà réalisés. Ainsi, à titre d'exemples (liste non-exhaustive) :

### Convention AIS (Australie) : 2 actions

- Janvier 2015 : accueil du DGA de l'Australian Institute of Sport pour une visite générale de l'institut et des échanges d'expertises sur le management des centres
- Avril 2015 : accueil d'experts en nutrition pour un travail partagé avec le Département de la Recherche

### Convention UFMG (Brésil) : 3 actions

- Janvier 2015 : signature d'une convention avec l'Université Fédérale de Minas Geras
- Juin 2015 : accueil d'une délégation de Porto Alegre pour des échanges d'expertises sur la construction d'un centre de haut niveau
- Décembre 2015 : participation à la journée médicale de l'INSEP d'un médecin brésilien (Roberto Nahon) pour une communication orale

### Convention JSC (Japon) : 2 actions

- Mars 2015 : accueil d'un stage franco-japonais de judo en liaison avec le Japan Institute of Sports Sciences (JISS) et le Japan Olympic Committee (JOC)



- Décembre 2015 : communication orale d'un chercheur de l'INSEP (F. Bieuzen) dans le cadre de la conférence annuelle du JISS à Tokyo

### Convention MEMOS (CIO- Solidarité Olympique) : 2 actions

- Mai 2015 : intervention de la CRI (P. Delesque) au séminaire de Riga (Lettonie) pour préparation de la convention Mondiale MEMOS 2016 devant se dérouler à l'INSEP

- Juillet 2015 : accueil du module « Ressources humaines et communication » du MEMOS VI en français (mémoires issus de 21 pays)

### Convention Macolin (SUISSE) : 1 action

- Octobre 2015 : participation de 2 experts de l'INSEP au Congrès annuel de la Société Suisse de Médecine du Sport

De nouveaux accords sont en cours de réalisation pour 2016 notamment avec le Canada, la Chine et le Qatar.



### Convention de collaboration GIP PARIS 2024

L'année 2015 a été également marquée par l'officialisation de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Après de nombreux échecs, Paris s'est donc de nouveau lancée dans la course pour accueillir le plus grand événement planétaire.

Bernard LAPASSET et Tony ESTANGUET, co-présidents du Comité de candidature, ont dès le départ souhaité que les sportifs soient au cœur de cet exceptionnel projet en participant activement à sa conception, son pilotage et sa promotion. Fort de ses 700 sportifs de haut niveau, l'INSEP, via la CRI, s'est donc rapproché des principaux acteurs de la candidature afin de définir le périmètre d'action de l'institut pour la période de candidature 2016-2017.

En fin d'année 2015, la CRI a ainsi rédigée, en lien avec des membres du Groupement d'intérêt public (GIP) « PARIS 2024 », une convention de collaboration permettant de définir précisément une feuille de route commune jusqu'au 13 septembre 2017, date de l'élection de la ville hôte des Jeux de 2024.

Cette convention s'articule autour de 4 axes majeurs :

- La mobilisation et l'implication des sportifs de haut niveau
- Les relations internationales
- L'animation des territoires
- La veille stratégique sportive

Grâce à cette convention, l'INSEP est pour la première fois de son histoire pleinement associée à un projet de candidature olympique et en devient même un acteur majeur. Si l'institut est positionné principalement en soutien du GIP « PARIS 2024 » pour accroître les chances de succès du dossier parisien, il n'en demeure pas moins que l'établissement sera au cœur de nombreux projets et actions de promotion de la candidature et bénéficiera ainsi d'une exposition médiatique nationale et surtout internationale accrue.

### **Collaboration interministérielle – mouvement sportif national - organisation internationale : Lexique Rio 2016**

Dans le cadre du dispositif mis en place pour la promotion de la langue française aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver, l'INSEP est chargé de publier, depuis les Jeux d'Atlanta (1996), un lexique des sports olympiques en anglais, français et dans la langue du pays hôte de l'événement.



Au cours de l'année 2015, la CRI a ainsi pris la responsabilité du pilotage du projet interministériel-mouvement sportif-organisation internationale « Lexique RIO 2016 », rassemblant par le biais de

conventions bipartites l'INSEP et le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, le Ministère de la Culture, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le lexique édité par l'INSEP est un document de référence qui aide le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) à appliquer la charte olympique concernant les langues officielles (règle 23) et représente un vecteur essentiel de la présence du français aux Jeux olympiques. Riche aujourd'hui de près de 50 000 mots pour les Jeux Olympiques (JO) d'été et de près de 20 000 mots pour les JO d'hiver, ce lexique s'appuie sur d'importantes bases terminologiques.

Ces bases sont constituées de termes techniques qui répondent aux besoins non seulement de tous les acteurs du monde olympique et paralympique (athlètes, entraîneurs, encadrement, journalistes, traducteurs, interprètes), mais aussi du grand public. Elles sont établies par une équipe de traducteurs-terminologues et validées par les Fédérations sportives nationales, puis par des experts du COJO.

A partir du 27 Avril 2016, jour officiel de son lancement, le lexique pourra être consulté, à l'adresse suivante : [www.lexicosports.org](http://www.lexicosports.org) ou, pour la première fois depuis sa création, téléchargé sur smartphones et tablettes (nom de l'application : Lexicosports).

### **Collaboration du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : Parcours Ambition Internationale (3<sup>ème</sup> promotion)**

Dans le cadre des collaborations avec le Pôle Relations Internationales (PRI) du CNOSF, la CRI a accueilli les 7 et 8 décembre 2015 le second séminaire de la 3<sup>e</sup> promotion du Parcours Ambition Internationale. Cette formation initiée par le Comité Français du Sport International (CFSI) en 2013 et désormais pilotée par le CNOSF depuis 2015, a pour objectif d'accompagner annuellement une vingtaine de personnalités sportives françaises souhaitant renforcer leur engagement à l'international.

En adéquation avec le projet d'établissement « O3 » et en particulier les 2 axes prioritaires suivants :

- Axe stratégique 4 : Renforcer la formation des cadres français du sport de haut niveau
- Axe stratégique 5 : Positionner l'INSEP dans une dimension internationale

la CRI est aujourd'hui pleinement associée dans la définition du programme et dans le choix des intervenants.

Le séminaire organisé à l'INSEP a eu le privilège de recevoir pour des interventions exceptionnelles de qualité les hautes personnalités suivantes :

- Mike LEE Président de VERO Communication – directeur de communication stratégique internationale (candidatures victorieuses JO LONDRES 2012, JOJ BUENOS AIRES 2018, PYEONGCHANG 2018...)
- Alain JUILLET Président de l'Académie d'Intelligence Economique
- Svetlana PICOU Directrice Adjointe exécutive de l'agence Weber Shandwick (candidatures victorieuses JO Sotchi 2014, JO Tokyo 2020 et JO Beijing 2022)

Ce séminaire a été également l'occasion de présenter le travail réalisé par la CRI en matière de relations internationales, mais aussi et surtout dans le domaine de la veille stratégique sportive internationale.

### Collaboration Association Francophone des Comités Nationaux Olympiques (AFCNO) : 1<sup>ère</sup> Formation des entraîneurs francophones

En étroite collaboration avec l'Association Francophone de Comités Nationaux Olympiques et soutenu par la Solidarité Olympique, la CRI a co-construit en 2015 une nouvelle formation destinée aux entraîneurs francophones dont la 1<sup>ère</sup> édition se déroulera à l'INSEP du 9 au 13 Mai 2016.

Cette formation est destinée à répondre aux attentes des entraîneurs des CNO des pays membres de l'AFCNO, recueillies sur la base d'un questionnaire qui leur a été adressé préalablement. De nombreux experts de l'INSEP et entraîneurs issus des pôles France résidant interviendront au cours de cette semaine de formation.

### Collaborations Fédérations Internationales : conférence mondiale Science et Triathlon

Le déploiement de l'INSEP à l'international ne peut se faire sans liens étroits avec les fédérations sportives internationales pour lesquelles les sportifs et le haut niveau restent au cœur de leurs préoccupations.





Les 26 et 27 novembre 2015, la CRI en collaboration avec le Département de la Recherche, a ainsi organisé la 3<sup>e</sup> conférence mondiale Science et Triathlon « Performer à Rio, préparer Tokyo...et au-delà ». Cet événement en partenariat avec l'International Triathlon Union (ITU) et la Fédération Française de Triathlon (FFTri) a réuni autour de Mme Marisol CASADO, Présidente de l'ITU et membre du CIO, plus de 300 participants venant de plus de 45 pays issus des 5 continents, qui ont assisté à la présentation des derniers travaux de recherche dans le triathlon présentés par une vingtaine d'experts internationaux de renom.

L'enjeu était d'identifier comment ces travaux, tant en termes de recherche scientifique que d'innovation technologique, peuvent être mis en application pour mieux accompagner les triathlètes pour les prochaines grandes échéances sportives.

Les experts sont intervenus sur des domaines très variés, parmi lesquels l'entraînement de la force, la charge d'entraînement, les stratégies nutritionnelles, sans oublier le para-triathlon, nouvelle discipline aux Jeux Paralympiques de Rio 2016. Citons parmi eux les entraîneurs Joel Filliol (Canada), Sergio Santos (Portugal) et Darren Smith (Australie), les scientifiques Inigo Mujika (Espagne), Paul Laursen (Nouvelle-Zélande) et Mike Tipton (Grande-Bretagne), les experts en médecine du sport Sergio Migliorini (Italie) et Margo Mountjoy (Canada) ainsi que des représentants d'organisations sportives nationales ou internationales tels que les français Philippe Fattori et Frank Bignet.

A la suite de ces deux jours, la CRI a également organisé une réunion du Comité Exécutif de l'ITU réunissant 12 des 15 membres du bureau. Un programme spécifique a été établi afin de mettre dans les meilleures dispositions possibles l'ensemble des représentants de cette Fédération internationale.

L'accueil de ce comité exécutif répond parfaitement à la volonté de l'INSEP, exprimée à travers son projet d'établissement « O3 », de se positionner davantage dans une dimension internationale et de permettre notamment à des fédérations internationales d'organiser des réunions exécutives ou des conférences mondiales.

## IV. OBJECTIF N° 54 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : RECUEILLIR ET PARTAGER LES CONCEPTS ET PROJETS NOVATEURS ISSUS DES MODÈLES ÉTRANGERS

La CRI, au cours de ses nombreux échanges d'expertises, est toujours à l'affût de l'innovation technologique ou de processus novateurs, issus de pays étrangers parfois directement concurrents de la France.

En 2015, au cours d'une mission au Canada, elle a pu notamment rencontrer le Cirque du soleil qui rassemble en son sein de nombreux athlètes-artistes de très haut niveau ayant des problématiques de blessures ou de récupération similaires aux futurs médaillés de l'INSEP. Un protocole d'accord est en cours de réflexion car le conventionnement avec le Cirque du Soleil permettrait de disposer d'une plateforme médicale mondiale qui référencie des référents par pathologie et par pays, susceptibles de prendre en charge sur site dans les meilleurs délais et conditions les athlètes ou artistes de haut niveau blessés au cours de stages d'entraînements ou de compétitions/représentations majeures.



Afin d'améliorer l'expertise de l'INSEP au service des sportifs et de la performance, la CRI et le Département de la Recherche ont organisé les 22 et 23 juin 2015 un congrès international sur « le stress thermique et la performance en sport ». C'est la 1<sup>ère</sup> fois en Europe que ce sujet pour initiés était abordé.

L'objectif de cet événement était de rassembler, dans la perspective des Jeux de Rio et de Tokyo, les meilleurs

spécialistes mondiaux dans le domaine de l'entraînement en conditions extrêmes. Cela permettait à la fois de valoriser l'expertise de l'INSEP en la matière, mais aussi de recueillir des informations essentielles à l'approche de ces événements sportifs majeurs.

Citons pour mémoire parmi les 20 intervenants de renom Inigo MUJIKA (Pays Basque-Espagne), Lars NYBO (Danemark), Stephen Cheung (Canada), Jim COTTER (Nouvelle Zélande), Neil WALSH (Royaume Uni), Olivier JAY (Australie) et Roald BAHR (Norvège) ...

La conférence a été clôturée par deux membres du comité scientifique : Aaron COUTTS et Rob DUFFIELD (Australie) qui ont pointé l'excellence de l'organisation de cet événement dans un lieu emblématique du sport français. Lieu dans lequel un certain nombre de participants ou d'intervenants souhaitent revenir en stage d'entraînement avec les sportifs de haut niveau ou avec une délégation de personnalités de leur pays pour s'inspirer du modèle de cet établissement.



Une brique de plus dans le positionnement et le rayonnement de l'INSEP et de ses experts à l'international. ■

# CELLULE DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS



GYMNASTIQUE / SAMIR AIT SAID / THOMAS SCHREYER / ICON SPORT ©

La Cellule Communication, Développement et Partenariats a poursuivi en 2015 le déploiement et le développement de la stratégie de marque de l'INSEP en tant qu'outil de communication et de marketing visant à positionner l'INSEP vis-à-vis de ses publics cibles et à créer de la valeur.

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses initiatives, actions et événements qui ont permis de renforcer le positionnement et l'image de l'Institut et de développer quantitativement et qualitativement les résultats.

Cinq objectifs ont été fixés à la CCDP dans le projet d'établissement 2014/2024 de l'INSEP.

## I. OBJECTIF N°19 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER UNE COMMUNICATION GRAND INSEP »

### A. Accompagnement du réseau dans sa communication au quotidien

Afin de répondre à l'objectif d'amélioration du partage et de la diffusion d'informations au sein de son réseau, la Mission Grand Insep a lancé un reporting hebdomadaire, « Actu du mardi », intégrant les actualités des différents centres/établissements qui la constituent. Entre le 05 mai 2015, date officielle de son lancement et le 22 décembre 2015, 30 numéros ont été diffusés.

En parallèle, les comptes Grand INSEP sur Twitter et Facebook continuent de se structurer pour fédérer et partager l'actualité des différents centres.



## II. OBJECTIF N°55 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « CONSTRUIRE, ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE COMMUNICATION ET MARKETING DE L'INSEP »

### A. Etablir un premier état des lieux de la communication de l'INSEP et définir les grandes lignes de la stratégie de marque

Un état des lieux a été réalisé sur la communication de l'INSEP et les enjeux d'une stratégie de marque. Cette analyse a permis d'établir un document de référence « Stratégie de marque de l'INSEP », faisant état de la situation et notamment des points d'amélioration, des évolutions à envisager et d'un planning de déploiement.

Ce document contient à la fois l'analyse stratégique (positionnement, valeur, périmètre) de même que les étapes de déclinaisons opérationnelles (identité visuelle, outils, etc.).

### B. Créer une identité visuelle en phase avec ces objectifs et l'implémenter sur tous les supports utilisés au sein de l'INSEP

La nouvelle identité visuelle, créée afin de dynamiser et renforcer l'image de l'établissement, a permis de rationaliser la représentation de la marque INSEP tout en assurant une meilleure cohérence de tous ses supports de communication et de ses médias. Elle repose sur 4 éléments principaux:

- Le logotype-texte INSEP
- La signature « Terre de Champions », modernisée et réaffirmée
- La forme INSEP, qui évoque à la fois une « arena », une expansion, une dynamique.
- Les deux couleurs « bleu et or », représentant la couleur institutionnelle de l'établissement (bleu) et son ambition (médaille d'or), complétées de couleurs secondaires.

Cette identité visuelle a été déclinée sur les supports de bureautique et de papeterie. Elle a également été implémentée sur d'autres supports tels que le magazine institutionnel, les visuels des différents événements organisés au sein de l'INSEP, la chaîne de télévision INSEP TV, le site internet de l'Institut ainsi que sur les éléments de signalétique (roll-up, stands, etc.).

Le projet de renouveler les supports sur candélabres sur l'ensemble du site de l'INSEP a également été initié, permettant à terme un remplacement de la totalité des anciens kakémonos (panneaux de rue). 70 nouveaux panneaux, mettant à l'honneur 140 sportifs valides et handisport de haut niveau français, seront ainsi mis en place lors du premier trimestre 2016.

**C. Définir le territoire de la marque et les messages clés de l'INSEP et les déployer à travers un plan d'action jusqu'à RIO 2016**

Le document de référence « Stratégie de marque de l'INSEP » (cf II-A) définit le territoire de marque de l'Institut autour de deux principaux univers « Former et Performer », tout en recentrant sa communication sur le « haut niveau ». Ce territoire vise à apporter le cadre nécessaire à une gestion rigoureuse des relations média et des actions de communication.

**D. Réorganiser la CCDP par rapport aux objectifs**

La nouvelle stratégie de marque - évolution indispensable pour accompagner le développement de l'établissement à la fois en termes d'image mais aussi au niveau de ressources additionnelles - s'est traduite par une réflexion menée sur le positionnement de l'INSEP, par une réorganisation des activités et par la structuration et la création de nouveaux outils au service de la marque.

En termes d'organisation et pour répondre à ces objectifs, la Cellule Communication, Développement et Partenariats a été réorganisée en 4 branches :

- Marque et Publications
- Médias (classiques et digitaux)
- Partenariat et événementiel entreprises
- Communication interne.

**E. Organiser la communication/ image INSEP via le directeur général pour soutenir la stratégie globale**

La communication de l'établissement poursuit l'objectif de renforcer son positionnement et de valoriser ses actions. En 2015, de nombreuses actions événementielles et médiatiques ont permis de faire incarner cette stratégie par le directeur général de l'INSEP. Sa présence régulière lors d'événements organisés par l'INSEP (ex. Entretiens de l'INSEP, Inauguration du Centre Aquatique, Congrès Stress Thermique, Conférence Science et Triathlon, etc.) ou lors d'opérations spéciales (Emission Stade 2 en direct) permettent de soutenir la stratégie et renforcer le sens donné aux actions.

**III. OBJECTIF N°56 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « RENFORCER LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE DE L'INSEP EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL »**

**A. Définir la stratégie de Relations Médias de l'INSEP ainsi que sa stratégie digitale et la traduire en plan d'actions**

L'amélioration qualitative et quantitative de la présence de l'INSEP dans les médias fait partie des axes poursuivis en 2015 dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication. Cette activité vise à contribuer au renforcement du positionnement de l'INSEP et à l'augmentation de sa notoriété en France et à l'étranger.

A travers les médias classiques (TV, presse) et les nouveaux médias et réseaux sociaux, l'objectif est d'organiser la prise de parole à travers des angles de communication définis et porteurs de sens par rapport au cœur de mission de l'INSEP.

Dans cette perspective, la stratégie de Relations Médias et digitale a été redéfinie afin de répondre aux nouveaux objectifs. Elle vise à mieux promouvoir l'INSEP, non plus en tant que simple lieu, mais en tant qu'accompagnateur et acteur de la performance, en favorisant la promotion des activités de l'établissement (recherche, médical, double projet, etc.).

Ainsi, les activités de relations médias et de communication digitale suivent le calendrier des activités de l'Institut et permettent une communication régulière et pertinente.

**NOUVEAU SITE INTERNET WWW.INSEP.FR**

Lancé en février 2015, le nouveau site internet participe activement à la communication externe de l'établissement en tant que vitrine digitale, ainsi qu'au partage de l'information grâce à son alimentation régulière en contenus par les différents départements de l'INSEP. Il sert désormais de source d'informations institutionnelles et techniques, notamment pour les médias.

En 2015, le nouveau site internet a enregistré 257 000 visites, 547 000 vues uniques (nombre de sessions avec un ou plusieurs affichages de la dite page) et plus de 728 000 pages vues (nombre d'affichages d'une page).



## B. Promouvoir l'INSEP de façon active, son positionnement, ses activités et son développement auprès des médias français

L'année 2015 a permis de renforcer la visibilité de l'INSEP dans les grands médias français :

- de presse écrite, notamment à travers le partenariat avec le Groupe L'Equipe (visibilité renforcée dans L'Equipe et L'Equipe Magazine)
- de télévision, via une collaboration accrue avec L'Equipe 21 (Rubrique « Terrain de jeu »), France Télévision (Emission de Stade 2 en direct de l'INSEP pour lancer l'année olympique en septembre 2015, sujets long format « INSEP » dans l'émission Stade 2 tout au long de l'année, diffusion récurrente de sujets tournés à l'INSEP dans l'émission Tout le Sport), Canal+ (Emission hebdomadaire sur Infosport+ « Chercheur d'or » tournée à l'INSEP).

Cette collaboration jette les bases de dispositifs plus conséquents pour l'année 2016, année à enjeux pour les sportifs de haut niveau en vue des prochains JO de Rio en 2016

- d'internet, par le partage de contenus en particulier avec le site lloSPORT (département de la recherche / IRMES)

## C. Développer la visibilité médiatique de l'INSEP de façon quantitative et qualitative

Le bilan en termes de retombées pour l'année 2015 est positif au regard de la visibilité de l'INSEP et montre une couverture médiatique conséquente \* (source Argus de la presse) :

Web : 3703 retombées (soit 58% du total des retombées)

Presse écrite : 2101 retombées (soit 33% du total des retombées)

Radios et TV : 537 retombées (soit 9% du total des retombées)

Total pour l'année 2015 : 6341 retombées multimédias

\* Il est à noter que la veille média a débuté en février 2015 et qu'il n'est donc pas possible d'opérer une comparaison avec l'année précédente.

Grace à cet outil de veille, la CCDP élabore chaque matin une revue de presse basée sur le mot clé « INSEP ». Cette revue, mêlant les retombées de presse écrite, audiovisuelles et web est partagée avec tous les membres du COPIL en interne.

Comme en 2014, l'INSEP a soutenu et favorisé l'accueil d'opérations presse du mouvement sportif et plus particulièrement des fédérations en pôle à l'INSEP.

Au total, l'année 2015 a vu l'organisation de 32 événements (contre 26 en 2014) média au sein de l'INSEP. Ces événements sont soit des événements propres soit des opérations à l'initiative des fédérations ou des entreprises privées.

Pour l'année 2015, l'événement presse « sportif » qui a mobilisé le plus de médias est le Media Day de L'Equipe de France de Basket qui s'est tenu le 22 juillet 2015 en présence d'une centaine de journalistes.

En 2015, la CCDP a enregistré 1 954 sollicitations médias soit une augmentation de +66% par rapport à l'année précédente (1 176 en 2014).

Cette forte augmentation s'explique principalement par le fait que l'année 2015 est une année préolympique. Les médias préparent donc plus de contenus en vue des JO de Rio 2016. Au quotidien, la CCDP centralise et traite, en étroite collaboration avec les différents responsables de pôles France, ainsi que les services communication et les DTN des fédérations, l'ensemble des sollicitations médias.

## D. Structurer les outils de communication externe

Le travail réalisé sur le positionnement de l'INSEP et sa stratégie de marque a permis d'identifier précisément les cibles et les besoins.

Les outils développés répondent ainsi à une mise en adéquation des messages et objectifs de l'INSEP avec les publics-cibles, à la fois d'un point de vue graphique et rédactionnel. L'identification de l'INSEP par les publics externes est, par conséquent, facilitée.

Les outils de communication externe développés dans cet objectif couvrent à la fois des supports traditionnels (Insep Le Mag), digitaux (site internet, réseaux sociaux), audiovisuels (INSEP TV) et événementiels.

### 1. COMMUNICATION DIGITALE

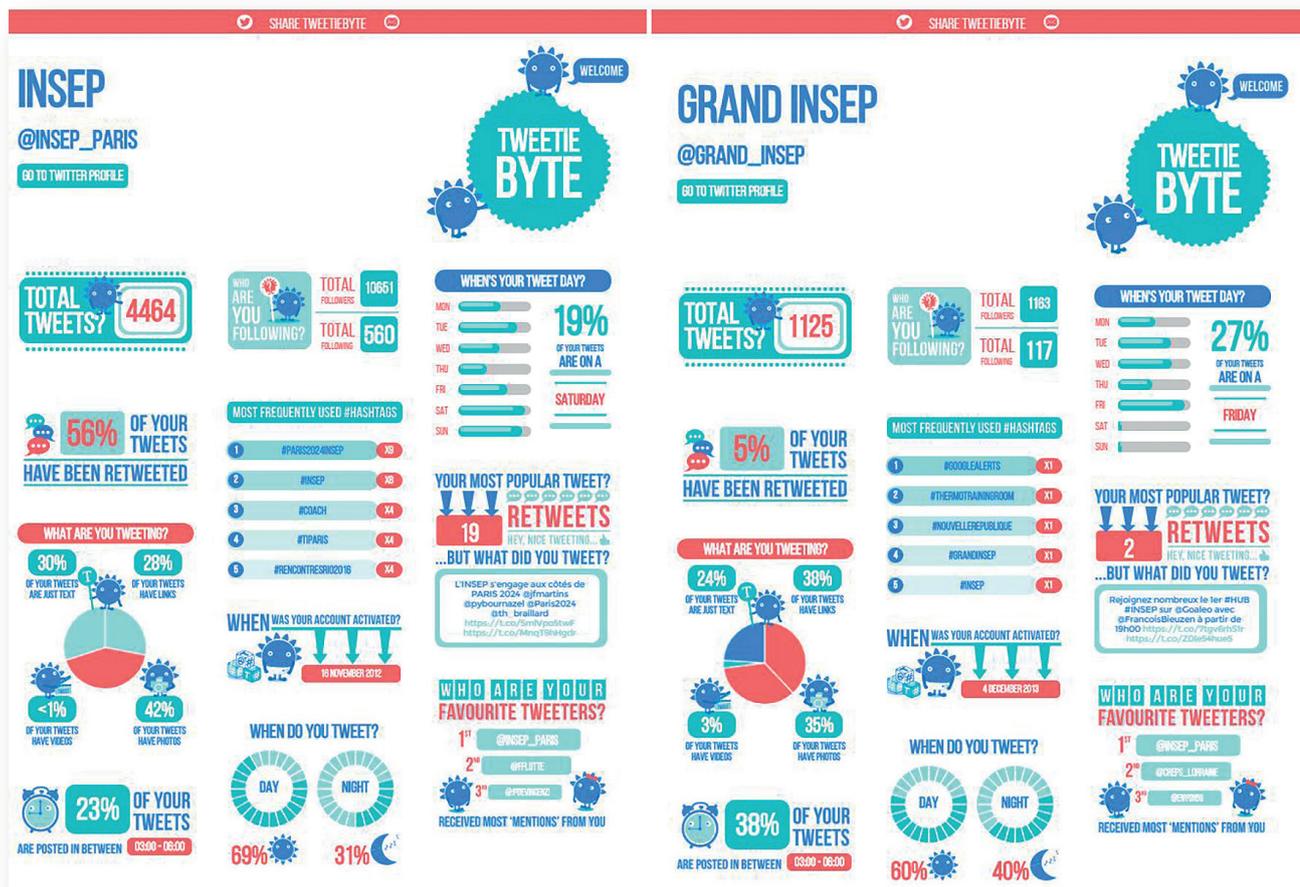
Parmi eux, la communication digitale est une composante importante pour l'image et le partage d'informations de l'INSEP avec ses publics-cibles. En complément du nouveau site internet, trois réseaux ont particulièrement été utilisés en 2015 qui ont connu une très forte croissance :

[Compte @INSEP\\_PARIS sur Twitter](#)

[Compte @GRAND\\_INSEP sur Twitter](#)

[Compte INSEP Facebook](#)

[Compte INSEP LinkedIn : 4500 abonnés en 2015 vs. 2276 personnes en 2014, soit une progression de près de 100%](#)



## 2. INSEP TV

Lancée en octobre 2014, INSEP TV participe à la modernisation des outils et à la volonté de promouvoir l'actualité des sportifs et des fédérations, de l'INSEP et des établissements de haut niveau en France.

INSEP TV s'adresse à l'univers du sport, à ses acteurs, ses supporters et ses fans qui peuvent découvrir à travers cette nouvelle chaîne le sport de haut niveau en France et suivre la préparation au jour le jour des champions pour les grandes échéances, notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016.

Sur l'ensemble de l'année 2015, INSEP TV enregistre 260000 vues (source Dailymotion). Ces très bons résultats sont en partie dus à la diffusion :



– en direct de plusieurs événements (Match de basket à l'occasion des 24H du sport féminin, Soirée des Champions, etc.)

– de documentaires liés à l'actualité in situ de l'INSEP et des Pôles France (ex. Rêveurs d'élite/+80K vues, L'âge de l'ambition/31K vues)

– au lancement de nouveaux programmes (Le Lounge, L'Or Olympique) et au développement d'émissions régulières (Travelling Sport).

INSEP TV a l'ambition de devenir le média de tous les sportifs, entraîneurs, cadres de haut niveau, fédérations, chercheurs, médecins, etc. qui construisent au quotidien la réussite des sportifs français.

## E. Mettre en place des outils de mesure

L'année 2015 a vu la mise en place d'une veille presse auprès de l'Argus de la presse (cf chiffres ci-dessous). Une étude de médiatisation est en cours d'élaboration et sera disponible courant 2016.

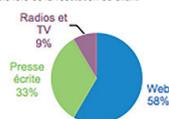
En complément, le pôle digital dispose de ses propres outils de veille relevés plusieurs fois par jour. Ils sont sous-crits à titre organique via les applications mobiles sur IOS et Android ainsi que sur le web.

### CHIFFRES CLÉS – DU 20/02/15 AU 31/12/15

Chiffres clés \* – en volume

Type de médias	Nombre de retombées
Web	3 703
Presse écrite	2 101
Radios et TV	537
<b>TOTAL</b>	<b>6 341</b>

\* Chiffres extraits du portail argus-presse.fr et du portail AMI pour le web à partir du 01/04/15. A noter que la veille a démarré le 20/02/15 et que ces données sont brutes, sans analyse. Une variation des données à la baisse est possible lors de la restitution du bilan.



## IV. OBJECTIF N°68 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « CRÉER ET DÉVELOPPER LA MARQUE INSTITUTIONNELLE ET COMMERCIALE DE L'INSEP »

### A. Promouvoir les missions de l'INSEP et les valeurs de la marque auprès des entreprises et du grand public

**1. INSEP LE MAG.** Lancé en janvier 2014, cette publication bimestrielle répond à deux nécessités :

- mettre davantage en valeur l'ensemble des actions initiées, menées ou pilotées par l'INSEP, non seulement en matière d'entraînement, de préparation des sportif(ve)s de haut niveau, mais également en matière de recherche, de formation, d'animation (pilotage) du réseau national du sport de haut niveau, d'accompagnement des fédérations, etc.
- traiter des actualités par le biais d'articles de fond et d'interviews plus « poussées » sur les projets développés par les structures du RNSHN et par les Pôles France,

La ligne éditoriale repose sur la performance et offre une place prépondérante à l'analyse, à la réflexion et à la mise en avant des actions initiées et menées non seulement par l'Institut lui-même mais également par les Fédérations qu'il accompagne, et par les structures composant le « Grand Insep » (CREPS – Ecoles Nationales et structures labellisées).

Six (6) numéros ont été produits en 2015 et distribués à 3200 exemplaires en moyenne (interne et externe). Ils ont également été mis en ligne sur le site Internet de l'INSEP, sur Facebook et Twitter.

Pour accompagner le développement de ce support, une régie publicitaire (« Média Filières », éditeur de Filière Sport) a été sollicitée afin de commercialiser des espaces publicitaires dans le magazine.

### 2. INSEP AMBITION

INSEP Ambition est une nouvelle série d'événements visant à partager avec les entreprises les réflexions et les échanges autour de la haute performance du sport de haut niveau. Deux rendez-vous ont été organisés en 2015 :

- « Relancer l'efficacité d'une organisation » (2 juillet), en présence de Jean-Pierre de VINCENZI, directeur général de l'INSEP, et Philippe GRAILLE, président et DTN de la fédération française de canoë-kayak.

- « Le sportif de haut niveau en entreprise : un recrutement comme un autre ? » (15 octobre), en présence de Brice GUYART, resp. développement et partenariats à Voyages SNCF et ancien champion olympique et champion du monde d'escrime, Juliette de BEAUPUIS-DAUMAS, resp. Communication Athlètes SNCF, et Lucile CHAILLON, Responsable Département Développement Ressources Humaines à la BRED.



### 3. EVENEMENT GRAND PUBLIC

L'INSEP a ouvert ses portes au Grand Public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine au mois de septembre 2015. Tout au long de la journée, des visites guidées se sont enchaînées, permettant aux visiteurs de découvrir les coulisses de l'INSEP, du service médical aux infrastructures sportives en passant par le département de la recherche.

### B. Fédérer les collaborateurs

L'INSEP a participé pour la 3<sup>e</sup> fois à la course 100% féminine, « La Parisienne », les 11, 12 et 13 septembre, réunissant une vingtaine de participantes, salariées mais aussi sportives de haut niveau. Auparavant, ce sont 2 entraînements de la course qui ont été programmés par les organisateurs à l'INSEP même, dans la Halle Maigrot, au printemps, rassemblant plus de 400 participantes.

En coordination avec le service des Ressources Humaines, de nouveaux outils internes ont également été définis et développés afin de favoriser le partage d'informations auprès des collaborateurs/agents tel que les mailings internes, les fiches et le pack « nouveaux arrivants », etc.

## V. OBJECTIF N°69 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DÉVELOPPER LA COMMERCIALISATION DES ESPACES ET LES PARTENARIATS AUPRÈS DES ACTEURS PRIVÉS, PUBLICS ET ASSOCIATIFS »

### A. Développer la commercialisation des espaces événementiels à destination des entreprises

L'activité de commercialisation des espaces à destination des entreprises a généré un chiffre d'affaires de plus de 500 000 € HT.

107 événements de ce type ont eu lieu à l'INSEP dans le courant de l'année 2015, soit près d'un événement organisé tous les 3 jours.

Parmi les événements de grande importance qui ont eu lieu à l'INSEP en 2015 à l'initiative d'institutions ou de sociétés privées, on peut plus particulièrement signaler :



- La CFDT a organisé le 1<sup>er</sup> mai son « Working Time Festival ». 2500 jeunes de 18 à 35 ans étaient invités pour une journée à l'INSEP, réservé pour l'occasion dans sa quasi totalité. Ils ont pu pratiquer différents sports, se détendre et assister à des conférences clôturées d'un grand concert sous chapiteau.

- Le samedi 13 et 14 juin, Reebok a organisé le French Throwdown de Crossfit à l'INSEP. Plus de 500 des meilleurs CrossFitters d'Europe et du Canada étaient réunis à la Halle Maigrot, au Stade Omnès et à la piscine pour s'affronter en individuel et en équipe sur une série de 6 épreuves.



- La société Davidson, pour fêter ses 10 ans, a organisé à l'INSEP ses premiers Corporate Games. Le 19 septembre, 600 collaborateurs étaient invités à pratiquer différents sports, dans un INSEP transformé aux couleurs de Davidson. L'événement, organisé de concert avec Livevent, est amené à se renouveler avec de futurs clients, l'INSEP ayant prouvé sa capacité à organiser de tels « jeux » en ses murs.

## B. Mettre en œuvre la stratégie de partenariats

Fin 2015, l'INSEP est fier d'afficher à ses côtés de nombreux partenaires, impliqués dans l'accompagnement de la performance des sportifs de haut niveau :



La stratégie de partenariat de l'INSEP, initiée en 2014, s'est confirmée en 2015, permettant d'ajouter parmi ses partenaires majeurs une entreprise déterminante dans l'univers des médias sportifs : le groupe L'EQUIPE. Ainsi l'INSEP renforce son dispositif de communication grâce à un partenaire à la hauteur de ses ambitions.

Un grand nombre de contrats de partenariat ont été par ailleurs renouvelés par lesquels les entreprises ont renouvelé leur fidélité à l'INSEP dans le cadre de sa nouvelle stratégie.

- la Fondation d'entreprise FDJ,
- WELEDA,
- les Laboratoires GENEVRIER,
- le Groupe PREVOIR
- TECHNOGYM

Les entreprises partenaires et fournisseurs ont pour certaines organisé des événements internes à l'INSEP (séminaires commerciaux), ou programmé des opérations média mettant en valeur le partenariat. Ainsi LACTEL a organisé un jeu concours sur les réseaux sociaux, permettant de gagner une journée exceptionnelle à l'INSEP, encadrée par Stéphane Diagana, ambassadeur de la marque Sporteus. Un tournage a également été programmé sur le site dans le cadre de leur communication web sur les recommandations en matière de récupération par Stéphane Diagana.

## VISIBILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

L'INSEP s'est efforcé d'intégrer ses partenaires et fournisseurs dans ses propres opérations de communication et événementiel, offrant à ces entreprises l'opportunité de se faire connaître d'un large public en s'appuyant sur la notoriété de l'institution.

Ainsi PLAYSTATION a pu bénéficier d'une visibilité lors du passage de l'Equipe de France de basket-ball en juillet, l'espace de détente des basketteurs ayant été aménagé avec des bornes de jeu Playstation pour le plus grand plaisir des sportifs.



La journée médicale organisée à l'INSEP le 7 décembre, a réuni plusieurs partenaires parmi la vingtaine d'exposants : Thuasne, Lactel, BSN Médical, Technogym, Es-aote, Laboratoires EONA... leur donnant une réelle visibilité auprès des 150 médecins et kynés du sport présents pour cette journée de conférences.

Lors des « 24 heures du Sport féminin » (Janvier 2015), événement initié par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), un match de l'équipe féminine de basketball du Centre fédéral de l'INSEP a été programmé dans la salle de basket de l'INSEP et retransmis en direct sur INSEP TV. Le tour de terrain a été aménagé de telle façon à faire apparaître les logos des partenaires.

Enfin, l'INSEP a permis à l'un de ses partenaires, LACTEL, de disposer d'un espace d'exposition dans le cadre des Championnats du monde de cyclisme sur piste (18 au 22 février), situé à l'entrée du vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines. La société a pu mettre en avant son produit Sporteus auprès de milliers de pratiquants sportifs.

**VISIBILITÉ PRESSE ET MÉDIA**

L'INSEP offre à ses partenaires Majeurs la possibilité d'insérer publicités ou informations institutionnelles dans le magazine INSEP Le Mag' : ainsi plusieurs insertions ont mis en avant l'activité des partenaires tout au long de l'année.



**Bienvenue à Timothée Adolphe**  
Athlète handisport (sprint) s'entraînant à l'INSEP  
**381<sup>ème</sup> lauréat du Challenge**  
de la Fondation FDJ® (août 2015)

Depuis 1991, le Challenge de la Fondation d'entreprise FDJ® récompense chaque mois un jeune athlète valide ou handisport par l'attribution d'une bourse de 15 000€, afin de lui permettre de pratiquer sa discipline dans de meilleures conditions. Un dispositif d'accompagnement à la gestion de carrière (formations via l'INSEP, Sciences-Po Paris, ou encore participation aux séminaires des Etoiles du Sport) est également proposé à chaque lauréat.

Depuis la création de ce programme, plus de 380 athlètes issus de 38 fédérations ont été aidés par la Fondation d'entreprise FDJ®. Ce qui représente plus de 3 millions d'euros de dotations. Ils ont remporté au total 133 médailles olympiques et paralympiques et 184 titres de Champion du monde.

www.groupfdj.com | Fondation FDJ | @FondationFDJ | FondationFDJ



**7<sup>e</sup> Edition LARUN&BIKE SOLIDAIRE**  
AVEC LES ÉTOILES DU SPORT  
20 SEPT. 2015  
BOIS DE BOULOGNE  
1KM = 1€ AU PROFIT DU...

En s'appuyant sur son expérience avec l'INSEP, Lactel a conçu SPORTEUS, une boisson lactée à boire dans les 30 minutes après l'effort pour accompagner tous les sportifs lors de leur phase de récupération.

- Riche en protéines de lait (11.5g par bouteille) et en glucides.
- Réduit en matières grasses et lactose (0.5%).

Disponible en hypermarchés et supermarchés en 275ml.

Partenaire officiel de l'INSEP

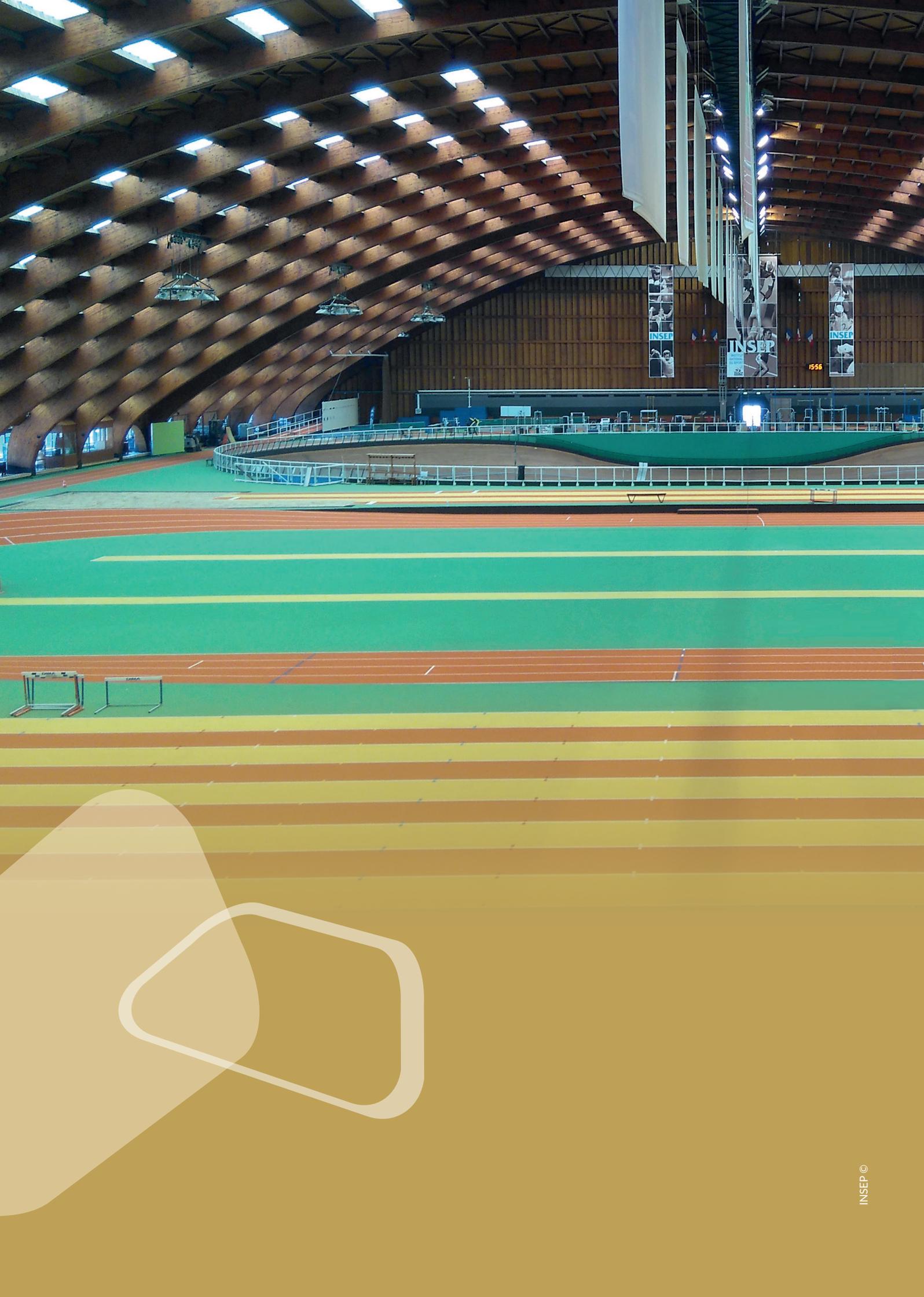
RUN&BIKE-SOLIDAIRE.FR #RBSOLIDAIRE RUN&BIKESOLIDAIRE

LEQUIPE RTL adidas NIKE EPSON PING-PONN

Dans le cadre du Grand INSEP, des initiatives ont été engagées avec LACTEL pour imaginer un dispositif d'accompagnement des sportifs de haut niveau dans les différents centres d'entraînement, par la mise à disposition de lait Sporteus. La formalisation de ce dispositif devrait se faire en 2016.

En complément, la notoriété de l'INSEP a pu être renforcée en s'appuyant sur le partenariat avec LACTEL :

- Apposition du logo de l'INSEP sur le packaging des bouteilles Sporteus
- Diffusion d'une publicité Sporteus, avec mention de l'INSEP, en septembre 2015, sur les chaînes publiques.



# DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

HOCKEY / MARTIN GENESTET / WAEM / BELGA / ICON SPORT ©



## Service Economique et Financier

## I. OBJECTIF N°91 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DÉCISIONNEL POUR DÉVELOPPER LA PERFORMANCE FINANCIÈRE »

### A – L'objectif de la comptabilité analytique.

La commande passée par le Ministère en 2013, relative au calcul du coût du sportif hébergé à l'INSEP s'insère dans le projet d'établissement de l'INSEP, dans le cadre de la refonte de sa comptabilité analytique.

Cette refonte rendra non seulement possible le calcul du coût du sportif hébergé mais permettra également d'établir différents coûts selon les axes d'analyses souhaités. Le SEF sera en mesure d'établir le coût d'un service, d'un département, d'une fonction ou encore le coût d'une activité, d'un bâtiment, d'une aire sportive, ou de tout autre objet de coût jugé pertinent.

L'objectif de la comptabilité analytique sera également de disposer d'éléments de comparaison entre les coûts de revient des prestations, leur tarif, ou leur valorisation dans le cadre d'un contrat, voire de permettre d'effectuer un benchmark avec d'autres structures (CREPS ou établissements internationaux).

Le choix qui a été retenu de construire une méthode par activité correspond à cette volonté de pouvoir comparer les activités entre elles, ou de se comparer avec l'extérieur.

### B – La méthode mise en œuvre.

La liste des activités a été collectivement arrêtée au début de l'année 2015. Cette liste recense 43 activités principales.

Ces 43 activités sont déclinées en 67 sous activités qui sont utilisées au quotidien par les services et départements pour affecter les charges et les produits.

Les macro-processus regroupent les activités en 4 grands ensembles selon leur participation aux missions de l'INSEP telles que formulées dans le décret de création.

- Cœur de métier : les activités directement liées aux 6 alinéas du décret de création de l'INSEP
- Fonctions support : les activités nécessaires à la réalisation des missions du décret
- Management : les activités de pilotage de l'action collective
- Activités annexes : les activités qui n'appartiennent pas aux autres processus

Les échanges menés avec les services et départements ont permis d'affiner les règles de gestion, notamment pour le déversement des fonctions support sur les activités cœur de métier. 25 unités d'œuvres et autant de clé de répartition ont été définies.

Un travail en collaboration avec le STP principalement a permis de produire le référentiel structure de l'établissement, visant à recenser et codifier les bâtiments et leurs zonages. Dans le calcul des coûts complets, ce référentiel permet de valoriser une activité avec le coût d'occupation d'un bâtiment.

A la fin du troisième trimestre, un test a été réalisé de sorte à confirmer la faisabilité technique du déploiement du modèle de calcul des coûts sur l'outil Microsoft Excel.

Une campagne a été menée en fin d'année 2015 afin de recenser le temps de travail des agents sur les activités auxquels ils ont contribué. Dans le calcul des coûts complets, cette campagne permettra de valoriser les activités avec le coût de la masse salariale. A terme, il est prévu de développer le modèle courant du premier trimestre 2016 avec le souhait de produire les premiers résultats pour le second trimestre. Il est prévu un temps d'échange avec les services et département orienté sur la pédagogie, pour leur permettre d'appréhender ces calculs. Les résultats sont attendus pour la fin du premier semestre 2016.

## II. OBJECTIF N°93 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « SIMPLIFIER ET DÉMATERIALIZER COMPLÈTEMENT LES PROCESSUS DE GESTION »

### A - Le cadre réglementaire.

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) a harmonisé les cadres budgétaires et comptables des organismes entrant dans son champ d'application.

La réforme introduite par le décret GBCP s'inscrit dans le cadre des engagements européens de la France en matière de renforcement de la gouvernance des finances publiques et de mise en place de cadres budgétaires homogènes et cohérents pour l'ensemble des administrations publiques ; elle vise aussi à mieux garantir la soutenabilité des organismes publics.

L'exercice 2016 est celui de l'application pleine et entière de ce décret. L'INSEP a respecté cette échéance en présentant au vote de son organe délibérant un budget au format GBCP ainsi qu'en organisant le suivi de son exécution, conformément à cette nouvelle réglementation.

Les éléments structurant de la construction du budget initial 2016 consécutifs à la mise en œuvre de cette réforme sont :

La mise en œuvre d'une gestion en autorisation d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP). Les AE déterminent la capacité pour l'ordonnateur à engager juridiquement l'établissement sur l'exercice. Quant aux CP, ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées pendant l'exercice.

La construction du budget par natures et destinations en dépenses. Les natures correspondent aux enveloppes « personnel », « fonctionnement », « investissement » et expriment la spécialité des crédits et porte le niveau plafond des crédits. La nomenclature de destinations permet de connaître la finalité de la dépense. Le choix retenu pérennise dans le temps la structure budgétaire et structure la vision stratégique du budget.

La construction du budget par natures et origines en recettes. Les natures correspondent aux agrégats « recettes globalisées » et « recettes fléchées ». La nomenclature des origines permet de connaître l'origine d'une recette et son adéquation avec les enjeux stratégiques de l'établissement. Cette logique de présentation et d'utilisation pour la budgétisation permettra d'enrichir le dialogue de gestion. L'Institut a choisi de calquer la nomenclature des origines sur celle des destinations.

La mise en place de cette nouvelle gestion comporte 4 axes majeurs : les processus financiers, le système d'information, l'organisation de la fonction financière et la conduite du changement.

### B - Les travaux effectués.

A l'occasion de la préparation à la mise en œuvre de la « GBCP » des ateliers ont été organisés. La réflexion menée a permis de déterminer pour chaque domaine de la fonction financière de l'établissement :

Les principaux cas de gestion existants ;

Les macros-processus cibles applicables ;

Les principales activités menées ;

Les acteurs responsables ;

Les principaux outils et documents associés ;

Les principales règles de gestion.

Cette réflexion s'est appuyée sur les principes directeurs de l'organisation et du fonctionnement cibles définis en comité de pilotage, les obligations et recommandations du décret « GBCP » ainsi que sur les bonnes pratiques et écueils à éviter.

Le comité de pilotage en sa séance du 16 février 2015 a partagé et retenu collectivement les principes directeurs de l'organisation et du fonctionnement cibles suivants :

Confirmer le « centrage » des services / départements sur leur cœur de métier au fait générateur des opérations budgétaires et comptables.

Affirmer le rôle des services / départements « centralisateurs » dans la gestion budgétaire de l'établissement.

Positionner le SEF dans le pilotage et l'animation globaux de la performance financière de l'INSEP.

Renforcer le pilotage et l'animation des activités d'achat et favoriser la mutualisation des dépenses transverses.

Garantir la sécurisation et le pilotage des contrats et conventions.

Ces macro-processus cibles et principes directeurs feront ensuite l'objet d'une déclinaison en besoins fonctionnels en vue de la mise en œuvre, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, du futur système d'informations budgétaire et comptable retenu : Qualiac.

### III. OBJECTIF N°90 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « INSTAURER UN DIALOGUE DE GESTION ANTICIPÉ AVEC LA TUTELLE »

Cet objectif a été lancé en 2015 et doit être poursuivi en 2016. Une note explicative et prospective ainsi qu'un budget « dépenses » pluriannuel par briques budgétaires ont été présentés à la Direction des Sports afin de pouvoir anticiper un triennal (2017, 2018, 2019). Ce 1<sup>er</sup> travail doit être complété rapidement en 2016 d'un budget « recettes » pluriannuel par briques budgétaires. Cet outil servira de fil conducteur des affaires budgétaires pour les réunions trimestrielles mises en place (1 occurrence en 2015). Cet outil doit permettre de négocier avec la Direction du Budget. Cette approche nouvelle devra avoir un impact sur le budget 2017 avec le dossier PLF qui commencera en février 2016. ■



## Service de Gestion du Contrat de Partenariat

**Le Service de Gestion du Contrat de Partenariat est rattaché directement à la Direction de l'Administration Générale. Sa mission est d'être l'interlocuteur privilégié du responsable d'exploitation de site du partenaire.**

L'une des spécificités de l'INSEP vient du fait que le premier partenariat public-privé (PPP), conclu entre le Ministère en charge des Sports et le groupement Sport Partenariat a été mis en place pour mettre en œuvre le programme de rénovation de l'INSEP et exploiter une partie du site en Zone Nord. La mise en exploitation est valide depuis 4 ans ½ (Date de Prise de Possession Définitive : 17 mai 2010).

Les opérations réalisées dans le cadre du Contrat de Partenariat (CP) sont liées aux :

- actionnaires : VINCI Construction France et BEIP (fonds géré par 3i group Plc, auparavant Barclays Infrastructure Funds).
- prestataires : Accueil Partenaires (filiale d'Accor jusqu'en 2012), R2C (Restauration Collective Casino) et VINCI Facilities (GTM Multiservices lors de la signature du Contrat).

La relation avec le partenaire et ses prestataires est régie par le Contrat, ses dispositions, ses objectifs de performance. Il ne s'agit pas d'un cadre classique de commande publique.

Le chargé de mission (SGCP) vérifie spécifiquement la réalité et la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs. A ce titre, il :

- ▶ Est le relais auprès de la Direction de l'INSEP des questions relatives au suivi opérationnel, juridique et financier du contrat dans le respect des clauses approuvées ;
- ▶ S'appuie notamment sur six entités propres à l'INSEP, pour le contrôle et la validation des opérations réalisées : le SJIRC, le STP, le DEST, la DSPSHN, CCDP, et le SEF ;
- ▶ Assure la gestion au quotidien des intervenants ;
- ▶ Organise et participe aux réunions de pilotage et réunions spécifiques, en interne de l'INSEP, avec le groupement de partenaires, et le Ministère des Sports (DSA2) ;
- ▶ Regroupe les demandes de l'ensemble des services de l'INSEP, les priorise et les transmet au partenaire ;
- ▶ Crée les outils de suivi (PPP) en relation avec la tutelle du Ministère chargé des Sports.

Le Service de Gestion du Contrat de Partenariat (SGCP), doit être l'interlocuteur au quotidien du responsable d'exploitation du site, nommé par le groupement dans une approche partenariale.

### I. OBJECTIF N°73 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « RENFORCER LA DIMENSION PARTENARIALE ENTRE L'INSEP ET SPORT PARTENARIAT »

**A. Le partenariat doit s'appuyer sur des méthodes et des modalités de fonctionnement pour piloter communément la gestion des services, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'INSEP, pour améliorer la mise en place des actions opérationnelles avec Sport Partenariat.**

**B. Cela suppose de les développer en collaboration avec Sport Partenariat, afin de disposer de la même compréhension des actions opérationnelles à mener, et d'améliorer nos professionnalismes et techniques de management. Notamment de mettre en place un système de résolution de problèmes en gestion de projets :**

- ▶ Mise en place et implémentation de la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), INSEP/ Vinci Facilities
- ▶ Mieux piloter et mieux accompagner les projets.
- ▶ Tenir le cap en contrôlant et en maintenant en permanence les objectifs, les coûts, les risques et les délais.
- ▶ Améliorer les pratiques professionnelles des équipes d'intervention en développant leurs compétences et, les aider à mieux comprendre les enjeux du projet et les résultats attendus.
- ▶ Créer des outils qui permettent de suivre les projets et anticiper les éventuels dysfonctionnements.
- ▶ Positionner ces outils dans une démarche de développement de solutions de services.

## II. OBJECTIF N°74 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE SOLUTION DE GESTION (PPP) ET DE SUIVI DES HUIT DOMAINES D'INTERVENTION DE SPORT PARTENARIAT »

---

A. L'INSEP, participe conjointement avec le Partenaire tous les mois, à une réunion de Comité d'Exploitation Mensuelle (CEM) de pilotage des services, ou peuvent assister le Directeur Général de l'INSEP et les Chefs de Services concernés par les thèmes retenus, ainsi que les membres du Ministère en charge des Sports en fonction des thèmes traités.

---

SPORT PARTENARIAT, est représenté par Canopée Associés, Accueil Partenaires, VINCI Facilities, et R2C.

Le Ministère en charge des Sports est représenté par le Chef du bureau des établissements publics (DS.A2).

B. Préalablement à la tenue de toutes les réunions (CEM), un ordre du jour est établi de façon partagée entre l'INSEP, le Ministère en charge des Sports et SPORT PARTENARIAT. Ces réunions (CEM), font toutes l'objet de l'établissement d'un compte-rendu, détaillé, validé par la Direction Générale de l'INSEP et celle de SPORT PARTENARIAT et signé des 2 parties.

---

C. La Mission Service de Gestion du Contrat de Partenariat (SGCP), tient également des réunions spécifiques avec les représentants de SPORT PARTENARIAT sous forme de contrôles et de réunions de suivi de maintenance, de sécurité-sûreté. Les contrôles contradictoires ont lieu en présence de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et les représentants des entreprises contrôlées) et de l'INSEP (le responsable (SGCP), le contrôleur réalité/qualité des services du Service Technique du Patrimoine (STP).

---

D. Ils sont organisés selon les huit domaines suivants :

---

- ▶ Pilotage du site, Accueil ;
- ▶ Espaces Verts ;
- ▶ Maintenance ;
- ▶ Restauration ; Nutrition ;
- ▶ Sécurité, Sûreté, Incendie ;
- ▶ Déchets ;
- ▶ Nettoyage & Voiries ;
- ▶ Hébergement.

### III. OBJECTIF N°75 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « EVOLUER AVEC UNE LOGIQUE D'ANTICIPATION NÉCESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU SITE DANS LE CADRE IMPOSÉ DU (PPP) »

---

- A. L'objectif est de réduire les dysfonctionnements et les traiter dans les plus brefs délais ;
- 
- B. Le respect de la réglementation pour chaque prestataire impose des contrôles rigoureux et réalisés par des organismes extérieurs afin de garantir l'objectivité des résultats ;
- 
- C. Toute défaillance implique une correction rapide du prestataire concerné grâce à des mesures préventives et à la mise en place d'alertes ;
- 
- D. Au-delà du respect de la sécurité des usagers, des audits « qualité » seront programmés à intervalles réguliers et définis par chaque prestataire. Effectués en interne ou par des cabinets extérieurs, ces audits constateront les dysfonctionnements et seront évoqués lors du Comité de Pilotage de la Qualité. Pourront être déclenchées des pénalités figurant dans le cadre du Contrat de Partenariat (CP).
- 
- E. Des fiches de suggestions recueillies à l'accueil et au restaurant, nous permettront également de dialoguer avec les usagers et de tenir compte de leurs remarques. Notre engagement sera de répondre le plus rapidement possible à nos usagers, soit pour les satisfaire ou soit pour leur apporter des explications.
- 
- F. Une enquête de satisfaction annuelle auprès de l'ensemble des usagers qui séjournent à l'INSEP nous donnera également les axes d'amélioration par type d'usagers : sportifs permanents, stagiaires, encadrement des fédérations sportives et agents de l'INSEP. Cela permettra d'avoir un retour d'expérience des utilisateurs et des salariés de l'administration présents sur le site.
- 

### IV. OBJECTIF N°76 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « AVOIR UNE DÉMARCHE QUALITATIVE VISANT À ATTEINDRE LE 100% QUALITÉ / LE ZÉRO DÉFAUT DANS LA GESTION DU (PPP) »

---

- A. Il est indispensable que tous les travaux à exécuter soient resitués dans une démarche de projet global afin de mesurer toutes les conséquences administratives et financières de chaque opération. Le Responsable du Service de Gestion du Contrat de Partenariat (SGCP) coordonnera les agents qui suivront quotidiennement le déroulement des travaux et qui participeront aux réunions régulières de chantier, programmées avec les représentants de la société concernée.
- 
- B. Le responsable du (SGCP) sera l'interlocuteur de la société et sera également l'interface auprès de la Direction Générale de l'INSEP pour arbitrer les différents constatés au regard des clauses du Contrat de Partenariat (CP). ■
-

## Service de l'Informatique, de la Bureautique et des Télécommunications

**Le Service Informatique Bureautique et Télécommunications (SIBT) a pour missions prioritaires d'assurer le pilotage de la stratégie et la mise en œuvre opérationnelle des moyens informatiques, bureautiques et de télécommunication de l'INSEP. Il s'appuie sur deux pôles, qui interviennent pour le compte des 325 agents de l'INSEP, afin de leur permettre d'assurer leurs missions auprès des sportifs, des entraîneurs et des pôles France présents sur le site :**

- Le pôle « Infrastructure », qui exploite et entretient les éléments nécessaires au bon fonctionnement du système d'information de l'INSEP. Il intègre les 80 applications, les 600 postes de travail, les 45 serveurs (de messagerie, de fichiers, d'applications), le réseau local (une centaine d'actifs), l'accès internet, les éléments de sécurité (firewall, antispam)
- Le pôle « Support bureautique » qui assure le support bureautique aux utilisateurs et gère la flotte de téléphone fixe (1000 lignes) et mobile (108 lignes).
- Le pôle « SI Métier », qui assure en support aux services et département la mise en œuvre de nouveaux projets de système d'information, l'implication du SIBT s'effectue très en amont de la concrétisation des projets de SI.
- Le pôle « Applications » qui contribue aux évolutions des applicatifs existants.

Le SIBT est confronté à deux mutations majeures de l'INSEP : son ouverture de plus en plus importante vers l'extérieur (Réseau Grand INSEP, Ministère, fédérations, partenaires du CPPP, ...) d'où la nécessité d'ouvrir le système d'information de l'INSEP tout en garantissant sa sécurité. Par ailleurs, la réduction progressive des effectifs de l'établissement nécessite d'optimiser les ressources de l'établissement au travers de la mise en place d'un système d'information permettant l'optimisation des processus métiers. Le SIBT, doit être le garant technique et méthodologique pour la réussite et la cohérence des «projets digitaux » des différentes entités de l'INSEP. A ce titre, il se positionne à la fois en tant qu'AMOA et MOE SI au profit des services et départements et à la fois en tant que service support à destination des utilisateurs présents sur le site.

### I. OBJECTIF N°23 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « OUVRIR ET RENDRE AGILE LE SI DE L'INSEP, POUR LE RENDRE ACCESSIBLE À DISTANCE, EN MOBILITÉ ET POUR DES PARTENAIRES »

Le SI est accessible depuis l'extérieur à tous les agents Insep qui en font la demande sous réserve d'un accès depuis un poste mobile Insep. Pour les agents non Insep ou ne disposant pas d'équipements mobile Insep, le SIBT accompagne les utilisateurs dans l'utilisation de l'offre office 365 qui permet toutes les fonctionnalités standards de partage documentaire ou de travail collaboratif. Pour les entités engagées dans le projet Grand Insep un portail collaboratif est en cours de réalisation. Ce portail sera une première brique, chaque établissement devra pouvoir gérer son administration fonctionnelle à son niveau.

### II. OBJECTIF N°85 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER UNE AMOA AU SEIN DE L'INSEP, POUR ASSISTER LES ENTITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DANS LEURS PROJETS NUMÉRIQUES COMPLEXES »

Un recrutement de chef de projet SI métier a été opéré en février 2015, il pilote et conduit le chantier de mise en place d'un système d'information pour la gestion événementielle (CRM, gestion des ressources,...) au profit de 7 directions métiers.

Les crédits limités ne permettent pas toujours d'accompagner en AMOA les directions métiers ; lorsque des projets stratégiques pour l'établissement sont identifiés l'INSEP recourt au marché d'AMOA de l'UGAP avec la société CGI. Ce marché permet de recourir à des AMOA spécialisées sur les domaines suivants : conseil, organisation et processus d'affaires, intégration, infogérance et maintenance de systèmes d'information, formation et conduite du changement. En 2015, l'INSEP, dans le cadre de la mise du décret GBCP, a eu recours au marché UGAP/CGI pour la transposition de ces processus métiers au nouveau Décret, la rédaction du cahier des charges fonctionnel et l'accompagnement pour le choix de son nouveau SI Financier et comptable. A ce titre au travers des marchés UGAP, l'INSEP a fait le choix en 2015 de retenir le SI QUALIAC et l'intégrateur CAP GE-MINI pour la mise en place de l'ERP.

### III. OBJECTIF N°86 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « METTRE EN PLACE UNE CONVENTION DE SERVICE (SLA) POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE SERVICE DU SIBT : RÉACTIVITÉ, RÉPONSE APPORTÉE... »

Les directions métiers ont des besoins forts en ce qui concerne certains services critiques (site web institutionnel, messagerie, applications de gestion, support utilisateur); il paraît donc nécessaire pour le service d'être capable de garantir un niveau de qualité déterminé sur ces services.

En 2015, le service critique support utilisateur a été « pilote » de la démarche :

- Recueil des exigences de niveaux de services (SLR) auprès de la direction générale
- Identification des solutions les plus simples et économiques pour répondre à ces besoins :
- ▶ Ajustement des processus et des rôles de gestion des incidents et des demandes pour améliorer la coordination (gain d'efficacité et de temps), notamment par la mise en place du Rôle de Responsable du Soutien Utilisateurs pour améliorer la communication et suivi des différentes demandes.
- ▶ Mise en place d'un centre d'appel unique (pour réduire le temps de prise en compte de 30 à 10 minutes au maximum)
- ▶ Amélioration de l'outil suivi des demandes

### PROCESSUS DE GESTION DES INCIDENTS

L'objectif principal du processus de gestion des incidents est de rétablir un service opérationnel aussi rapidement que possible en minimisant l'impact sur l'établissement et en s'assurant que les niveaux de service convenus et en particulier la disponibilité sont maintenus.

Chaque services/applications fait l'objet d'un critère d'urgence :

- Élevé : service/application critique.
- Moyen : service/application standard.
- Faible : service/application pouvant fonctionner en mode dégradé.

Chaque critère d'urgence est associé à un ou des niveaux de service prédéfinis de l'établissement. Pour les incidents, la notion d'impact a été définie. L'impact est aussi défini en trois niveaux :

- Élevé : l'incident concerne un grand nombre d'utilisateurs ou touche une population sensible prédéfinie (directeurs, chef de service, chef de département, équipe métier...).
- Moyen : l'incident concerne un nombre limité d'utilisateurs.
- Faible : l'incident touche un seul ou très peu d'utilisateurs.

L'impact est défini par le technicien de support qui traite l'appel.

IMPACT	CODE PRIORITÉ	ELÉVÉ	URGENCE	
			MOYENNE	FAIBLE
	ELÉVÉ	1	2	3
	MOYEN	2	3	4
	FAIBLE	3	4	5

CODE DE PRIORITÉ	DESCRIPTION	TAUX D'ENGAGEMENT	DURÉE PRÉVUE DE RÉOLUTION
1	CRITIQUE	80%	4 HEURES
2	ELÉVÉ	80%	1 JOUR OUVRÉ
3	MOYEN	80%	3 JOURS OUVRÉS
4	FAIBLE	80%	5 JOURS OUVRÉS
5	PLANIFICATION	80%	CONFORME À LA PLANIFICATION

Le taux d'engagement permet de mesurer la performance du processus de gestion des incidents. L'objectif pour les années suivantes étant de l'améliorer.

### III. OBJECTIF N°86 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ELABORER UN SCHÉMA DIRECTEUR NUMÉRIQUE ET METTRE EN PLACE UN VÉRITABLE MANAGEMENT DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES »

Une méthode a été formalisée et proposée en septembre 2015 à la Direction Générale pour réaliser le schéma directeur numérique de l'INSEP. La démarche proposée consiste à construire, à partir d'une vision cible déjà existante de l'établissement « projet d'établissement O3 », les objectifs du SI, de les auditer et de les compléter en relation avec les Directions Métiers pour qu'ils concourent à la performance globale de l'établissement.

Les premiers chantiers seront conduits sur 2016 avec une segmentation autour de trois domaines : les activités SI liées aux SHN, les activités liées au développement et exploitation courante de l'établissement, les activités Formation. ■





TIR A LA CARABINE / CYRIL GRAFF / KLANSEK / GEPA / ICON SPORT ©

## Service Juridique, Instances statutaires et Relations Collectives du travail

**Le service juridique, instances statutaires et relations collectives du travail (SJIRC) prépare les réunions des instances statutaires de l'établissement, en établit les projets de comptes rendus et veille à la bonne application des décisions prises au sein de ces instances (Conseil d'administration, Conseil scientifique, médical et de formation, Conseil de la vie du sportif et du stagiaire). Il pilote et instruit, en outre, les questions et dossiers juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement. Enfin, il anime les relations collectives du travail et le dialogue social avec les représentants des personnels, d'une part, et procède à l'organisation et au suivi des instances spécifiques (Comité technique, Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).**

Dans le cadre du projet d'établissement, le SJIRC s'est vu assigner trois objectifs opérationnels :

- Objectif opérationnel n° 87 : Réaliser l'analyse des risques pour le compte de l'INSEP et apporter une expertise et un conseil juridique dans tous les projets ;
- Objectif opérationnel n° 88 : Moderniser les modes d'interventions sur l'organisation des instances statutaires ;
- Objectif opérationnel n° 89 : Renforcer le pilotage du dialogue social.

### I. OBJECTIF N°87 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « RÉALISER L'ANALYSE DES RISQUES ET APPORTER EXPERTISE ET CONSEIL DANS TOUS LES PROJETS »

Le SJIRC assure le pilotage des affaires juridiques au sein de l'établissement, ainsi qu'une mission de conseil juridique.

#### A. Le Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP)

Le service a, notamment, en charge l'interprétation des dispositions du CPPP, l'étude des évolutions possibles et le suivi des actions juridiques à engager afin de le faire (bien) vivre.

En 2015, il a plus particulièrement travaillé sur les thématiques suivantes :

- La préparation de l'avenant relatif aux services hôteliers ayant pour objet de redéfinir le cadre de l'offre de services hôteliers, en précisant certaines prestations décrites à l'Annexe 15 – Services – Hôtellerie, et en redéfinissant le cadre et la mise en œuvre des prestations optionnelles ;
- La préparation de l'avenant relatif à l'annexe « sécurité-sûreté » ;
- L'interprétation des dispositions du contrat, à plusieurs reprises.

#### B. Le suivi des procédures disciplinaires

Le SJIRC a en charge le suivi des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des sportifs de haut niveau de l'établissement (entretiens, constitution des dossiers, notification des sanctions...), en lien étroit avec le responsable du département du suivi des pôles France, des sportifs de haut niveau et de l'aide méthodologique à la performance (DSPSHN) et les responsables des pôles France de l'INSEP. Un bilan des procédures engagées est présenté, chaque année, au Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire.

## C. Le suivi et le traitement des assurances

Le service assure le suivi du marché de services d'assurance, en étroite collaboration avec le pôle marchés publics du service économique et financier. Ce marché est divisé en cinq lots :

- Dommages aux biens ;
- Responsabilité civile ;
- Flotte automobile et auto-mission ;
- Assistance et rapatriement des personnels en mission à l'étranger ;
- Responsabilité civile médicale.

En cas de sinistre, le SJIRC assure, en lien avec les services et/ou les personnes extérieures concernés, la déclaration du sinistre auprès de l'assureur compétent, la visite de l'expert en cas de besoin, ainsi que le suivi du dossier jusqu'à sa clôture.

## D. Le conseil juridique

Le SJIRC intervient, en appui aux services de l'INSEP, afin de finaliser la rédaction des conventions et avenants conclus par l'établissement. A titre d'illustration, plus de 300 conventions ont été signées par l'INSEP en 2015.

Le service apporte, en outre, son analyse et son conseil pour le règlement de litiges ou le traitement de questions spécifiques (ressources humaines, dépôt de marque, droits d'auteur...).

Enfin, le service réalise une veille juridique quotidienne, notamment à partir du Journal Officiel.

## II. OBJECTIF N°88 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « MODERNISER LES MODES D'INTERVENTION SUR L'ORGANISATION DES INSTANCES STATUTAIRES »

Le décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Journal Officiel du 27 novembre 2009) a induit une profonde rénovation statutaire de l'établissement. L'ensemble des instances prévu par le décret a été mis en place dans le courant de l'année 2010 : renouvellement de la composition du Conseil d'administration et création du Conseil scientifique, médical et de formation, ainsi que du Conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

La composition de ces trois instances, instaurées par le décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009, a été renouvelée en 2014.

### A. Le Conseil d'administration (CA)

En 2015, le Conseil d'administration a été réuni à trois reprises : les 7 avril, 7 juillet et 9 décembre 2015.

#### 1. Séance du 7 avril 2015

La séance du 7 avril 2015 a été présidée par Monsieur Jean-Philippe GATIEN qui a informé qu'il s'agissait de la douzième (12<sup>ème</sup>) séance du Conseil d'administration sous sa configuration Etablissement public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) et la deuxième (2<sup>ème</sup>) sous sa nouvelle composition issue du renouvellement opéré fin décembre 2014.

Sur le plan financier, le Conseil a approuvé, à l'unanimité, le compte financier 2014.

Deux points d'étape ont été réalisés, l'un sur la rédaction du Contrat de performance 2015-2017 de l'établissement et l'autre sur l'état d'avancement du Grand INSEP.

L'adhésion de l'INSEP à l'offre de l'Agence de Mutualisation des Universités (AMUE) a été approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration, du fait principalement de l'avantage économique qu'elle représente pour l'établissement.

Les membres du Conseil d'administration se sont, en outre, unanimement prononcés en faveur de l'instauration d'un dispositif de chèques alimentaires en faveur des agents afin d'accompagner ceux qui peuvent se retrouver en situation d'urgence alimentaire.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés à l'état annuel des manifestations organisées en 2014 ayant bénéficié d'offres préférentielles, aux délégations de signature accordées par le Directeur général, ainsi qu'à la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée, par le Conseil d'administration, au Directeur général (conventions, marchés, créations, renouvellements et suppressions d'emplois au sein de l'établissement...).

## 2. Séance du 7 juillet 2015

La séance du 7 juillet 2015 a été présidée par Monsieur Jean-Philippe GATIEN qui a indiqué qu'il s'agissait de la treizième (13<sup>ème</sup>) séance du Conseil d'administration de l'INSEP dans sa configuration en tant qu'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), issue du décret du 25 novembre 2009 (publié au JO du 27 novembre 2009) et de la troisième (3<sup>ème</sup>) séance qu'il présidait.

Lors de cette séance et conformément au vœu émis par certains membres du Conseil, la modification du règlement intérieur du Conseil d'administration a été approuvée à l'unanimité. Désormais, les convocations, documents et dossiers relatifs aux réunions du Conseil sont adressés aux membres, titulaires et suppléants, par voie électronique et non plus en version papier.

Le contrat de performance 2015 – 2017 a fait l'objet d'un vote favorable unanime.

Sur le plan budgétaire, les membres du Conseil d'administration ont également approuvé les tarifs 2016 relatifs aux pensions des sportifs de haut niveau ainsi que l'instauration d'un dispositif de caution à l'attention des sportifs de haut niveau résidents au sein de l'INSEP. Le règlement intérieur de l'hébergement des mineur(e)s a notamment été modifié en ce sens. Un règlement intérieur de l'hébergement des majeur(e)s a, en outre, été créé. Par ailleurs, le livret d'accueil des nouveaux arrivants et la convention INSEP-Fédération seront également adaptés à ce titre. Enfin, une convention sera signée entre l'INSEP et chaque sportif hébergé définissant les conditions d'occupation de la chambre mise à sa disposition.

Les membres du Conseil d'administration se sont, en outre, unanimement prononcés en faveur de l'attribution de chèques cadeaux par l'établissement, de la tarification de certains services au réseau Grand INSEP ainsi que de l'autorisation d'ouverture d'emplois hors plafond.

Le rapport d'activité 2014 a été présenté aux membres du Conseil et un point a été fait sur le bilan 2014 et les perspectives de la Direction chargée de la Performance Sportive (DPS). Les résultats du baccalauréat ont été donnés : 49 candidats étaient inscrits en juin 2015 au titre de l'INSEP. 47 sont reçus dont 49% avec mention ; 2 passeront les épreuves du rattrapage. Un bilan de la recherche dédiée au sport de haut niveau a été présenté.

Deux points d'étape ont été réalisés, l'un sur la création de la Cellule Opérationnelle chargée de la Préparation Olympique et Paralympique (COPOP), l'autre sur l'état d'avancement de la candidature de l'INSEP pour l'accueil d'Équipes nationales participant à l'Euro 2016.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés aux délégations de signature accordées par le Directeur général, ainsi qu'à la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée, par le Conseil d'administration, au Directeur général (conventions).

## 3. Séance du 9 décembre 2015

Monsieur Jean-Philippe GATIEN étant excusé pour raison de santé, la séance du 9 décembre 2015 a été présidée par Monsieur Richard REMAUD, Président de la Fédération Française de Badminton.

Sur le plan budgétaire, le Conseil d'administration a approuvé le budget rectificatif n°1 du budget 2015, la mise à la réforme de matériels, l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables et les remises gracieuses, ainsi que les tarifs 2016. Le plafond d'emplois et le budget initial 2015 ont, en outre, été adoptés, à la majorité des voix des membres présents ou représentés du Conseil.

Outre ces questions, plusieurs sujets ont été soumis à l'avis des membres du Conseil : la modification des règlements intérieurs des hébergements, le dépôt du dossier relatif à l'agenda d'accessibilité programmée, la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) « imagerie médicale ».

Des points d'information ont, enfin, été consacrés au contrôle interne comptable et financier, au suivi du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), au renouvellement de la signature du groupement de coopération sanitaire (GCS) AP-HP/INSEP.

En outre, un état semestriel des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée au Directeur général a été présenté.

## **B. Le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF)**

### 1. Séance du 11 mai 2015

Le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) de l'INSEP a été réuni sous la présidence du Professeur Pierre ROCHCONGAR, le lundi 11 mai 2015.

Cette séance a été marquée par la réélection de son Président, Monsieur Pierre ROCHCONGAR, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les membres du CSMF ont été informés du processus entrepris par le Département de la Recherche de l'INSEP de labellisation d'Équipe d'Accueil du Laboratoire Sport, Expertise et Performance. La convention-cadre conclue entre l'INSEP et la ComUE Université Sorbonne-Paris-Cité a également été présentée.

Un point d'information a été fait sur les projets scientifiques du Département de la Recherche et de l'IRMES pour l'année 2015.

La procédure d'appel à projets 2015 a été approuvée à l'unanimité. Les projets financés en 2014 ainsi que les projets déposés en 2015 ont été présentés aux membres du CSMF. L'attribution pour l'évaluation scientifique des projets déposés pour l'année 2015 a été réalisée en séance. Concernant le Département Médical, l'étude portant sur la prise en charge des chevilles et les collaborations avec le Département de la Recherche ont été

présentées. Un point d'étape a également été fait sur le travail réalisé sur les Produits Riches en Plaquettes (PRP) ainsi que sur la Journée Médicale, prévue le 7 décembre prochain.

Un point d'information a été réalisé sur les Congrès organisés au sein de l'INSEP en 2015.

La journée de valorisation de la recherche en France en matière de sport de haut niveau a été abordée. Sa mise en œuvre pratique (format et durée des interventions, date...) doit encore être finalisée.

### C. Le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS)

En 2015, le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS) s'est réuni le 1<sup>er</sup> avril, sous la présidence de Monsieur Benjamin BROSSIER.

#### 1. Séance du 1<sup>er</sup> avril 2015

Pour l'année 2013-2014, plusieurs bilans ont été présentés : celui des procédures disciplinaires, celui des actions conduites, en matière d'action sociale, au bénéfice des sportifs de haut niveau ainsi que le bilan du programme de sensibilisation dont l'état d'avancement de la mise en œuvre pour l'année 2014-2015 a été exposé.

Suite à l'exposé réalisé par le Département de la Recherche sur la « stratégie nutritionnelle au service des sportifs de haut niveau », le travail de l'ensemble des membres de la Mission Nutrition du Département de la Recherche a été unanimement salué par les membres du Conseil.

Concernant le suivi socio-professionnel des sportifs de haut niveau « médaillables », 179 d'entre eux ont été désignés comme « médaillables » par la Mission d'Optimisation de la Performance des fédérations nationales olympiques et paralympiques (MOP). 68 contrats ont été signés avec ces sportifs depuis le lancement du Pacte de la Performance par le Président de la République, Monsieur François HOLLANDE, le 2 décembre dernier. 65 entreprises sont aujourd'hui partenaires de ce programme. Trois outils vont être mis à disposition des différents protagonistes :

- Un guide pratique à destination des entreprises (réalisé par la Direction des Sports) ;
- Un guide pratique pour les sportifs de haut niveau (relatif aux entreprises partenaires et à leurs attentes, réalisé par l'INSEP) ;
- Une formation des correspondants du suivi socio-professionnel des fédérations sportives (réalisée par l'INSEP, en collaboration avec les fédérations).

Le projet « Gold in Education and Elite Sport » piloté par l'INSEP, en lien étroit avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB) a été présenté. Il se déroule du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016, en partenariat avec 7 autres pays européens pour un budget de 500 000 €. L'INSEP en assure les pilotages administratif, technique et financier tandis

que la VUB prend en charge la coordination scientifique.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés à la sécurité au sein de l'établissement suite à plusieurs vols récemment recensés par des sportifs de haut niveau internes à l'INSEP et à l'implantation de 2 machines à laver et de 2 sèche-linge au sein de la laverie des sportifs de haut niveau majeurs.

### III. OBJECTIF N°89 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « RENFORCER LE PILOTAGE DU DIALOGUE SOCIAL »

En 2015, le SJIRC a géré l'organisation et le suivi du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'établissement. Dans ce cadre, le service a, notamment, animé les relations avec les organisations syndicales et les représentants des personnels de l'INSEP.

#### A. Le Comité technique (CT)

En 2015, le Comité technique a été réuni à quatre reprises (les 4 mars, 16 juin, 16 et 30 novembre).

Comme chaque année, le CT a examiné les moyens budgétaires et en personnel de l'établissement.

Plusieurs sujets ont également été soumis à l'avis du CT, tels la composition de la commission d'action sociale, le projet de contrat de performance 2015-2017, la modification des horaires d'ouverture de la médiathèque du Département de l'Information Sportive (DIS), les autorisations exceptionnelles d'absence pour l'année 2015-2016, ou encore les modalités de répartition et d'attribution des éléments accessoires de rémunération des personnels d'inspection et des personnels administratifs, techniques et pédagogiques.

S'agissant des modalités d'expression syndicale dans le cadre des droits syndicaux au sein de l'établissement, le CT a émis un vote défavorable unanime le 16 novembre 2015. Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret n°2011-1847 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, le CT de l'INSEP a de nouveau été réuni le 30 novembre 2015. Le projet a, une seconde fois, recueilli un vote défavorable unanime.

La création d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) « imagerie médicale » a également recueilli un avis défavorable unanime le 16 novembre 2015. Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret n°2011-1847 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, le CT de l'INSEP a de nouveau été réuni le 30 novembre 2015. Le projet a recueilli un vote favorable à la majorité des membres présents.

Des points d'information ont, par ailleurs, été consacrés au bilan social pour les années 2013 et 2014, aux modalités de renouvellement des détachements sur contrat ou

sur statut d'emploi (CSTS) des fonctionnaires pour l'année 2016, à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP ainsi qu'à la prime de fin d'année pour l'année 2015.

Concernant la Cellule Opérationnelle chargée de la Préparation Olympique et Paralympique (COPOP), un point d'étape a été fait sur le déménagement de l'IRMES et de la revue EPS ainsi que sur l'organisation durant la période de travaux.

Une présentation de l'enquête temps/activité a également été réalisée.

Les représentants des personnels au CT ont, en outre, approuvé à l'unanimité, les orientations du plan de formation 2015 et de celui de 2016 ainsi que la démarche de l'INSEP en matière d'action sociale pour l'année 2016.

Des réunions préparatoires ont systématiquement été organisées avec les représentants des personnels au CT, en amont des séances plénières.

## **B. Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)**

En 2015, le CHSCT a été réuni deux fois (les 22 janvier et 14 octobre). Madame Bénédicte DESPLACES, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail en charge de l'établissement, a participé aux deux réunions.

Ces réunions ont permis d'arrêter le programme d'activité du CHSCT pour l'année 2015 et de présenter le bilan du programme d'activité pour l'année 2014 ainsi que des accidents de travail survenus au cours de l'année 2014.

### **1. Séance du 22 janvier 2015**

Lors de la séance du 22 janvier 2015, il a été procédé à la désignation du secrétaire du CHSCT et de son suppléant, suite à l'expiration des mandats précédents.

Un rappel du règlement intérieur du CHSCT a été fait. En application de l'article 16 du règlement intérieur de ce comité, les représentants des personnels ont demandé à ce qu'il soit procédé à un vote et, par un avis unanime, ont rejeté cette décision. Néanmoins, l'administration a rappelé son souhait d'appliquer le règlement intérieur du CHSCT.

La mise en place de procédures de veille et d'alerte au sein de l'INSEP, conformément à la circulaire n° DRH/DRH2D/2013/269 du 28 mai 2013, a été approuvée à l'unanimité des membres. De même le mode de fonctionnement de la commission d'enquête (CE) des accidents du travail a été approuvé à l'unanimité

Des points d'information ont été consacrés à la création d'une réunion trimestrielle de santé et de sécurité au travail, ainsi qu'au travail réalisé dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels en 2014 (enquête relative aux RPS et visites d'actualisation), à la modification de l'aménagement au sein de la Cellule Partenariat Développement Communication Presse (CPDCP).

Le bilan du programme d'activité du CHSCT pour l'année 2014, le programme d'activité du CHSCT pour l'année 2015 et la création de la Cellule stratégique et opérationnelle du sport de haut niveau (CSOSHN) ont été approuvés à la majorité des membres.

Enfin, à la demande des représentants des personnels au CHSCT, la situation psychosociale de certains agents a été abordée ainsi que la nécessité d'une très bonne communication aux agents de toutes les mesures individuelles prises en matière de ressources humaines.

### **2. Séance du 14 octobre 2015**

Lors de cette séance, les membres du CHSCT ont été informés des suites données aux propositions et avis émis lors des précédentes réunions, des réponses de l'administration aux observations inscrites par les agents dans les registres de santé et de sécurité au travail, ainsi que de l'état d'avancement du programme d'activité du CHSCT pour l'année 2015.

Les modalités de mise en œuvre des plans de prévention au sein de l'établissement ont été approuvées à l'unanimité des membres du CHSCT.

Le bilan de l'accompagnement d'un service par un psychologue du travail a été présenté aux membres du CHSCT.

Les membres du CHSCT ont été informés de la future installation de la Cellule Opérationnelle chargée de la Préparation Olympique et Paralympique (COPOP) au sein du bâtiment J.

A la demande des représentants des personnels en réunion préparatoire du CHSCT du 30 septembre 2015, plusieurs points ont été abordés tels que la formation réglementaire des élus et des acteurs du CHSCT et le programme de visite du CHSCT pour 2016. Les représentants des personnels se sont prononcés, à l'unanimité, en faveur de la proposition d'associer un(e) conseiller(ère) de prévention à l'Assistante de Prévention afin que la quotité de travail en la matière soit augmentée.

Il a été acté que le groupe de travail relatif aux Risques Psychosociaux (RPS) étudierait, notamment, les sujets relatifs au recours à l'emploi contractuel et aux modes de management afin de formuler des propositions d'action, le cas échéant.

Enfin, à la demande des représentants des personnels au CHSCT, ont été évoquées l'utilisation de l'envoi à « tous » par les élus au CHSCT, les modalités de remplacement de l'infirmière de prévention et la circulation de l'information. ■

## Service des Ressources Humaines

Un agent ayant réussi un concours d'un autre ministère a quitté le SRH en 2015, hormis ce mouvement, l'équipe est stable. Le SRH a continué son action de gestion administrative (gestion de la paie, suivi de la masse salariale, gestion de la carrière, ...), et a impulsé le développement du management transversal et par les compétences au sein de l'établissement, a continué sa modernisation en développant de nouveaux outils de gestion permettant une plus forte réactivité et a participé davantage au maintien et au développement du dialogue social.

2015 a également été marquée par :

- la poursuite de la résorption des emplois précaires par la loi « Sauvadet » n°2012-347 du 12 mars 2012 et le recrutement sans concours,
- le développement de l'offre de formation,
- l'accueil des stagiaires de l'enseignement,
- le développement des ressources humaines.

## I. LA POURSUITE DE LA RÉSORPTION DES EMPLOIS PRÉCAIRES PAR LA LOI « SAUVADET » N°2012-347 DU 12 MARS 2012 ET LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS.

### A. Dispositif Sauvadet

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 dite «loi Sauvadet» a récemment permis de progresser en matière de titularisation des agents non titulaires. Elle fait suite aux engagements pris dans le cadre du protocole d'accord de mars 2011 portant sur la « sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels dans les trois versants de la fonction publique ». Son principal objectif est de lutter contre la précarité dans la fonction publique.

Un projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires actuellement à l'étude, prévoit la prolongation du dispositif Sauvadet de deux ans.

L'article 15 bis A apporte des précisions pour l'éligibilité à la titularisation ou à la CDIisation offertes par la loi du 12 mars 2012.

Le dispositif de 2012 serait amendé sur deux points principaux :

- sa prolongation de deux ans du 13 mars 2016 au 13 mars 2018,
- l'élargissement du « stock » des bénéficiaires aux contractuels remplissant au 31 mars 2013 – au lieu du 31 mars 2011 – les conditions d'éligibilité fixées par la loi du 12 mars 2012.

Cependant, l'éligibilité résultant de la loi du 12 mars serait maintenue aux agents qui remplissaient ses conditions, ce jusqu'au 13 mars 2018.

Néanmoins, à la date de rédaction du présent rapport d'activités, la loi citée en référence n'a pas encore été votée. Celui-ci tient donc compte de l'état prévisionnel (état du vivier) permis par la loi en cours.

Par dérogation aux modes d'accès traditionnels à la fonction publique d'État, des moyens d'accès dits «réservés» sont organisés jusqu'au 13 mars 2016 pour certaines catégories d'agents contractuels en vue de leur titularisation.

Compte tenu des réussites au concours réservés ou des mouvements de personnels, chaque année un état du vivier des agents éligibles à la titularisation par concours réservés est transmis au ministère chargé des sports qui décide des ouvertures de postes.

## 1. Etat du vivier au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Alors qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'état du vivier était de 33 agents, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, on recense désormais 29 agents.

En effet, en 2015, l'INSEP compte 3 lauréats du concours réservés Sauvadet et 1 agent concerné par le dispositif Sauvadet ayant quitté l'établissement.

## 2. Lauréats de concours par catégories

3 agents de catégorie A ont été nommés en 2015 dont 1 reçu en 2014 :

- 1 Attaché d'administration de l'État
- 2 Ingénieurs d'études

## 3. La filière des Ingénieurs, Techniciens de Recherche et Formation (ITRF)

Le recensement des agents éligibles et souhaitant participer au concours de la filière ITRF a été organisé par le Ministère en décembre 2015.

Cette année, en accord avec les agents éligibles au dispositif appartenant à la filière des ITRF et souhaitant s'engager dans la démarche de préparation au concours et de passage du concours, l'INSEP a demandé l'ouverture de 3 postes :

- 1 Ingénieur d'études, réalisateur audiovisuel et multi-média,
- 2 Ingénieurs d'études, formateurs.

## B. Le recrutement sans concours

La loi n°2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a modifié l'article 22 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant disposition statutaire relative à la fonction publique de l'Etat pour permettre le recrutement sans concours par l'accès au 1<sup>er</sup> grade des corps de la catégorie C. Parmi les emplois concernés, figure d'une part celui des adjoints administratifs qui sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlement administratif mais également des fonctions d'accueil et de secrétariat et d'autre part des adjoints techniques, chargés de travaux ouvriers ou techniques et de la conduite de véhicules dès lors qu'ils sont titulaires d'un permis approprié.

L'INSEP, en 2015, a sollicité le ministère de tutelle afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir deux recrutements sans concours au sein de l'INSEP pour 7 postes de catégorie C :

- 4 postes dans le corps des Adjoints administratifs.
- 3 postes dans le corps des Adjoints techniques.

L'organisation de ces événements est prévue au premier semestre 2016.

## II. OBJECTIF N°83 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DIMENSIONNER LE PROGRAMME DE FORMATION POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS »

En comité technique du 16 novembre 2015, la période d'organisation des entretiens annuels habituellement lancée par le SRH en juin de chaque année, s'est vue décalée au mois d'avril. L'objectif étant de permettre au SRH, et notamment à l'unité dédiée à la formation, de disposer des souhaits de formation des agents au plus tard en septembre, période de préparation budgétaire définie au sein de l'institut.

### A. Dépenses consacrées à la formation professionnelle continue.

	BUDGET ALLOUÉ €	BUDGET DÉPENSÉ €	MASSE SALARIALE €	% BUDGET DÉPENSÉ/ MASSE SALARIALE
2015	120 336 €	105 286 €	18 547 923 €	0,57%
2014	112 700 €	103 539 €	18 118 964 €	0,57%
2013	115 900 €	80 804 €	18 353 028 €	0,44%

### B. Bilan 2015 des actions de formation.

En 2015, 207 agents ont été formés, ce qui correspond à 419 stagiaires (la notion de stagiaire ne coïncide pas avec celle d'individu, puisqu'un agent peut avoir suivi plusieurs formations dans l'année).

Le budget dépensé sur l'année s'élève à 105 286 €, décomposé comme suit :

- 103 417 € en frais de formation,
- 1 113 € en frais de remboursement (de repas et de transport) des agents suivant une formation à l'extérieur de l'INSEP,
- 756 € en frais de réception (accueils café).

	NB AGENTS FORMÉS	NB STAGIAIRES	MOYENNE ANNUELLE EFFECTIF PHYSIQUE	% D'AGENTS FORMÉS
2015	207	423	296	69,93%
2014	192	371	311,25	61,69%
2013	202	262	313,7	64,39%

En 2015, le nombre de stagiaires augmente de 12,9 % alors que le nombre d'agents ayant suivi au moins une formation augmente de 7,8 %.

38 agents recrutés en 2015 ont suivi une formation au cours de l'année écoulée.

40 agents recrutés en 2014 et qui n'avaient suivi aucune formation en 2014 ont bénéficié d'une formation cette année.

Nombre d'actions de formation réalisées :

	PRF INSEP	FORM. INDIV.	FORM. INTRA/ MULTI SERVICES	DAFOR	PNF
2015	17	34	21	2	18
2014	11	47	16	3	20
2013	16	41	6	3	25

Volume et coût des agents en formation :

	NB AGENTS FORMÉS	TOTAL HEURES	TOTAL JOURS
2015	207	4 954,25 H	742,04J
2014	192	4 624,5 H	708,8 J
2013	202	2 676,5 H	405,4 J

2015	NB JOURS FORMATION	COÛT SALAIRES €
CATÉGORIE A	549,18 J	99 401 €
CATÉGORIE B	73,5 J	8 305 €
CATÉGORIE C	119,36 J	10 026 €

## 1. Le plan d'établissement de l'INSEP

En 2015, 30 stages ont été programmés et 17 réalisés pour un coût total de 56 411 €.

Aucun agent inscrit :

- Lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme

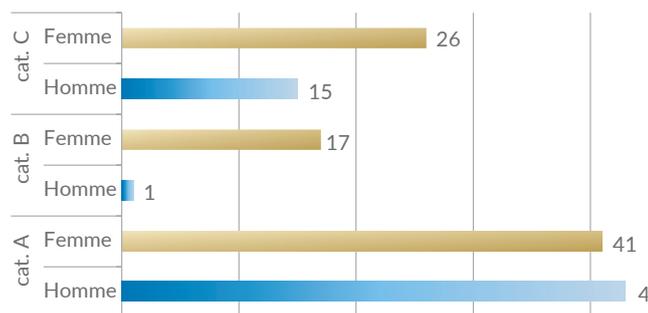
Moins de trois agents inscrits :

- Auto-diagnostic des pratiques managériales,
- Développer son aisance professionnelle,
- Initiation aux marchés publics,
- Rédiger un CCTP,
- Manager la génération Y,
- Déontologie du fonctionnaire,
- Prévention des TMS,
- La gestion des personnels handicapés,
- Développement de la cohésion d'équipe,
- S'affirmer au sein d'une équipe,
- Les fondamentaux de la propriété intellectuelle,
- Etablir des relations positives.

THÈME	DESRIPTIF	ORGANISME	NOMBRE DE PARTICIPANTS	TOTAL HEURES SUIVIES
<b>Environnement professionnel</b>	Découverte de l'administration de l'Etat	OBEA	12	139 h
	Droit de la fonction publique	OBEA	9	102 h
	Rédaction et correspondance administrative	OBEA	6	66 h
<b>Management</b>	Le management transversal	OBEA	8	90 h
<b>Développement personnel</b>	Aisance orale	OBEA	5	30 h
	Apprendre à lâcher-prise	COMUNDI	9	108 h
	Faire face à la pression	OBEA	5	60 h
	Projet de vie, projet de retraite	OBEA	5	57 h
<b>Santé et sécurité au travail</b>	Sensibilisation RPS	OBEA	3	18 h
	Ecran sans fatigue	OBEA	5	30 h
	Utilisation des défibrillateurs automatisés	G. RANNER	49	98 h
	Prévention et secours civique n° 1 (PSC1)	CONSEIL FORM ACTION SPORT ET SANTE	3	18 h
	Guides files / serres files spécifique surmédians	SOCOTEC	16	48 h
	Guides files / serres files agents	SOCOTEC	34	102 h
	<b>Langues vivantes</b>	Anglais cours individuels	ILTC	33
	Anglais e-learning	INSEP	3	--
	Espagnol e-learning	INSEP	1	--
			206	1 574,5 h

Soit 206 participations pour 143 agents

143 agents, représentant 206 stagiaires (certains agents ayant suivi plusieurs formations au cours de l'année sont comptabilisés plusieurs fois en tant que stagiaire), ont bénéficié des formations inscrites au PRF de l'INSEP : 84 agents de catégorie A, 18 de catégorie B et 41 de catégorie C.



Les formations relatives :

- à la santé et à la sécurité au travail sont toujours autant plébiscitées ;
- aux langues vivantes restent stables ;
- à l'environnement professionnel mobilisent plus d'agents (+7) même si le pourcentage est inférieur à celui de 2014.

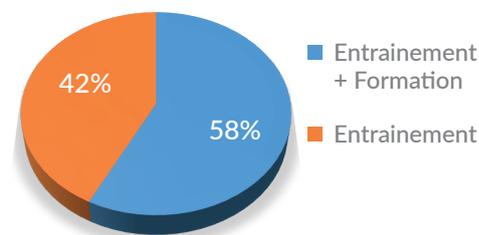
#### Concernant les deux nouvelles thématiques nouvellement proposées dans le plan de formation 2015 :

- le « développement personnel » a été apprécié : quasiment tout autant que le stage sur la thématique « environnement professionnel » ;
- le « management » n'attire que très peu d'encadrants : une seule formation confirmée sur quatre proposées.

- Les deux agents inscrits à la formation « Auto diagnostic des pratiques managériales » ont suivi cette formation en inter ;
- Les trois agents inscrits à la formation « Manager la génération Y » ont été redirigés vers la demi-journée de sensibilisation proposée par le Ministère : « Le management intergénérationnel pour mieux travailler ensemble » ou « Bien vivre ensemble au travail à travers les âges » ;
- Les deux agents inscrits à la formation « Développement de cohésion d'équipe » se sont inscrits sur 2016.



## ELITE EN FORMATION ET EN ENTRAÎNEMENT SEUL



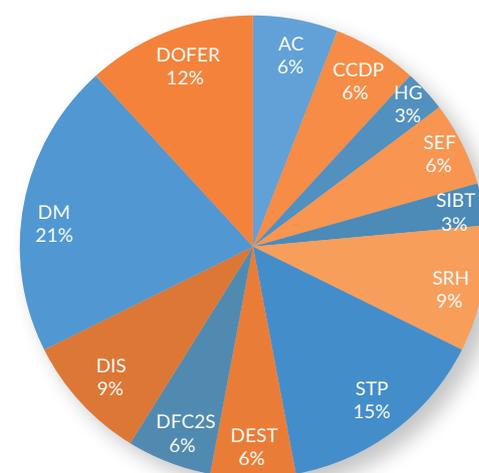
### 2. Les formations individuelles

34 agents (23 cat. A, 6 cat. B, 5 cat. C) (43 stagiaires) ont suivi une formation individuelle, pour un coût de 21 703 €. Ces actions de formation étaient essentiellement liées :

- A l'adaptation au poste de travail (logiciels : Zotero, BO Maudis, SAP BO Webi XI 3, Winpaie – règles de la gestion publique ; ...).
- A la santé et à la sécurité au travail (habilitation électrique et recyclage , ...).
- A l'évolution du métier (formations médicales : thérapie EMDR, thérapies manuelles neurosensorielles, ostéopathie, isocinétisme ; actualités RH ; réforme des retraites ; petite enfance...).
- A l'acquisition de nouvelles compétences (recherche l'information scientifique sur le web, évolution des catalogues et des règles de catalogages, gestion des réseaux sociaux, propriété intellectuelle...).

A noter que les agents inscrits dans le cadre du plan d'établissement à une formation en intra déprogrammée faute de participants, ont été orientés vers une formation individuelle, sur le même thème, réalisée à l'extérieur.

### RÉPARTITION PAR ENTITÉS



## 3. Les formations intra et/ou multi-services

Afin d'assurer, pour un maximum d'agents, soit l'acquisition, soit le développement de nouvelles compétences, 21 formations ont été organisées sur mesure, au sein de l'INSEP, suivant les besoins formulés et/ou les attentes des responsables et de la Direction générale.

### RÉPARTITION DE CES 21 STAGES

SERVICE	FORMATIONS
Département des Équipements Sportifs et Techniques (DEST)	Traitement de l'eau par l'ozone/Conduite engins de chantier cat 8 (tracteurs et remorques Kubota)/ Gestion technique bât. Schoebel/Produits d'entretien FIRCHIM/Produits d'entretien IPC/ Techniques laveuses adaptées pour surfaces souples (tatamis)
Département de l'information sportive (DIS)	Logiciel Final Cut X / Recyclage CACES PEMP 1B et 3A
Département Médical (DM)	Echographie musculaire/Méthode McKenzie : le rachis lombaire/Thérapie manuelle neuro-orthopédique
Département de la recherche (DR)	Stratégie de communication orale
Service Informatique, Bureautique et Télécommunication (SIBT)	BMC client management (automatisation système informatique/SAP business Webi XI3 (outil de reporting)
Service des ressources humaines (SRH)	Découverte du progiciel avec Winpaie/ Synthèses financières avec Winpaie
Service technique du patrimoine (STP / Assistante de prévention)	Plan de prévention/Habilitation électrique HOB0 chargé de chantier
Multiservices	Logiciel Xcelsius / Outil 360view (outil d'administration SAP) / Tableau Desktop (visualisation de données)

Ces 21 formations ont permis de former 78 agents (57 cat. A, 3 cat. B, 18cat. C), soit 132 stagiaires, pour un coût de 24 503 €.

## 4. Les formations et préparations aux concours proposées par la DAFOR.

2 agents (cat. C) ont suivi une préparation aux concours sur 2014/2015. Financement : 500 €. Aucun agent n'a été reçu au concours SAENES, mais l'un d'entre eux a réussi son cours de secrétaire administrative au ministère de la culture.

1 agent (cat. A) a suivi une formation sur le thème « Intégrer la vidéo numérique dans sa pratique ».

Pas de financement demandé par la DAFOR pour ce stage.

Pour mémoire, concernant les formations dites « professionnalisantes », les places sont limitées et réservées en

priorité aux agents des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et du Rectorat. S'il reste des places disponibles, la DAFOR les attribue gracieusement.

## 5. Les formations et préparations aux concours proposées par les ministères sociaux.

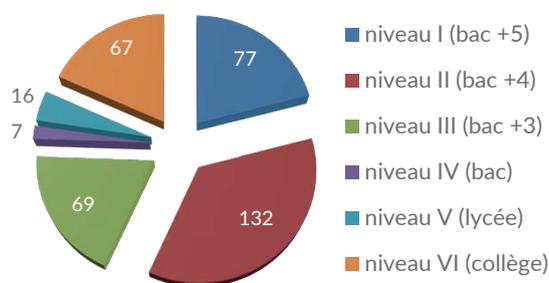
30 agents (23 cat. A, 4 cat. B, 3 cat. C), soit 39 stagiaires, ont bénéficié de 18 formation(s) – organisée(s) par le Ministère des Affaires Sociales ou le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports – soit dans le cadre du PNF (Plan National de Formation), soit dans celui de la mise en œuvre d'Action d'Initiative Nationale (AIN). Financement : 300 €.

- 5 stagiaires sur la thématique « Gestion des âges »
- 6 stagiaires sur la thématique RH : « Droits à la retraite », « Instances médicales-accidents du travail », « Prévention des conflits d'intérêts »
- 2 stagiaires pour le « certificat de compétence spécifique en réathlétisation » et pour le « certificat de compétence spécifique individualisation de l'entraînement »
- 6 stagiaires pour « l'executive master accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau »
- 7 stagiaires sur le nouveau SIRH « RenoIRH ».
- 3 stagiaires sur des thématiques propres au sport : « Culture de la gagne », « La pédagogie de l'entraînement », « les bases du renforcement musculaire », ...
- 10 stagiaires pour les préparations aux concours Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation (ITRF) / Attaché d'administration des affaires sociales / Secrétaire administratif des affaires sociales.

## III. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT

368 stagiaires inscrits dans un cursus pédagogiques ont été accueillis à l'INSEP en 2015 dont 67 stagiaires collégiens : élèves des classes de 3ème, en stage d'observation obligatoire d'une semaine dans le cadre du brevet des collèges.

### A. Répartition des stagiaires par niveau

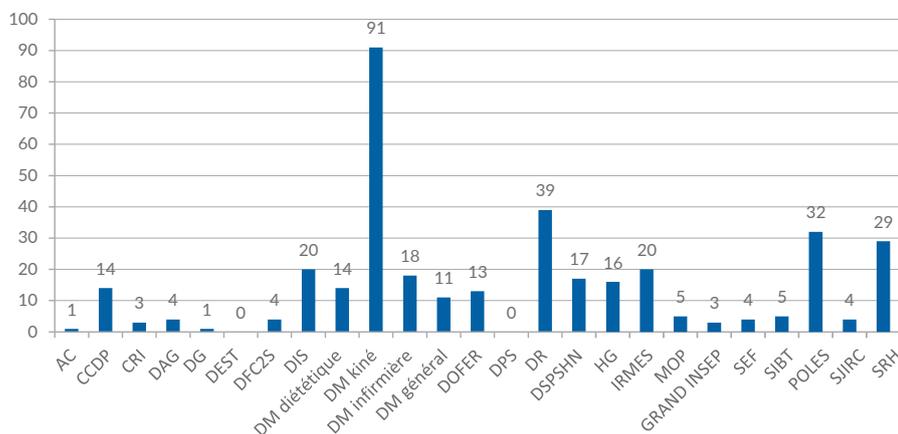


## B. Répartition des stagiaires par Direction/ Département/ Cellule/ Service

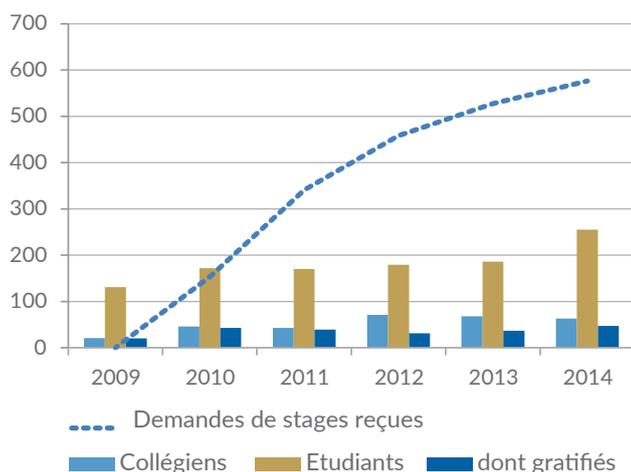
Le département médical a accueilli 39,88% de l'ensemble des stagiaires de l'INSEP.

Le nombre de stagiaires tuteurés par le SRH comprend les 2 sessions de 14 collégiens, soit 28 jeunes.

En 2015, le coût total de l'accueil des stagiaires a représenté pour l'établissement, une dépense de 102 973,96 €, comprenant le coût des gratifications allouées ainsi que les remboursements de frais de transport.



## C. Bilan des accueils stagiaires de 2009 à 2015



## D. Nouvelle réglementation

Le décret n° 2015-1359 du 26 octobre 2015 relatif à l'encadrement du recours aux stagiaires par les organismes d'accueil, impose dorénavant à ceux-ci, un nombre limité par semaine de stagiaires.

Pour l'INSEP ce seuil hebdomadaire est fixé à 15% des effectifs (en moyenne 48 stagiaires par semaine). Ce même décret limite également à 3 le nombre de stagiaires gérés par tuteur/tutrice sur une même période.

Toutes les demandes stages sont traitées administrativement par le SRH.

## IV. OBJECTIF N°81 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DÉVELOPPER LA DIMENSION RH DU SERVICE »

### A. Le développement d'outils de gestion

De nouveaux outils informatiques internes de gestion ont été développés au sein du SRH permettant une meilleure réactivité dans les réponses apportées aux services de l'INSEP ainsi qu'au Ministère de tutelle.

L'ensemble des agents du SRH ont été formés à l'utilisation du logiciel RenoIRH. Il s'agit du nouveau Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH - interface entre la gestion des ressources humaines et les technologies de l'information et de la communication) du Ministère des Affaires Sociales. Néanmoins, des difficultés techniques extérieures à l'INSEP n'ont pas permis son utilisation en 2015 au sein de l'établissement ainsi que dans les CREPS comme initialement prévu.

Le SRH avait pour objectif de disposer d'un nouvel outil de gestion des congés en septembre 2015. Le choix de l'INSEP s'est porté sur le logiciel Eurécia dont la commande a été signée en novembre 2015.

Le SRH travaille en concertation avec le SIBT sur son installation au sein de l'établissement. L'objectif est désormais de disposer de ce nouvel outil pour septembre 2016.

Néanmoins, le logiciel de congés GestINSEP a continué d'évoluer en 2015.

### B. Le management

Le SRH travaille sur la mise en œuvre d'un plan d'amélioration du management intermédiaire au sein de l'établissement et, de développement du management transversal et par les compétences. La direction permet à la DAG et au SRH d'être accompagnés par un cabinet spécialisé en coaching ressources humaines et formation managériale.

Deux marchés subséquents à l'accord cadre d'accompagnement à la mise en œuvre du projet d'établissement ont été signés en 2015, pour un démarrage en 2016, avec le cabinet Invictus Consulting:

- La gestion de projets complexes.
- La gestion prévisionnelle des compétences.

Un plan de formation dédié au management à destination des encadrants de direction et intermédiaires a été proposé. Ces formations sur site ont débuté en octobre 2015 et ce dispositif est programmé pour perdurer jusqu'en 2016. ■



JUDO / GEVRISE EMANE & FANNY ESTELLE POSVITE / SANDER CHAMID / ICON SPORT ©

## Service Technique du Patrimoine

L'action du Service Technique du Patrimoine a été marquée en 2015, en zone Nord, par le suivi de l'exploitation du contrat de partenariat public privé (CPPP) et, en zone Sud, par la poursuite du plan de rénovation de l'INSEP ainsi que par le suivi de la maintenance des équipements livrés.

Trois objectifs sont fixés dans le projet d'établissement de l'INSEP pour le Service Technique du Patrimoine.

### I. OBJECTIF 41 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ÊTRE PLUS EXIGEANT SUR LA MAINTENANCE ET LES PRESTATIONS DE SERVICE EN ASSURANT UN CONTRÔLE MAXIMAL »

#### A. Zone Nord : suivi de la maintenance et des prestations de service dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé (PPP) :

##### 1. Les acteurs :

Le Ministère en charge des Sports a délégué le suivi du contrat au bureau du sport de haut niveau, des filières et des établissements nationaux (DS A2), avec l'appui de la mission des affaires juridiques et contentieuses (DS MJ) et du bureau des équipements sportifs (DS B3).

Pour le partenaire privé les intervenants sont les suivants :

Titulaire du contrat : SPORT PARTENARIAT SAS, avec deux actionnaires de référence 3i BIFM (ex Barclays Infrastructure Funds) – 88% et VINCI Construction France – 12%, et un établissement prêteur, DEXIA.

Phase exploitation : Groupement SPORT PARTENARIAT, présidée et gérée par CANOPEE Associés. Les autres membres du groupement, ayant en charge l'exploitation de la Zone Nord, sont Accueil Partenaires (qui assume par ailleurs le pilotage opérationnel), VINCI Facilities et R2C.

CANOPEE Associés, mandaté par les Actionnaires de SPORT PARTENARIAT, est depuis 2011 l'interlocuteur unique du Ministère en charge des Sports et de l'INSEP sur les aspects contractuels, ainsi que pour les cocontractants de la société de projet.

CANOPEE Associés représente SPORT PARTENARIAT de manière permanente en qualité de Président (depuis 2013) et de gestionnaire, ayant le pouvoir d'engager la Société de Projet au nom des actionnaires.

- Pilotage du site : Accueil Partenaires, Partenaire,
- Hôtellerie & Accueil, Courriers, de l'INSEP : Accueil Partenaires,
- Nettoyage Tertiaire et Hébergement : ELIOR Services (sous-traitant d'Accueil Partenaires),

- Maintenance : VINCI Facilities, Partenaire,
- Sécurité-Sûreté Incendie : MCTS (sous-traitant de VINCI Facilities),
- Espaces verts : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),
- Déchets et nettoyage des voiries : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),
- Restauration : R2C Casino, Partenaire,

Le Service Technique du Patrimoine mobilise, au titre du contrôle de la réalité et de la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs, deux agents à temps plein sur la zone Nord (une chargée de mission de la qualité et de la gestion des prestations de services et un ingénieur chargé du suivi de la maintenance et des travaux), et deux agents à mi-temps (la responsable du service et l'assistante du service).

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, l'INSEP a créé une cellule de gestion des services PPP. Le STP travaille avec le responsable de la cellule.

##### 2. Suivi de la maintenance et des prestations de service :

L'année 2015 a marqué la cinquième année d'exploitation intégrale de la zone Nord.

L'INSEP tient tous les mois une réunion du comité d'exploitation mensuelle (CEM), co-présidée par la Directrice Générale Adjointe de l'INSEP, le(s) représentant(s) le Ministère en charge des Sports et ceux de SPORT PARTENARIAT.

Lors des « réunions CEM », SPORT PARTENARIAT est représenté par CANOPEE Associés (ponctuellement), Accueil Partenaires, VINCI Facilities et R2C.

Le Ministère en charge des Sports est représenté par le bureau du sport de haut niveau, des filières et des établissements nationaux (DS A2).

En 2015, quatre (4) réunions de comité d'exploitation ont été tenues.

Le Service Technique du Patrimoine tient également des réunions spécifiques avec les représentants de SPORT PARTENARIAT sous forme de contrôles contradictoires et de réunions de suivi de maintenance. Le Service Technique du Patrimoine est aussi représenté ponctuellement lors de réunions relatives à la sécurité-sûreté pilotées par la DGA et le chargé de mission PPP INSEP.

Des contrôles contradictoires ont lieu en présence de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et les représentants des entreprises contrôlées) et de l'INSEP (la chargée de mission de la qualité et de la gestion des prestations de services du Service Technique du Patrimoine).

Les contrôles suivants des espaces verts ont été effectués en 2015 : le 14/01, le 02/06, le 10/06, le 30/07, le 17/09, le 23/09, le 14/10, et le 18/12. Les contrôles

suyants de la prestation nettoyage ont été effectués en 2015 : le 07/01, le 04/02, le 04/03, les 08, 15, 22 et 29/04, les 06, 13 et 20/05, les 03, 10 et 17/06, les 01, 08, 15 et 29/07, le 12/08, les 09, 16 et 30/09, les 07, 14, 21 et 28/10, les 04, 18 et 25/11 et le 16/12. Les contrôles suivants de la prestation restauration ont été effectués en 2015 : le 15/01, le 19/02, le 12/03, le 21/05, le 11/06, le 23/07, le 10/09, le 08/10, 27/11 et le 17/12.

Les réunions de suivi de maintenance ont lieu en présence de responsables de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et VINCI Facilities) et de l'INSEP (le responsable de la cellule de gestion des services PPP, la responsable du STP ou son adjoint, l'ingénieur chargé du suivi de la maintenance et des travaux du STP). En 2015, des réunions spécifiques de suivi de la maintenance ont été organisées bimensuellement.

		TOTAL TTC ANNUEL
LOT 1 : ELECTRICITÉ / SSI - EIFFAGE ENERGIE	FORFAIT HORS FORFAIT	333 907 €
LOT 2: CVC - EIFFAGE ENERGIE	FORFAIT HORS FORFAIT	324 475 €
LOT 3: MULTITECHNIQUE - MEZACHE	FORFAIT HORS FORFAIT	108 282 €
AUTRES LOTS ASCENSEUR, ONDULEURS		

### II. OBJECTIF 94 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DISPOSER D'UNE DOCUMENTATION FIABLE, DYNAMIQUE ET À JOUR DU PATRIMOINE DE L'INSEP »

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'INSEP a été transmis le 19 octobre 2010 par l'INSEP à FRANCE DOMAINE.

Le SPSI a été approuvé par FRANCE DOMAINE le 04 avril 2011, puis par la DAFIIS et la Direction des Sports, du Ministère des Sports, le 15 novembre 2011. Le SPSI de l'INSEP a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'INSEP, lors de sa séance du 24 novembre 2011.

L'année 2015 marque la cinquième année d'exécution du SPSI. La présentation des résultats annuels précédents a été assurée lors de la séance du Conseil d'Administration de l'INSEP du 09 décembre 2015.

### B. Suivi de la maintenance en zone Sud:

Le Service Technique du Patrimoine mobilise un ingénieur expert chargé d'opérations pour la maintenance zone Sud, ainsi que deux agents à mi-temps (le responsable adjoint de service et l'assistante du service).

L'INSEP suit, directement et mensuellement, la maintenance effectuée en zone Sud par les trois entreprises sélectionnées dans le cadre de marchés publics (Electricité/ Systèmes de Sécurité Incendie, Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie, Multi technique).

### III. OBJECTIF 95 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « INTÉGRER DANS LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT, UN PLAN À 5 ANS TENANT COMPTE DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS ET DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS ACTUELS »

#### A. Etat d'avancement du plan de rénovation de l'établissement :

Calendrier des réalisations à venir :

- Le complexe Jean LETESSIER : reprise des études en 2015 et travaux en 2016/2017.

Maître d'ouvrage délégué par le Ministère en charge des Sports: Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC)

Maître d'œuvre: Agence NOMADE, bureau d'études Grontmij ISATEG

- L'aménagement des espaces extérieurs :
  - ▶ Création d'un deuxième terrain de grands jeux en 2016-2017 ;
  - ▶ Création de l'axe historique provisoire en 2016 ;
  - ▶ Travaux et livraison des aires de lancers en 2018;
  - ▶ Aménagement final des espaces extérieurs en 2018

Maître d'ouvrage délégué par le Ministère en charge des Sports: Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC)

Maître d'œuvre: Agence François LECLERCQ, bureau d'études INGEROP

- La réfection du clos-couvert du complexe Marie-Thérèse EYQUEM : études en 2015-2016 et travaux en 2016 et 2018.

Maître d'ouvrage délégué par le Ministère en charge des sports : INSEP

Maître d'œuvre: Agence Jean LESCOT, bureau d'études SINCOBAT

## B. Plan d'investissements réalisés en 2015 :

L'INSEP réalise en régie directe des opérations d'investissement listées ci-après.

### LISTE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT TOTAL

REPLACEMENT PORTAIL ET PORTILLON EN ZONE SUD	15 907 €
POSE FILM TRANSLUCIDE VITRAGE BALNÉO BAT ORIOLA	2 119 €
FABRICATION/POSE PROTECTION GROUPE FROID/MTE	3 052 €
RÉALISATION DALLAGE EN ZONE SUD	4 782 €
TRAVAUX DIVERS DANS 8 PAVILLONS DE L'INSEP	1 860 €
RAMPE DE SEUIL AMOVIBLE PMR EN ALUMINIUM	539 €
FILMS DE PROTECTION SOLAIRE BAT A ENTRESOL	4 958 €
FABRICATION ET POSE DE RENFORTS UPN SUR TRAPPES VISITES	3 898 €
MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCLAGE ET CARTELS STATUES INSEP	3 960 €
CRÉATION ISSUE DE SECOURS LETESSIER	5 514 €
LIAISON ENTERRÉE ENTRE DEUX CÂBLES ÉLECTRIQUES	4 644 €
MISE EN SÉCURITÉ ESCALIER PISTE CYCLABLE MAIGROT	4 738 €
RÉALISATION D'UN STOCKAGE POUR RANGEMENT TENNIS	17 849 €
AMÉNAGEMENT PARKING À PROXIMITÉ DE LETESSIER	14 220 €
REPLACEMENT GRILLES CTA HALLE MAIGROT	8 057 €
FOURNITURE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE ET DES AÉROTHERMES S. FLUTE	17 218 €
FOURNITURE ET POSE DE CABLAGE ÉLECTRIQUE S. FLUTE	15 146 €
MISE AUX NORMES PORTES COUPE FEU MAIGROT	17 690 €
MOBILIER SUR MESURE POUR LA BOUTIQUE	42 648 €
PLOMBERIE PAVILLONS	9 728 €
TOITURE POUR ABRI DOUBLE	2 820 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>201 347 €</b>

DIVERS TRAVAUX (PAVILLON VIP)	19 714 €
DOUCHES/ VESTAIRES SOUS-SOL	7 902 €
ZONING ÉCLAIRAGE (VESTAIRES, SANITAIRES)	9 063 €
SUITE COMMISSION SÉCURITÉ POIGNÉES SUR PORTE COUPE FEU... ).	22 621 €
PEINTURE GRADINS OMNES	10 380 €
BOUCLAGE ECS	11 721 €
COMPTEURS D'ÉNERGIE	12 388 €
BOUCLAGE ECS	13 060 €
DÉPLACEMENT POSTE GAZ/TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉTANCHÉITÉ	4 548 €
BOUCLAGE ECS	31 529,8
FILTRES SOLAIRES BÂTIMENTS A, B, G, H, D'ORIOLA	9 448 €
STORES ZONES NORD ET SUD + BOUTIQUE	5 736 €
CHANGEMENT PARTIEL DU PORTAIL DU ROND-POINT DE LA PYRAMIDE/PORTAIL MAIGROT PAILLOU	15 097 €
MENUISERIES OMNES	8 970 €
ENROBÉS/STABILISÉS/RALENTISSEURS SUR LES ROUTES MENANT EN ZONE SUD	66 084 €
RENOUVELLEMENT PROGRESSIF DU PARC	6 116 €
RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES / TRI SÉLECTIF	8 029 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>262 407 €</b>

## Halte-garderie

## I. OBJECTIF N°99 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ELABORER LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE LA HALTE-GARDERIE »

### A. Organiser la vie dans ce lieu collectif.

1. Des réunions d'équipe sont mises en place au moins une fois par semaine pour mettre en commun nos pratiques pédagogiques. Ces réunions sont faites en fonction du travail avec les enfants car quelquefois, ce n'est pas possible de les maintenir en raison des impératifs pédagogiques.

Des journées pédagogiques sont fixées tous les ans, où la halte-garderie est fermée à l'accueil des enfants et qui permettent un investissement total des membres de l'équipe à ces temps de réflexion.

2. La directrice prend en charge l'écriture du projet pédagogique suite à ces moments de réflexion. Ce projet, étant déjà écrit, il s'agit d'une réécriture de certaines parties qui correspondront aux pratiques de cette équipe.

Ce projet sera finalisé dans les années à venir, il évoluera par la suite et est à la disposition des parents, des stagiaires.

## II. OBJECTIF N°42 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « INFORMER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LEUR DÉMARCHE POUR TROUVER DES SOLUTIONS ADAPTÉES »

### A. Instaurer une relation de soutien, d'écoute et d'aide.

1. Les familles sont soutenues ou aidées de façon individuelle. La direction peut les recevoir en entretien à leur demande ou à celle de l'équipe. Ce travail est réalisé au quotidien de façon informelle, avec les personnes qui s'occupent directement de leur enfant.
2. Des contacts peuvent être pris avec les PMI, si la directrice le juge nécessaire par rapport à une situation : par exemple, l'accord pour l'accueil d'un enfant d'âge de moins de 18 mois, l'affichage de plaquettes d'information sur la halte-garderie pour l'accueil de familles extérieures à l'INSEP.

Des contacts peuvent également être pris avec les directeurs d'école : par exemple, pour préparer une rentrée scolaire anticipée.

La loi Peillon du 8 juillet 2013 instaure de nouveaux rythmes scolaires et fait passer la semaine à quatre jours et demi. Cette loi implique pour la halte-garderie qu'il n'y a pratiquement plus d'accueil d'enfants de 3 à 6 ans ces jours-là. Quelques uns reviennent pendant les vacances scolaires.

Le travail avec les enfants de 16 mois, avec de grandes différences de rythme, a été retravaillé et réfléchi par l'équipe en septembre.

## III. OBJECTIF N°43 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ACCUEILLIR ET FORMER DES STAGIAIRES DE L'INSEP À LA HALTE-GARDERIE »

### A. Monter avec les sportifs des projets pédagogiques autour des enfants.

1. L'équipe de la halte-garderie accueille régulièrement en stage des sportifs de haut niveau ainsi que des personnes extérieures qui sont dans une formation Petite Enfance ou présentation des métiers de la Petite Enfance et de la structure à des collégiens en stage d'observation.
2. L'équipe a un rôle d'accompagnement dans leur développement professionnel, et adapte leurs heures de présence à la halte-garderie en s'adaptant à leur contrainte sportive. ■

# DIRECTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE



FOOTBALL FÉMININ / GD / INSEP ©

Département des Equipements Sportifs et Techniques

Tout au long de l'année 2015, le DEST s'est employé à offrir d'excellentes conditions matérielles au sein de la Zone Sud (aires sportives intérieures et extérieures, salles de musculation, espaces d'hydro-récupération, locaux de rangement, bureaux, vestiaires,...) aux différents publics utilisateurs et principalement aux pôles France (responsables, entraîneurs et sportifs), aux athlètes en stage sur le site ainsi qu'aux différents usagers des installations sportives de l'établissement.

Afin de proposer les meilleures conditions d'entraînement possibles aux sportifs de haut niveau, le DEST s'est vu assigner par le Directeur Général 6 principales missions au sein de la Zone Sud, en adéquation avec les objectifs d'entretien/propreté, de maintenance technique, d'aménagements d'espaces, de travaux, de développement durable, de satisfaction des utilisateurs et d'une pleine occupation des installations sportives, et définies dans le cadre du projet d'établissement.

Le DEST a donc mis en place un plan d'actions en cohérence avec les objectifs fixés et certaines exigences et contraintes techniques, réglementaires et financières, pour mener à bien l'ensemble de ses missions qui portent précisément sur l'entretien des surfaces sportives, le traitement et la filtration de l'eau des bassins, la maintenance technique, les améliorations et adaptations techniques, l'occupation des équipements sportifs, et l'organisation de manifestations.

I. ENTRETIEN DES SURFACES SPORTIVES ET TRAITEMENT/ FILTRATION DE L'EAU DES BASSINS

OBJECTIF N°37 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « EFFECTUER UN NETTOYAGE ET UN ENTRETIEN JOURNALIER OPTIMUM POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES AIRES SPORTIVES »

1. Bilan organisationnel

La prestation de nettoyage/propreté au sein de la Zone Sud est très souvent mise en avant, comme en témoigne l'évaluation « Diagnostic Haut Niveau » établie suite à la visite de l'établissement, par 2 experts missionnés par le Ministère des Sports, les 8 et 9 avril 2015 :

« Le DEST qui assure l'entretien et le nettoyage de l'ensemble des installations est organisé de façon remarquable. La propreté des équipements se vérifie à chaque endroit visité. L'équipe n'assure pas seulement une prestation, mais elle est véritablement impliquée dans la réussite du projet des athlètes ».

Toutes les personnes en charge de la propreté et du nettoyage au sein de la Zone Sud, (à la fois les agents du DEST, mais également l'ensemble des prestataires affectés à cette mission) savent qu'elles travaillent au sein d'équipes dont le cœur de métier est le nettoyage. D'ailleurs, chaque agent du DEST, à travers ses missions quotidiennes de nettoyage, a conscience d'agir pour la performance sportive, en offrant des espaces d'entraînement et de travail parfaitement propres.



BASSIN / INSEP ©

## 2. Principales réalisations et actions menées liées à l'objectif

Dans la continuité des années précédentes, le DEST a assuré un entretien journalier efficace de l'ensemble des aires sportives (intérieures et extérieures), et veillé à l'excellente tenue de la totalité de la Zone Sud (espaces verts non sportifs, voieries, allées de circulation, vestiaires, sanitaires, bureaux, salles de réunion, etc.).

Les aires sportives intérieures ont toutes été soumises à une précise et quotidienne procédure de désinfection et de nettoyage, assurant l'entretien général de toutes les salles sportives tout en veillant scrupuleusement au très bon état des revêtements de sols.

Les sols, les parties verticales, les appareils, les équipements et matériels sportifs et l'ensemble des accessoires qui concourent à la performance au sein des salles sportives et des espaces de musculation, ont été rigoureusement nettoyés à l'aide de produits spécifiques et de machines perfectionnées et adaptées (répondant aux contraintes de revêtements de sols et permettant une utilisation des espaces par les sportifs, quasi-immédiatement après le passage des machines).

Les aires sportives extérieures ont été très bien entretenues en respectant des plannings précis de balayage, brossage, nettoyage, décompactage, regarnissage, tontes, fertilisation, aération, arrosage, etc. Les différentes matières qui composent les surfaces sportives extérieures (gazon synthétique, moquette, gazon naturel, revêtement élasto-synthétique, terre battue, résine synthétique, sable) étant bien appréhendées par le DEST, elles ont été entretenues dans de très bonnes conditions, régulièrement et rigoureusement, sans les aggraver ni les détériorer ou provoquer leur vieillissement prématuré.

Le DEST s'est également attaché à maintenir un niveau d'entretien général efficace et une irréprochable qualité d'eau au sein des 3 bassins piscines du centre aquatique CARON et des 18 bassins d'hydro-récupération, ainsi que de leurs abords. De nouvelles techniques de nettoyage et de nouveaux produits ont été testées, pour parfaire la qualité de nettoyage au sein de ces espaces. Les techniciens « piscines/hydro-récupération » du DEST ont nettoyé quotidiennement les fonds, les plages et les abords des bassins, ainsi que les accessoires concourant à la performance des sportifs, selon une procédure très précise de nettoyage et de désinfection, et un rigoureux planning d'intervention.

Tous les messages de félicitations quant à la propreté des espaces, provenant à la fois des pôles France, de la Direction Générale et de ses différents utilisateurs ou visiteurs ponctuels permettent de rendre l'équipe du DEST très fière de son travail en matière de nettoyage et valorisent sa position au sein de l'établissement.

Par ailleurs, le responsable du DEST, en collaboration avec les agents concernés du STP, a contribué au suivi et au contrôle de l'effectivité et de la qualité des prestations de nettoyage et d'entretien des parties relevant des prestataires ou du partenaire privé Sport Partenariat (Contrat Partenariat Public-Privé), tels les allées de circulation, les vestiaires, les sanitaires, les bureaux, les salles de réunion pour les bâtiments sportifs, les espaces verts non sportifs et les voieries pour les extérieurs.

## 3. Appréciations

Le DEST est devenu, au fur et à mesure des années, une équipe spécialisée dans la propreté et l'entretien des aires sportives, et chaque agent sait quelle est sa part quotidienne de nettoyage parmi les différentes tâches de travail qu'il doit accomplir, compte tenu de ses compétences et aptitudes.

De nombreuses formations délivrées notamment par les technico-commerciaux des fournisseurs de produits d'entretien et de machines de nettoyage sont assurées régulièrement pour permettre aux agents du DEST d'être parfaitement informés des dernières techniques de nettoyage et de bien appréhender les caractéristiques des produits utilisés et le fonctionnement des machines.

Les moyens financiers alloués par la Direction Générale à l'achat de produits et de machines sont toujours très confortables et permettent, par conséquent, d'effectuer un nettoyage efficace et rapide des surfaces sportives et de leurs abords. Les dernières machines de nettoyage acquises durant l'année ont d'ailleurs permis d'améliorer la qualité de nettoyage de certaines surfaces sportives (les tatamis du judo par exemple).

La constante valorisation de l'activité entretien/propreté au sein de l'INSEP permet de mettre en avant le cœur de métier du DEST, de valoriser le travail des agents qui, du coup, se sentent véritablement investis dans cette volonté de rendre des espaces sportifs parfaitement propres.

L'équipe du DEST, stabilisée dans ses effectifs, ayant une très grande connaissance des revêtements à entretenir, et appréhendant les procédures mises en place, a très nettement amélioré la qualité de ses actions de nettoyage au fur et à mesure des années.

## II. MAINTENANCE TECHNIQUE ET AMÉLIORATIONS ET ADAPTATIONS TECHNIQUES

### OBJECTIF N°10 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER ET ANTICIPER LA MAINTENANCE TECHNIQUE POUR RETARDER LES TRAVAUX LOURDS DE RÉHABILITATION »

#### 1. Bilan organisationnel

Quotidiennement, le DEST s'emploie et met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer une maintenance technique efficace (préventive et corrective), à la fois pour les lots techniques du bâtiment (Electricité, CVC Plomberie, Sécurité Incendie, Multi techniques) et pour le matériel sportif.

#### 2. Principales réalisations et actions menées, liées à l'objectif

La maintenance technique des bâtiments au sein de la Zone Sud a connu un changement durant l'été 2015, avec la prise d'effet de nouveaux marchés pour les lots techniques et l'arrivée de nouveaux prestataires.

Les lots Electricité, CVC Plomberie et Sécurité Incendie sont dorénavant à la charge d'Eiffage (Energie et Thermie) alors que le lot multi-technique (axé particulièrement sur la serrurerie et les menuiseries intérieures concernent le second œuvre, et sur les couvertures et les menuiseries extérieures pour le clos et couvert) est du ressort de la société Mezache.

Le lot relatif au traitement et à la filtration de l'eau des bassins est, quant à lui, toujours assuré par la société Archer.

Le DEST et le STP ont effectué la passation des nouveaux marchés de maintenance technique avec des notifications de demandes très précises et la prise en charge de nouveaux équipements.

Toutes les défaillances et tous les manquements observés auparavant au sein des précédents contrats ont été modifiés pour qu'ils soient bien pris en charge dorénavant. Egalement, les agents du DEST, ayant une meilleure connaissance des équipements, présentent une plus grande capacité à être réactifs face aux urgences fonctionnelles, et à effectuer toutes les opérations de maintenance techniques qui ne sont pas assurées par les prestataires. Sa réorganisation décidée avec notamment la création de 2 binômes (compte tenu de leur compétences, leur dextérité et complémentarité) qui consacrent au moins 60% de leur temps à la maintenance technique non notifiée dans les lots passés avec les sociétés, a permis une meilleure productivité et efficacité dans la réparation et la remise en état des équipements ou matériels défectueux.

Tout au long de l'année, et quasi-quotidiennement, le DEST a transmis aux responsables techniques de ces différents lots du bâtiment, la liste détaillée des dysfonctionnements observés au sein des installations sportives (constats établis à la fois par les agents du Département, les différents prestataires et les agents de la loge sécurité ainsi que par les responsables, entraîneurs, sportifs des pôles France utilisateurs des équipements) et répertoriés sur des fiches de dysfonctionnements pour qu'ils soient traités avec réactivité et efficacité (de toute évidence le jour même et essentiellement entre 7h et 10h, avant le début des entraînements).

Ces interventions qui relèvent de la maintenance de niveau 1 à 3 ont toutes été étudiées et traitées en relation avec les équipes de techniciens présentes sur le site. L'identification, l'analyse, la planification, la réalisation et le contrôle de leur bonne exécution ont été exercées par le responsable du DEST.

Au-delà des opérations de réparations qu'il a pu effectuer en interne, le DEST, avec le concours des sociétés spécialisées a assuré la maintenance périodique des différents matériels sportifs (buts sportifs, agrès, ancrages, accessoires, etc) et effectué les contrôles obligatoires au niveau des aires de jeu, dans le strict respect des exigences réglementaires et des obligations relatives aux homologations d'aires sportives.

Il a, également, veillé au bon fonctionnement des différents appareils techniques présents au sein des installations sportives, tels les appareils de chronométrage, les horloges, les machines à glaçons, les fontaines à eau, etc.

Ces interventions visent à apporter une véritable plus-value technique au sein des installations sportives en maintenant en parfait état de fonctionnement les différents équipements et matériels et apportent un confort optimal aux utilisateurs.

Leurs planifications ont, toutes été programmées en fonction des plannings d'occupation, afin de ne pas perturber les séances d'entraînement des Pôles France.

Afin de mieux anticiper la maintenance technique pour retarder les travaux lourds de réhabilitation, le DEST va devoir travailler sur le GER (Gros Entretien Renouvellement), en relation avec le STP, pour dresser un plan pluriannuel d'actions ou d'interventions plus précis.

#### 3. Traitement et filtration de l'eau des bassins du centre aquatique CARON

Suite à la nouvelle installation sportive qui a intégré le périmètre d'action du DEST, avec l'ouverture en octobre 2014 du centre aquatique CARON (suite à sa reconstruction), de nouvelles technologies relatives au développement durable ont été mises en place, tels, le traitement de l'eau à l'ozone et la récupération des eaux de lavage des filtres par osmose inverse. Tout au long de l'année et au gré des nombreux dysfonctionnements ou pannes observés, le DEST a appris à maîtriser ces équipements et leur fonctionnement et a mis en place des gammes de maintenance très spécifiques.

L'eau des 3 grands bassins du centre aquatique CARON (50m, 25m et fosse à plongeon) et des 18 bassins hydro-récupération de l'établissement (spas, bains chauds et froids) a été contrôlée bi-quotidiennement par les agents du DEST, afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur (analyses du pH, du chlore libre et combiné, températures et compteurs de circulation notifiés sur les carnets sanitaires de chaque bassin).

En outre, tous les mois, ces 21 bassins ont été systématiquement contrôlés (mais de façon inopinée) par les autorités sanitaires compétentes (l'Agence Régionale de la Santé via le laboratoire CARSO). Sur les 231 contrôles effectués par les autorités sanitaires en 2015 pour les 21 bassins, 2 non conformités ont été observées, soit un taux de 99,14 % d'analyses conformes sur l'ensemble de l'année 2015.

Par ailleurs, les différentes analyses en chlore combiné ont montré une très faible présence de chloramines, (voire une absence totale) sur l'ensemble des bassins, attestant une très bonne qualité d'eau tout au long de l'année.

Pour obtenir ce résultat, et ces statistiques (qui placent l'INSEP comme un établissement de référence au niveau de l'ARS), le DEST avec la collaboration de la société Archer, a constamment veillé au très bon fonctionnement des installations de traitement et de filtration de l'eau, en les nettoyant hebdomadairement (bacs tampons, pompes, filtres, matériel d'injection,...), en organisant la maintenance préventive et corrective liée à ces équipements techniques (rondes de surveillance, analyse, diagnostic, planification, réparations/adaptations, contrôle), en appréhendant les nouvelles technologies du centre aquatique CARON, et en effectuant des travaux de réparation, d'amélioration et d'innovation.

À l'initiative du Ministère des Sports et compte tenu de leurs retours d'expérience, les agents piscines et le responsable du Département ont participé à plusieurs réunions d'échanges organisées par l'AFNOR, sur la problématique du traitement de l'eau à l'ozone au sein des piscines publiques avec la volonté forte d'établir une normalisation en la matière.

Le centre aquatique CARON, présenté aujourd'hui comme une référence en la matière, s'avère dorénavant complètement opérationnel avec la maîtrise, notamment par le DEST et son prestataire, des différents équipements relatifs au bon traitement de l'eau par l'ozone.

Pour les 3 hammams et les 15 saunas de la Zone Sud, l'action du DEST s'est portée tout particulièrement sur le contrôle très fréquent de l'entretien quotidien et de la maintenance périodique (électrique et hydraulique), sur la vérification du bon fonctionnement et sur le respect des exigences imposées (températures, programmation et confort).

## **OBJECTIF N°38 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DES SERVICES POUR FAVORISER LES INTERVENTIONS SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES »**

### **1. Bilan organisationnel**

La mise en place de nouveaux prestataires (marchés à lots techniques) a permis une amélioration de la qualité des interventions.

Les pôles France font part au DEST (aux agents techniques ou à son responsable) des dysfonctionnements qu'ils peuvent rencontrer sur leurs lieux d'entraînement et de travail, bien plus rapidement qu'auparavant (car ils se connaissent de mieux en mieux).

Les personnes qui travaillent au sein de la Zone Sud ou qui la fréquentent ont compris et assimilé l'organisation fonctionnelle des installations sportives, et, du coup, savent s'orienter vers les personnes idoines, lorsque des demandes doivent être formulées ou lorsque des défaillances sont constatées.

Cette réussite est le fruit d'un cercle vertueux existant entre chaque acteur de la Zone Sud (pôles France, prestataires, partenaires, utilisateurs, agents techniques). Néanmoins, il va être nécessaire de pouvoir se reposer sur des outils bien plus technologiques pour que la prestation soit encore meilleure (exemple de mobiles téléphoniques avec la possibilité de prendre une photo du dysfonctionnement et de la transmettre pour que le circuit de traitement soit lancé).

### **2. Principales réalisations et actions menées liées à l'objectif**

Le DEST a apporté des améliorations, adaptations et innovations techniques en réponse à des besoins fonctionnels ou à des souhaits formulés par les responsables des pôles France (lorsque ces demandes étaient jugées pertinentes et soutenables en terme budgétaire), dans le but d'améliorer la qualité d'entraînement des sportifs et de travail des cadres techniques.

Ces opérations techniques, traduites en achats de matériels ou en opérations de travaux, ont été effectuées en régie directe (soit par les agents du DEST, soit avec le concours d'entreprises extérieures ou dans le cadre du marché de maintenance technique du bâtiment).

L'élaboration de 288 projets de commande pour l'année 2015, a permis d'apporter des conditions supplémentaires de confort aux pôles France, telles des rénovations d'équipements et de locaux, la fabrication ou la mise en place de matériels adaptés et spécifiques, l'amélioration du rendement d'équipements techniques, un meilleur agencement des espaces, etc. Les compétences techniques des agents du DEST ont permis d'apporter une véritable plus-value en termes de confort au sein des installations sportives, en améliorant les conditions matérielles offertes aux pôles France, à travers des travaux de peinture, menuiserie, métallerie, carrelage, serrurerie, etc.

Le DEST, par sa permanente présence sur le « terrain », a cherché, tout au long de l'année, à être très réactif face aux urgences et aux demandes fonctionnelles exprimées par les responsables et entraîneurs des différents pôles France et, au-delà, par ses différents publics utilisateurs. Les agents techniques ont cherché, également, à utiliser plus fréquemment certains outils technologiques mis à leur disposition pour permettre une plus rapide et meilleure prise en charge des opérations de maintenance ou travaux.

### 3. Appréciations

La mise en place d'un organigramme fonctionnel, assimilé par tous (pôles France et entreprises) et qui ne génère que très peu de perte de temps dans le traitement des demandes, satisfait l'ensemble des utilisateurs de la Zone Sud.

Néanmoins, il est à souligner que, dans l'intérêt de l'établissement, le STP et le DEST devront pouvoir d'avantage travailler ensemble, avec non seulement des échanges plus réguliers visant à préciser les actions correctives et les perspectives à envisager, mais également en instaurant la tenue de réunions plus fréquentes entre les agents de ces 2 services.

#### **OBJECTIF N°39 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « SENSIBILISER LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES AUX EXIGENCES DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE RENDU »**

Le DEST s'efforce à expliquer aux différentes entreprises qui interviennent sur le site dans le cadre d'opérations de travaux ou de maintenance, les ambitions et les enjeux sportifs de l'établissement ainsi que les besoins de Pôles France nécessaires à leur réussite.

Avec la perspective des JO 2016, le DEST a véritablement cherché à impliquer tous les acteurs de la Zone Sud autour de cet objectif principal, avec la tenue de nombreux échanges entre les techniciens des entreprises et les acteurs des Pôles France, pour que chacun comprenne les besoins et les contraintes de l'autre.

Les prestataires qui travaillent en Zone Sud, depuis déjà quelques années, se montrent de plus en plus impliqués dans le fonctionnement « sportif » des équipements sportifs, ont une plus grande connaissance technique des matériels et, surtout, ont complètement assimilés les conditions nécessaires attendues par chacun des pôles pour que les séances d'entraînement puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

#### **OBJECTIF N°71 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES INSTALLATIONS SPORTIVES GRÂCE À DES OUTILS DE CONTRÔLE ET DE PILOTAGE INTELLIGENTS »**

L'équipe du DEST a pris conscience de la nécessité absolue de réduire les consommations d'énergie. Les mauvaises expériences en termes de GTB (Gestion Technique du Bâtiment) au centre aquatique CARON ont parfois retardé la mise en place d'outils intelligents et refroidi certaines bonnes volontés pour obtenir une meilleure gestion des énergies et de l'eau. Néanmoins, cette transition obligatoire qui va s'effectuer progressivement va permettre de changer les habitudes fonctionnelles observées en Zone Sud.

Les discours répétés au sein du DEST quant à la bonne gestion des énergies et de l'eau et la prise de conscience des nouveaux prestataires sur les lots CVC Plomberie et Electricité permettent, indirectement, d'être plus performant dans cet objectif avec notamment des prises d'initiatives individuelles et maintenues dans le temps de la part des agents techniques, des techniciens, des sportifs, des entraîneurs et des responsables des pôles.



?? / INSEP ©

### III. OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ORGANISATION DES MANIFESTATIONS

#### OBJECTIF N°11 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « OPTIMISER L'UTILISATION, L'OCCUPATION ET L'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »

##### 1. Bilan organisationnel

La planification de l'occupation au sein des installations sportives est, depuis 2009, organisée et gérée par le DEST qui cherche à répondre rapidement et efficacement aux différentes demandes d'occupation émanant soit du DSPSHN (service d'accueil) ou alors de la CCDP.

Le DEST est en mesure de s'adapter pleinement à n'importe quelle demande, avec la possibilité notamment d'ouvrir un espace sportif à n'importe quelle heure sur les 365 jours de l'année. Toutes les demandes sont étudiées avec la volonté forte d'y répondre favorablement.

##### 2. Principales réalisations et actions menées liées à l'objectif

###### a) occupation des équipements sportifs

Afin d'optimiser l'utilisation des installations sportives de l'établissement, des plannings journaliers d'occupation ont été établis durant toute l'année avec la plus grande précision possible, permettant, de programmer les créneaux de nettoyage et les interventions techniques en Zone Sud.

Si la priorité a toujours été donnée aux entraînements des sportifs de haut niveau et particulièrement aux pôles France de l'établissement, le DEST a su répondre encore plus rapidement aux différentes sollicitations (émanant des fédérations, associations sportives ou entreprises) concernant la disponibilité et l'utilisation des installations et, a contribué, en étroite collaboration avec l'Unité d'Accueil des majeurs et des stagiaires du DSPSHN, la Cellule de la Communication, du Développement et du Partenariat et le Service Economique et Financier, à l'augmentation des ressources propres de l'établissement au titre de son « modèle économique sportif durable ».

A ce titre, le DEST a traité, durant l'année, 1066 contrats de réservations d'équipements sportifs.

Parmi elles, 80 relevaient des demandes des pôles France INSEP (concernant leurs créneaux d'entraînement annuels, leurs séances impromptues ou les demandes ponctuelles d'utilisation d'autres installations sportives que celles habituelles), 512 provenaient de stages fédéraux pour des entraînements ponctuels hors Pôles France, 112 correspondaient à des demandes d'entraînement réguliers hors pôles France de sportifs, associations ou « teams » qui ont fait l'objet de conventions d'entraînement.

Egalement, parmi ces contrats de réservations, 208 étaient des manifestations dont 98 rencontres officielles,

9 épreuves sportives de concours de l'état (ENA, Ministère des Finances, Ministère chargé des Sports, Ministère chargé de la Santé, Ministère de la Fonction Publique, Sénat, etc.), 22 compétitions sportives (FF Pentathlon Moderne, FF Tir à l'Arc, FF Haltérophilie, LIFA, UNSS, UGSEL, etc.) 79 manifestations, séminaires et événements, ainsi que 48 tournages et relations presse diverses.

Les agents du DEST ont, également assuré, en relation avec les agents de la loge PC Sécurité, les ouvertures et fermetures des installations sportives (ainsi que la gestion des éclairages) 7 jours sur 7.

Pour mener à bien ces missions, les agents du DEST ont travaillé en roulement avec notamment la présence permanente d'agents de 7h à 20h30 en semaine et de 9h à 19h le week-end. La mise en place de cette organisation et de ce fonctionnement sont très appréciés par les publics utilisateurs des installations sportives, notamment en week-end, et est ressenti par les pôles France comme une véritable plus-value qualitative de l'accueil et du traitement des urgences fonctionnelles.

A titre d'exemple, lors du stage de l'équipe de France de natation en décembre (ayant pour but de s'adapter aux horaires de compétitions de RIO lors des JO), l'équipe des agents piscines, a travaillé selon un roulement en 3x8 afin d'offrir la meilleure qualité de service aux sportifs et à leur encadrement.

###### b) Organisation de manifestations

Le DEST a organisé, durant l'année, 22 compétitions sportives prestigieuses dont, à titre d'illustrations, les Championnats de France et la Coupe de Paris de la FF Pentathlon Moderne, les Trophées INSEP de la FF Tir à l'Arc, les Championnats de France de Plongeon de la FF Natation, les Championnats de France de musculation de la FF Haltérophilie, les Championnats d'épreuves combinées de la LIFA, les Championnats académiques d'athlétisme de l'UNSS et de l'UGSEL, etc.

Ces manifestations sportives ont, à ce titre, nécessité des réunions préparatoires d'organisation avec les demandeurs concernés afin de mettre en place leurs événements sportifs dans les meilleures conditions, engageant le DEST à effectuer des opérations de montage et démontage des matériels au sein des équipements sportifs ainsi que des adaptations techniques des espaces, afin de permettre le bon déroulement de ces compétitions.

Plusieurs rencontres officielles (98) se sont également déroulées au sein des installations sportives (voir ci-dessus) avec la nécessité de transformer les aires d'entraînement en espaces de compétition (Basket-ball, Football, Hockey sur gazon, Water-polo).

Près d'une centaine d'événements nécessitant parfois des aménagements techniques ou la mise en place de protections spécifiques, ont été organisés avec le concours du CCDP au sein des installations sportives, à la fois pour promouvoir l'établissement (la Soirée des Champions, les journées européennes du patrimoine, etc) et pour développer les ressources propres de l'INSEP avec la venue d'entreprises pour des événements sportifs, tournages,

reportages, photo-shootings, séminaires, évènementiels, séances d'entraînement, visites ou rencontres sportives.

### 3. Appréciations

Le DEST se félicite de sa très bonne relation avec les pôles France, le DSPSHN ainsi qu'avec la MOP pour toutes les demandes des pôles ou des fédérations.

En outre, le DEST a démontré un très grand pragmatisme quant aux demandes formulées en établissant des plannings d'occupation des équipements sportifs précis et lisibles et en faisant preuve d'une réelle réactivité face aux urgences et aux demandes qui ont été de plus en plus nombreuses et pour lesquelles le délai de réponse s'est voulu de plus en plus court.

Au titre de la mise en œuvre de la stratégie volontariste de développement des ressources propres de l'établissement, le DEST, en collaboration avec le CCDP et l'Unité

d'Accueil du DSPSHN, a affiché un état d'esprit toujours très positif et déterminé et montré une permanente envie quant à l'organisation de nombreuses manifestations sportives et de prestigieux évènements.

L'émission « Stade 2 » diffusée en direct des installations sportives en septembre, en est la parfaite illustration. Elle a, d'ailleurs, permis de mettre en valeur le travail de tout le DEST. Les arrières plans des installations sportives ont tous été d'une très grande netteté selon le producteur, et l'émission a permis de montrer à des millions de téléspectateurs la propreté des installations, le rangement et la qualité de l'entretien et de la maintenance au sein de la Zone Sud.

Tout le potentiel varié de l'offre qui peut être proposée par le DEST au niveau des installations sportives n'est pas encore totalement connue des pôles France ou de certains services ou départements de l'établissement. ■

## Département de la Formation des Cadres supérieurs du Sport

### I. OBJECTIF N°21 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER LA FPC ET CONTRIBUER À LA DIFFUSION DE L'INGÉNIERIE DE LA FPC AU SEIN DU « GRAND INSEP »

#### A. Animer l'équipe projet « formation professionnelle continue de l'encadrement du sport de haut niveau

Depuis l'été 2014, un travail de réflexion a été conduit par le DFC2S avec les établissements publics nationaux volontaires. Il a abouti à la présentation et validation par le comité des chefs d'EPN du projet de FPC des entraîneurs du réseau grand INSEP.

2 actions ont été conduites en 2015

- l'organisation de temps d'échanges de pratique entre « référents FPC » de chaque CREPS ayant choisi de participer à ce projet,
- l'élaboration du cahier des charges pour la création du catalogue national des actions de FPC conduites par l'ensemble des EPN.

Ces actions doivent aussi contribuer à faire remonter les besoins de formation identifiés au plus près des entraîneurs, de mieux les coordonner et ajuster les réponses apportées.

Les actions B et C seront lancées selon les décisions prises par le conseil élargi des chefs d'établissement.

#### B. Animer des « échanges de pratiques en FPC » avec les formateurs en FPC et partager le savoir-faire développé en ingénierie de formation

#### C. Cibler / Identifier les lieux d'excellence régionaux en matière de FPC et organiser la « circulation » des experts

#### D. Construire et planifier les formations avec les responsables des formations du « Grand Insep »

En attente de la mise en place du répertoire des formations, en cours de construction

### II. OBJECTIF N°45 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « PLACER L'ACCOMPAGNEMENT COMME MODE PRINCIPAL D'INTERVENTION DANS LES PRATIQUES DU DFC2S »

#### A. Poursuivre la formation à l'Executive Master accompagnateur et mettre en place une certification plus courte développant la posture d'accompagnateur

##### 1. Les chiffres clés de la FPC de l'Accompagnement

- 3 Journées de formation
- 31 journées collectives et 55 journées d'accompagnement individuel.  
Soit 86 jours de formation.

- Effectifs et profils des cadres voir tableau N°1 en PJ

Ces chiffres correspondent à 3 actions distinctes conduites cette année en termes de FPC :

- la fin de la formation de la 3<sup>ème</sup> promotion de l'EMA3, ainsi que leur accompagnement à la certification,
- le démarrage de la 4<sup>ème</sup> promotion de l'EMA,
- la fin du CCS « Accompagnement individuel et collectif au travers du prisme d'Action Types® ».

## 2. La formation à l'EMA

2015 a permis le déroulement des dernières sessions de la formation EMA3 et de la 1<sup>ère</sup> épreuve de la certification (compte-rendu du développement personnel), à laquelle les 15 stagiaires se sont présentés. La suite de la certification (mémoire professionnel et oral de synthèse) est programmée pour 2016.

16 stagiaires ont intégré la quatrième promotion « EMA4 » en octobre 2015. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 8 CTS représentant 8 fédérations (FF Athlétisme, FF Karaté, FF Gymnastique, FF Natation, FF Rugby à XV, FF Tennis, FF Tennis de table, FF de voile),
- 1 cadre d'une école nationale (IFCE - Ecole Nationale d'Equitation de Saumur),
- 3 cadres de l'INSEP (1 du DOFER, 2 du DSPSHN),
- 4 cadres de droit privé, dont une ancienne sportive de haut niveau en reconversion.

Il est intéressant de noter l'inscription de cadres de 3 fédérations et d'une école nationale non représentées dans les promotions précédentes ainsi que la présence de deux entraîneurs olympiques.

## 3. Formations plus courtes

La dernière des 5 sessions du CCS « Accompagnement individuel et collectif au travers du prisme d'Action Types® », lancé en 2014, s'est déroulée en janvier 2015.

Pour rappel, 9 cadres représentant 5 fédérations (Basket ball, Canoë, Judo, Triathlon et Voile) et 3 établissements du Grand INSEP (Strasbourg, Aix, INSEP) l'ont suivi.

La certification est prévue en janvier 2016.

## B. Animer un groupe « accompagnement » composé de cadres issus de fédérations et des membres du « Grand INSEP »

Cette action est en corollaire avec l'action suivante et sollicite 10 cadres (dont 2 cadres d'EPN et 3 CTS) qui participent au processus de labellisation.

## C. Mettre en place un processus de labellisation des « accompagnateurs du SHN » pour aider les acteurs à se repérer au sein de l'offre dans ce domaine

2015 est marqué par l'attribution des premiers labels. La remise officielle des 8 premiers labels a eu lieu le 16 avril et en fin d'année 12 cadres en sont titulaires. Pour rappel, ce label est le référencement de professionnels de l'accompagnement des acteurs du sport de haut niveau en France. Il garantit l'intervention d'un professionnel dont la compétence spécifique repose sur sa capacité à aider la personne (l'équipe, une organisation) à élaborer ses propres solutions, le laissant libre de ses décisions.

Les pistes d'actions 2016 s'orientent vers les 2 axes suivants :

- « faire vivre » le label, en mettant en place ce qui est nécessaire à la procédure de labellisation et aux actions de soutien au label (groupe d'échanges de pratique - FPC - ...),
- développer la posture d'accompagnateur dans les différentes actions de FPC, en cohérence avec la posture attendue pour l'attribution du label.

## D. Développer les savoirs faire d'accompagnement des membres du « Grand INSEP » notamment par des stages de sensibilisation à l'écoute

Non réalisé.

## E. Mettre en place des formations d'approfondissement et /ou de spécialisation dans l'accompagnement

Voir « A - point 3 ».

## F. Organisation de séquences d'« intervision » à destination des accompagnateurs labellisés

Outre la mise en œuvre du processus de labellisation, des actions de formation, destinées à renforcer les compétences des accompagnateurs labellisés et à créer un réseau, ont été proposées :

1. « journées de professionnalisation » composées d'un temps d'échange de pratique et d'un temps de formation sur une thématique en lien avec l'activité d'accompagnateur des acteurs du SHN,
2. une journée de formation sur « le coaching somatique » ou « l'utilisation du corps dans l'accompagnement ».

## G. Animer les équipes d'accompagnateurs/ formateurs des modules

Voir points précédents.

### III. OBJECTIF N°46 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « COMPLÉTER L'OFFRE DE FPC EN TERMES DE THÉMATIQUES ET DE FORMAT POUR RÉPONDRE AVEC PLUS DE SOUPLESSE AUX DIFFÉRENTS BESOINS EXPRIMÉS PAR LES CADRES DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

#### A. Organiser des CCS en collant au mieux aux attentes des cadres et à l'émergence de nouvelles thématiques

2015 a vu le déroulement de 4 CCS dans le domaine de l'entraînement.

Au CCS « Entraîneurs de jeunes » lancé en décembre 2014 avec 10 cadres, 3 autres se sont déroulés en 2015 :

- le CCS « Dimension mentale et performance » avec 7 cadres – certification les 17 et 18 octobre 2016.
- Le CCS « Individualisation de l'entraînement par la mesure de la VFC », proposé pour la 2ème fois, avec 12 cadres dont plusieurs entraîneurs olympiques – certification en juin 2016.
- Le CCS « Réathlétisation » n°2 avec 9 cadres.

Il est à noter que ce dernier CCS est encadré par 2 collègues du CREPS PACA (site de Boulouris et d'Antibes), eux-mêmes diplômés lors de la 1ère formation. Cela démontre la qualité des cadres suivant un CCS et confirme la montée en compétence possible par le suivi d'une certification de 15 jours.

L'analyse des parcours professionnels post certification pourrait donner un aperçu de l'impact de ces parcours.

La session de certification du CCS « Entraîneur de jeunes » a réuni 5 cadres, soit 50% des cadres ayant suivi la formation ; 3 ou 4 seront présents lors de la session de rattrapage programmée en mars.

Ajouté aux 9 cadres (sur 14 inscrits) ayant certifié le CCS réathlétisation, ces chiffres confirment l'intérêt des cadres pour achever le parcours certifié par la production d'un document professionnel et sa soutenance.

#### B. Proposer de nouvelles thématiques d'actualité et développer les interventions avec des techniques nouvelles, des intervenants nouveaux

##### LES CHIFFRES CLÉS :

**358 journées** de FPC pour **372 cadres** ayant participé à au moins une journée.

Managers du sport de haut niveau :

**46 cadres** (9 femmes – 37 hommes) / **84 journées** (dont 45 journées collectives)

Chefs de projet sport :

**94 cadres** (20 femmes – 74 hommes) / **67 journées** (dont 37 journées collectives)

Entraîneurs de haut niveau :

**174 cadres** (39 femmes – 135 hommes) / **121 journées** (dont 88 journées collectives)

Accompagnement des acteurs du SHN :

**58 cadres** (21 femmes – 37 hommes) / **86 journées** (dont 31 journées collectives)

#### C. Constituer et animer des groupes thématiques autour de professionnel (réathlétisation- individualisation-accompagnement-...) sur la base de groupes formés par un CCS ou un EM

En 2015, l'accent a été mis sur le domaine de l'accompagnement (voir objectif 45)

#### D. Aller vers des « co-certifications » avec des fédérations sportives, des établissements, des Universités et des Grandes Ecoles

Les travaux préliminaires en cours avec Aix- Marseille Université devraient aboutir fin 2016.

### IV. OBJECTIF N°47 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « INDIVIDUALISER L'OFFRE DE FPC POUR LES PUBLICS CIBLÉS »

#### A. Accompagner le cadre et / ou le cadre de son équipe

Sur 358 journées de formation organisées, 159 étaient individuelles, soit 44 %.

#### B. Capitaliser les écrits sur les pratiques du sport de haut niveau

En collaboration avec le DIS, 3 mémoires réalisés dans le cadre des certifications ont fait l'objet de l'écriture de 3 articles parus dans « Réflexion Sports ». ■



CANOE / SARAH GUYOT / MCCARTHY / SPORTSFILE / ICON SPORT ©

## Département de l'Information Sportive

**Le Département de l'Information Sportive (DIS) vise à contribuer à l'élaboration et à la diffusion de la culture de la haute performance sportive, de ses valeurs, de son éthique auprès de tous les acteurs du sport et en particulier ceux du sport de haut niveau. A ce titre, il a en charge la politique de documentation de l'établissement.**

Afin de réaliser ces missions, le Département est composé du Centre de ressources documentaires, de la Structure éditions INSEP, de l'Unité des archives de l'établissement, de l'Iconothèque, de l'Unité de production audiovisuelle, de la Régie technique, de l'Unité d'observation de la performance, de la Mission de terminologie et de la Mission capitalisation de l'expérience.

### I. OBJECTIF N°22 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DÉVELOPPER LA CAPITALISATION DES SAVOIRS DE L'EXPÉRIENCE À L'ÉCHELLE DU RÉSEAU « GRAND INSEP » »

#### A. Accompagner les projets de capitalisation des départements de l'INSEP et des entités du « Grand INSEP » :

Le projet de capitalisation d'expérience autour de l'Or olympique porté par la MOP s'est poursuivi. Ce projet a débuté en novembre 2014. Il est apparu nécessaire de pouvoir disposer, au travers de documents formalisés sous différents supports (articles, interviews, témoignages...), d'une banque de données apportant des informations sur l'Or olympique et de les mettre à disposition.

La pertinence des messages véhiculés par d'anciens champions, sur les dimensions réelles de la réussite dans la quête olympique, a été considérée comme utile pour ceux qui sont engagés dans cette aventure (athlètes, entraîneurs).

- 12 dossiers documentaires ont été finalisés, représentant 332 documents sélectionnés.
- Après la première interview audiovisuelle, réalisée avec Patrice MOURIER (lutte gréco-romaine), 12 ont été réalisées au cours de l'année 2015 (pour les athlètes : Steeve GUENOT, Jason LAMY-CHAPPUIS, Teddy RINER, Sébatien FLUTE, Julie BRESSET, Brice GUYART, et pour les entraîneurs : Etienne GOUY, Patrice MÉNON, Mickael NAYROLLES, Dominique NATO, Yvon VAUCHEZ, Benoit CAMPARGUE).
- Ces interviews ont données lieu à une retranscription écrite exhaustive.
- Un travail d'analyse a été réalisé pour chacune des interviews. Ces analyses ont fait l'objet de nouveaux documents écrits.
- Des interviews ont également fait l'objet de plusieurs restitutions :
  - ▶ La conquête de l'or (6 documents vidéo),
  - ▶ Le jour de l'or (6 documents vidéo),
  - ▶ Deux clips pour les rassemblements des entraîneurs et des athlètes des équipes de France.
- Une première restitution sous forme d'article est en cours
- Un prototype de base de données a été réalisé regroupant, les dossiers documentaires permettant l'accès aux documents multimédia, les interviews réalisés, les retranscriptions, les montages vidéo réalisés et prochainement les articles associés.

Ce travail se poursuit en 2016.

## B. Produire des documentaires audiovisuels et éditer des documents écrits, à propos d'entraîneurs, d'acteurs, de sportifs remarquables du sport de haut niveau :

- Poursuite des travaux documentaires initiés en 2014 sur Lucie DECOSSE, Fernand URTEBISE et Olivier VALLAEYS.
- Les portraits du technicien du pôle cyclisme, Jean MOIROUD, et celui de l'échographe du Département médical de l'INSEP sont en cours de montage.
- Une série intitulée « Au cœur de l'entraînement » est en cours (Gymnastique Rythmique, Canoë-Kayak, Athlétisme 800m, Tir à l'arc, L'équipe des installations sportives, Bruno GAJER et Pierre-Ambroise BOSSE : athlétisme, François DURING et Maxime BEAUMONT : kayak)
- L'article de la revue Réflexions Sport sur Guy ONTANON.

## C. Produire des collections à l'échelle du « Grand INSEP » :

- Série Mémoire orale : montage Patrice MENON, ancien directeur des équipes de France de Fleuret, montage Serge FEST, ancien directeur des équipes de France de Judo, réalisation Aldo COSENTINO, ancien entraîneur des équipes de France de boxe, tournage et montage Michel SICARD, ancien entraîneur nationale de l'équipe de France d'épée.
- Série Travelling Sports : l'émission du « Grand INSEP » – A travers une approche sensible, l'objet de cette émission est de découvrir l'histoire d'un athlète ou d'un entraîneur – présentée par Lucie DECOSSE, 3 émissions ont été réalisées en 2015 (Thomas BOUHAIL, Michael JEREMIASZ, Lise LEGRAND). Cette émission a été suspendue au cours du dernier trimestre 2015.

## D. Faire de la plateforme de l'Information Sportive Partagée, la plateforme de management des expériences et des savoirs à l'échelle du « Grand INSEP » :

Le Centre de Ressources Documentaires a poursuivi la rédaction de billets d'information. Ouverte exclusivement à l'intention des personnels CTS du ministère en charge des sports, la plateforme est aujourd'hui en libre accès. L'information reste cependant professionnelle.

## II. OBJECTIF N°48 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « METTRE À DISPOSITION ET VULGARISER LES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET CULTURELLES DANS LE DOMAINE DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

### A. Développer les accès à des bases numériques en ligne, des abonnements numériques et des livres numériques:

Le CRD a maintenu l'offre d'accès en ligne aux bases numériques comme Sportdiscuss full text (base de données scientifiques et techniques, couvrant les divers aspects du sport, issues de près de 1500 revues dont 650 sur le sport), Europress (2000 titres de la presse européenne et internationale). Quinze autres bases numériques sont accessibles. Le CRD facilite également l'accès aux bases Pubmed et Sciences direct pour les personnels scientifiques et médicaux. Les usagers de la médiathèque ont également accès aux abonnements en ligne pour 59 revues (48 en 2014), 4800 articles ont été téléchargés via ces abonnements.

Le CRD poursuit la numérisation de revues sportives anciennes pour mettre à disposition ce patrimoine culturel (l'Auto et Autovélo, l'Equipe 2014, magazine l'Equipe).

Les pôles France continuent d'avoir accès à l'ensemble de la base image de l'Institut National de l'Audiovisuel dont le fonds olympique. L'INA gère en effet, ce fonds du Comité International Olympique pour le monde francophone.

La modernisation du portail Sportdocs est actuellement suspendue à la mise à jour du gestionnaire de base de données Oracle. Le CRD n'a donc pas pu poursuivre son travail sur l'évolution de ce portail. Sportdocs est un portail dédié à la documentation sportive. Principalement organisé autour de l'information écrite, il permet cependant des recherches multi sources et multi formats sur les différentes ressources documentaires de l'INSEP (textes, photos et films). A ce titre, il communique partiellement avec les bases images de l'établissement. Il permet des recherches sur des sources externes, ainsi que l'accès en ligne aux périodiques électroniques, auxquels l'INSEP est abonné sur le site médiathèque. Contrairement à l'an dernier le nombre de consultations directes a progressé (49804 en 2015, pour 40 733 en 2014) et la consultation de flux RSS a diminué fortement (69 191 en 2015, pour 104 000 en 2014), mais reste supérieure à celle de 2013 (54000).

En perspective, le CRD à lancer plusieurs autres études sur des collaborations et des projets mis en œuvre dans l'enseignement supérieur :

- participer à la proposition du Centre Technique du livre sur l'enseignement supérieur (CTLES) de participer à un plan de conservation partagée des revues de sports à l'échelle nationale. 150 revues ont été identifiées par le CTLES, l'INSEP possède 51% des titres dans ses collections.
- renouveler et élargir la convention établie entre le Sudoc (Système universitaire de documentation) et l'INSEP en 1983. Le Sudoc est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...). Aujourd'hui les ouvrages, mémoires, thèses de l'établissement ne sont pas répertoriés.
- intégrer l'INSEP à la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN). Créée en 2009, à l'initiative du ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en fédérant de nombreux acteurs des universités et organismes de recherche, la bibliothèque scientifique numérique (BSN) veille à ce que tout enseignant-chercheur, chercheur et étudiant dispose d'une information scientifique pertinente et d'outils les plus performants possibles. En effet, malgré les espoirs suscités par la diffusion numérique, l'accès à ces informations scientifiques, pourtant souvent produites par les chercheurs eux-mêmes, n'est pas aussi aisé qu'il y paraît. Le secteur de l'édition scientifique a été totalement bouleversé par les nouveaux modes de diffusion du savoir, à la fois sur les plans économique et heuristique. Ces évolutions se sont accompagnées d'une augmentation des dépenses pour les établissements. En accord avec les orientations de la Commission européenne, la BSN privilégie l'accès ouvert aux documents scientifiques sous différentes formes reposant sur des innovations, des négociations avec les éditeurs ou le soutien aux archives ouvertes, en tenant compte des différences entre les disciplines.

### B. Éditer des publications scientifiques, techniques et culturelles :

Pour l'année 2015, l'unité Editions de l'INSEP a poursuivi son action sur la base des axes de travail de 2014 :

- un dispositif basé sur des compétences professionnelles, modernisation de la diffusion, notamment en développant une offre de vente en ligne, collaboration avec des prestataires externes, diversification des supports de diffusion par la création d'une offre électronique,
- le rapprochement des départements et structures INSEP productrices de savoirs et de connaissances.

Trois ouvrages ont été publiés :

- « Science at the tip at the fork » (numérique, print à l'unité), de Christophe HAUSSWIRTH (Département de la Recherche) – Hors collection.
- « La Musculation combinatoire » (print), de Anne-Laure MAURIGNY et Norbert KRANTZ (Unité d'aide à l'entraînement) – collection savoir d'expert – série laboratoire d'idée.
- « Le 800 mètres », ouvrage collectif (print) – collection savoirs d'expert.

12 ouvrages ont été republiés sous format numérique :

- Apprentissage moteur et difficulté de la tâche.
- Sport et Psychanalyse. Actes (1988-1990).
- Cahiers de l'INSEP 1 -De l'entraînement de la force à la préparation spécifique en sport.
- Cahiers de l'INSEP 3 – L'entraînement de la force spécifique en sport : fondements physiologiques et applications pratiques -Nouveau livre.
- Cahiers de l'INSEP 5 -LE HANDBALL A BARCELONE.
- Cahiers de l'INSEP 9 – Sport, entraînement et régulation hormonale.
- Cahiers de l'INSEP 10-LA VIOLENCE DANS LES STADES.
- Cahiers de l'INSEP 41 – Le sport, c'est la santé ?
- Cahiers de l'INSEP 42 -Le sport professionnel état des lieux et perspectives.
- Cahiers de l'INSEP 43 -De Pékin (2008) à Londres (2012) : Bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin. Entretiens de l'INSEP, 21 et 22 octobre 2008.
- Cahiers de l'INSEP 46 – Histoire(s) de la performance du sportif de haut niveau

La préparation physique

- Deux numéros de la revue *Réflexions Sport* (revue professionnelle électronique de l'INSEP) ont été mis en ligne. Les articles ont été rédigés par des auteurs du Département de la Recherche, du Département Médical, de l'IRMES, du Département de l'Information Sportive, du Centre National de ski nordique de Prémanon, du pôle gymnastique artistique d'Antibes, du centre PSG espoir.
- L'écriture et/ou l'édition de plusieurs ouvrages ont débuté en 2015:
  - ▶ Les activités sportives pratiquées à haute intensité – ouvrage collectif.
  - ▶ La politique du sport et de l'éducation physique en France sous l'occupation – comité histoire du ministère en charge des sports.
  - ▶ Jeunesse et sport l'invention d'un ministère 1928/1948 – thèse de Marianne LASSUS.
  - ▶ Réactualisation du livre *comprendre l'athlétisme* de Michel PRADET et Jean-Louis HUBICHE.

- ▶ Le renforcement de l'épaule – Cyril VIEU – série « labo d'idée ».
- ▶ Notions de circuit training – Mathias RICARD – série « labo d'idée ».
- ▶ Construire une progression pour un entraînement plus spécifique – Thierry BLANCON – série « labo d'idée ».

### C. Produire des émissions, séries et films scientifiques, techniques et culturelles

- L'R du sport – émission – suspendue en 2015.
- Quoi de neuf docteur ? L'émission scientifique du sport – suspendue en 2015.
- Immersion au cœur du sport – 2 documentaires sur l'équipe junior de gymnastique sont en cours de montage.
- Ecriture d'un projet de documentaire sur les thématiques suivantes : Comment réaliser un film d'instruction sur le tennis, comment analyser les gestes du tennis au moyen du cinéma, comment retranscrire la réalité du sport de haut niveau, à partir du dérushage des archives tournées à Roland Garros sur John MacEnroe entre 1981 et 1985. Un pré-montage d'un bout à bout permettant de valoriser ces documents parfaitement inédits.

### D. Poursuivre la captation des événements (cours, colloques,...) de diffusion de savoir, d'expertise et d'expérience issus de l'INSEP :

- Entretiens de l'INSEP, Sports de combat – réalisation en direct – 21 vidéos en français.
- Mardi du master – réalisation en direct – 7 documents audiovisuels (DOFER).
- Tournage/montage/réalisation des rencontres thématiques de la préparation physique (DSPSHN) :
  - ▶ Accompagnement des sportifs via les techniques de simulation motrice ou de reprogrammation motrice.
  - ▶ L'importance de la bio-impédance dans la performance de haut niveau.
  - ▶ Le fitpak, appareil plurifonctionnel et mobile.
  - ▶ Modulation linéaires et ondulatoires des qualités de force.
- Cinq tournages/montages pour le diplôme de Préparation Physique (DOFER).
- Montage intervention Sylvain CURINIER, J.P. EGGER, Anne DELETRAT, Mathieu BUCHHEIT, Claude ONESTA, Etienne CAPON, François LECASTREC (DFC2S).
- La 12<sup>e</sup> journée du médical – réalisation en direct – 15 vidéos.
- Congrès international sur le thème du stress thermique – réalisation en direct – 26 vidéos.

- Journée de valorisation des projets de recherche et développement – réalisation en direct – 15 vidéos.
- Congrès international sur le thème sciences et triathlon – réalisation en direct – 23 intervenants.
- Conférence de Franck DICK – Président de l'Association Européenne des entraîneurs d'athlétisme.

### E. Rénover l'espace d'étude et de consultation du Centre de Ressources Documentaires :

La fréquentation annuelle de la médiathèque pour 2015 est de 4960 lecteurs soit une augmentation de près de 25%. Elle était de 3971 en 2014 et de 3415 en 2013. Elle laisse supposer une augmentation de la consultation sur place des ressources documentaires.

Cette augmentation est un indice de bonne réponse aux besoins des usagers, mais à terme c'est le maintien de la fréquentation qui renseignera sur la satisfaction des lecteurs, le nombre de ceux-ci étant fini.

Les aménagements diversifiés d'espace de travail et de rencontre, ont pu également contribuer à cette augmentation.

Le nombre d'emprunt de documents au CRD s'est maintenu au niveau de 2014 (2646).

### F. Diversifier les dispositifs de diffusion audiovisuelle et de diffusion des productions écrites :

- Diffusion vidéo sur Canal-INSEP,

La plateforme Canal Insep a migré sur la plateforme Canal Sport.

- Diffusion DVD,

759 DVD ont été diffusés (727 en 2014).

- Diffusion numérique de Réflexion Sport,

4894 consultations ont été enregistrées pour la revue n°11 (mars 2015).

4165 consultations ont été enregistrées pour la revue n°12 (septembre 2015).

L'impression à l'unité testée en 2015 a été suspendue.

- Diffusion des éditions INSEP,

L'année 2014 a vu la diffusion des ouvrages de l'INSEP sur les plateformes FNAC/Amazon et également la fin de notre contrat avec le diffuseur/distributeur VIGOT. En 2015 une consultation a été lancée pour passer un marché avec un nouveau diffuseur/distributeur. Le marché a été déclaré infructueux. Un contrat avec le Comptoir des Presses d'Université qui semble correspondre à nos besoins, est à l'étude.

### G. Rénover le service de veille et de recherche documentaire :

- Mise en place et suivi de 15 profils de veille personnalisés pour des chercheurs, entraîneurs ou personnels médicaux qui en ont exprimés le besoin.
- Envoi de 23 lettres électroniques à tous les personnels de l'INSEP (revue bimensuelle des sommaires, lettre juridique mensuelle, liste semestrielle des acquisitions du CRD).
- Trois cent cinquante trois recherches d'articles ont été réalisées pour les différents départements et service (542 en 2014, 312 en 2013). Quarante deux recherches documentaires ont été effectuées.

### H. Reconstruire la politique des archives ouvertes de l'INSEP :

Les archives ouvertes de l'INSEP ont été créées en 2006 à partir d'un logiciel libre. Le terme « archive ouverte » désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement dont l'accès se veut ouvert, c'est-à-dire sans barrière. Les auteurs y déposent leurs articles en texte intégral, dans le respect des droits d'auteur, ou leurs références bibliographiques. La solution des archives ouvertes est considérée aujourd'hui, comme une alternative à la circulation de l'information scientifique et technique, en favorisant les échanges ouverts entre les producteurs.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, le portail HAL (Hyper Articles en Ligne) est accessible pour l'INSEP. Créé en 2006 par le CNRS pour toute la recherche française, l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL est devenue le 2<sup>ème</sup> serveur d'archives ouvertes le plus visible au niveau mondial. Le nouveau portail des archives ouvertes de l'INSEP sera disponible courant 2016. L'équipe du CRD, en concertation avec les départements, a élaboré l'architecture et la nomenclature spécifique à l'INSEP.

La rénovation en cours de ce portail permet d'anticiper les recommandations suivantes :

- Au niveau européen : selon le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 », toute recherche effectuée grâce à des fonds publics devra être disponible en libre accès à partir de 2020.
- Au niveau national : adoption le 26 janvier 2016 à l'assemblée nationale du projet de Loi pour une République numérique dont l'article 17 porte sur le libre accès aux articles et données scientifiques.

## III. OBJECTIF N°50 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ACQUÉRIR DES LOGICIELS ET DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS DE POINTE, SPÉCIALISÉS POUR CHAQUE ENTITÉ DE L'INSEP ET POUR L'ENCADREMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

### A. Mettre en place l'équipement d'observation de la performance du taekwondo :

L'équipement a été livré au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2015 et déjà utilisé par les entraîneurs.

### B. Mettre en place l'équipement d'observation de la performance de la salle de musculation de d'Oriola :

La mise en place de l'équipement est en cours.

### C. Mettre en place un équipement polyvalent de montage à caméras multiples :

L'équipement a été mis en place lors du 4<sup>ème</sup> trimestre de 2015 et a d'ores et déjà été utilisé pour la prise de mesure (Mesure de vitesse Canoë-Kayak).

### D. Entretien et mises en place d'équipements prototypes :

Le DIS a effectué le travail de mise à jour et d'entretien des équipements, installés en 2014. Après cette première année d'utilisation des équipements « nouvelles générations », il a été également pris en compte, les retours des utilisateurs quant aux problèmes potentiels d'ergonomie des systèmes ou de fonctionnement. Des solutions concrètes et rapides permettant de faire évoluer ces équipements ont été proposés.

Parallèlement à cela, le DIS, dans le cadre de l'analyse des équipements à mettre en place au cours de l'année 2016, a mis à disposition de certains pôles des solutions de tests, sous la forme de « prototypes » plus ou moins avancés ; tel a été le cas, à titre d'exemple, pour le pôle Tir (système d'auto confrontation) et le pôle Basketball (atelier dribbling).

Enfin, il a été décidé de ne pas mettre en exécution le projet de conception d'un logiciel INSEP d'observation de la performance, permettant de travailler sur le concept de vidéo enrichie. Néanmoins, des évolutions d'équipements allant dans ce sens ont été effectuées et notamment au centre nautique.

## E. Former et soutenir les acteurs à l'utilisation des équipements et à l'exploitation des résultats :

Le travail d'accompagnement individualisé des entraîneurs des pôles et des fédérations autour des nouvelles technologies et méthodologies d'observation de la performance (utilisation de caméras, analyse vidéo, analyse biomécanique, ...), initié en 2014, a été continué durant toute l'année 2015 (60 heures).

Le volume horaire de formation réalisé en 2015 dans le cadre des formations STAPS et SPORTCOM est resté identique à celui de 2014 (132 en 2015 versus 129 en 2014).

La contribution du service à l'organisation de l'épreuve Oral 3 du concours du Professorat de Sport a été maintenue en 2015, aussi bien pour le concours SHN, que pour les concours externes CAS et CTS. La mise en ligne des sujets d'annale sur une chaîne de Canal Sport a été un outil de travail fortement apprécié par les candidats et les formateurs du réseau Grand INSEP, et ce travail a donc été maintenu en 2015.

## F. Projet d'observation de la performance validé par la MOP :

La tendance observée en 2014, sur les modifications des natures des interventions du DIS autour des projets d'observation de la performance, s'est encore renforcée en 2015. Les projets d'accompagnement complet des pôles et des fédérations, via le processus de validation de la MOP, autour de ces thématiques, ont été multipliés. En effet, en plus de la continuation des projets initiés en 2014, qui ont été maintenus et qu'il a été nécessaire de faire évoluer en 2015 (arbitrage vidéo en lutte, analyse chronométrique des courses en canoë kayak slalom, analyse statistique des combats en lutte, ...), de nouvelles demandes ont été prises en charge en 2015. Les principales étaient l'analyse des paramètres cinématiques, couplés à l'analyse vidéo du départ en Kayak ligne, ainsi que l'analyse vidéo/statistique des contenus de séances en plongeon.

## IV. AUTRES ACTIVITÉS :

### A. Traitements et valorisations des fonds images de l'établissement :

Au cours de l'année 2014, l'iconothèque a poursuivi le travail de traitement numérique des fonds propres de l'INSEP, d'indexation et de préservation. Ce travail sur la durée qui consiste à conditionner les nombreux documents des fonds d'images de l'établissement (plaques de verre, négatifs et positifs photographiques sur divers supports, films cinématographiques de divers formats, cassettes vidéo et fichiers numériques), se poursuit dans des conditions assez délicates, dans la mesure où les deux serveurs de stockage dédiés, sont arrêtés pour une durée indéterminée.

De nouvelles conventions ont été établies avec des fédérations (FFG), des institutions CANOPE, des communes (Rueil Malmaison), afin d'enrichir par de nouveaux documents, le patrimoine de l'image sportive, et de générer des projets de diffusion du fonds de l'établissement.

Certaines demandes donnent lieu à des cessions de droits et des années de collaborations diverses avec des sociétés de production, des musées, des éditeurs de livres, des revues, des institutions : le CNRS, le CNDP, éditeur, société de production vidéo, illustration d'un ouvrage sur les vélodromes, vente de photographies pour publications extérieures, Canope sport, participation au film « Le sport à l'épreuve du feu » réalisateur Christophe DUCHIRON, participation à la série Champion de France.

Présentation du film « Nouveau regard sur Olympia 52 » à des festivals de cinéma.

Développement d'un projet de restauration du film « Les rendez-vous de l'été » de Jacques ERTAUD. Le négatif original a été retrouvé, les ayants droits du film ont été localisés (Marie et Céline ERTAUD) et contactés, les Archives Françaises du Film ont été sollicitées pour la prise en charge des travaux de restauration, un éditeur DVD (Doriane films) a été démarché.

### Expositions :

- Conception d'une exposition installée à Montpellier sur le sport et la grande guerre
- Participation à l'exposition Boxe de Rueil Malmaison
- Location d'un module d'exposition consacré à la boxe à la ville de Rueil-Malmaison
- Livraison d'un montage vidéo pour l'exposition Boxe de Rueil Malmaison
- Participation à une exposition photographique au Brooklyn Museum consacrée à l'histoire de la photographie sportive.
- Participation au livre sur les vélodromes pour Le vélodrome de St Quentin en Yvelines
- Contribution à l'exposition « En mode sport » au Musée National du Sport à Nice. Pilote pour une série d'émission appelée provisoirement « culture physique ».

### B. Archives de l'INSEP :

L'INSEP a en charge la préservation de ses archives, comme indiqué dans le décret n°79- 1037 du 3 décembre 1979 et la circulaire Jospin du 2 novembre 2011.

Cette année, 131 demandes de consultation (127 en 2014) ont été enregistrées, donnant lieu à des recherches préalables et aboutissant à des communications de nature administrative et historique, en interne ou en externe. Des procédures de versements plus régulières ont été mises en place dans certains services. De plus, de nombreux services et départements ont déménagé au cours de l'année. Enfin, le Département Médical a procédé à la numérisation de ses dossiers médicaux. Tous ces éléments ont entraîné une augmentation conséquente

des versements, 58 ont ainsi été enregistrés cette année (24 en 2014). Cela représente 449 boîtes et 120 containers saisis, et un accroissement du fonds d'archives de 110 mètres linéaires.

### C. Bibliothèque des mineurs :

Durant l'année 2015, le travail de rénovation de la bibliothèque des mineurs s'est poursuivi. De nombreuses initiatives ont été mises en place afin de rendre cet espace accueillant, attractif et agréable pour les internes mineurs de l'établissement. 167 nouveaux ouvrages ont été proposés, en particuliers grâce à des dons. Dans un souci de continuité par rapport à l'année 2014, des ouvrages sur les thématiques traitées lors des ateliers « cuisine », en relation avec la politique de nutrition, développée par l'INSEP spécialement pour les mineurs, ont été acquis et sont mis à disposition à l'endroit même où les internes cuisinent. Afin de rendre l'espace plus attractif pour les jeunes, des périodiques ont été ajoutés à l'offre (L'Actu, L'Equipe Magazine, Phosphore. Science et Vie Junior, Tout sur l'Histoire). Un choix d'abonnement qui s'est également fait en cohérence avec les études suivies par les élèves. L'espace de la bibliothèque des mineurs est également dédié à la mise en valeur des productions de l'INSEP. C'est pour cette raison que les numéros édités de Réflexions Sport, ainsi que l'intégralité des numéros d'Insep le Mag', sont mis à disposition pour les jeunes internes. De nombreux retours positifs des jeunes sont à noter.

### D. Projet Run & Book :

Sur le principe du bookcrossing (système favorisant la circulation libre de livres), un partenariat liant en interne le Service de la Communication, celui du Patrimoine, du DIS et de la Direction Générale, et en externe, la maison de l'Europe des Yvelines, le Secrétariat franco-allemand, le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Académie de Versailles, la Région Île-de-France, Orange France, les lycées Pierre Mendès-France (de Villiers-le-Bel) et Jean-Pierre Timbaud (de Brétigny-sur-Orge) a été engagé. Des livres sont mis à disposition librement des cabines téléphoniques relookées dans l'enceinte de l'INSEP. Chacun dépose des livres ou vient en emprunter. La première cabine, qui a été transformée par le lycée Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel, a été inaugurée sur le site de l'INSEP le 18 mai 2015. Les indices sur l'utilisation de cette cabine et sur la satisfaction quand au système, sont très positifs. Une deuxième cabine est en cours de transformation par les élèves du lycée Jean-Pierre Timbaud de Brétigny-sur-Orge. Elle pourra recevoir environ 500 ouvrages donnés par, et pour, les personnels, sportifs, entraîneurs de l'INSEP. La cabine sera inaugurée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

### E. Terminologie et projets européens :

La mission Projets européens s'est portée en 2015 sur l'évolution de trois projets :

- Network of Knowledge : contribution aux activités et au contrôle du budget du volet France.
- TENG-SPORTS (interactive Learning Tool for Improving the Level of Technical language of English for Sport Coaches, Referees and Managers) : pilotage administratif, financier et linguistique du volet France pour deux sports, handball et athlétisme – rapport final remis en décembre 2015.
- GEES (Gold in Education & Elite Sport) : pilotage administratif et financier du consortium, constitué de 9 Full Partners et 8 Associated Partners, contribution au groupe de travail Internal Quality Control et au groupe de travail Dissemination.
- La mission Terminologie s'est articulée autour du pilotage technique du Lexique Rio 2016, disponible sur ordinateur, tablette et smartphone en mars 2016.

### F. Formation Sport Com' :

Quatre assistances techniques sur plateau de tournage pour les mises en situation radio et télé.

Intervention auprès des élèves de Sport Com' sur la durée d'un semestre. Le module intitulé « Culture du Sport ».

## V. ACTIVITÉS SUPPORTS :

### A. Acquisition, exploitation et maintenance des équipements audiovisuels des installations non sportives :

L'ensemble des installations sportives, plusieurs salles de cours (35), l'amphithéâtre Pierre de Coubertin, la salle Paris 1900, plusieurs salles de réunion (14), une trentaine de chambres, plusieurs bureaux sont équipés avec du matériel audiovisuel.

Il faut rajouter le plateau de tournage (géré et exploité en relation avec l'Unité de Production Audiovisuelle), le réseau TV IP (trente téléviseurs) ainsi que les salles de cours spécifiques à la formation audiovisuelle.

C'est l'ensemble de ce parc dont a la charge l'Unité Régie Technique. Elle en assure la gestion, la maintenance, l'exploitation et l'assistance. L'Unité Régie Technique assure également avec le concours de l'Unité de Production Audiovisuelle la mise en place de dispositifs audiovisuels non permanents pour des événements, comme la soirée des champions, le carrefour de la performance, des soirées ou journées événementielles (venue de personnalités politiques), le Conseil d'Administration, des inaugurations, des conférences de presse. La régie technique contribue également fortement à l'activité d'exploitation économique des installations de l'INSEP, pilotée par la CCDP, par la mise à disposition et l'exploitation des équipements audiovisuels. En plus de l'exploitation des amphithéâtres en semaine, la présence des techniciens en soirée et en weekend est fortement sollicitée. La régie technique, malgré un contexte humain difficile, a maintenu ses activités avec l'implication de nombreuses personnes de la production.

### B. Gestion et maintenance de matériel de prêt audiovisuel :

Le nombre de prêt de matériel a diminué, 2 942 en 2015 contre 3 311 en 2014. Il reste néanmoins supérieur à l'année 2013 (2 829) et à l'année 2012 (2 450). Cette diminution peut s'expliquer en partie par la fermeture plus importante de la régie technique, du fait du contexte en ressources humaines difficile.

### C. Assistance photographique :

33 reportages (prise de vue, post-traitement, gestions des fichiers) ont été réalisés en 2014 pour différentes entités de l'INSEP (CCDP, MOP, DR, DSPSHN, DIS, RI). L'assistance photographique a été moindre qu'en 2014 du fait d'un contexte en ressources humaines difficile.

### D. Projet de Co production :

Trois pilotes pour une co production avec Arte qui n'a pas aboutie.

### E. Assistance technique et de réalisation :

Plusieurs tournages/montages ont été réalisés pour la CCDP (11 Team INSEP (émission + sujets) – 3 INSEP-PRESS – 6 clips pour la soirée des champions – reprise du film prestige de l'INSEP – ITW Teddy Tamgho – Venues de ministres – Venues du secrétaire d'état en charge des sports – Tournage, montage et réalisation sur la venue de l'équipe de France de natation – tournage reportage/documentaire sur les venues des équipes de France de basket ball à l'INSEP – réalisation/assistance pour un pilote avec Fuat Seker – tournage de INSEP ambition Réalisation du film de présentation du Département de la Recherche (version anglaise) – Tournage d'illustration vidéo pour un logiciel DSPSHN.

### F. Prestations de service :

- Tournage Roland Garros pour la DTN de la Fédération Française de Tennis.
- Production pour le Musée National du Sport: 1 film pour l'exposition permanente du musée.
- Mise à disposition d'images et de clips pour l'association des amis de l'INSEP.
- Tournage/montage d'un clip de prévention contre le dopage pour le ministère en charge des sports.
- Finalisation du projet européen TENG de perfectionnement de l'anglais sportif (hand ball, athlétisme), 53 clips montés.
- Tirages de grands posters pour les services et départements de l'INSEP.
- Mise à disposition de films et de photos du fonds INSEP auprès des services et départements.
- Montage du DVD n°4 Cibles de couleurs pour la Fédération Française de Tir.
- Tournage de séquences techniques pour la Fédération Française de Judo, Jujitsu, kendo et Disciplines associées. ■

## Département Médical

Avec 68 124 actes réalisés durant l'année 2015, le département médical poursuit sa progression de presque 8% par rapport à l'année 2014 au niveau de son activité de prise en charge de la santé des sportifs de l'INSEP et des patients extérieurs.

Le département médical génère aujourd'hui plus d'1.3 million d'euros de chiffre d'affaire réparti de la manière suivante : 80% pour le curatif et 20% pour la prévention.

### I. OBJECTIF N°9 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « INFORMATISER LE DOSSIER MÉDICAL DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU ET L'EXPLOITER »

En 2015, les questionnaires médicaux du logiciel Maidis® ont été reformulés avec l'aide du SIBT afin de les intégrer progressivement dans la nouvelle version prévue en 2016 ; il reste cependant à finaliser ces questionnaires pour une utilisation optimale.

La finalisation du projet informatique nous permettra en 2016 de passer le logiciel Maidis® sur le Web et de faciliter son accès aux médecins des Equipes de France, de pouvoir faire des statistiques hebdomadaires grâce au logiciel Business Object.

Des discussions se poursuivent pour choisir une plateforme informatique regroupant l'ensemble des données des différents logiciels de suivi des sportifs de haut niveau utilisés par les fédérations et les CREPS du Grand Insep et ainsi faciliter l'analyse des données avec l'aide de l'IRMES.

### II. OBJECTIF N°33 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « AMÉLIORER LE PLATEAU TECHNIQUE D'IMAGERIE ET SE FAIRE HABILITER CENTRE DE RÉÉDUCATION POUR OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DU SHN »

#### A. Service d'imagerie

7065 actes d'imagerie ont été réalisées en 2015 soit une augmentation de 1.5% par rapport à 2014.

Ces actes comprennent les actes de radiologie conventionnelle (1 609), d'échographie (3 123), d'IRM (1 311), de panoramiques dentaires (393) et de DEXA pour l'analyse de la composition corporelle (629).

Cette unité poursuit son développement mais reste limitée car seulement 1.1 ETP de radiologues.

Comme l'autorisation d'utilisation de l'IRM actuelle, délivrée par l'ARS, s'arrête en 05/2016, des réflexions ont été menées pour décider de l'avenir de l'unité d'imagerie entre l'INSEP, l'ARS et les radiologues. Une proposition de GIE est à priori actée et un dépôt de dossier a été effectué en fin d'année 2015 auprès de l'ARS pour demander une autorisation d'implantation d'une nouvelle IRM 1.5 tesla. La réponse de l'ARS devrait arriver d'ici fin juin 2016 et nous permettre ainsi de mettre en place ce GIE pour une ouverture définitive début 2017.

## B. Service de masso-kinésithérapie

Concernant le service de masso-kinésithérapie, aucune démarche à ce jour n'a été débutée pour envisager une transformation en hôpital de jour en tant que centre de rééducation. Ces démarches auprès de l'ARS ne débiteront qu'une fois le démarrage du GIE.

Actuellement, 19 796 actes de masso-kinésithérapies ont été réalisés en 2015 soit une augmentation de 6.8% par rapport à 2014.

4010 actes de récupération ont été réalisés en 2015 soit une augmentation de 9.5% par rapport à 2014.

1403 tests isocinétiques ont été pratiqués en 2015 soit une augmentation de 41% par rapport à 2014.

4793 séances de cryothérapie corps entier ont été réalisées en 2015 soit une légère baisse de 3%.

Cette augmentation d'activité dans pratiquement tous les secteurs s'explique par la politique instaurée depuis trois ans au sein du DM avec une réorganisation des activités et une gestion au quotidien de l'ensemble des actes. La réalisation de bilans isocinétiques aussi bien en prévention qu'en pathologie est nécessaire pour le suivi musculaire des sportifs de haut niveau (SHN). Ce service accueille également des SHN du grand INSEP voire des sportifs professionnelles à la demande de la MOP.

L'ensemble de ces données ne peuvent que favoriser notre démarche auprès de l'ARS pour demander à être centre de rééducation type hôpital de jour.

## III. OBJECTIF N°34 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT DES SHN EN CONSTITUANT UN RÉSEAU DE SPÉCIALISTES PUBLICS ET PRIVÉS »

### A. La permanence médicale

La permanence médicale fonctionne tous les jours de la semaine de 8 h 30 à 20 h 30 et le samedi matin de 9 à 13 h. En dehors de ces horaires, une astreinte de sécurité téléphonique est assurée par les médecins contractuels depuis trois ans.

Le nombre de passage en 2015 s'élève à 8442 actes soit une très discrète augmentation de 0.2% par rapport à l'année 2014.

Le système d'astreinte mis en place a permis de répondre sur l'année 2015 à 57 appels téléphoniques soit 4.7 appels téléphoniques en moyenne par mois ayant entraîné 6 transferts vers les urgences de l'hôpital Bégin soit 16% de moins qu'en 2014.

### B. Le centre de santé, médical et dentaire

Le nombre de consultations assurées dans le cadre du centre de santé s'élève à 13696 en 2015. Ce total comprend les consultations effectués par les médecins vacataires toutes spécialités confondues (soit 3606), chiffre stable par rapport à l'année précédente et celles effectuées par les médecins contractuels (soit 10090) en augmentation de 25% par rapport à l'année dernière.

Le centre de santé dentaire a généré, en 2015, 1313 consultations soit une légère baisse d'environ 1.4% par rapport à 2014 ; cette activité se répartit en 64% de soins avec 837 soins dentaires et 36% de prévention avec 476 bilans. Cette activité est répartie de manière homogène parmi les 4 dentistes vacataires. Par rapport à 2014, il y a eu plus de soins dentaires et moins de bilans effectués.

### C. Le suivi médical de l'entraînement (surveillance médicale réglementaire [SMR])

La surveillance médicale réglementaire des SHN est inscrite dans le contrat de performance de l'INSEP, ouvert aux seuls sportif(ve)s de haut niveau de l'INSEP mais d'autres sportifs considérés comme haut niveau sont suivis de la même manière comme les Equipes de France de Basketball et de Handball.

1534 bilans cliniques ont été réalisés en 2015 avec une hausse de 4.9% par rapport à l'année 2014.

En plus des bilans cliniques, il y a eu :

- 478 tests d'effort soit une augmentation de 2.3% par rapport à 2014.



LAURA MARIE AUGÉ & MARGAUX CHRETIEN / NATATION SYNCHRONISÉE / PHILIPP BREM / GEPA / ICON SPORT ©

– 1363 bilans biologiques soit une augmentation de 10% par rapport à 2014.

Ces différentes augmentations s'expliquent par la nouvelle organisation de convocation des SHN même si nous avons encore dans certains pôles des RDV non honorés, par le rappel effectué par SMS envoyé aux SHN sur une partie de l'année et aussi par l'ouverture du DM à d'autres sportifs de haut niveau hors INSEP. L'augmentation des bilans biologiques est aussi liée aux différents protocoles du département de la recherche pour lequel des prélèvements sanguins sont effectués.

### D. L'unité de psychologie clinique

Des réunions hebdomadaires et mensuelles ont été instituées pour harmoniser le suivi psychologique. Des rencontres avec les autres départements de l'INSEP intervenants dans ce secteur ont été organisées depuis novembre 2013 (DR, DOFER, DFC2S, DSPSHN) afin de connaître l'ensemble des ressources disponibles sur l'INSEP et de coordonner les actions sur l'INSEP. Cette unité répond également aux demandes de la MOP concernant les médaillables.

Un nouveau psychiatre a renforcé l'équipe depuis septembre 2015 et participe mensuellement aux réunions de l'unité. La proximité de son cabinet et sa disponibilité nous permet de l'utiliser facilement en cas d'urgence même si le réseau composé d'anciens psychiatres du service et de quelques services adaptés répond à notre demande pour voir en urgence les SHN si besoin.

2062 consultations ont été réalisées en 2015 soit une augmentation de 42% par rapport à 2014. La répartition s'effectue de la manière suivante : 481 bilans (baisse de 8% par rapport à 2014), 1 581 consultations de suivi soit une augmentation de 70% et 245 consultations de suivis de coach et d'entretien avec l'encadrement technique à propos de la gestion d'un SHN ou d'un groupe. Cette augmentation d'activité est en partie liée à une augmentation du nombre de vacations de psychologues au sein du DM devant la demande croissante des responsables de pôles et des entraîneurs pour optimiser la gestion du groupe.

### E. Les autres activités du DM

Les actes infirmiers réalisés en 2015 sont de 651 soit une augmentation de 33.7% par rapport à 2014, les infirmières notent systématiquement l'ensemble des actes pratiqués et le suivi de sportifs en post-opératoire augmente compte tenu de l'ouverture à des SHN grand INSEP et professionnels.

Les actes de podologie réalisés en 2015 sont au nombre de 724 soit une baisse de 4.6% par rapport à 2014.

L'activité de la diététicienne nutritionniste est en augmentation de 3.4% passant de 768 à 794 entretiens et suivis de sportif(ves). Elle participe avec quelques médecins à la mission nutrition de l'INSEP et effectue sur le terrain les suivis des pôles suivants (judo, athlétisme, natation, natation synchronisée, gymnastique, boxe et lutte).

### F. Staffs hebdomadaires et visio-conférence

Pour améliorer cette prise en charge, deux staffs hebdomadaires sont institués depuis trois ans le mardi AM de 14 à 15 heures et le jeudi matin de 9 à 10 heures ou l'après-midi de 14 à 15 heures. Les dossiers médicaux posant problème sont abordés afin de prendre des décisions collégiales (diagnostic, avis d'expert, traitement). Ces staffs sont ouverts aux entraîneurs quand il s'agit de traiter un dossier particulièrement délicat. Des demandes d'avis extérieurs peuvent aussi être formulées ; on s'appuie alors sur le réseau public et privé mis en place et qui s'étoffe d'années en années.

Les staffs médico-chirurgicaux du lundi soir à raison de 4 par an sont maintenus où des dossiers de SHN sont exposés pour trouver une solution thérapeutique adaptée en fonction des objectifs du SHN.

La visio-conférence a été instaurée depuis deux ans permettant à l'ensemble des services médicaux du grand INSEP de pouvoir communiquer entre eux soit sur des dossiers patients soit sur des sujets d'organisation et de fonctionnement, deux fois par mois en moyenne soit le jeudi matin de 10 à 11 h soit le jeudi AM de 14 à 15 h.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE / KSENIYA MOUSTAFAEVA / SCHREYER / ICON SPORT ©



### IV. OBJECTIF N°35 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « OPTIMISER L'ORGANISATION DES SOINS EN RELATION AVEC LES MÉDECINS ET LES MASSO-KINÉSITHÉRAPEUTES FÉDÉRAUX, NOTAMMENT AU SEIN DE L'INSEP »

#### A. Réunion hebdomadaire médico-technique au sein de chaque pôle

Est attribué à chaque pôle France un ou deux médecins, un ou deux masso-kinésithérapeutes et un psychologue clinicien assurant préférentiellement le suivi de ce pôle. Il est institué le plus souvent une réunion quasi hebdomadaire entre le responsable du pôle, les entraîneurs et le médical afin de statuer sur les problèmes médicaux des sportifs. En accord avec le sportif, il est discuté de la meilleure stratégie à mettre en place pour la gestion de sa blessure. La cellule de ré-athlétisation est régulièrement sollicitée par l'entraîneur à l'issue de ces staffs pour instaurer un programme d'entraînement adapté pour le sportif en tenant compte des contraintes médicales ; une fiche de suivi entre le DM et la cellule de ré-athlétisation a été mise en place.

#### B. Réunions hebdomadaires et mensuelles

Les réunions mensuelles sont organisées le premier jeudi de chaque mois de 15 à 16 h avec les responsables d'unité afin d'exposer les problèmes de fonctionnement, d'exposer les projets de chaque unité et de faire des propositions pour optimiser la prévention des blessures et adapter les soins auprès des SHN. Un rapport est systématiquement effectué et adressé à l'ensemble des agents du DM et à la DG.

La réunion hebdomadaire le lundi de 13 h 30 à 14 h 30 avec le responsable du DM, son adjoint médical et administratif, sa secrétaire et le responsable du service de masso-kinésithérapie afin de gérer les affaires courantes.

Une réunion bi-mensuelle avec l'ensemble des masso-kinésithérapeutes a été aussi instaurée le vendredi midi pour évoquer le fonctionnement, les protocoles, les retours de congrès et les dossiers qui posent problème.

#### C. La masso-kinésithérapie sur l'INSEP

Une réorganisation du service de masso-kinésithérapie se mettra progressivement en place à partir de septembre 2016 pour entamer l'olympiade suivante avec des objectifs très ciblés sur le suivi et les protocoles mis en place aussi bien en prévention qu'en suivi de pathologie en essayant d'intégrer l'ensemble des masso-kinésithérapeutes qui officient au sein des pôles de l'INSEP.

Des réunions avec plusieurs départements de l'INSEP, de la MOP et des DTN devront être nécessaires pour optimiser la qualité des soins proposés aux SHN.

### V. OBJECTIF N°36 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « METTRE EN PLACE UN SUIVI MÉDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU APRÈS LEUR CARRIÈRE »

La mise en place d'un questionnaire concernant les Ex SHN devrait être finalisée durant le premier semestre 2016 avec l'aide des commissions médicales des fédérations, du DOFER et de l'IRMES ; l'idée étant d'avoir une idée du devenir des Ex SHN.

L'analyse de ces données nous permettra d'adapter le suivi post carrière surtout lors des premières années.



## **VI. OBJECTIF N°58 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ÊTRE RECONNU CENTRE MÉDICAL DE RÉFÉRENCE POUR LES SHN NOTAMMENT GRÂCE À DES COLLABORATIONS AVEC DES ENTREPRISES ET DES STRUCTURES MÉDICALES DE POINTE »**

La visioconférence est également utilisée pour communiquer avec l'international comme le Canada pour discuter des protocoles mis en place dans le domaine de la nutrition ; elle est aussi utilisée pour d'autres réunions en médecine du sport notamment pour les CA des sociétés savantes en médecine du sport.

### **A. Formation, congrès, enseignement et recherche**

Le DM participe à l'encadrement et à la formation de plusieurs catégories socio-professionnelles dans le domaine de la santé avec la formation des DESC de médecine du sport, des DES de médecine générale de Créteil qui réalise leur stage de niveau 1 en partage avec la médecine de ville, des externes de Paris 6 qui viennent sur une semaine découvrir la médecine du sport. Des stagiaires des professions paramédicales sont également accueillis tout au long de l'année (élèves infirmières, étudiants en masso-kinésithérapie, élèves diététiciennes, élèves de BTS du secteur sanitaire et social, ...). La nouvelle réglementation liée à l'accueil des stagiaires pose de réelles difficultés et est incompatible avec les formations médicales et paramédicales qui nécessitent de la pratique.

Le DM encourage et facilite la formation de son personnel par la participation à des colloques et congrès ayant pour thème la médecine du sport et de l'exercice physique (Journées médicales inter-fédérales, Sociétés françaises de médecine et de traumatologie du sport, commissions médicales fédérales, Entretiens de l'INSEP...).

Le DM participe à plusieurs enseignements aussi bien organisés par l'INSEP (Master, professorat de sport, DES-JEPS, DU de préparation physique, certificat de réathlétisation) que celles organisés par les facultés de médecine (DESC de médecine du sport, capacité de médecine du sport, DIU de traumatologie du sport, DIU de kinésithérapie du sport, Master 2 de biologie nutrition santé, Agro-Paristech) ou ponctuellement lors d'enseignements en médecine du sport touchant d'autres spécialités (gynécologie, rhumatologie, neurologie, cardiologie, ...). Le DM est par ailleurs terrain de stage pour une bonne partie de ces étudiants.

Le DM participe à des projets de recherche avec le DR (études sur la cryothérapie corps entier, étude chez les triathlètes, étude Lactel sur les protéines de lait...) et avec des partenaires extérieurs comme des laboratoires ou des instituts. Le DM propose des études en interne aussi bien dans le domaine de la prévention que du soin par la mise en place de protocoles de prises en charge et l'encadrement de mémoire ou de thèses.

### **B. Collaborations, suivi d'équipes professionnelles et médias**

Des relations avec les partenaires du DM sont tissées régulièrement en relation avec la cellule partenariat de l'INSEP. Plusieurs études sont effectuées en collaboration avec ces laboratoires.

En plus des équipes de France de différentes fédérations (handball, basketball, ...), différentes équipes professionnelles évoluant à haut niveau utilisent régulièrement les installations du DM notamment pour la récupération (cryothérapie, balnéothérapie, ...) comme les équipes de Handball d'Ivry et de Créteil. L'équipe professionnelle de football de Créteil qui évolue en Ligue 2 est suivie par le DM aussi bien pour les soins que la récupération. Des conventions ont été signées avec tous ces clubs.

Le DM est régulièrement sollicité par les médias, en lien avec le service communication, pour donner un avis d'expert sur des sujets touchant à la médecine du sport. Le DM participe au bilan des candidats sélectionnés pour des émissions télévisées comme Koh Lanta.

### **C. La journée médicale de l'INSEP**

La 12<sup>e</sup> journée médicale s'est déroulée le lundi 07 décembre 2015 mais sans la soirée des champions car celle-ci a dû être décalée au dernier moment. Pour la deuxième fois, nous avons invité un médecin étranger lui donnant carte blanche sur un sujet de son choix pendant ¼ d'heure, cette année c'est le Dr NAHON Roberto du comité olympique brésilien qui nous a exposé le mode de fonctionnement du suivi médical des Equipes Olympiques du Brésil.

Ces invitations s'effectuent dans le cadre de l'ouverture de l'INSEP à l'international, sous la direction de la direction générale, aidées par le département des relations internationales. Cette expérience sera renouvelée lors des prochaines journées.

Cette journée avait obtenu le parrainage des deux sociétés savantes (SFMES et SFTS) validant ainsi le programme scientifique proposé. Les communications orales étaient regroupées autour de 3 thèmes (médecine et sport, physiologie et sport et traumatologie et sport); enfin, des ateliers identiques à l'année dernière ont été réalisés en milieu de journée. Les interventions ont été filmées par le DIS et se trouvent en ligne sur canal INSEP ainsi que les fichiers PDF des communications.



CYCLISME SUR PISTE / GREGORY BAUGÉ / ANDRÉ FERREIRA / ICON SPORT ©

## D. Le groupement de coopération sanitaire (GCS)

La signature du GCS entre l'INSEP, l'APHP et la FF a été réalisée en juillet 2015 à Clairefontaine en présence des principaux acteurs de la santé et du sport. Le CA de ce GCS s'est déroulé en fin d'année à l'INSEP et a vu l'élection du Prof. Patricia Thoreux comme présidente. Un programme d'action a été proposé pour 2016 avec la mise en place d'un règlement intérieur et le début d'échanges de praticiens entre le département médical de l'INSEP et les services de l'APHP notamment le CIMS de l'Hotel Dieu.

Ce groupement va permettre d'accroître la reconnaissance du savoir faire du département médical en l'exportant au sein de structures composant l'APHP ; ces échanges réciproques vont favoriser la mise en place d'études et de publications dans des revues internationales de médecine du sport.

## VII. CONCLUSIONS :

Les objectifs fixés pour le département médical dans le cadre du projet d'établissement sont progressivement atteints mais vont se poursuivre en 2016.

L'organisation du prochain séminaire du département médical devrait avoir lieu courant octobre 2016 : des discussions sont en cours pour le réaliser à plusieurs départements dont le département recherche et peut-être l'IRMES.

L'ouverture du DM vers un public sportif de bon niveau hors INSEP se poursuit tout en maintenant une priorité pour le suivi des SHN INSEP et grand INSEP en répondant aux demandes de la MOP pour les médaillables RIO 2016.

Même si l'augmentation de l'activité se poursuit depuis trois ans, notre priorité reste la qualité des services proposés auprès de nos sportifs(ves) de haut niveau.

### Annexe I Tableau d'activité 2015

ACTIVITES	ANNEE	ANNEE	ANNEE	ANNEE	%	%	%
	2012	2013	2014	2015	2012 / 2013	2013 / 2014	2014/2015
Permanence médicale	7229	7977	8425	8442	10,35	5,62	0,20
Actes infirmiers	431	445	487	651	3,25	9,44	33,68
Suivi de l'entraînement							
Bilans cliniques	1343	1238	1462	1534	-7,82	18,09	4,92
Biologie	857	979	1238	1363	14,24	26,46	10,10
Epreuves énergétiques	311	397	467	478	27,65	17,63	2,36
Epreuves isocinétiques	541	633	996	1403	17,01	57,35	40,86
Cryothérapie Corps Entier	2604	4401	4950	4793	69,01	12,47	-3,17
Podologie	678	745	759	724	9,88	1,88	-4,61
suivi psychologique	2079	1633	1449	2062	-21,45	-11,27	42,31
Entretiens diététiques	934	907	768	794	-2,89	-15,33	3,39
Centre de Santé							
Consultations spécialisées							
Vacataires	5579	5585	3582	3606			0,67
Consultations Médecins contractuels			7977	10090			26,49
Imagerie (radio. Echo, IRM)	5608	5711	6961	7065	1,84	21,89	1,49
Kinésithérapie	16267	18050	18530	19796	10,96	2,66	6,83
Activité dentaire	1368	1387	1332	1313	1,39	-3,97	-1,43
Récupération (hydrojet, balnéo)	2605	3220	3663	4010	23,61	13,76	9,47
<b>TOTAL DES ACTES</b>	<b>48434</b>	<b>53450</b>	<b>63046</b>	<b>68124</b>	<b>10,36</b>	<b>17,95</b>	<b>8,05</b>
Astreinte téléphonique		67	68	57			-16,18



## Département de l'Orientation, de la Formation, de l'accès à l'Emploi et de la Reconversion des sportifs de haut niveau

**Les actions développées par le DOFER en 2015 se sont inscrites principalement dans 4 orientations du projet d'établissement 2014 – 2024 :**

1. Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation de performance des sportifs sur le fondement du double projet.
2. Renforcer la formation des cadres français du sport de haut niveau en contribuant au développement de leurs compétences et en assurant leur renouvellement.
3. Construire le « Grand INSEP » avec ses partenaires dans une logique d'excellence.
4. Positionner l'INSEP dans une dimension internationale en étroite collaboration avec les institutions publiques et le mouvement sportif.

### **I. OBJECTIF N°20 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « PARTICIPER À L'IDENTIFICATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET LES MUTUALISER AU SEIN DU « GRAND INSEP »**

Le DOFER est directement impliqué dans l'animation de deux thématiques : l'enseignement à distance (EAD) et la préparation aux concours du professorat de sport.

#### **A. Le co-pilotage du groupe projet Enseignement à Distance (EAD)**

Le DOFER s'est fortement engagé dans la réflexion menée par ce groupe projet. Avec l'appui de l'UDN, l'équipe projet a construit un catalogue numérique évolutif et dynamique permettant de répertorié les cursus de formation de l'enseignement supérieur, proposés à distance et adaptés pour les SHN, et ce sur tout le territoire national.

L'objectif est de mutualiser toutes les informations disponibles par les référents des établissements, des fédérations et des DRJSCS afin d'accompagner au mieux le SHN dans la construction de son projet de formation.

Ce catalogue doit être opérationnel pour la rentrée universitaire 2016/2017.

#### **B. L'animation du réseau des centres de préparation aux concours de recrutement des professeur(e)s de sport**

Sont membres du réseau actuellement, outre l'INSEP : les CREPS d'Aquitaine, de Bourgogne, du Centre, de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées, du Sud-Est, de Rhône-Alpes site de Vallon Pont d'Arc, l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) et l'Ecole Nationale des Sports de Montagne (ENSM) – la fédération française de ski.

Deux séminaires se sont tenus au cours de l'année 2015 (les 27, 28 et 29 mai à Toulouse et les 12, 13 et 14 octobre à l'INSEP).

Le premier séminaire a porté d'une part sur la finalisation du guide du candidat et d'autre part sur l'analyse de l'arrêt du 10 avril 2015 et les conséquences sur les modalités de préparations du concours du professorat de sport haut niveau pour l'ensemble des centres.

Le deuxième séminaire a donné lieu à un regroupement des formateurs et des candidats des centres pour une préparation intensive de ces derniers aux épreuves d'admission du concours.

Des indicateurs attestent de l'activité des centres de préparation aux concours de recrutement des professeurs de sport.

Pour l'ensemble des concours, les centres ont préparé 77 candidats.

#### **Le concours interne-externe :**

55 candidats préparés contre 57 l'année dernière seuls 47 ont pu se présenter à l'admissibilité, les 8 autres ne se sont pas présentés notamment en raison de la non-ouverture de leur discipline.

11/23 soit 48% des candidats admis sur la liste principale ont été formés dans les centres de préparation du réseau en 2014/2015 contre 27 % en 2013/2014 soit une progression de plus de 20% qui peut s'expliquer notamment par la mutualisation des contenus pédagogiques sur la plateforme SPORTEEF.

#### **Le concours PSHN :**

16 candidats au concours haut niveau ont été préparés, 12 ont été admissibles.

Pour ce concours PSHN 2015, pour la première fois les candidats pouvaient justifier d'un cycle de formation suivi en dehors de l'INSEP, dans un « des autres établissements publics de formation régis par le code du sport. ». 5 centres ont ainsi préparé ces candidats. L'investissement important nécessaire imposera sans aucun doute un nouveau renforcement de la mutualisation.

#### **Le concours réservé « Loi Sauvadet » :**

Contrairement à l'année précédente où le réseau a dû préparer plus d'une trentaine de candidats, en 2015 beaucoup moins de candidats étaient éligibles. Seuls, 5 candidats se sont présentés aux épreuves, 3 ont été préparés par le réseau, 1 parmi eux a été admis sur la liste principale et 2 sont sur la liste complémentaire.

#### **Le concours « obligation d'emploi » :**

8 candidats présentés et admissibles dont 3 préparés par le réseau ; parmi eux, 2 admis sur liste principale et 1 sur liste complémentaire.

## II. OBJECTIF N°29 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ACCOMPAGNER TOUS LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET DE FORMATION ET/OU PERSONNEL. »

L'unité d'orientation et d'accompagnement individualisé répond à l'exigence de la mise en œuvre du projet de performance du SHN en collaboration étroite avec deux départements (le DSPSHN et le département médical), la MOP et les responsables des pôles de l'INSEP.

Les objectifs poursuivis sont de trois ordres :

- accompagner à la construction du projet de formation comme projet intégré au projet de performance, en travaillant sur la singularité de chaque SHN,
- étudier l'imbrication des projets et la temporalité de leur déroulement,
- évaluer et réguler la mise en œuvre des projets de chaque athlète.

En 2015, 187 SHN ont été suivi(e)s et accompagné(e)s.

51 SHN « entrant(e)s » ont fait l'objet d'entretiens individualisés en amont de leur arrivée à l'INSEP afin de répondre au plus près à leur projet via la mise en place de parcours de formation en adéquation avec leurs aspirations et leurs contraintes.

70 SHN, en pôle France à l'INSEP, ont été accompagnés en orientation post bac, dans la redéfinition de leur projet de formation en cours de formation supérieure ou dans leur poursuite de cursus hors de l'INSEP suite à leur sortie de pôle en fin d'année scolaire.

66 SHN ont fait l'objet d'un accompagnement au long cours afin de les remobiliser sur leur projet.

Les types d'accompagnement mis en place porte principalement sur :

- l'accompagnement au projet d'orientation,
- la passation de tests d'intérêts (IRMR/NeoPir/NV7),
- la finalisation des projets de formation et leur planification,
- le travail sur l'identité et la motivation.

## III. OBJECTIF N°30 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER UNE OFFRE DE FORMATION SOUPLE, DIVERSIFIÉE, ADAPTÉE AUX BESOINS DES SHN, NOTAMMENT SOUS FORME D'UNITÉS CAPITALISABLES. »

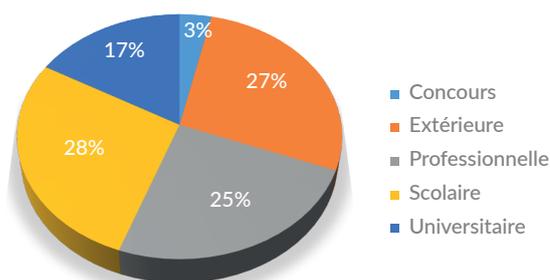
La réflexion du département est centrée sur une adaptation cohérente des formations scolaires, universitaires et professionnelles dans le but de contribuer à la réalisation de la haute performance sportive.

Le DOFER développe une offre de formation en interne (sur site) ainsi qu'un accompagnement du suivi des études/formations hors de l'INSEP.

### A. Le bilan des cursus de formation (année scolaire et universitaire 2014/2015)

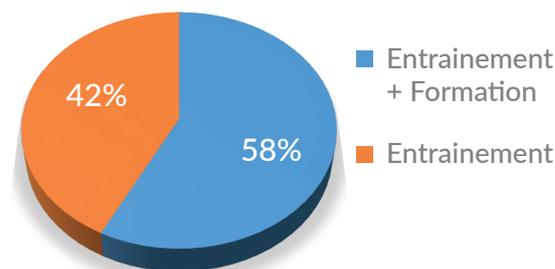
606 SHN inscrit(e)s en formation au cours de l'année scolaire 2014/2015.

#### Répartition par formation



La répartition par formation reste relativement constante d'une année sur l'autre. Le taux de SHN poursuivant leurs études hors de l'INSEP continue, cependant, de progresser (+2%).

Répartition des « élites » en formation et en entraînement seul



« Elite en formation et en entraînement seul » (pièce jointe « répartition des SHN en formation 2014 2015 » Attention prendre le graphique dans le 2<sup>ème</sup> onglet)

113 SHN classé(e)s «Elites » étaient en pôle en 2014-15. La répartition des différents statuts des « Elites en « entraînement seul » est sensiblement la même que l'année précédente.

65 d'entre eux étaient en formation (dont 17 avec un statut d'emploi aménagé) et 48 en entraînement seul, dont 34 en statut d'emploi aménagé et 5 en statut d'indépendant.

## B. Résultats 2014-15

L'indicateur de performance "taux de réussite, dans leur projet de formation, des sportifs de haut niveau inscrits à l'INSEP" du constat de performance 2015 affiche un taux global de réussite de 80,6% (la valeur cible était de 80%).

Ce taux de réussite demeure toujours très élevé en comparaison des autres secteurs (Education Nationale, Enseignement Supérieur et Formations professionnelles) et ce d'autant plus que les contraintes des SHN continuent à s'accroître (compétitions, stages ...).

Le résultat de cet indicateur conforte le DOFER dans ses choix stratégiques, proposition de formations en adéquation avec les projets professionnels des SHN (in situ et en études extérieures) et dans la mise en œuvre de ses dispositifs de formation qui permettent aux sportifs de haut niveau de réaliser leur projet dans des conditions optimales.

La formation ouverte et à distance (FOAD) a continué à être développée en interne et fortement recherchée au niveau des formations se déroulant hors site, l'individualisation des parcours des sportifs(ves) et le tutorat afférent ont continué à être privilégiés.

L'important travail d'orientation mis en place pour les sportifs(ves) de haut niveau montre aujourd'hui une identification toujours mieux ciblée des projets de formation et des projets professionnels, ce qui renforce la prise de conscience par chacun(e) des sportifs(ves) de la nécessité de se former en s'en donnant les moyens.

## Les résultats obtenus :

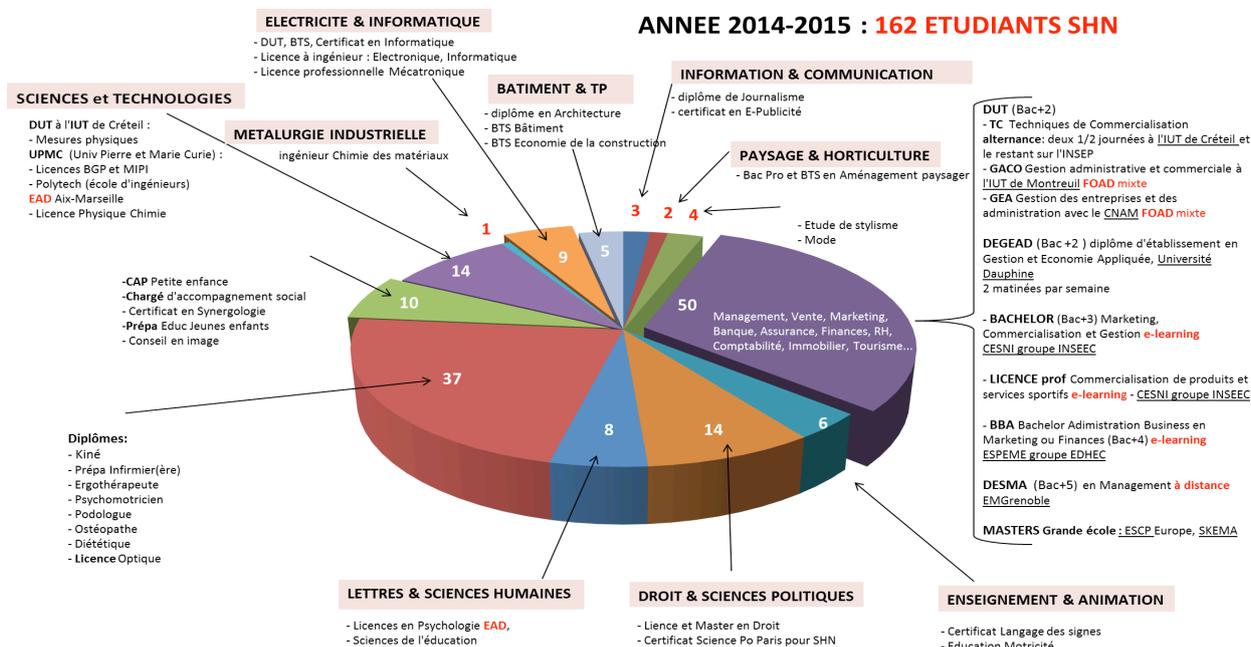
- les formations scolaires : 168 scolaires
  - 95,4 % de réussite au bac - 52,3 % de mentions
  - 97,3% de passages en niveau supérieur
  - les formations universitaires : 106 étudiants-80.2% de réussite
  - les formations professionnelles (CQP ALS, BPJEPS APT et AG2F, CPME, DESJEPS « multi-disciplines » et handball, Diplôme de préparateur physique, Sportcom) : 149 stagiaires 73,6% de réussite.
- Ces formations restent difficiles à gérer pour les SHN en raison de la nécessité de l'alternance mais sont un véritable gage d'insertion vers l'emploi.
- le concours du professorat de sport : 21 candidats préparés - 96.8%
  - Les résultats obtenus par les SHN suivant des cursus de formation hors de l'INSEP : 162 étudiants - 90.2%

Ces taux généraux de réussite confortent l'INSEP dans ses choix stratégiques et la mise en œuvre de ses dispositifs de formation particulièrement bien adaptés qui permettent aux sportif(ve)s de haut niveau de réaliser leur projet professionnel dans des conditions satisfaisantes.

La formation ouverte et à distance (FOAD) et l'individualisation des parcours des sportif(ve)s ont été encore accrus.

1<sup>er</sup> focus sur les SHN suivant des cursus de formation hors de l'INSEP :

Il est à souligner le nombre toujours croissant de SHN, en pôle France à l'INSEP, suivant un cursus de formation universitaire hors de l'établissement (162 en 2015 et 147 en 2014). Cette augmentation atteste du bon degré de prise en compte des contraintes sportives par les établissements de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement professionnel.



On constate une augmentation du choix par les sportifs de formations proposées à distance, une ouverture de leurs choix de formation vers d'autres secteurs professionnels autre que ceux du tertiaire et du « Santé-Social-Soin » qui restent les plus représentés. La qualité de l'ensemble de ces résultats, en augmentation, atteste du bon degré de prise en compte par les établissements de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement professionnel, des contraintes sportives sur la base d'une adaptation de la durée de formation, des examens et d'une individualisation de plus en plus marquée des actions de formation.

L'offre de formation proposée s'enrichit d'année en année par des partenariats avec les différentes universités ou les centres de formation pour être au plus près des projets professionnels des SHN.

Ceci est aussi permis par un développement de la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) tutorée proposée par ces différents organismes de formation, renforcé en cas de besoin par un accompagnement par les formateurs de l'INSEP.

2<sup>ème</sup> focus sur les cursus de formation initiale des futurs cadres du sport

La formation initiale statutaire des professeur(e)s de sport

Dans le cadre d'une convention avec l'opérateur de formation, le CREPS Charentes-Poitou, pour le maître d'ouvrage, le Ministère des Sports en charge du recrutement des personnels « sport », le DOFER a assuré une action de formation « Construire un projet de performance en sport de haut niveau ».

Cette action s'est déroulée en deux sessions : du 17 au 20 mars 2015 et du 2 au 5 mars 2015.

Nombre de stagiaires : 19 stagiaires (pour les 2 sessions)

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, une session a pu être suivie en FOAD de manière synchrone. En effet à la demande du CREPS et pour répondre aux besoins d'un SHN en circuit de sélection au Sri Lanka et pour une CTS basée à Nouméa ne pouvant revenir pour la session, il a été proposé de suivre et de participer aux interventions en FOAD grâce au logiciel de formation à distance Eluminate.

La préparation aux concours du professorat de sport au sein de l'INSEP

L'arrêté du 10 avril 2015, modifiant celui du 31 janvier 2005 a permis d'ouvrir le concours Haut Niveau à des candidats n'ayant pas passé le « probatoire ». Ce nouveau contexte a engendré une très nette évolution du taux d'inscription aux concours. L'ouverture du concours Haut Niveau à tous les SHN formés sur le territoire et le très faible nombre de postes ouverts en 2015 rendent ce concours beaucoup plus sélectif que par le passé.

13 des 18 candidats présentés par l'INSEP aux différents concours ont été admissibles (72,2%). A titre de comparaison, ce taux était de 50% sur le concours externe 2013 et de 57,1% en 2014.

Ce taux d'admissibilité est réparti comme suit :

7 des 10 candidats présentés sur le concours Haut Niveau.

6 des 8 candidats présentés sur le concours Externe dont 1 sur 2 pour le concours CAS et 5 sur 6 pour le concours CTS.

6 des 18 candidats, présentés par l'INSEP sur les différents concours, ont été reçus sur liste principale (33,3%) et 5 sur liste complémentaire (27,8%).

Le concours CTS constitue une meilleure opportunité de réussite pour les SHN (en regard des postes ouverts au PSHN).

Le Master « Sport, Expertise et Performance de Haut Niveau

La rentrée universitaire 2014/2015 a compté deux promotions de master.

Master 1 : 20 étudiants. Parmi eux, 3 étudiants en école de kinésithérapie dans le cadre d'une convention entre l'INSEP et l'ENKRE avec des aménagements particuliers permettant de co-valider certains enseignements sur les deux cursus (sur la base de contenus d'enseignement communs).

18 étudiants ont validé leur master 1, soit un taux de réussite de 90%.

Master 2 : 21 étudiants inscrits

– 15 étudiants ont obtenu leur diplôme – 5 étudiants ont étalé leur formation – 1 étudiant ajourné.

5 SHN dans cette promotion – 2 sélectionnées aux JO de Rio (1 rameuse, diplômée du master

– 1 escrimeuse tunisienne, médaillée de bronze aux championnats du monde).

Le programme du master a inclus la préparation du concours externe du professorat de sport.

2 étudiants ont préparé simultanément ce concours (CAS externe – admissibles mais non admis).

Pour l'ensemble des diplômés, ce master constitue un rebond professionnel, 8 ont intégré un emploi.

3 étudiants ont intégré un doctorat.

2 étudiants poursuivent une formation (DESJEPS – préparation concours du professorat de sport).

2 étudiants ont fait le choix de se consacrer à leur préparation olympique.

La programmation 2014/15 des 10 conférences « les Mardis du master » a porté sur 3 thématiques « perspectives de fédérations » – « une approche éthique de la performance » – « la gouvernance européenne du sport ».

#### IV. OBJECTIF N°31 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « DÉVELOPPER ET METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LES ACTEURS DU MONDE DU SPORT ».

Cette mission est remplie par l'unité du développement du numérique (UDN).

L'UDN a :

- continué à déployer le projet FOAD pour le DOFER et le réseau SPORTEEF. Dans le cadre

du déploiement des formations en ligne, l'UDN produit des contenus spécifiques à forte valeur ajoutée ;

- continué de développer des logiciels spécifiques au haut niveau (réathlétisation, suivi des

fédérations, optimisation de la récupération des SHN, ...). L'ensemble des développements a été effectué à la demande et en collaboration avec la MOP et la MGI ;

- supervisé l'ensemble du projet du Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS) regroupant

actuellement 16 établissements. L'UDN participe à la liaison entre cette base et la base SHN de la Direction des sports (finalisation fin d'année 2016) ;

- développé le catalogue des ressources pédagogiques, le catalogue de la formation des

cadres (FPC), catalogue des formations en FOAD proposées aux SHN sur le territoire national ;

- assuré le déploiement de la version 2 de Canal Sport (version full responsive) qui dispose

actuellement de plus de 10 000 ressources pédagogiques utilisées (100 000 vidéos vues par mois). L'ensemble de ces ressources sont exploitées dans la plateforme de FOAD ;

- apporté son expertise à certaines fédérations olympiques sur le numérique et a réalisé des

projets relatifs au haut niveau avec les fédérations de gymnastique, de handball, de judo, de volley-ball, de lutte.

- assuré le suivi et gestion du projet technique ISP (informations sportives partagées) et de

différents outils (traduction en ligne, ...);

- continué à former les formateurs du DOFER sur les nouvelles applications du numériques.

#### V. OBJECTIF N°32 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « ORGANISER L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN EMPLOI STABLE ET DURABLE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (Y COMPRIS POUR LES SPORTIFS EN RECONVERSION). »

##### A. Le « Pacte de performance »

Le « Pacte de performance » a fortement mobilisé l'équipe de l'unité de l'accès à l'emploi et de la reconversion des SHN.

De ce fait, le travail d'accompagnement vers l'emploi des SHN en pôle à l'INSEP et des ex-SHN en reconversion en a été impacté de manière très importante. L'équipe n'a pas été en mesure de répondre à l'ensemble des sollicitations de ces SHN.

Ce dispositif a nécessité la mobilisation de 4 personnes du DOFER, pratiquement à temps plein (en appui de DSA1 et des fédérations) pour participer d'une part, à la mise en adéquation entreprise/SHN et d'autre part à la préparation du SHN en vue de son recrutement.

L'action a concerné tous les SHN « médaillables » listés par la MOP (en pôle à l'INSEP ou hors INSEP).

Aussi, la mission du DOFER a été de :

- mobiliser le référent du suivi socioprofessionnel des fédérations afin de réaliser le profil du SHN (CV et fiche d'identification) ;

- identifier les sportifs en regard des profils recherchés par les entreprises ;

- préparer le SHN au premier entretien avec l'entreprise ;

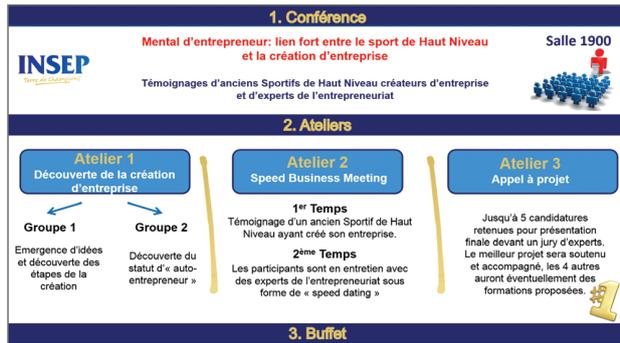
En fin d'année 2015, un pilote a été lancé pour assurer le suivi des contrats des SHN en entreprise en relation étroite avec les fédérations.

Au total 221 SHN ont été accompagnés : 150 dans le cadre du « Pacte de performance » et 71 hors de ce dispositif. Ces derniers ont bénéficié d'interventions à différents niveaux allant du simple conseil sur les techniques de recherche d'emploi aux bilans de compétences, en passant par un accompagnement à la transition (coaching, écoute, exercices de confiance en soi...). Lorsque des partenaires peuvent prendre le relais sur ces régions, l'unité d'accès à l'emploi et de la reconversion fait appel à leurs compétences : « Parcours Athlète Emploi » (CNOSF/ADECCO), Mac-Erci/Caperformance (Ministère), APEC, etc...

Le projet professionnel du candidat construit, la phase de mise en relation avec les entreprises, de préparation aux entretiens d'embauche et au suivi d'intégration est mise en œuvre.

## B. L'organisation de « Start'up ta reconversion »

Organisé le 27 mai 2015, cet événement a pour objet la création d'entreprise. Le public visé était les SHN ayant un projet de création ou simplement une envie de se lancer à court ou moyen terme dans une création d'entreprise. En regard du format d'organisation choisi, le nombre de places était limité : environ 100 SHN y ont participé.



Les retours de l'enquête de satisfaction ont été très satisfaisants tant pour les SHN que pour les professionnels.

Un certain nombre de sportifs ayant dû se déclarer sous un statut d'auto-entrepreneur, notamment en regard des contrats d'image qu'ils ont signés avec des entreprises dans le cadre du « Pacte de Performance », ont été appréciés d'avoir des informations précises sur ce cadre juridique dans lequel ils entraient.

## VI. OBJECTIF N°57 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « PROMOUVOIR LE DOUBLE PROJET À L'INTERNATIONAL ET DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS AVEC DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES »

Le DOFER a été impliqué dans deux projets européens.

### A. Le projet « Networks of knowledge »

Piloté par le TASS, Talented Athlete Scholarship Scheme, cette action préparatoire à projet européen a été conduite avec la participation de l'INSEP, la Swedish Sports Confederation (Suède), du Verein Karriere Danach (Autriche), du Finish Olympic Committee, du CTO d'Amsterdam (Pays-Bas) et de l'Irish Institute of sport.

Ce projet a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et s'est achevé début novembre 2015. Le rapport final a été déposé à l'agence européenne début janvier 2016.

La première phase du projet (janvier 2014 à février 2015 environ) était dédiée aux visites

- par les managers des partenaires du projet
- des structures supports du double-projet à travers l'Europe en vue d'identifier et d'évaluer les spécificités de chacune de ces structures.

La seconde phase du projet (mars à mai 2015) a vu la mise en œuvre de mobilités pour les experts opérationnels du

double-projet. Chacun des partenaires était invité à identifier des experts qui pourraient développer leurs connaissances, pratiques, réseau et compétences en bénéficiant d'une mobilité de 2 à 5 jours dans l'une des structures partenaires, et ce, en fonction de ses missions et des spécificités des organisations préalablement identifiées. Pour l'INSEP, outre les 2 agents (DOFER/DSPSHN) impliqués directement dans la conduite du projet, 3 agents du DOFER ont bénéficié de cette opportunité.

La 3<sup>e</sup> phase (mai à juillet 2015) a consisté en l'évaluation des mobilités et des modes d'organisation des mobilités en vue de créer un « manuel d'organisation » de mobilités de praticiens du double-projet et d'envisager des mobilités plus longues ou plus ciblées pour les praticiens du réseau.

L'ambition, à terme, est de mettre en place un réseau européen d'experts du double-projet et de permettre leur mobilité et leur formation dans les structures partenaires du réseau.

### B. Le projet « Gold in Education and Elite Sport » (programme « Erasmus + Sport » de l'Union européenne)

L'INSEP pilote ce projet en lien étroit avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB), pour la partie scientifique. 9 pays sont partenaires de ce projet : la Belgique, l'Ecosse, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie, la Suède.

Ce projet est mené du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Ce projet a une double ambition :

- Accompagner les athlètes de 15 - 25 ans dans la préparation et la réalisation de leur double projet de formation et de performance
- Aider les personnels « accompagnants » et professionnels du double projet à développer de

nouveaux services et outils et à optimiser la qualité des services existants.

La 1<sup>ère</sup> phase s'est déroulée de début janvier à début juillet 2015. Une enquête a été lancée auprès 7500 SHN dans les tranches d'âges ciblées des 9 pays concernés, visant à définir les compétences nécessaires pour réussir le double projet.

Pour la France 879 SHN ont répondu à ce questionnaire. L'analyse des résultats de cette partie française a été réalisée et sera produite dans un document final, en complément du rapport final qui, lui, sera rendu à l'agence européenne, lorsque l'ensemble du projet européen sera terminé.

La 2<sup>ème</sup> phase du projet a été lancée en septembre 2015 et sera finalisée en avril 2016. L'objectif va en être de chercher à identifier les compétences des praticiens du double projet (270 personnes dans les 9 pays européens).



## Département de la Recherche

## I. OBJECTIF N°12 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « RÉPONDRE PRIORITAIREMENT AUX DEMANDES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET À CELLES DE LA MOP EN SE FOCALISANT SUR LES TROIS MISSIONS SCIENTIFIQUES MAJEURES (STRESS, RÉCUPÉRATION, GESTE SPORTIF) »

Pour rendre compte des réponses aux demandes des fédérations, l'inventaire des projets scientifiques en cours et terminés permet d'évaluer la diversité des recherches conduites par le Département.

### 1. PROJETS TERMINÉS EN 2015

#### Projet 1

Handball : évaluation de la charge mécanique lors d'entraînements et de rencontres internationales à l'aide d'accéléromètres trois axes

Populations sportives bénéficiaires : Handballeurs de l'équipe de France

Responsable scientifique : Rabita G.

Collaborateurs scientifiques : Couturier A, Guilhem G.

Collaborateur Fédéral : Alain Quintallet, Philippe Bana (FFHB).

Financement : Ministère SJEPVA. (32000€)

Fin du Projet : Février 2015, rédaction du rapport et de 2 articles.

#### Projet 2

Étude des paramètres biologiques et fonctionnels associés à l'apparition de la fatigue chez l'athlète élite

Responsable scientifique : Guilhem G.

Collaborateurs scientifiques : Hanon C (INSEP), Chennaoui M (IMASSA), Guével A (Université de Nantes)

Collaborateurs Fédéraux : Longuèvre R, Gajer B, Levicq S (FFA)

Population cible : Athlètes élités

Financement : Ministère des Sports (25000 €)

Etat d'avancement : 2 communications orales lors des journées de valorisation de la recherche à l'INSEP, 1 article publié dans Frontiers Physiol.

#### Projet 3

Influence de la charge sur les activités des muscles des membres inférieurs en Squat Jump.

Financement : Contrat Doctoral de l'Université de Rouen (Caroline Giroux) / Fonds Propres

Responsables scientifiques : Rabita G, Guilhem G.

Collaborateurs scientifiques : Chollet D (Université de Rouen)

Population cible : Escrime, Athlétisme, Gymnastique, Plongeon et tous sports de type explosifs

Etat d'avancement : 1 article publié dans J Electromyogr Kinesiol.

#### Projet 4

Estimation des profils musculaires optimaux des membres inférieurs à l'aide des relations Force-Vitesse et Puissance-Vitesse en Squat Jump. Influence de la pratique sportive.

Responsables scientifiques : Rabita G, Guilhem G.

Collaborateurs scientifiques : Giroux C, (Thèse, Université de Rouen-INSEP), Chollet D (Université de Rouen)

Populations sportives bénéficiaires : Escrime, Athlétisme, Gymnastique, Plongeon, Taekwondo, Haltérophilie.

Financement : Contrat Doctoral de l'Université de Rouen (Caroline Giroux) / Fonds Propres

Etat d'avancement : 1 article publié dans J Appl Biomech.

#### Projet 5

Effet de la modalité de résistance lors de la puissance produite lors de mouvements balistiques.

Financement : INSEP/Université de Zagreb.

Responsables scientifiques : Rabita G, Guilhem G.

Collaborateur scientifiques : Vuk S, Markovic G (Université de Zagreb)

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Etat d'avancement: Phase expérimentale achevée, analyse des données en cours

## Projet 6

Validation conceptuelle d'un ergomètre de renforcement musculaire à résistance pneumatique

Responsable scientifique : Guilhem G

Collaborateur scientifique : Hager R.

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : Fonds propres

Etat d'avancement : phase expérimentale achevée, traitement des données en cours

## Projet 7

Effet de la répartition des types de résistance sur la réponse neuromusculaire en développé-couché.

Responsable scientifique : Guilhem G

Collaborateurs scientifiques Avrillon S, Hug F (Université de Nantes), Jidovtseff B (Université de Liège)

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : INSEP/Université de Liège.

Etat d'avancement : Phase expérimentale achevée, 1 article en finalisation pour Med Sci Sport Exerc.

## Projet 8

Effet de l'allongement des fascicules musculaires sur les dommages induits par l'exercice excentrique

Responsable scientifique : Guilhem G

Collaborateurs scientifiques : Nordez A, Jubeau M, Dorel S, Guével A, Hug F (Université de Nantes)

Population cible : Tous sports

Financement : Ministère des Sports, INSEP, Université de Nantes

Etat d'avancement : 2 articles publiés (Acta Physiol, Muscle Nerve), 1 article soumis à Frontiers Physiol

## **2. PROJETS EN COURS EN 2015**

### Projet 1

Sprint : Analyse mécanique et neuromusculaire du sprint en résistance et assistance (survitesse) : mieux caractériser pour améliorer les performances

Responsables scientifiques : Rabita G, Guilhem G

Collaborateurs scientifiques : Couturier A, Morin J-B (Université de Saint Etienne), Slawinski J (Université de Nanterre), Dorel S, Nordez A (Université de Nantes, INSEP).

Collaborateurs fédéraux : Ontanon G, Yalouz G, DTN

Populations sportives bénéficiaires : Sprinteurs du pôle INSEP

Financement : Ministère des Sports (20000€)

État d'avancement : étude 1 achevée, étude 2 en cours.

### Projet 2

Analyse biomécanique et neuromusculaire de l'exercice mécatronique : une innovation capitale pour l'entraînement musculaire ?

Responsable scientifique : Guilhem G.

Collaborateurs scientifiques : Duchateau J (Université Libre de Bruxelles), Couturier A, Rabita G, Hanon C.

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : Ministère des Sports (40000 €)

État d'avancement : étude 1 achevée, analyse des données en cours, 1 article de diffusion des connaissances en cours pour Réflexions Sport, upgrade de l'appareil en cours en relation avec la société Eraclès-Technology

### Projet 3

Etude de la variation du volume musculaire dans le cadre du renforcement : reconstruction automatisée d'images échographiques.

Collaborateurs scientifiques : Rabita G, Couturier A, Guilhem G, Talbot H (ESIEE, CNRS, UMR 8049 Laboratoire D'informatique Gaspard Monge)

Populations sportives bénéficiaires : Escrime, Athlétisme, Gymnastique, Plongeon, Taekwondo, Halterophilie...

Financement : Fonds Propres

Etat d'avancement: 2<sup>ème</sup> Phase expérimentale terminée, algorithme opérationnel.

## Projet 4

Caractérisation des propriétés élastiques musculaires par élastographie : une nouvelle approche de la blessure ?

Responsables scientifiques : Lacourpaille L, Guilhem G

Collaborateurs scientifique : Frey A, Daufrenne A, Thoreux P, Renoux J (Département Médical INSEP), Hug F, Nordez A, Le Sant G (Université de Nantes)

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : Financement Ministère (26 000 €)

Etat d'avancement : phase expérimentale en cours, 50 sportifs inclus.

## Projet 5

Effet de l'échauffement actif vs. passif sur les propriétés élastiques musculaires

Responsables scientifiques : Lacourpaille L, Guilhem G

Collaborateurs scientifiques : Morales A (Université de Grenade, Espagne)

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : fonds propres INSEP

Etat d'avancement : phase expérimentale achevée, 1 article en cours pour Med Sci Sport Exerc.

## Projet 6

Effet du stress thermique sur les propriétés mécaniques musculaires

Responsables scientifiques : Lacourpaille L, Guilhem G

Collaborateurs scientifique : Frey A (Département Médical INSEP), Hug F, Nordez A (Université de Nantes)

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : fonds propres INSEP

Etat d'avancement : phase expérimentale achevée, 1 article en cours de finalisation pour Sports Med.

## Projet 7

Etude des contributions articulaires et rôle des différents groupes musculaires à la production de puissance maximale en cyclisme: influences des contraintes force-vitesse et de la fatigue – perspectives d'optimisation de la performance de haut niveau en sprint en cyclisme sur piste et BMX

Responsable scientifique : Dorel S

Collaborateurs scientifiques : Lardy J, Nielsen N (Université de Nantes, INSEP), Guilhem G, Rabita R, Couturier A, Hug F (Université du Queensland, Australie)

Collaborateur Fédéral : Hays A (FFC)

Populations sportives bénéficiaires : Cyclistes du pôle INSEP et Aix-en-Provence

Financement : Ministère (40 000 €)

Etat d'avancement : phase expérimentale achevée, 1 article soumis à Med Sci Sport Exerc.

## Projet 8

Le module d'élasticité comme index prédictif des dommages musculaires

Responsables scientifiques : Lacourpaille L, Guilhem G

Collaborateurs scientifique : Hug F, Nordez A (Université de Nantes)

Populations sportives bénéficiaires : Tous sports

Financement : Financement Ministère et fonds propres INSEP et Université de Nantes.

Etat d'avancement : phase expérimentale en voie de finalisation, 1 article en cours pour J Appl Physiol.

## **3. PROJETS ACCEPTÉS EN 2015**

### **1. Convention de recherche et développement n°15i10 entre la Fédération Française de Basket-Ball et l'INSEP**

Titre du projet : Effet de la fatigue et de la déshydratation sur les paramètres cinématiques et la réussite au tir à trois points chez le joueur de Basketball de haut niveau. Responsables scientifiques du projet : Dinu Daniel, Tiollier Eve et Slawinski Jean

### **2. Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (contrat n°15r16: appel à projet 2015)**

Validation de la technologie inertielle MVN Biomech via une comparaison avec un système de référence « VICON » Daniel DINU, Jean SLAWINSKI et Nicolas HOUEL

### **3. Titre du projet : Effets de la fatigue sur les paramètres psychologiques et physiologiques de la performance – Optimisation des ressources psychologiques visant l'aide à la performance de haut-niveau en badminton**

Financement : un montant total de 36 300 € dont 18 000 € pour l'INSEP et 18 300€ pour l'Université de Nantes

Porteur du projet : Julie Doron (Laboratoire Sport, Expertise et Performance (EA 7370), Département de la Recherche, INSEP) & Marc Jubeau (Laboratoire Motricité, Interactions, Performance (EA 4334) – Université de Nantes)



## 4. CIFRE – Fédération Française de Football

Titre du projet : Optimiser la performance en football : Etude des mécanismes intra et interpersonnels dans la gestion du stress

Doctorante : Chloé Leprince (Début du contrat : 1/02/2016)

Direction : Julie Doron (Laboratoire Sport, Expertise et Performance (EA 7370), Département de la Recherche, INSEP) Fabienne D'arripe-Longueville (LAMHES (EA6312) Université de Nice Sophia-Antipolis, Université du Sud Toulon Var), & Claire Calmes (Laboratoire Sport, Expertise et Performance (EA 7370), Département de la Recherche, INSEP)

## 4. PROJETS MOP (PSQS)

Implication dans le suivi psychologique et l'aide à la performance des médaillables (réfèrent Emilie Pelosse et Florian Rousseau) – Fédération Française d'Escrime, Fédération Française de Natation

## 5. APPELS D'OFFRES INTERNATIONALES

Calmels, C. 2015 (janvier) : Lauréate d'un appel d'offres émis par la société autrichienne d'ingénierie biomédicale, GTEC, et prêt gratuit d'un équipement interface cerveau-machine pour une durée de 2 ans.

## II. OBJECTIF N°59 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « VALORISER LA RECHERCHE AU TRAVERS DE PUBLICATIONS DANS DES REVUES INTERNATIONALES »

Pour apprécier la diversité des recherches conduites par le Département de la Recherche, il est possible d'identifier les publications produites par les chercheurs à propos de l'optimisation de la performance en sport de haut niveau.

ACL (Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales)

Morin JB, Slawinski J, Dorel S, de Villareal ES, Couturier A, Samozino P, Brughelli M, Rabita G. Acceleration capability in elite sprinters and ground impulse: Push more, brake less? *J Biomech.* 2015 Sep 18;48(12):3149-54. doi: 10.1016/j.jbiomech.2015.07.009. Epub 2015 Jul 17

Rabita G, Dorel S, Slawinski J, Sàez-de-Villarreal E, Couturier A, Samozino P, Morin JB.

Sprint mechanics in world-class athletes: a new insight into the limits of human locomotion.

*Scand J Med Sci Sports.* 2015 Oct;25(5):583-94. doi: 10.1111/sms.12389. Epub 2015 Jan 31.

Giroux C, Guilhem G, Couturier A, Chollet D, Rabita G.

Is muscle coordination affected by loading condition in ballistic movements?

*J Electromyogr Kinesiol.* 2015 Feb;25(1):69-76. doi: 10.1016/j.jelekin.2014.10.014. Epub 2014 Oct 30.

Doron, J. & Martinent, G. (2015). Trajectories of psychological states during the final stages of international fencing matches. *Journal of Sports Sciences*, 1-7.

Freund, E., Eloi, S., & Doron, J. (accepté). Etats psychologiques et performance en judo : une analyse intra-match. *Staps* (n° spécial – Congrès International SFPS 2014)

Guilhem G, Doguet V, Hauraix H, Lacourpaille L, Jubeau M, Nordez A, Dorel S. Muscle force loss and soreness subsequent to maximal eccentric contractions depend on the amount of fascicle strain in vivo. *Acta Physiologica.* [Epub ahead of print] [AERES STAPS – 2e] [ISI-IF: 4.382]

Lacourpaille L, Nordez A, Doguet V, Hug F, Guilhem G. Effect of exercise-induced muscle damage on electromechanical delay. *Muscle Nerve.* [Epub ahead of print] [AERES STAPS – 2e] [ISI-IF: 2.283]

Slawinski J, Termoz N, Rabita G, Guilhem G, Dorel S, Morin JB, Samozino P. How 100-m event analyses improve our understanding of world-class men's and women's sprint performance. *Scand J Med Sports Sci.* [Epub ahead of print] [AERES STAPS – 2e] [ISI-IF: 2.896]

Guilhem G, Hanon C, Gendreau N, Bonneau D, Guével A, Chennaoui M. Salivary hormones response to preparation and pre-competitive training of world-class level athletes. *Frontiers Physiol.* [Epub ahead of print] [AERES STAPS – 1e] [ISI-IF: 3.53]

Hauraix H, Nordez A, Guilhem G, Rabita G, Dorel S. In vivo maximal fascicle-shortening velocity during plantar flexion in humans. *J Appl Physiol.* [Epub ahead of print] [AERES STAPS – 1e] [ISI-IF: 3.056]

Giroux C, Rabita R, Chollet D, Guilhem G. Optimal balance between force and velocity differs among world-class Athletes *J Appl Biomech.* [Epub ahead of print] [AERES STAPS – 2e] [ISI-IF: 0.984]

Plautard M, Guilhem G, Cornu C, Guével A. Time-course of performance changes and underlying mechanisms during and after repetitive moderately weight-loaded knee extensions. *J Electromyogr Kinesiol.* 2015;25(3):488-94 [AERES STAPS – 1e] [ISI-IF: 1.647]

Giroux C, Guilhem G, Chollet D, Rabita G. Is muscle coordination affected by loading condition in ballistic movements? *J Electromyogr Kinesiol.* 2015;25:69-76 [AERES STAPS – 1e] [ISI-IF: 1.725]

Marquet L-A, Brisswalter J., Louis J., Tiollier E., Burke L., Hawley J., Hausswirth C. Enhanced endurance performance by periodization of CHO intake: "sleep-low" strategy. *MSSE In Press.*

Calmels, C., Elipot, M., & Naccache, L. (2015). Implied motion priming and motor expertise. *Perception*, 44(S1), 209 (IF = 0.91).

Calmels, C., Erblang, M., Machtoune, M., Stam, C. (in press). Neural basis of errors when performing dual tasks. *Neurophysiologie Clinique/Clinical Neurophysiology*, 46 (1) (IF = 1.24).

Macquet, A. – C., Ferrand, C., & Stanton, N. A. (2015). Divide and rule: A qualitative analysis of the debriefing process in elite team sports. *Applied Ergonomics*, 51, 30-38. doi: 10.1016/j.japergo.2015.04.005 (AERES : bon; IF = 2.023)

Macquet, A. -C., & Skalej, V. (2015). Time management in elite sports: How do elite athletes manage time under fatigue and stress conditions? *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 88(2), 341-363. doi: 10.1111/joop.12105 (AERES : très bon; IF = 1.667)

Macquet, A. -C., & Kragba, K. (2015). What makes basketball players continue with the planned play or change it? A case study of the relationships between sense-making and decision-making. *Cognition, Technology and Work*, 17(3), 345-353. Doi: 10.1007/s10111-015-0332-4 (AERES : N/D, IF = 1.31).

### III. OBJECTIF N°60 DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT : « POSITIONNER L'INSEP DANS UN ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE FRANÇAIS ET ÉTRANGER »

#### 1. Congrès

Couturier A. Positionnement et déplacement de l'individu: Du mouvement global aux effecteurs. Colloque La Mesure et le Sport. Le Mans, France

Couturier A. Liens INSEP – Entreprises dans les processus d'optimisation de la performance de haut niveau. 16<sup>e</sup> Congrès International de l'ACAPS. Nantes, France

Hollville E, Couturier A, Guilhem G, Rabita G. Minimaxx player as an index of the center of mass displacement ? A validation study. 33rd International Conference on Biomechanics in Sports . Poitiers France

Couckuyt, S. (2015). Le développement de l'expérience de futurs enseignants de karaté. In Actes de la Biennale internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles. Paris. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01223126>

Couckuyt, S., Robin, J.-F., & Sarremejane, P. (2015a). Knowledge and « best practices » of high performance sport coaches. In Resúmenes del Congreso Internacional AIESEP 2015 (Vol. 410, p. 25). Madrid: Revista española de educación física y deportes.

Couckuyt, S., Robin, J.-F., & Sarremejane, P. (2015b). Non formal education and experience for karate beginners coaches. In Resúmenes del Congreso Internacional AIESEP 2015 (Vol. 410, p. 210). Madrid: Revista española de educación física y deportes.

Couckuyt, S., Robin, J.-F., & Sarremejane, P. (2015c). Transversal skills : construction within the framework of the non formal education of sports trainers. In Resúmenes del Congreso Internacional AIESEP 2015 (Vol. 410, p. 500). Madrid: Revista española de educación física y deportes.

Doron J, Participation au 14<sup>ème</sup> congrès européen de psychologie du sport (congrès de la FEPSAC) à Berne (Suisse) du 15 au 17 juillet 2015.

Doron J, Participation au 16<sup>ème</sup> congrès de l'ACAPS à Nantes du 23 au 30 octobre 2015. Communication : "Trajectories of psychological states of women elite fencers during the final stages of international matches." (Session orale 5 «Psychologie de la performance sportive»)

Guilhem G. (2015) Elastography: a new tool to further study muscle damage? XXXIII<sup>th</sup> International Conference on Biomechanics in Sport. Poitiers, June.

Guilhem G, Doguet V, Hauraix H, Lacourpaille L, Jubeau M, Nordez A, Dorel S. (2015) Relationship between muscle fascicles behavior during maximal eccentric exercise and subsequent muscle damage. XXIII<sup>th</sup> Congress of the International Society of Biomechanics. Glasgow, July.

M. Julla-Marcy, F. LeMancq, F. Burlot, Les rythmes de vie du sportif de haut niveau: entre performance sportive et performance scolaire. Congrès ISSA, Paris, France – June 9-12 2015

F. Burlot, R. Richard, M. Julla-Marcy, Se donner le temps... la gestion du rythme de vie par le sportif de haut niveau, congrès ISSA, Paris, France – June 9-12 2015

F. LeMancq, F. Burlot, R. Richard, Congrès la SSSLF, Montpellier

Slawinski, J., Poli, J., Karganovic, S., Khazoom, C., & Dinu, D. (2015, July) Effect of fatigue on basketball three points shot kinematics. Communication présentée à la 33rd International conference on biomechanics in sports (ISBS), Poitiers, France

Dinu, D., Khazoom, C., Hollak, N., Slawinski, J., & Houel, N., (2015, July) The advantages of inertial navigation systems for high speed human motion tracking. Communication présentée à la 33rd International conference on biomechanics in sports (ISBS), (Workshop), Poitiers, France

E. Tiollier. Influence de l'alimentation sur le sommeil. Le Congrès du Sommeil. 19-20 nov 2015, Nantes, France

E. Tiollier. Nutrition et immunité. Colloque de la Fédération Française de Natation. Nager plus vite : du club au champion olympique. 12-13 octobre 2015, Paris, France

Fabre M, Tiollier E, Durguerrian A, Louis J, Hausswirth C, Bigard X (2015). Optimisation de l'apport protéique en récupération de séances d'entraînement en musculation. 16<sup>ème</sup> congrès international de l'ACAPS, Nantes, France.

Marquet L-A, Louis J., Tiollier E., Burke L., Brisswalter J., Hawley J., Hausswirth C. (2015) Enhancing endurance performance by nutritional manipulation: a sleep low CHO strategy. Science&Triathlon, Paris, France.

Macquet, A. -C., & Lacouchie, H. (2015, juin). What is the story behind the story? Two case studies of decision-making under stress. Communication présentée au congrès international Naturalistic Decision-Making, McLean, Va.

Macquet, A. - C., Ferrand, C., & Stanton, N. A. (2015, juillet). Debriefing in elite sports. Communication présentée au congrès de la FEPSAC, Berne (Suisse).

Macquet, A. - C., Ferrand, C., & Stanton, N. A. (2015, juillet). Le débriefing en sports collectifs de haut niveau : entre division du travail et organisation des procédures. Communication présentée au colloque Epique, Aix en Provence.

Macquet, A. - C. (2015, juillet). Applying Human Factor Theories to Studying Situation Awareness in Sports. Communication présentée au congrès international Applied Human Factors in Sports and Outdoor Recreation, Las Vegas (USA).

Macquet, A. - C., & Stanton, N. (2015, juillet). Distributed Situation Awareness within the coach-athlete system in elite sports. Communication présentée au congrès international Applied Human Factors in Sports and Outdoor Recreation, Las Vegas (USA).

## 2. Meeting Conférencier Invité

Calmels, C. (2015, 13-14 July). Participation au Rehearsal, Compétition préparatoire au Cyathlon, Catégorie Interface Cerveau-Machine. Résultats : 2ème/11 équipes aux qualifications, Zurich, Suisse.

Calmels, C. (2015, July). Visual perception in elite sport. Communication presented at the «Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière» (ICM), Paris, France.

### Ouvrages

Tiollier, E. Collaboration à l'ouvrage: Nutrition and Performance in Sport. Science at the Tip of the Fork. Hausswirth C. Collaboration sur la partie 2 : The practical recommendations for the nutrition sportsman. p231-473

### Médias

Guilhem G. Interview Stade 2 – L'INSEP en ébullition avant Rio. France 2. Décembre 2015.

Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

Macquet, A. -C. (mars 2015). Rédaction de la note de synthèse en vue de l'HDR

### Publications de vulgarisation

Calmels, C. (2015). Le refus de déclencher un mouvement : Quelques éléments de compréhension. *Réflexions Sport*, 11, 30-49.

Billant, R., Karganovic, S., Poli, J., Slawinski, J., & Dinu, D. Effets de la taille des basketteurs sur la précision du tir : analyse statistique. *Basketball Magazine*, N° 818, pp 26-28, novembre 2015

Tiollier, E. La nutrition du sportif. *INSEP Le Mag*

Tiollier, E. L'hydratation du sportif. *Revue Nutrition du sportif*

Doron J. [Confessions d'une escrimeuse]. *Sport & Vie*, Hors-Série n°42, Juillet 2015

Doron J. [L'objectif est de prendre du plaisir]. *L'équipe magazine* n°1717. Juin 2015

Interview Infosport+ [Chercheur d'or avec Cecilia Berder

## 3. Séminaires de recherche

Séminaire de recherche de la société savante en psychologie ergonomique ARPEGE :

Macquet, A. – C. , Charron, C. (2015, mai). Planification, adaptation, émergence, régulation. Séminaire présentée dans la société savante de psychologie ergonomique ARPEGE.

## 4. Autres productions

Macquet, A. – C. Briefing et débriefing. Documents à destination des entraîneurs

DINU, D. Conception et création d'un "Scanner Mécanique" dans l'environnement Matlab qui permet de générer un feedback sur le terrain sous forme des rapports automatiques

GUILHEM,G. Logiciel d'acquisition de données. Module de calcul statistique (Bland-Altman,fiabilité).Module de réduction de bruit. Acquisition des données du dispositif Comet Sprint. Détection du passage des balles en tennis de Table.

Expertise (Jurys de thèse, Expertises dans des revues ou des comités scientifiques,

Doron J. Comité de sélection MCF. Membre du comité de sélection – Poste MCF 4297 – Université Paris-Ouest Nanterre La Défense – UFR STAPS – Centre de Recherches sur le Sport et le Mouvement (CeRSM) – Session synchronisée 2015.Membre du comité de sélection – Poste MCF 4374 – Université Paris-Est Créteil – UFR SESS-STAPS – LIRTES (EA 7313) – Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques enseignantes et des pratiques sociales – Session synchronisée 2015.

Doron J. Congrès : SFPS Aix en Provence (membre du comité scientifique). ACAPS Nantes (modératrice, jury délibération jeune chercheur, membre du comité scientifique).Colloque « décider en urgence » Créteil (modératrice, membre du comité scientifique et du comité d'organisation)

Doron J. Membre du comité directeur de la SFPS

Doron J. Expertises Revues scientifiques, 2 articles. *Journal of Sport and Exercise Psychology* (2015) 1 article. *Anxiety, Stress, and Coping* (2015)

Macquet, A. -C. : co-présidente du 1<sup>er</sup> congrès international Applied Human Factors in Sports and Outdoor Recreation, Las Vegas, USA avec le Pr Paul Salmon (Australie) Las Vegas, USA.

Guilhem G. Expert scientifique, AP Ministère des Sports. Analyse des profils force-vitesse-puissance des membres Inférieurs pour la caractérisation, l'amélioration et le suivi à long terme de la performance de saut en volley-ball.

Guilhem G. Jury de thèse : examinateur. Etude des interactions muscle-tendon : contribution à l'analyse des déterminants de la performance motrice explosive. Haurax H. Décembre 2015.

Guilhem G. Comité de suivi de thèse. Étude des facteurs limitant la souplesse d'une articulation : applications aux étirements chroniques et à une neuropathie. Andrade R.

Guilhem G. Comité de suivi de thèse. Effects of various constraints on muscle coordination and adaptation during multi-joint cyclic movements. Brøchner Nielsen NP.

Guilhem G. Membre du comité scientifique du 16<sup>e</sup> congrès de l'ACAPS. Nantes 2015. Expertise de 4 communications.

Guilhem G. Membre du comité scientifique du congrès de l'International Society of Biomechanics in Sport. Poitiers 2015. Expertise de 11 communications.

Expertises à destination du milieu sportif, Organisation de manifestations scientifiques, Autres expertises, etc.)

Doron, J. Fédération Française de Basketball : évaluation des ressources psychologiques et tests d'entrée au Centre Fédéral de Basketball (CFBB – INSEP)

Doron, J. Fédération Française de Football : évaluation des ressources psychologiques et tests d'entrée au Pôle France Football Féminin INSEP

Burlot, F. Expertise de communications scientifiques et organisation des sessions du RT 31 « sociologie du sport » et des sessions conjointes RT 1 « sociologie des professions » et RT 31 « sociologie du sport du 6<sup>ème</sup> congrès de l'Association Française de Sociologie, Université de Saint Quentin en Yvelines, 29 juin au 2 juillet 2015. Expertise de communications scientifiques pour le 16<sup>ème</sup> congrès de l'ACAPS de Nantes du 26-28 octobre 2015 Responsable du comité d'organisation du Réseau Thématique 31 « sociologie du sport » de l'Association Française de Sociologie (élu en septembre 2013). Membre de l'EASM (European Association for Sport Management) depuis 2009 et de l'ISSA (International Sociology of Sport Association) depuis 2008.

Calmels, C. (2015, janvier). Les rencontres thématiques de la préparation physique. N°3 Accompagnement des sportifs via les techniques de simulation motrices. INSEP, Paris, France. <http://www.dailymotion.com/video>

Calmels, C. (2015, mai). Techniques de simulation motrice et sports de combat [Motor simulation and fighting sports]. Communication présentée aux entretiens de l'INSEP, Paris, France.

Calmels, C. (2015, 26-27 septembre). Réhabilitation et techniques de simulation motrices. Intervention auprès des entraîneurs de Gymnastique Artistique Féminine des Pôles Espoirs et France, INSEP, Paris, France.

Calmels, C. (2015, 22 novembre). Le refus de piquer au saut à la perche. Intervention auprès des entraîneurs de la Fédération Française d'Athlétisme lors des assises du saut à la perche. Nogent sur Marne, France.

Macquet, A-C. Psychology, Sport and Exercise; Ergonomics, Journal of Sports Sciences, Theoretical Issue in Ergonomics Science. Renoncement d'expertiser des articles faute de temps, pour les revues : Journal of Sports Sciences, Psychology, Sport and Exercise.

Expertises à destination du milieu scientifique

Calmels, C. (2015, 25 août 2015). Conditions minimales à mettre en place pour qu'une IRM 3 Teslas soit opérationnelle pour effectuer de la recherche (IRM Cérébral). Demande du Département Médical, Alain Frey

Calmels, C. (2015, août 2015). Neurotracker. Demande du Département Médical, Alain Frey

Guilhem G, European Journal of Applied Physiology (4)

Guilhem G, European Journal Sports Science (1)

Guilhem G, Frontiers in Physiology (1)

Guilhem G, Journal of Applied Biomechanics (1)

Guilhem G, Journal of Electromyography & Kinesiology (1)

Guilhem G, Journal of Sports Sciences (1)

Guilhem G, PLoS One (4)

Guilhem G, Sports Medicine (1)

### 5. Activités Promotionnelles

---

Calmels, C. (2015, avril). Reportage télévisé sur Arte France, French Connection Films. Le Sportif Parfait, Neurosciences et Sport.

### 6. Signature de conventions scientifiques avec des universités

---

A.-C. Macquet et le Pr Ferrand ont mis en place les conditions de la signature d'une convention avec l'Université François Rabelais de Tours.

A.-C. Macquet et le Pr Stanton ont mis en place les conditions de la signature d'une convention avec l'Université de Southampton (Royaume Uni).

### 7. Encadrement (Thèses, M1, M2)

---

Encadrement, Doron Julie, d'étudiants de niveau doctorat (2015-16) : LEPRINCE Chloé – INSEP / Université Paris Descartes

Encadrement, Doron Julie, Encadrement d'étudiants de niveau master (2014-15) : MOUGEY Fabien – M2 ESHN UPEC / PAUCHARD Kevin – M2 ESHN UPEC / ARPIN Baptiste – M2 ESHN UPEC / BOUBAKRI Inès – M1 SEPHN – INSEP / Université Paris Descartes

Encadrement, Doron Julie, Encadrement d'étudiants de niveau master (2015-16) : BOUBAKRI Inès – M2 SEPHN – INSEP / Université Paris Descartes / ROUAULT Quentin – M2 EPI – Université de Nantes / BLANCHARD Rudolph – M1 EPI – Université de Nantes / CORDIER Florin – M1 SEPHN – INSEP / Université Paris Descartes/MARCOU Clément – M1 SEPHN – INSEP / Université Paris Descartes / BRIANT Alexis – M1 SEPHN – INSEP / Université Paris Descartes/BAUDOUIIN Brian – M1 SEPHN – INSEP / Université Paris Descartes

Encadrement, Doron Julie, Encadrement d'étudiants en stage (2015-16) : MERITET Mathilde/NOBLET Jordan/NARBONNE Pauline

Encadrement, Guilhem G, thèse, Guével A, Cornu C, Guilhem G (10%). Doctorant : Plautard M : Adaptations aiguës et chroniques du système neuromusculaire aux contractions isotoniques vs isocinétiques – Applications à la rééducation fonctionnelle. Université de Nantes.



Encadrement, Guilhem G, thèse, Hanon C, Rabita G (40%), Guilhem G (20%). Doctorant : Holville E (Université Paris Descartes). Impact du type de surface sur la réponse à l'exercice : du muscle au mouvement.

Encadrement, Guilhem G, thèse, Cottin F, Guilhem G (40%), Hug F. Doctorant : Avrillon S. (Université Paris Saclay) Exploration biomécanique des mécanismes lésionnels du muscle en course à pied.

Encadrement, Guilhem G, thèse, Hanon C, Guilhem G (40%), Dorel S. Doctorant : Hager R. (Université Paris Descartes) Solutions ergométriques innovantes pour l'exploration des interactions muscle-tendon et le développement des qualités puissance-vitesse.

Encadrement, Guilhem G, M2, Mayne A. (Master 2 INSEP SEPHN) Évaluation des relations force-puissance-vitesse de rameuses de haut-niveau.

Encadrement, Burlot Fabrice, Thèse. Sylvia VISENTIN, « Les effets de la socialisation sportive sur la carrière de haut niveau en gymnastique rythmique », co encadrement de thèse avec C. Mennesson, Professeur Habilité à Diriger des Recherches (HDR), pour L'UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER (UPS). Première année de thèse.

Encadrement, Burlot Fabrice, M1 Sydi Kone, la reconversion en boxe, Regard sur l'autre métier, mémoire de M1 SEPHN, 2014-2015

Encadrement, Burlot Fabrice, M2 Alexia Caillon, Rythme de vie et performance en Judo, mémoire de M1 SEPHN, 2015-2016

Encadrement, Burlot Fabrice, M2 Vanessa Furet, « Rythme(s) de vie en sport de haut niveau et spécificité sportive. Etude comparative des pôles France de Taekwondo et pentathlon, mémoire de M2 SEPHN, 2014-2015

Encadrement, Burlot Fabrice, M2 Pauline Debergès, le désengagement sportif chez les jeunes nageurs performants, mémoire de M2 SEPHN, 2015-2016

Encadrement, Burlot Fabrice, M2 Heiligenstein Antoine, Etude comparative des différentes perceptions de temporalités sportives : le cas des activités gymniques et de basket ball à l'INSEP, mémoire de M2 SEPHN, 2015-2016

Encadrement, Tiollier Eve, M1 : Emile Hernandez (Master INSEP Sport Expertise et Performance de Haut Niveau) : Mise en place d'un protocole de déshydratation dans le cadre de l'étude de l'effet de la déshydratation sur le tir à 3 points en basketball.

Encadrement, Tiollier Eve, M1 : Luciana Ferreira Silva Belsoeur (Master Science du Sport: Entraînement, Biologie, Nutrition et Santé, Université Paris Decartes) Co encadrement avec Xavier Bigard: Apports protéiques alimentaires spontanés et musculation

Encadrement, Tiollier Eve, M2 : Enguerrand Aucher (Master INSEP Sport Expertise et Performance de Haut Niveau) : Influence d'une modification de la proportion en

protéines lentes et rapides contenues dans le lait sur le développement de la masse musculaire et les performances physiques

Encadrement, Tiollier Eve, M2 Angelo Andreazzoli (Master INSEP Sport Expertise et Performance de Haut Niveau) : Influence d'une modification de la proportion en protéines lentes et rapides contenues dans le lait sur le développement de la masse musculaire et les performances physiques

Encadrement, Daniel DINU, et Co encadrement des étudiants et stagiaires : 6 Master 1, 1 Master 2, 2 étudiants ingénieurs en génie mécanique, 2 stagiaires initiation à la recherche. Total : 11 personnes pour l'année 2015

Encadrement, Claire Calmels, Vincent Papin (2014-2015). Perception inconsciente des actions motrices. Mémoire réalisé pour l'obtention du Master 1 « Sport, Expertise et Performance de Haut Niveau. Université Paris Descartes, Paris V

Encadrement, Claire Calmels, Mégane Erblang (2014-2015). Corrélats neuronaux de l'erreur en situation de double-tâche: une étude EEG. Mémoire réalisé pour l'obtention du Master 2 Sciences du Sport, Spécialité : Entraînement, Biologie, Nutrition, et Santé, Université Paris XII, Paris/Créteil. Major de promotion, note : 18.5/20

Encadrement, Claire Calmels, Thomas Henri (2014-2015). Réalisation d'une interface cerveau-machine. Mémoire de fin d'études réalisé pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur-Centralien, Ecole Centrale de Nantes, Nantes

Encadrement, Anne-Claire Macquet, Le Menn, M. (Doctorat). Le débriefing en sport de haut niveau (1<sup>ère</sup> année)

Encadrement, Anne-Claire Macquet, Rieter, G. (Master 1). La prise de décision en tennis de haut niveau : la gestion de crise.

## 8. Collaborations Scientifiques

---

Collaboration scientifique internationale, Claire Calmels.  
Dr A. Barachant, Burke Medical Research Institute – Cornell University, White-plains, New York, USA.

Collaboration scientifique nationale, Claire Calmels.  
Pr Lionel Naccache, AP-HP, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, Département de Neurophysiologie, Paris; INSERM, U1127, F-75013 Paris; Institut du Cerveau et de la Moelle épinière, ICM ,PICNIC Lab, F-75013 Paris; & Sorbonne Universités, UPMC Université Paris 6, Faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière, Paris.

Collaboration scientifique internationale, Claire Calmels.  
Pr C. Stam, Department of Clinical Neurophysiology, VU University Medical Centre, Amsterdam, The Netherlands.

## 9. Participation à des Sociétés Savantes

---

Calmels, C. (2009- ) : Membre associé de la Société de Neurophysiologie Clinique de Langue Française.

Calmels, C. (2014- ) : Membre de «European Society for Cognitive and Affective Neuroscience» (ESCAN)

## 10. Responsabilités Administratives

---

Calmels, C. (2015) : Responsable de la demande de renouvellement d'autorisation de lieu de recherches biomédicales (LRBM) concernant le local EEG (Agence Régionale de Santé, ARS, Ile de France)

## 11. Fonctions électives

---

Macquet, Anne-Claire, Election au conseil d'administration de la société savante de psychologie ergonomique ARPEGE

## 12. Partenariats

---

Le laboratoire n'a pas déposé de brevets. En revanche il participe, parfois en collaboration avec des partenaires industriels, à la conception ou à la validation d'outils, méthodes ou produits innovants. Exemples (non exhaustif) :

- conception de la boisson Sporteus (Lactel)
- validation d'accéléromètres pour quantifier la charge en handball (avec l'EDF en Godlen League)
- participation au Cybathlon dans la catégorie interface cerveau-machine
- validation d'une combinaison équipée de centrales inertielles pour analyser le mouvement en basketball (sans besoin de caméras)
- caractérisation de l'impact de surfaces de type « hybride » sur la performance musculaire (collaboration avec la société Natural Grass, qui équipe une grande partie des terrains des futurs championnats d'Europe)

Etc...

## Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau et de l'aide Méthodologique à la performance

**Durant l'année 2015, l'INSEP a accueilli 23 pôles France dans 21 sports présents aux Jeux Olympiques d'été, 1 sport présent aux Jeux Olympiques d'Hiver et 1 sport présent aux Jeux paralympiques d'été.**

Ce sont plus de 700 sportives et sportifs de haut niveau qui se sont entraînés ou formés au quotidien au sein de l'Insep, encadrés par plus de 550 entraîneurs et cadres sportifs ou administratifs des fédérations.

Environ 220 Sportives et Sportifs de Haut Niveau majeurs sont internes, et 140 mineurs.

Le Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau est composé de quatre unités opérationnelles :

- Unité de Coordination et de suivi des Pôles France
- Unité d'Aide Méthodologique à la Performance
- Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau majeurs et des Stagiaires
- Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau mineurs

Les missions du Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau couvrent donc aussi bien les conditions d'accueil des sportives et des sportifs de haut niveau que leurs conditions d'entraînement au sein des pôles France.

Le Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau a été mobilisé en 2015 sur 4 objectifs opérationnels dans 2 axes stratégiques du projet d'établissement de l'Insep :

Axe Stratégique n°1 : Accompagner et soutenir toutes les fédérations sportives Olympiques et Paralympiques dans leur projet de performance

- Objectif opérationnel n°6. Améliorer les conditions d'accueil et adapter les prestations pour la venue ponctuelle des sportifs de haut niveau français et étrangers
- Objectif opérationnel n°7. Développer la collaboration avec l'encadrement technique des pôles France
- Objectif opérationnel n°8. Optimiser les conditions matérielles d'entraînement, d'évaluation et de récupération des sportifs de haut niveau des Pôles France

Axe Stratégique n°3 : Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation du projet de performance des sportifs sur le fondement du double projet

- Objectif opérationnel n°28. Prioriser l'accompagnement des sportifs « médaillables » par une équipe d'experts spécialistes de l'entraînement et de la préparation physique

### I. AXE STRATÉGIQUE N°1 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR TOUTES LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DANS LEUR PROJET DE PERFORMANCE

A. Objectif n°6 du projet d'établissement :

**« Améliorer les conditions d'accueil et adapter les prestations pour la venue ponctuelle des sportifs de haut niveau français et étrangers »**

L'ensemble des unités constitutives du Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau a été mobilisé sur cet objectif. Ce dernier constitue en effet la mission première du DSPSHN.

Au quotidien et dans la continuité des années précédentes, l'ensemble des personnels du DSPSHN s'est attaché à créer des conditions optimales pour l'accueil des sportives et sportifs de haut niveau tant sur le plan logistique (hébergement, repas et qualité de vie) que sur le plan sportif. Cette activité transversale s'il en est, se conçoit en synergie avec l'ensemble des départements de la Direction de la Performance Sportive, de la Direction de l'Administration Générale, de la Mission d'Optimisation de la Performance, de la Mission Grand Insep et de la Cellule des relations Internationales.

#### 1. Unité de Coordination et de suivi des pôles France

L'action au plus près des pôles France de cette unité permet une relation permanente et riche avec les Responsables de Pôle France (RPF) qui sont les maîtres d'œuvre des projets de Pôles France « Insep » au service des projets de performance des fédérations olympiques et paralympiques.

L'unité pilotée par Arielle Dugast, établit un rapport hebdomadaire de la situation générale de chaque pôle, ce rapport est le résultat des contacts directs avec les RPF.

Elle élabore, chaque année, le Guide du Responsable de Pôle France, outil de référence des RPF pour mener à bien leur projet de Pôle.

Chaque mois, une réunion de l'ensemble des RPF permet la transmission des informations utiles au bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif. Ce temps fort de l'activité du DSPSHN est l'occasion d'échanger sur l'ensemble des projets, évolutions, difficultés et événements tant du côté Insep que du côté Pôles France.

En février sont organisées des Commissions Intermédiaires qui permettent de faire un point précis sur la situa-

tion des projets de Pôles France. Elles permettent de faire un tour d'horizon de la situation particulière de chaque pôle France, de chaque Sportive ou sportif au sein de ces Pôles France et des prévisions d'évolution pour la rentrée de septembre suivante.

En Juin sont organisées les Commissions d'Admission qui permettent d'établir les effectifs de rentrée de chaque Pôle France.

Tout au long de l'année se tiennent les Commissions Permanentes des Effectifs qui se réunissent à chaque sortie ou entrée d'une sportive ou d'un sportif dans l'un des Pôles France mais également pour traiter de façon anticiper toute situation relative à la vie dans les internats, au double-projet voire même parfois relatives à des questions de discipline au sein de l'Institut.

En outre, une réflexion de fond a été initiée, qui devra se poursuivre en 2016, sur les conventions de pôles, l'objectif étant de simplifier ces dernières afin de favoriser l'expression singulière de chaque fédération dans la mise en place de son projet de pôle France au service de son projet de performance.

## 2. Unité d'Aide Méthodologique à la Performance

L'unité d'aide méthodologique à la performance contribue pleinement à atteindre cet objectif d'amélioration d'accueil et d'adaptation des prestations de l'Insep au service des projets de performance des fédérations nationales ou étrangères. Cette unité est dirigée par Norbert Krantz.

Les champs d'interventions de cette unité sont nombreux et sont mobilisés de façon systématique au profit des sportives ou sportifs de haut niveau permanents ou de passage.

La DPS, dans une collaboration impliquant ses départements le DSPSHN, le DR, le DEST, le DM mais également

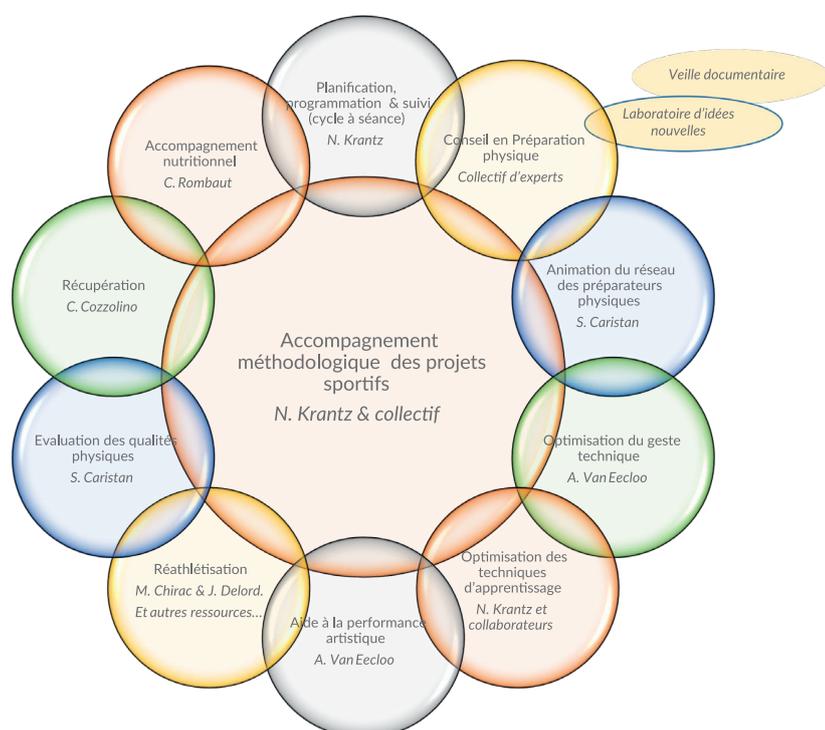
la MOP et le partenaire privé, a initié une expérimentation qui vise à changer voire à bouleverser les modes de fonctionnement internes et/ou externes de l'INSEP : repas décalés, entraînements décalés, services médicaux décalés... ce qui a entraîné des réorganisations et une évolution sur les services / prestations / accompagnements selon une amplitude horaire plus vaste qu'habituellement. Il s'agit là d'une véritable transformation des pratiques en fonction des rythmes des sportifs. Cette approche, mise en place ponctuellement, mais pas de manière permanente, s'est révélée particulièrement efficace dans la perspective des Jeux Olympiques de Rio. Elle permettra désormais d'offrir, notamment aux sportives ou sportifs des équipes de France des conditions optimales de préparation aux compétitions de référence.

## 3. Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau majeurs et des Stagiaires et Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau mineurs

Les deux unités d'accueil des majeurs (219 SHN majeurs internes) et des mineurs (138 SHN mineurs internes) sont bien évidemment mobilisées dans l'amélioration des conditions d'accueil.

Dans le prolongement des actions engagées depuis plusieurs années, Sylvie Authier (majeurs et stagiaires) et Anne Templet (mineurs) et leurs équipes respectives développent au quotidien une démarche qualitative au service des sportives et sportifs de haut niveau afin que ceux-ci puissent dans les meilleures conditions possibles mener à bien leur projet de performance et ce, quelle que soit la durée de leur séjour au sein de l'Institut.

A cette fin, l'ensemble des « surmédians » reçoit une formation qui a pour but de bien préciser leur rôle tant sur le plan de la sécurité qui doit être garantie que sur le plan de la mission éducative qui incombe à l'Insep.





# Héraklès archer

Œuvre du sculpteur Antoine Bourdelle (1861-1929)  
Bronze première version, 1906



Œuvre la plus célèbre de Bourdelle, "Héraklès archer" fut les pièces du jeu Olympique. Connu et extrêmement apprécié lors de son exposition au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts de 1910. Cette sixième œuvre (numéro 5) exécutée par le fondeur Robillot en 1924 fut installée à l'Institut National des Sports en 1956.

Lors d'accueil de stages courts, environs 560 sportives ou sportifs de haut niveau en 2015, les solutions d'hébergement les plus adaptées sont systématiquement recherchées, ainsi lorsque cela est nécessaire l'hébergement se fait hors les murs de l'Insep.

Chaque mois, les équipes éducatives sont réunies pour établir les programmes d'activités. Des activités socio-éducatives sont régulièrement organisées (soirées à thème, jeux divers, sorties...). Chaque mois en collaboration avec la mission nutrition des ateliers nutrition sont organisés, qui, permettent aux diététiciens d'éduquer les sportives ou les sportifs de haut niveau, sur la base du volontariat, aux questions relatives à la diététique pour la performance.

## **B. Objectif n°7 du projet d'établissement :** **« Développer la collaboration avec l'encadrement technique des pôles France »**

L'Unité d'aide méthodologique est maîtresse d'œuvre de cet objectif. Elle conseille les entraîneurs des pôles France dans le domaine de la planification et de la programmation des charges d'entraînement ainsi que sur d'autres questions en rapport avec la mise en place du processus d'entraînement. Notamment, en créant des applications numériques à l'usage des entraîneurs. Elle intervient dans de nombreux domaines : L'encadrement des activités liées aux pratiques de musculation (conseil et sécurité) assuré par M. Gillot et P. Clerc. Travail assuré auprès d'un certain nombre de médaillables en Canoe-Kayak et en Tir notamment

La prestation de Armelle Van Eecloo exclusivement centrée sur les médaillables pour améliorer tout ce qui est relatif au travail des muscles profonds, au développement des sensations kinesthésiques et aux allongements. SHN concernés : Jimmy Vicaut, Automne Pavia, Elodie Clouvel, Antoinette Nana Djimou, Eloïse Lesueur, Emilie Gomis, Vincent Prades...

Le travail mené autour de la prévention des blessures qui a abouti à l'élaboration d'un plan structuré autour de 3 approches a été présenté à l'ensemble des responsables et entraîneurs de pôles en octobre 2015.

La fonction de « tête de pont » ou de « force de proposition » de l'unité dans le domaine des conceptions et pratiques liés à la préparation physique avec la publication de deux ouvrages (collection « Savoirs d'experts & Laboratoire d'idées nouvelles »): « La réathlétisation » de M. Chirac (plus de 500 ventes après un an et « La musculation combinatoire » de A.-L. Morigny & N. Krantz (200 ventes 2 mois après sa sortie). Cinq autres ouvrages sont en cours de préparation...

Le travail d'écriture menée également par J. C. Vollmer pour contribuer au développement de compétences dans le domaine aérobie ainsi que de nombreux échanges avec des entraîneurs sur les questions relatives à cette filière. Par exemple : contribution à la préparation des pentathlètes français

La fonction d'animateur assurée par S. Caristan qui chaque année propose des Rencontres Thématiques, autour d'un point particulier relatif aux problématiques de terrain rencontrées par les entraîneurs. Ces rencontres sont filmées et déposées sur notre canal de communication TV INSEP.

L'unité de coordination des Pôles France quant à elle, par sa proximité avec les RPF joue pleinement son rôle de courroie de transmission des besoins d'accompagnement qui se font jour mais également suscite des collaborations transversales d'un pôle à l'autre.

## **C. Objectif n° 8 du projet d'établissement :** **« Optimiser les conditions matérielles d'entraînement, d'évaluation et de récupération des sportifs de haut niveau des Pôles France »**

### **1. Conditions matérielles d'entraînement**

Le DSPSHN veille au quotidien, en collaboration avec le DEST à la mise à disposition des pôles France des meilleures conditions d'entraînement possibles. A ce titre c'est plus de quatre-vingts mille euros qui ont été investis en 2015 en matériels divers de musculation, d'entraînement physique ou sportif ou de mesure. Ces matériels ont été mis à disposition des entraîneurs de pôle France.

On notera à titre d'exemple : des cibles électroniques de pentathlon, des « starts » instrumentés pour Guy Ontanon entraîneur entre autres de Jimmy Vicaut, divers équipements de musculation pour les pôles d'Escrime, de Natation ou de Tir à l'arc, un « digital boxing assistant » pour le pôle de boxe...

Par ailleurs, en collaboration avec le Service Technique du Patrimoine, le DSPSHN et plus particulièrement l'Unité de Coordination des Pôles France suit depuis l'origine les actions de rénovations et de réaménagements des installations sportives de la zone Sud. L'unité de coordination des pôles France est sollicitée pour donner un avis expert sur tous les dossiers relatifs à la rénovation des équipements sportifs ou administratifs mis à disposition des pôles France au sein de l'Insep, elle associe systématiquement les RPF à l'élaboration de ses préconisations.

### **2. Evaluation**

Au sein de l'Unité d'Aide Méthodologique à la Performance, c'est Stéphane Caristan qui est plus particulièrement chargé de l'accompagnement des entraîneurs de pôles France en matière d'évaluation.

Cette activité, conçue comme une activité de terrain en complémentarité du travail d'évaluation de département médicale ou de département de la Recherche est proposée à l'ensemble des disciplines sportives. Elle donne lieu à des séances d'évaluation des capacités physiques générales ou spécifiques soit à l'aide d'outils existants soit à l'aide d'outils conçus spécifiquement pour les entraîneurs de l'Insep.

### 3. Récupération

La cellule récupération est gérée par C. Cozzolino qui contribue à diffuser dans ce domaine précis auprès des sportifs et de leurs entraîneurs de l'information sur les bonnes pratiques en matière de récupération.

Un service de massages de récupération est opéré par le DSPSHN au profit des SHN qui le souhaitent.

En 2015, une application (ORSHN) de suivi des parcours de récupération a été développée au profit des SHN et de leurs entraîneurs. Cette application permet de dresser une photo des pratiques en matière de récupération, qu'elles soient adaptées ou non. Ainsi, elle permet d'indiquer de façon simple à un SHN si ses pratiques sont efficaces ou néfastes à son projet de performance. Des conseils personnalisés peuvent ainsi être donnés aux SHN. En collaboration avec le Département de la recherche mais également le Département médical, des fiches de bonnes pratiques de récupérations sont établies à la demande et de façon spécifiques pour tout SHN qui en fait la demande.

De même, depuis septembre 2015, un accompagnement diététique a été mis en place au sein du DSPSHN dans le cadre de la mission nutrition. Camille Rombaut est en charge de ce suivi qui contribue à la réussite des projets de performance notamment dans les disciplines à catégories de poids. La place du suivi diététique dans les processus de récupération est éminente et ce sont environ 20 SHN par mois qui bénéficie d'un suivi sur mesure et individualisé.

## II. AXE STRATÉGIQUE N°3 : POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE PRÉPARATION DU PROJET DE PERFORMANCE DES SPORTIFS SUR LE FONDEMENT DU DOUBLE PROJET

### A. Objectif n° 28 du projet d'établissement : « Prioriser l'accompagnement des sportifs « médaillables » par une équipe d'experts spécialistes de l'entraînement et de la préparation physique »

L'Unité d'Aide Méthodologique est au cœur de l'accompagnement des Sportives ou sportifs de haut niveau dits « médaillables » selon le classement co-établi par la MOP et les fédérations.

L'unité a traité plus de 60% des problématiques inscrites dans le Portail de Suivi des Demandes des Sportifs (PSDS)

Dont 50,9% pour des demandes relatives à la préparation physique

Dont 44,5% concernaient directement des SHN « médaillables »

Au total, 221 dossiers sont en moyenne traités chaque année

Quasiment tous les pôles à l'INSEP ont fait appel au moins une fois à l'Unité d'Aide Méthodologique à la Performance

Parmi ces demandes, celles relevant de la réathlétisation sont en constante augmentation.

La cellule réathlétisation est coordonnée opérationnellement par M. Chirac.

La cellule a été créée en 2012 ; elle est « à la pointe de la technologie ». Son fonctionnement constitue aujourd'hui une référence en France.

Elle est extrêmement sollicitée, chaque semaine, c'est en moyenne, plus d'une quinzaine de sportives ou sportifs de haut niveau qui bénéficient des services de cette cellule. Elle se compose de deux versants :

En milieu aquatique : elle est assurée par J. Delord

« A sec » : elle est assurée par M. Chirac aidé de A.-L. Morigny.

C. Calmels du Département de la Recherche (spécialiste de la visualisation) est également associée au travail de l'Unité d'Aide Méthodologique. Son travail avec les sportifs blessés intervient en complément du travail de réathlétisation au service des SHN « médaillables » qui sont prioritaires pour ces actions.

Comme indiqué précédemment, la prestation d'Armelie Van Eecloo est exclusivement centrée sur les « médaillables » pour optimiser le travail des muscles profonds, le développement des sensations kinesthésiques et les allongements.

Résultats 2015 des Sportifs de Haut Niveau de l'INSEP

#### 1- Championnats du Monde SENIORS

• Individuels : 5 OR + 6 ARG + 4 BRO = 15 médailles

#### 5 médailles d'or

- Judo : Teddy Riner (+100 kgs)
- Judo : Gévrise Emrane (-70 kgs)
- Boxe : Tony Yoka (lourds)
- Para athlétisme : Nantenin Keita 200 m (mal voyants)
- Para athlétisme : Nantenin Keita 400 m (mal voyants)

#### 6 médailles d'argent

- Judo : Loïc Piétri (-81)
- Judo : Clarisse Agbegnenou (-63)
- Taekwondo : Gwladys Épangue (+67)
- Canoë Kayak Course en Ligne (K1H 200m) : Maxime Beaumont
- Escrime (Epée Hommes) : Gauthier Grumier
- Escrime (Sabre Dames) : Cécilia Berder

DE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE



#### 4 médailles de bronze

- Judo : Fanny Posvite (-70)
- Judo : Automne Pavia (-57)
- Athlétisme : Alexandra Tavernier (marteau)
- Para athlétisme : Timothée Adolph 400 m (aveugles)
- Par équipe : 0 OR + 1 ARG + 2 BRO = 3 médailles

#### 1 médaille d'argent

- Athlétisme : relais 4x200 m (Coupe Du Monde de relais) Pierre Vincent/Teddy Tinmar

#### 2 médailles de bronze

- Canoë Kayak slalom K2H : Gauthier Klauss/Matthieu Péché
- Escrime : Fleuret Dames (Astrid Guyart/Pauline Ravier/...)

Soit un total de 16+3 = 19 médailles mondiales en 2015, le même total qu'en 2013 mais loin de 2014 (33). Ces 19 médailles ont été obtenues par 8 fédérations (dont une paralympique).

### 2- Championnats du Monde JUNIORS

- Individuels : 3 OR + 1 ARG + 5 BRO = 9 médailles

#### 3 médailles d'or

- Escrime SD : Caroline Queroli
- Escrime ED : Coraline Vitalis
- Escrime EH : Hippolyte Bouillot

#### 1 médaille d'argent

- Escrime SD : Marion Brunet

#### 5 médailles de bronze

- Judo : Walid Khyar (-60)
- Judo : Sophora Corcher (-48)
- Judo : Astrid Gneto (-52)
- Judo : Sarah Harachi (-57)
- Judo : Messie Katanga (+100)
- Par équipe : 1 OR + 1 ARG + 5 BRO = 7 médailles

#### 1 médaille d'or

- Basket Ball 3X3 Filles : Alexia Chartereau/Lisa Berkani/Maeva Djalbi Tabdi/Francesca Dorby

#### 1 médaille d'argent

- Escrime : Equipe Epée Hommes (Hippolyte Bouillot / Nelson Lopez-Pourtier)

#### 5 médailles de bronze

- Escrime : Equipe Fleuret Hommes (Erwan Auclin / Alexandre Sido)
- Basket Ball 3X3 Garçons : Killian Tillie/Bathiste Tchouaffé/ Jules Rambaut/Timothé Vergiat)

- Aviron : 4 de couple féminin (U23) : Eleonore Dubuis
- Tennis de table : Equipe Garçons
- Tir à l'arc : épreuve mixte (Thomas Koenig/Sophie Planeix)

### 3- Championnats d'Europe SENIORS

- Individuels : 9 OR + 7 ARG + 10 BRO = 26 médailles

#### 9 médailles d'or

- Judo : Emilie Andéol (+78kgs)
- Escrime : Epée Hommes : Gauthier Grumier
- Athlétisme : 60 Haies Hommes (salle) Pascal Martinot Lagarde
- Plongeon : Matthieu Rosset (tremplin 3m)
- Plongeon : Matthieu Rosset (tremplin de 1m)
- Taekwondo : Gwladys Epangue (+73)
- Tir : Valérien Sauveplane (carabine 3 positions 50 m)
- Tir : Carabine
- CK slalom : Boris Neveu (K1H)
- CK Course en Ligne : Sarah Guyot (K1D 200m)

#### 7 médailles d'argent

- Judo : Loïc Korval (-66)
- Judo : Annabelle Euranie (-70)
- Canoë Kayak Course en Ligne (K1H 200m) :
- Plongeon : Laure Marino (plateforme 10 m)
- Gymnastique Artistique Masculine : Samit Aït Saïd (anneaux)
- Pentathlon Moderne : Elodie Clouvel
- Pentathlon Moderne : Valentin Prades

#### 10 médailles de bronze

- Judo : Loïc Piétri (-81)
- Judo : Cyril Maret (-100)
- Judo : Clarisse Agbegnenou (-63)
- Escrime : Epée Hommes Daniel Jérent
- Escrime : Fleuret Hommes Tony Helissey
- Escrime : Sabre Dames Rifkiss
- Lutte : Tarik Belmadani (-59)
- Lutte : Mélonin Noumonvi (-98)
- Haltérophilie : Bernardin Kinge Matam (Total olympique)
- Gymnastique Artistique Féminine : Claire Martin (poutre)
- Par équipe : 5 OR + 4 ARG + 4 BRO = 13 médailles

## 5 médailles d'or

- Judo : Garçons (Korval/Larose/Duprat/Piétré/Iddir/Maret)
- Judo : Filles (Agbegnenou/Malonga/Gahié/Emane/Pavia/Tcheuméo)
- Escrime : Epée Hommes (Grumier/Gustin/Jérent/Robeiri)
- Escrime : Fleuret Hommes (Cadot/Lefort/Le Pechoux/Mertine)
- Pentathlon Moderne : Equipe Garçons (Prades/Belaud/Patte)

## 4 médailles d'argent

- Basket Ball 5X5 : Gruda/Dumerç/Epoupa/Lardy/Miyem/Tchatchouang/Chitiga)
- Tir (carabine) couché 300m : Rémi Moreno Florès/Valérian Sauveplane/Cyril Graff
- Tennis de table : Equipe Garçons (Lebesson/Mattenet/Gauzy) (Jeux Européens)
- Badminton : double mixte (Mittelheiser/Fontaine) (Jeux Européens)

## 4 médailles de bronze

- Escrime : Fleuret Dames (Blaze/Guyart/Thibus/Ranvier)
- Athlétisme : Coupe d'Europe des Nations (Bosse/Dahmani/Amdouni/Martinot Lagarde/Tavernier)
- Basket Ball 5X5 : Parker/Diaw/Fournier/....
- Tennis de table : Equipe Garçons (Gauzy/Lebesson/Flore/Hachard)

## 4- Championnats d'Europe JUNIORS

- Individuels : 4 OR + 5 ARG + 4 BRO = 13 médailles

### 4 médailles d'or

- Judo : Walid Khyar (-60)
- Judo : Astrid Gneto (-52)
- Cyclisme : Melvin Landerneau (vitesse individuelle)
- Athlétisme : Audrey Ciofani (marteau)

### 5 médailles d'argent

- Cyclisme : Mélissandre Pain (Keirin)
- Cyclisme : Sébastien Vigier (vitesse individuelle)
- Haltérophilie : Brandon Vautard (épaulé jeté) (-77)
- Haltérophilie : Romain Immadouchène (épaulé jeté) (-85)
- Taekwondo : Celin Laurygan (-57)

### 4 médailles de bronze

- Haltérophilie : Romain Immadouchène (total olympique) (-85)
- Haltérophilie : Dora Tchakounté (arraché)(-58)
- Cyclisme : Thomas Copponi (km)
- Cyclisme : Sébastien Vigier (Keirin)

- Par équipe : 1 OR + 3 ARG + 4 BRO = 8 médailles

### 1 médaille d'or

- Judo : Equipe Féminine Juniors (A.Gneto /Harachi / Eme...)

### 4 médailles d'argent

- Pentathlon Moderne : Equipe Filles (Marie Oteiza / Julie Belhamri / Pulchérie Delhalle)
- Basket Ball : U20 Filles (Devillers/Djalbi Tabdi / Gaye)
- Basket Ball : U18 Filles (Dorby / Tadic / Duchet / Bankolé / Charterau / Foppossi / Djalbi Tabdi)
- Badminton : Double Dames (Anne Tran)

### 5 médailles de bronze

- Football : U17 Filles (Chavas / Laplacette / Fercocq / De Almeida / Dechilly)
- Tir : Carabine par équipe JG (Lorenzo Buffard)
- Pentathlon Moderne : Equipe Garçons (Pierre Dejardin/ Gauthier Romani / Brice Loubet)
- Pentathlon Moderne : relais Filles (Marie Oteiza / Julie Belhamri)
- Badminton : Bronze par équipes

**Comparatif des résultats des INSEPIENS aux CM Seniors de 2013 à 2015**

MÉDAILLES INDIVIDUELLES	2013	2014	2015
OR	4	11	5
ARGENT	3	1	6
BRONZE	7	8	5
<b>TOTAUX INDIVIDUELS</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>16</b>
PAR ÉQUIPES			
OR	0	4	0
ARGENT	0	3	1
BRONZE	5	6	2
<b>TOTAUX EQUIPE</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>3</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>19</b>

Le départ du PF de cyclisme de l'INSEP pour St Quentin explique en partie la chute de médailles mondiales entre 2014 et 2015. Le nombre de disciplines pourvoyeuses de médailles reste stable (9 en 2013, 8 en 2014 et 9 en 2015)

**Comparatif des résultats des INSEPIENS aux CM Juniors de 2013 à 2015**

MÉDAILLES INDIVIDUELLES	2013	2014	2015
OR	3	3	3
ARGENT	2	6	1
BRONZE	5	12	5
<b>TOTAUX INDIVIDUELS</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>9</b>
PAR ÉQUIPES			
OR	3	2	1
ARGENT	7	2	1
BRONZE	3	1	5
<b>TOTAUX EQUIPE</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>16</b>

On notera une nette baisse des résultats des jeunes aux CM 2015 par rapport à 2013 et 2014.

Le nombre de disciplines pourvoyeuses de médailles chez les jeunes est en chute libre (11 en 2013, 9 en 2014 et 5 en 2015).

**Comparatif des résultats des INSEPIENS aux CE Seniors de 2013 à 2015**

MÉDAILLES INDIVIDUELLES	2013	2014	2015
OR	12	14	9
ARGENT	7	13	7
BRONZE	17	17	10
<b>TOTAUX INDIVIDUELS</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>26</b>
PAR ÉQUIPES			
OR	7	5	5
ARGENT	5	3	4
BRONZE	0	4	4
<b>TOTAUX EQUIPE</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>48</b>	<b>56</b>	<b>39</b>

Là aussi on note une nette baisse des résultats 2015 par rapport à 2014, certains CE n'ayant pas été organisés en 2015 suite à la 1<sup>ère</sup> édition des Jeux Européens. Difficile donc de faire de « vrais comparatifs » dans ces conditions. Mais les fédérations pourvoyeuses de médailles restent « stables », en sachant que le cyclisme est dorénavant à Saint Quentin et ne rentre plus dans le décompte INSEP comme en 2014. Entre 10 et 13 selon les années.

**Comparatif des résultats des INSEPIENS aux CE Juniors de 2013 à 2015**

MÉDAILLES INDIVIDUELLES	2013	2014	2015
OR	12	3	4
ARGENT	15	0	5
BRONZE	8	2	4
<b>TOTAUX INDIVIDUELS</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
PAR ÉQUIPES			
OR	3	6	1
ARGENT	5	1	4
BRONZE	2	2	5
<b>TOTAUX EQUIPE</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>23</b>

La baisse 2015 (par rapport à 2013) s'explique aussi par la 1<sup>ère</sup> édition des Jeux Européens qui ont servi, selon les disciplines, de championnats d'Europe, soit des Seniors (judo) soit des jeunes (natation). Le nombre de fédérations pourvoyeuses se situe à 11 (2013), 6 (2014) et 9 en 2015.

**CONCLUSION**

L'INSEP aura remporté lors de l'année 2015 19+39= 58 médailles chez les seniors et 16 + 23 = 39 médailles chez les jeunes (des cadets aux Espoirs) soit un total de 97 MEDAILLES. Il en avait accumulé 135 en 2013 et 131 en 2014. Cette baisse s'explique en partie par la course aux quotas olympiques en cette année RIO N-1. De nombreux quotas étaient à distribuer lors des CM 2015 dans de nombreuses disciplines et la concurrence a été exacerbée. Concernant la « relève », il faudra veiller à la faire « émerger » rapidement après les Jeux, car TOKYO 2020 arrivera très vite. Quant à savoir si la France organisera les JEUX DE 2024 à PARIS, il faudra attendre le 13 septembre 2017 à LIMA (Pérou) pour le savoir et espérer qu'une désignation « boostera » le sport français dans les 7 prochaines années...

DE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE



## Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport

Depuis dix ans, 65 études et publications de l'IRMES sont consacrées à l'analyse du contexte de la performance au plus haut niveau mondial. En 2015, l'IRMES, équipe d'accueil EA7329 de l'INSEP et de l'Université Paris Descartes, a développé ses programmes de formation, de recherche et de publication selon ses trois principales missions : Physiopathologie, Epidémiologie de la performance, Bénéfices sanitaires des activités sportives. Le quatrième axe de physiologie expérimentale, située au Centre Universitaire des Saints Pères voit également sa première grande étude publiée cette année avec les résultats des analyses génétiques au sein de quatre équipes de France. L'Institut a pour but de repousser les frontières du savoir, de participer à l'acquisition de connaissances ouvrant la voie à des applications identifiées, en particulier dans l'accompagnement de la performance de très haut niveau et, dans le domaine sanitaire, de préparer les réponses aux enjeux socio-économiques majeurs actuels. L'ensemble des résultats de ces travaux sera présenté à l'Hôtel de Ville de Paris, le 19 avril 2016 dans le cadre d'un colloque national, scientifique et grand public, et de la candidature Olympique Paris 2024.

## I. PHYSIOPATHOLOGIE

Rupture du ligament croisé antérieur (LCA) chez les skieurs alpins français : L'objectif de cette étude a permis de détailler le retour à la compétition après une rupture du LCA chez les skieurs alpins des équipes de France. L'étude a montré qu'il est possible de revenir au plus haut niveau et même de progresser encore après une rupture du LCA, selon des critères biométriques qu'il convient de connaître pour faciliter encore ces reprises. L'IRMES a également réalisé, avec les médecins du service médical de l'INSEP, le traitement de deux bases de données, l'une sur l'entorse de cheville et l'autre sur la contraception des athlètes de haut niveau.

Mortalité des Olympiens : L'état général de santé des sportifs de haut niveau a toujours été une importante préoccupation de l'Institut. Plusieurs facteurs peuvent en dégrader les conditions (blessures récurrentes, accidents, etc.) qui amènent à une réflexion sur les impacts de long terme. La longévité des sportifs de haut niveau français a pu être étudiée depuis leur première participation aux Jeux Olympiques, de 1896 à 2012 et a montré, pour la première fois, les bénéfices sur la longévité féminine. Ces athlètes montrent une importante réduction de mortalité, comparativement à la population française, montrant l'utilité de l'analyse des risques et des bénéfices de chaque sport.



TENNIS / GEOFFREY BLANCANEUX / DAVE WINTER / ICON SPORT ©

## II. EPIDÉMIOLOGIE DE LA PERFORMANCE

Suite aux nombreuses études publiées par l'Institut, un large travail concernant les couloirs de performance, la détection et les parcours olympiques, domaine d'expertise de l'IRMES, a été engagé avec la MOP dans le cadre de la préparation des Jeux de Rio et de Tokyo. Ce travail a permis de constituer une base de données longitudinale de carrières SHN pour évaluer les potentiels individuels comme outil d'aide à la décision lors du processus de sélection des médaillables. Y sont actuellement intégrées les données de reproductibilité des médaillés des championnats du Monde (année N-1 et N-2 des Jeux) ainsi que la prise en compte de la concurrence pour chaque discipline et des progressions respectives afin de fournir un modèle de prédiction du nombre de médailles françaises. Il est également prévu d'intégrer les données de blessures pour mieux comprendre et prévenir les impacts. Une deuxième étude a porté sur l'héritabilité et la génétique de la performance avec l'objectif de mesurer les contributions héritées (morphologie, motricité, adaptabilité, etc.) dans la performance de haut niveau.

Dans ce cadre, un suivi longitudinal a été mis en place en partenariat avec le pôle France de pentathlon ciblant l'ensemble des performances des athlètes internationaux et français présents lors de toutes les manches de coupe du Monde depuis Londres 2012. Les principaux objectifs sont de fournir aux entraîneurs des feedbacks de progression chiffrée analyser la concurrence spécifique selon les épreuves et les disciplines (sur l'année 2015, plus de 300 résultats ont été fournis au responsable du pôle, Mr Jean-Pierre GUYOMARCH).

Une étude sur deux ans, basée sur le recueil de l'ensemble des compétitions d'aviron (homme et femme) depuis l'instauration des mesures GPS a également débuté. L'objectif est de préciser les pacings de course selon le type d'embarcation. Cette étude permettra d'affiner la connaissance des allures de course des rameurs français et étrangers et d'identifier les allures des skiffs, deux sans barreur, deux de couple, quatre de couple, quatre sans barreur, huit, selon les caractéristiques morphologiques.

Par ailleurs, des modèles de performance collective ont commencé à être développés afin d'aider à la prise de décision en temps réel, permettant de lever des alertes lors d'événements de jeux et de suggérer des adaptations, individuelles ou collectives, en cours d'épreuve. Cette collaboration est développée avec un grand industriel français, expert de l'analyse des très grands volumes de données. En 2015, la première phase a consisté en une étude de faisabilité d'un prototype basé sur des simulations numériques en temps long, multi-itérées avant chaque rencontre.

## III. SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

L'IRMES poursuit son évaluation de la pratique sportive des français en réalisant plusieurs études en collaboration avec Assureurs Prévention et l'Institut BVA. Sur le plan international, cet axe de santé voit se développer de nouveaux objectifs avec les travaux de la Commission Européenne et son Groupe Expert HEPA « Sport, Santé, Éducation » ainsi que la désignation de l'IRMES comme point focal de référence européenne pour l'OMS, et la participation au conseil scientifique de l'Observatoire National de l'Activité Physique ou Sportive (ONAPS). Ces projets prolongent au niveau national les politiques sport et santé du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Secrétariat d'État chargé des Sports.

Par ailleurs, une étude a été mise en place avec la Fédération Française de Retraite Sportive dont l'objectif principal est de mesurer le niveau de pratique d'activité des membres de la FFRS. A travers l'analyse de multiples critères, cette enquête permet de mieux comprendre les comportements, d'appréhender les profils des personnes les plus actives et d'identifier les facteurs les plus influents, et les risques les plus importants autour de la sédentarité.

## IV. COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

### A. Institutions Sportives et Fédérations

Comité National Olympique et Sportif Français

Fédération Française Handisport

Fédération Française de Badminton

Fédération Française de Tir à l'Arc

Fédération Française de Natation

Fédération Française de Judo

Fédération Française de Volley-Ball

Fédération Française de Rugby

Fédération Française de Pentathlon Moderne

Ligue Professionnelle de Football

Fédération Française d'Athlétisme

Fédération Française d'Aviron

Fédération Française de Football

### B. Collaboration et Encadrement de thèses

**Gilles Bœuf & Denis Couvet**, Muséum Nationale d'Histoire Naturelle

**UMR 7204 MNHN-CNRS-UPMC**, Conservation des espèces et suivi des populations, Paris

**François Taddéi, Ariel Lindner**, U1001 INSERM, Paris

**Grégoire Rey, CépiDc**, INSERM, Kremlin-Bicêtre

**Christophe Moinard**, EE4466, Faculté de Pharmacie, Université Paris Descartes

**Aurélien Latouche**, Laboratoires de biostatistique du CNAM, Paris

**Vincent Bansaye**, Centre de mathématiques appliqués (CMAP), Ecole polytechnique

**Sidi Mahmoud Kaber**, Laboratoire de mathématiques Jacques Louis-Lions UPMC

**Christophe Magnan & Raphael Denis**, CNRS EAC 4413, Université Paris Diderot

**Christophe Hourde**, LPE, Université de Savoie

**Claude Forest**, INSERM UMR-S747, Centre Universitaire des Saint Pères – UFR Biomédicale

**Chantal Benelli**, INSERM UMR-S747, CUSP – UFR Biomédicale

**Etienne Mouisel**, Inserm UMR 1048, Université Paul Sabatier, Toulouse

**Jacques Raison**, Hôpital FH Mahnès, Fleury-Mérogis

**Arnaud Ferry**, INSERM U974, CNRS UMR7215, Institut de Myologie, Paris

**Zoubida Karim**, INSERM U1149, Université Paris Diderot

**Dr Hélène Desqueyroux**, Ademe, Paris

**Pr Alan Nevill**, Université de Manchester

**Dr Audrey de Nazelle**, CREAL, Centre de recherches environnementales, Barcelone

**Mylène Aubertin-Leheudre**, GRAPA, UQAM, Canada

**Jérôme Dedecker**, MAP5, Université Paris Descartes

**Avner Bar-Hen**, MAP5, Université Paris Descartes / CNAM

**Stéphane Douady**, MSC, Université Paris Diderot

**Jean Marc Di Meglio**, MSC, Université Paris Diderot

**Pascal Hersen**, MSC, Université Paris Diderot

**Patrick A. Carter**, Washington State University, USA

**Theodore Garland Jr**, University of California, Irvine

## V. FORMATION

Formation à la recherche

- ▶ 5 Thèses en cours, 1 Thèse en 2015 (pour un total de 6 thèses soutenues)
- ▶ 2 DUT, 4 Licences, 5 Masters, avec présentation de tous les travaux par les étudiants lors des séminaires, et congrès internationaux de physiologie, de santé publique ou de médecine du sport auxquels participe l'IRMES.

## VI. PUBLICATIONS 2015

### A. Articles

1. Marc A, Sedeaud A, Schipman J, Antero-Jacquemin J, Saulière G, Okholm Kryger K, Toussaint JF. Geographic enrollment of the top 100 in athletics running events from 1996 to 2012. *J Sports Med Phys Fitness*. 2 Déc. 2015, [DOI: 10.1177/0363546515612764](#)
2. Desgorces F, Breuillard C, Police C, Neveux N, Cottart C, Blanc MC, Toussaint JF, Noirez P. Short term effects of diet and activity changes on inflammation and insulin resistance. *Intern J Sports Medicine*, sous presse
3. Haida A, Coulmy N, Dor F, Antero-Jacquemin J, Marc A, Ledanois T, Tourny C, Rousseaux-Blanchi MP, Chambat P, Sedeaud A, Toussaint JF. Return to sport among French Alpine skiers after an anterior cruciate ligament rupture : Results from 1980 so 2013. *Am J Sports Med*. Nov. 2015 doi : [10.1177/0363546515612764](#)
4. Hermine O, Dine G, Genty V, Marquet LA, Fumagalli G, Tafflet M, Guillem F, Van Lierde F, Rousseaux-Blanchi MP, Paliarne C, Lapostolle JC, Cervetti JP, Frey A, Jouven X, Noirez P, Toussaint JF. Eighty percent of French sport winners in Olympic, World and Europeans competitions have mutations in the hemochromatosis HFE gene. \*both authors equally contributed. *Biochimie*, 2015. Dec; 119: 1-5. Epub 2015 Sep 28. pii: S0300-9084(15)00303-X doi: [10.1016/j.biochi.2015.09.028](#) <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S030090841500303X>
5. Schipman J, Saulière G, Sedeaud A, Deschamps T, Ovigneur H, Maillet H, Berthelot G, Toussaint JF. Impact de la masse corporelle sur la condition physique évaluée par les vitesses d'endurance et de sprint chez 49600 collégiens et lycéens français ; 2007 - 2014. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire* 2015, oct Vol 30-31 [http://www.invs.sante.fr/beh/2015/30-31/2015\\_30-31\\_2.html](http://www.invs.sante.fr/beh/2015/30-31/2015_30-31_2.html)

6. Marc A, Ungureanu J, Toussaint JF. Enquête sur le niveau de pratique d'activité physique et sportive des membres de la Fédération Française de la Retraite Sportive Nov 15 <http://www.happydaysdelaretraitesportive.com/medias/files/irmes-enquete-ffrs-final.pdf>
7. Antero-Jacquemin JS, Rey G, Marc A, Dor F, Haida A, Marck A, Berthelot G, Calmat A, Latouche A, Toussaint JF. Mortality in Female and Male French Olympians: A 1948-2013 Cohort Study. *Am J Sports Med* 2015, March 26 2015, doi:10.1177/0363546515574691 <http://ajs.sagepub.com/content/early/2015/03/26/0363546515574691.full.pdf?ijkey=mlzYsF3hFx1zvSR&keytype=finite>
8. Berthelot G, Sedeaud A, Marck A, Antero-Jacquemin J, Desgorces FD, Saulière G, Marc A, Schipman J, Toussaint JF. Has athletic performance reached its peak ? *Sports Med*. Sep 2015 ; 45(9): 1263-71 doi:10.1007/s40279-015-0347-2 [http://link.springer.com/article/10.1007/s40279-015-0347-2?wt\\_mc=email.event.1.SEM.ArticleAuthorOnlineFirst](http://link.springer.com/article/10.1007/s40279-015-0347-2?wt_mc=email.event.1.SEM.ArticleAuthorOnlineFirst)
9. Hellard P, Avalos M, Guimares F, Toussaint JF, Pyne DB. Training-related risk of common illnesses in elite swimmers over a 4-year period. *Med Sci Sport Exer*. 2015. 698-707
10. Desgorces FD, Thomasson R, Aboueb A, Toussaint JF, Noirez P. Prediction of one-repetition maximum from submaximal ratings of perceived exertion in older adults, pre- and post-training. *Aging Clin Exp Res*, 4 mars 2015

## B. Livres et Chapitres

1. Schipman J, Paria A, Sedeaud A, Toussaint JF. L'activité physique, une activité bénéfique. In «Activité physique : supplice ou délice ?». Coord par S. Vergès. Ed Le Muscadier / Inserm, Paris 2015. 127p
2. Ungureanu J. WHO Health Enhancing Physical Activity (HEPA) Policy Analysis Tool as an innovation to improve national policy making – an application to France. EHESS. Master of Public Health 2015, Paris
3. Toussaint JF. Impacts sanitaires de la stratégie d'adaptation au changement climatique. Groupe Adaptation et Prospective du HCSP, La Documentation Française Paris 2015 [https://telechargement.sante.gouv.fr/633e244744b5cd41e152/Rapport\\_PNACC\\_derni%C3%A8re\\_%C3%A9preuve\\_avant\\_fab.pdf](https://telechargement.sante.gouv.fr/633e244744b5cd41e152/Rapport_PNACC_derni%C3%A8re_%C3%A9preuve_avant_fab.pdf)
4. Toussaint JF. L'expansion de nos modes d'existence a-t-elle atteint sa limite ? in « La Belle Histoire de l'Homme » coordonné par Evelyne Heyer. Editions du Musée de l'Homme. Paris 2015.
5. Toussaint JF. Préface de «L'Homme, malade de lui-même» de Swynghedauw B, Belin, 2015
6. Toussaint JF. Prospective en Santé, in « Santé en France, problèmes et politiques », HCSP, Paris mars 2015
7. Antero-Jacquemin J, Sedeaud A, Schipman J, Toussaint JF. Sport de haut niveau. Effets et risques de la pratique intensive. In «Activité physique». Coord par S. Vergès. Ed Le Muscadier / Inserm, Paris 2015. 127p



TAEKWONDO / GWLADYS EPANGUE / RIA NOVOSTI / ICON SPORT ©

  
adidas

  
WORLD TAEKWONDO FEDERATION

## C. Thèses soutenues

1. **ANTERO-JACQUEMIN** Juliana. Longévité et Mortalité de l'élite sportive. Soutenue le 16 novembre 2015. Mention Très Honorable Thèses en cours
2. **MARCK** Adrien. At the frontiers of physiological performance. Décembre 2016
3. **PLA** Robin. Entraînement polarisé dans la natation de haut niveau. Décembre 2017
4. **SAULIÈRE** Guillaume. Déterminants de la performance collective. Décembre 2017
5. **HAI DAR** Djemai. Modèles animaux transgéniques en physiologie de l'effort. Décembre 2017
6. **GALLO** Pasquale. Sport, Handicap et Société. Décembre 2018
7. **FOULONNEAU** Vincent. Performance et âge : théories du vieillissement. Décembre 2018

## D. Auditions nationales et internationales

Club Parlementaire Sport. Quelle place pour le sport dans le projet de loi de santé ? Sénat, Paris, 7 avril 2015  
<http://cp-sport.blogspot.fr>

Région Ile de France. Extension du domaine de la Santé : Enjeux et risques émergents. Paris, 16 octobre 2015.

<http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/societe-et-habitat/sante/extension-du-domaine-de-la-sante.html>

Ministère de la Santé : Impacts sanitaires et adaptations dans les politiques publiques. Paris 19 juin 2015  
[http://richpublisher.endirectv.com/window.php?OPE\\_ID=2193&TFE\\_TYPE=DIFF&NOREDIRECT](http://richpublisher.endirectv.com/window.php?OPE_ID=2193&TFE_TYPE=DIFF&NOREDIRECT)

United Nations in Canada. Accelerating action : Adaptation and Health. Ontario's Governor Suite. Toronto, 9 octobre 2015.

Ambassade de France. FACTS. A High Level Forum on Health. University of Toronto, 8 octobre 2015.

Commission Européenne. Coordonner la mise en œuvre des recommandations européennes en matière de santé par le sport. 25 juin 2015, Lisbonne

Conseil Européen. Recommandations pour encourager l'activité physique à l'école. Bruxelles, 6 juillet 2015

Commission Européenne. Développer l'activité physique dans le cadre scolaire. Budapest, 9 février 2015



HALTEROPHILIE / ANAIS MICHEL / BOROWSKI / NEWSPIX / ICON SPORT ©

## E. Conférences

1. CNOSF, Journée MedicoSport-santé: «Importance de la Recherche en Sport Santé». Paris, 9 décembre 2015.
2. Journée médicale de l'INSEP: «Evolution des blessures avec l'âge chez les joueurs de football de Ligue 1», Guillaume Saulière. <http://www.insep.fr/fr/actualites/12eme-journee-medical-de-linsep-le-7-decembre-2015>
3. Institut Pasteur. Journées nationales de Nutrition: Bouger, un enjeu majeur pour la santé. Lille, 3 décembre 2015. <http://www.pasteur-lille.fr/fr/actualites-pasteur-lille/vos-rendez-vous/>
4. Le piéton en ville: Bénéfices sanitaires des mobilités actives. Joana Ungureau, Conseil Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE) de Paris, 3 décembre 2015
5. Ouverture de la journée «Sport, santé, bien-être» d'Eure et Loire, organisée par la DDCSPP et les hôpitaux de Chartres. Chartres, 3 novembre 2015. <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Annee-2015/Novembre/Le-prefet-Nicolas-Quillet-a-participe-a-l-ouverture-de-la-journee-Sport-sante-bien-etre>
6. Synthèse des premières Assises Européennes du Sport Santé. Strasbourg, 14 octobre 2015 <http://www.strasbourg.eu/vie-quotidienne/solidarites-sante/sante/sport-sante-sur-ordonnance-a-strasbourg/assises-europeennes-sport-sante-sur-ordonnance>
7. Nager plus vite en 2024 ? Quelles dynamiques de performance ? Fédération Française de Natation. Colloque des entraîneurs internationaux. INSEP Paris, 12 octobre 2015 [http://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor\\_files/coll-oct-15-a5impo-1509.pdf](http://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor_files/coll-oct-15-a5impo-1509.pdf)
8. Sport sur ordonnance ? Bénéfices sanitaires de l'APS. Poissy, 1<sup>er</sup> octobre 2015.
9. Dix années de recherche en épidémiologie du sport. X<sup>e</sup> Symposium de l'Irmes. Orleans, 16 septembre 2015
10. Impact d'une activité sportive sur la santé des plus de 40 ans. Conseil d'Administration. Ungureau J. Mutuelle Nationale Territoriale. Paris, 15 sept 2015.
11. Baromètre de l'activité physique des Français. Ma Chaîne Sport. Paris, 11 septembre 2015. <http://www.mcsbienetre.fr/post/2/laure-manaudou-dans-autour-du-bien-etre>
12. Baromètre annuel sur l'activité physique des Français. FFSA. Paris, 30 juin 2015
13. Performance, Vieillesse et Perspectives. Insep & Hôtel-Dieu. Paris, 26 mai 2015
14. Quel sport choisir quand on est malade ? France 5. Paris, 5 mai 2015 [http://www.allodocteurs.fr/emissions/allo-docteurs/allo-docteurs-du-05-05-2015\\_25355.html](http://www.allodocteurs.fr/emissions/allo-docteurs/allo-docteurs-du-05-05-2015_25355.html)
15. L'Irmes au service de la performance et de la santé. Insep, Paris, 21 avril 2015
16. Le sport dans la loi de santé. Sénat, Paris 7 avril 2015
17. Douleur et sport. La tête au carré. France Inter, 14 jan 2015 <http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-la-douleur-chez-les-sportifs>
18. L'imprévu, infortune ou opportunité ? Conclusion du 15<sup>ème</sup> colloque Gypsy. Centre Universitaire des Saints-Pères. Paris, 12 décembre 2015 <http://www.gypsy-colloque.com/conference/jean-francois-toussaint-conclusion/> ; <http://www.gypsy-colloque.com/articles/conclusion-du-colloque-2015/> et <http://www.gypsy-colloque.com/wp-content/uploads/2015/12/Confusion-finale.pdf>
19. Rencontres sociales de Paris Climat 2015: Santé et Climat. Grand Palais, Paris, 9 décembre 2015. <http://www.solutionscop21.org/fr/?event=comite-21face-rencontre-sociales-de-paris-climat-2015-emploi-sante-et-precarite-en-partenariat-avec-face>

20. Archives Nationales: Santé et Environnement. Pierrefite, 9 décembre 2015. <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/documents/10157/11375/Colloque-9-10-dec-2015-web.pdf/b6ad01c4-9675-4c9d-88d3-850d55f8a7ff>
21. Société Française de Santé Environnement. Impacts sanitaires de la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique. Mairie de Paris, 25 novembre 2015. [http://www.sfse.org/userfiles/files/Congres\\_2015/Programme\\_congres\\_SFSE\\_Version\\_finalisee\\_06\\_11\\_2015.pdf](http://www.sfse.org/userfiles/files/Congres_2015/Programme_congres_SFSE_Version_finalisee_06_11_2015.pdf)
22. Relations biodiversité-sociétés face au changement climatique. Santé humaine, biodiversité et climat. Musée de l'Homme. Paris, 4 novembre 2015. <http://www.mnhn.fr/fr/visitez/agenda/colloque/reactions-biodiversite-societes-face-changement-climatique>
23. Intégrer le changement climatique en ville. Enjeux et risques émergents du changement climatique dans le contexte francilien. Région Ile de France, Paris 16 octobre 2015 <http://www.ors-idf.org/index.php/component/acymailing/archive/view/listid-14-acajoomlist1/mailid-80-ors-ile-de-france-lettre-dinformation-nd30-octobre-2015>
24. FACTS : Accelerating Action, Climate Change and Health. Toronto, 8 octobre 2015
25. Climat & santé : impacts sanitaires de la stratégie d'adaptation au changement climatique. Comité 21. Question de climat, question de santé ? ESCP. Paris, 1<sup>er</sup> octobre 2015.
26. Météo et santé. LCI, Paris, 1<sup>er</sup> juillet 2015. [http://lci.tf1.fr/videos/2015/soleil-pluie-vent-quel-impact-sur-l-organisme-8628460.html?xtmc=sante&xtcr=10 &Météo\\_&\\_santé\\_LCI\\_1.7.15.mp4](http://lci.tf1.fr/videos/2015/soleil-pluie-vent-quel-impact-sur-l-organisme-8628460.html?xtmc=sante&xtcr=10 &Météo_&_santé_LCI_1.7.15.mp4)
27. Climat et santé: Évaluer les impacts sanitaires et économiques des politiques de lutte contre le changement climatique et d'adaptation. Ministère de la santé, Paris 19 juin 2015 [http://richpublisher.endirectv.com/window.php?OPE\\_ID=2193&TFE\\_TYPE=DIFF&NOREDIRECT](http://richpublisher.endirectv.com/window.php?OPE_ID=2193&TFE_TYPE=DIFF&NOREDIRECT)
28. Science, ethics & politics: anticipation in a climate change context. Paris, 9 juin 2015
29. Impacts sanitaire de la stratégie française d'adaptation au changement climatique. InVS, St Maurice, 8 juin 2015 [http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme\\_climat\\_sante\\_EN.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_climat_sante_EN.pdf)
30. Utopies, limites et réalités du dessein transhumain. ThinkLife. Paris, 5 juin 2015 [http://www.think-life.com/wp-content/uploads/2015/05/MD\\_Think\\_Life\\_Programme.pdf](http://www.think-life.com/wp-content/uploads/2015/05/MD_Think_Life_Programme.pdf) & <http://pt-pt.el-gr.fb.me/thinklifeinternationaldesignforum>
31. Adaptation et Climat. Agora du C2DS. Paris, 4 juin 2015
32. Règles pour le parc humain. Médecine de l'extrême. Illumens, Université Paris Descartes, 5 février 2015
33. L'homme pourra-t-il s'adapter à lui-même ? RFI 31 jan 2015 <http://www.rfi.fr/emission/20150131-1-homme-survie-adaptation-environnement-toxique-pollution/>

## F. Organisation de congrès et séminaires scientifiques

---

10<sup>ème</sup> Symposium scientifique de l'IRMES, 16 Septembre 2015, Orléans

Symposium SPC – INSEP : Performance et Vieillesse. 26-27 mai 2015, Paris

Colloque INSEP : Performance et Santé. 21 avril 2015, Paris

## G. Principales Interventions 2015

---

France 2, France 3, France 24, France 5, AFP, TF1, RTL, LCI, Europe 1, RTL, France Inter, Le Monde, La Croix, Le Parisien, Le Nouvel Observateur, Le Parisien, La Montagne, Le Point, Doctissimo, Le Monde, Aujourd'hui, Atlantico, Futura, Sciences & Avenir, Pourquoi Docteur, Viva, Top Santé, L'Alsace, Le Matin de Genève, People China, Pravda, Aktuality SK, Rzeczpospolita PL, Denik CZ, BBC, 7sur7, RTBF, La Libre Belgique, DE Morgen, Het Belang van Limburg, The economic times, La Presse Canada, Sydney Morning Herald

## ANNEXES

### Détails des reprises d'articles et liens

#### Blessures & Prévention, Sport & Santé

<b>France 2</b>	8/12/15	Les pouvoirs extraordinaires du corps humain <a href="http://www.france2.fr/emissions/les-pouvoirs-extraordinaires-du-corps-humain">http://www.france2.fr/emissions/les-pouvoirs-extraordinaires-du-corps-humain</a>
<b>MCEtv.fr</b>	24/11/15	ESO Paris organise son Colloque de Recherche annuel <a href="http://mce.tv/mon-mag-campus/eso-paris-recherche-organise-son-colloque-de-la-recherche-annuel-pour-reunir-osteopathes-et-scientifiques-2411/">http://mce.tv/mon-mag-campus/eso-paris-recherche-organise-son-colloque-de-la-recherche-annuel-pour-reunir-osteopathes-et-scientifiques-2411/</a>
<b>France 5</b>	9/11/15	Allo Docteurs: Médecine Anti-âge, Miracle ou mirage ? <a href="http://pluzz.francetv.fr/videos/allo_docteurs_,130715764.html">http://pluzz.francetv.fr/videos/allo_docteurs_,130715764.html</a>
<b>Pourquoi Docteur</b>	5/11/15	Huit enfants sur dix font du sport en dehors de l'école <a href="http://www.pourquidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/12757-Huit-enfants-sur-dix-font-du-sport-en-dehors-de-l-ecole">http://www.pourquidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/12757-Huit-enfants-sur-dix-font-du-sport-en-dehors-de-l-ecole</a>
<b>20 minutes</b>	3/11/15	Pourquoi la fin de l'automne peut être synonyme de prise de poids <a href="http://www.20minutes.fr/sante/1723151-20151103-pourquoi-fin-automne-peut-etre-synonyme-prise-poids">http://www.20minutes.fr/sante/1723151-20151103-pourquoi-fin-automne-peut-etre-synonyme-prise-poids</a>
<b>CODES</b>	3/11/15	De la prescription d'activités physiques et sportives adaptées au sport-santé <a href="http://www.codes18.org/2015/09/de-la-prescription-d-activites-physiques-et-sportives-adaptees-au-sport-sante-a-chartres.html">http://www.codes18.org/2015/09/de-la-prescription-d-activites-physiques-et-sportives-adaptees-au-sport-sante-a-chartres.html</a>
<b>DDCSPP d'Eure et Loire</b>	3/11/15	«Sport, santé, bien-être» <a href="http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Annee-2015/Novembre/Le-prefet-Nicolas-Quillet-a-participe-a-l-ouverture-de-la-journee-Sport-sante-bien-etre">http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Annee-2015/Novembre/Le-prefet-Nicolas-Quillet-a-participe-a-l-ouverture-de-la-journee-Sport-sante-bien-etre</a>
<b>FRAPS</b>	3/11/15	Journée territoriale « Sport Santé Bien-Être » <a href="http://www.frapscentre.org/le-3-novembre-2015-a-chartres-journee-territoriale-sport-sante-bien-etre/">http://www.frapscentre.org/le-3-novembre-2015-a-chartres-journee-territoriale-sport-sante-bien-etre/</a>
<b>20 minutes</b>	3/11/15	Pourquoi la fin de l'automne peut être synonyme de prise de poids <a href="http://www.20minutes.fr/sante/1723151-20151103-pourquoi-fin-automne-peut-etre-synonyme-prise-poids">http://www.20minutes.fr/sante/1723151-20151103-pourquoi-fin-automne-peut-etre-synonyme-prise-poids</a>
<b>La Dépêche</b>	20/10/15	Sport et seniors : les bienfaits sans les risques <a href="http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/06/2192027-sport-et-seniors-les-bienfaits-sans-les-risques.html">http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/06/2192027-sport-et-seniors-les-bienfaits-sans-les-risques.html</a>
<b>France 3 Bourgogne</b>	16/10/15	Côté sport, un seul mot d'ordre : faites du vélo ! <a href="http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/emissions/bourgogne-franche-comte-matin/lundi-2-novembre-les-actions-de-groupe-la-chronique-sante-et-le-velo-sont-au-sommaire-de-cette-matinal-d-apres-toussaint.html">http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/emissions/bourgogne-franche-comte-matin/lundi-2-novembre-les-actions-de-groupe-la-chronique-sante-et-le-velo-sont-au-sommaire-de-cette-matinal-d-apres-toussaint.html</a>
<b>Le Quotidien du médecin</b>	6/10/15	Le rapport bénéfice/risque favorable au vélo malgré les accidents ou la pollution <a href="http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/10/06/le-rapport-beneficerisque-favorable-au-velo-malgre-les-accidents-ou-la-pollution_774041">http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/10/06/le-rapport-beneficerisque-favorable-au-velo-malgre-les-accidents-ou-la-pollution_774041</a>
<b>France TV</b>	6/10/15	Les apports du vélo en ville <a href="http://www.francetvinfo.fr/sports/cyclisme/les-apports-du-velo-en-ville_1115983.html">http://www.francetvinfo.fr/sports/cyclisme/les-apports-du-velo-en-ville_1115983.html</a> ou <a href="http://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/velo-en-ville-les-benefices-pour-la-sante-largement-superieurs-aux-risques_1115485.html">http://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/velo-en-ville-les-benefices-pour-la-sante-largement-superieurs-aux-risques_1115485.html</a>
<b>Science et Avenir</b>	6/10/15	Pédaler : même dans la pollution, c'est bon pour la santé <a href="http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20151006.OBS7118/pedaler-meme-dans-la-pollution-c-est-bon-pour-la-sante.html">http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20151006.OBS7118/pedaler-meme-dans-la-pollution-c-est-bon-pour-la-sante.html</a>
<b>Nice Matin</b>	6/10/15	Le vélo est bénéfique pour la santé, même dans une ville polluée <a href="http://www.nicematin.com/france/le-velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-ville-polluee.2359240.html">http://www.nicematin.com/france/le-velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-ville-polluee.2359240.html</a>
<b>Le Parisien</b>	6/10/15	Vélo : bénéfique pour la santé, même dans une grande ville polluée <a href="http://www.leparisien.fr/environnement/ville-durable/velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-grande-ville-polluee-06-10-2015-5160239.php">http://www.leparisien.fr/environnement/ville-durable/velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-grande-ville-polluee-06-10-2015-5160239.php</a>
<b>Pourquoi Docteur</b>	6/10/15	Sport et seniors: une pratique trop intense est risquée <a href="http://www.pourquidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/12372-Sport-et-seniors-une-pratique-trop-intense-est-risquee">http://www.pourquidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/12372-Sport-et-seniors-une-pratique-trop-intense-est-risquee</a>
<b>Le Monde</b>	6/10/15	L'activité physique bénéfique à tout âge <a href="http://www.lemonde.fr/">http://www.lemonde.fr/</a>
<b>BFMTV</b>		<a href="http://www.bfmtv.com/breves-et-depeches/le-velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-ville-polluee-920185.html">http://www.bfmtv.com/breves-et-depeches/le-velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-ville-polluee-920185.html</a>
<b>20 minutes</b>	6/10/15	Malgré la pollution, faire du vélo reste bon pour la santé <a href="http://www.20minutes.fr/sante/1703243-20151006-malgre-pollution-faire-velo-reste-bon-sante">http://www.20minutes.fr/sante/1703243-20151006-malgre-pollution-faire-velo-reste-bon-sante</a>
<b>La Dépêche</b>	6/10/15	Sport et seniors : les bienfaits sans les risques <a href="http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/06/2192027-sport-et-seniors-les-bienfaits-sans-les-risques.html">http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/06/2192027-sport-et-seniors-les-bienfaits-sans-les-risques.html</a>

<b>Santé Log</b>	6/10/15	Sédentarité: Sortir du carcan à tous les âges de la vie <a href="http://www.santelog.com/news/prevention-sante-publique/sedentarite-savoir-sortir-du-carcan-a-tous-les-ages-de-la-vie_14735_lirelasuite.htm">http://www.santelog.com/news/prevention-sante-publique/sedentarite-savoir-sortir-du-carcan-a-tous-les-ages-de-la-vie_14735_lirelasuite.htm</a>
<b>La Provence</b>	6/10/15	Le vélo bénéfique pour la santé, même dans une ville polluée <a href="http://www.laprovence.com/article/sports/3610319/le-velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-ville-polluee.html">http://www.laprovence.com/article/sports/3610319/le-velo-benefique-pour-la-sante-meme-dans-une-ville-polluee.html</a>
<b>France 3</b>	6/10/15	Le vélo excellent pour la santé <a href="http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/19-20/jt-de-19-20-du-mardi-6-octobre-2015_1105367.html">http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/19-20/jt-de-19-20-du-mardi-6-octobre-2015_1105367.html</a>
<b>Pourquoi Docteur</b>	6/10/15	Jeux en plein air : 4 enfants sur 10 en sont privés <a href="http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/12361-Jeux-en-plein-air-4-enfants-sur-10-en-sont-prives">http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/12361-Jeux-en-plein-air-4-enfants-sur-10-en-sont-prives</a>
<b>Doctissimo</b>	6/10/15	L'activité physique ou sportive est bénéfique à tout âge <a href="http://news.doctissimo.fr/Forme-Sport/L-activite-physique-benefique-a-tout-age-43229">http://news.doctissimo.fr/Forme-Sport/L-activite-physique-benefique-a-tout-age-43229</a>
<b>Europe 1</b>	6/10/15	Condition physique des collégiens <a href="http://www.europe1.fr/emissions/europe-1-matin5/europe-matin-thomas-sotto-061015-2525099">http://www.europe1.fr/emissions/europe-1-matin5/europe-matin-thomas-sotto-061015-2525099</a>
<b>France Info</b>	6/10/15	L'activité physique est bonne pour notre santé <a href="http://www.franceinfo.fr/emission/c-est-ma-sante/2015-2016/l-activite-physique-est-bonne-pour-notre-sante-06-10-2015-06-25">http://www.franceinfo.fr/emission/c-est-ma-sante/2015-2016/l-activite-physique-est-bonne-pour-notre-sante-06-10-2015-06-25</a>
<b>France 3</b>	6/10/15	Sport et santé des lycéens français <a href="http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/12-13/jt-de-12-13-du-mardi-6-octobre-2015_1104943.html">http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/12-13/jt-de-12-13-du-mardi-6-octobre-2015_1104943.html</a>
<b>Ma Chaîne Sport</b>	2/10/15	Les bienfaits du sport <a href="http://www.mcsbienetre.fr/63/toutes-nos-emissions">http://www.mcsbienetre.fr/63/toutes-nos-emissions</a>
<b>Le Quotidien du médecin</b>	1/10/15	Maladies chroniques : combattre la sédentarité <a href="http://www.quotimed.com">http://www.quotimed.com</a>
<b>Ma Chaîne Sport</b>	11/9/15	Baromètre de l'activité physique des Français. <a href="http://www.mcsbienetre.fr/post/2/laure-manaudou-dans-autour-du-bien-etre">http://www.mcsbienetre.fr/post/2/laure-manaudou-dans-autour-du-bien-etre</a>
<b>Sport Stratégies</b>	9/9/15	Le groupe Prévoir, de nouveau partenaire de l'INSEP <a href="http://www.sportstrategies.com/actualites/sponsoring/249942-le-groupe-prevoir-est-de-nouveau-partenaire-de-l-insep">http://www.sportstrategies.com/actualites/sponsoring/249942-le-groupe-prevoir-est-de-nouveau-partenaire-de-l-insep</a>
<b>Info Kiné</b>	Sept 15	Un nouveau partenariat entre l'INSEP, l'APHP & la FFF <a href="http://www.info-kine.com">http://www.info-kine.com</a>
<b>Le Point</b>	29/7/15	Hôpitaux de Paris, INSEP & FFF s'allient pour soigner les sportifs <a href="http://www.lepoint.fr/sport/sport-hopitaux-de-paris-insep-et-fff-s-allient-pour-soigner-les-sportifs-29-07-2015-1953362_26.php">http://www.lepoint.fr/sport/sport-hopitaux-de-paris-insep-et-fff-s-allient-pour-soigner-les-sportifs-29-07-2015-1953362_26.php</a>
<b>Le Parisien</b>	29/7/15	Une médecine sur mesure pour les sportifs de haut-niveau <a href="http://www.leparisien.fr/sports/iledefrance/une-medecine-sur-mesure-pour-les-sportifs-de-haut-niveau-29-07-2015-4977587.php">http://www.leparisien.fr/sports/iledefrance/une-medecine-sur-mesure-pour-les-sportifs-de-haut-niveau-29-07-2015-4977587.php</a>
<b>Le Quotidien du Médecin</b>	29/7/15	L'AP-HP, l'INSEP et la FFF partenaires pour améliorer la prise en charge des sportifs de haut niveau <a href="http://www.leparisien.fr/sports/iledefrance/une-medecine-sur-mesure-pour-les-sportifs-de-haut-niveau-29-07-2015-4977587.php">http://www.leparisien.fr/sports/iledefrance/une-medecine-sur-mesure-pour-les-sportifs-de-haut-niveau-29-07-2015-4977587.php</a>
<b>Ministère de la santé</b>	29/7/15	Marisol Touraine lance un partenariat entre l'AP-HP, l'INSEP et la FFF pour améliorer la prise en charge médicale des sportifs de haut niveau <a href="http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/marisol-touraine-lance-un,17982.html">http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/marisol-touraine-lance-un,17982.html</a>
<b>APHP</b>	29/7/15	Partenariat inédit entre l'AP-HP, l'INSEP et la FFF <a href="http://www.aphp.fr/contenu/marisol-touraine-lance-un-partenariat-inedit-entre-lap-hp-linsep-et-la-fff-pour-ameliorer-la">http://www.aphp.fr/contenu/marisol-touraine-lance-un-partenariat-inedit-entre-lap-hp-linsep-et-la-fff-pour-ameliorer-la</a>
<b>INSEP</b>	29/7/15	Lancement d'un partenariat avec l'AP-HP et la FFF <a href="http://www.insep.fr/fr/actualites/lancement-dun-partenariat-inedit-entre-lap-hp-linsep-et-la-fff">http://www.insep.fr/fr/actualites/lancement-dun-partenariat-inedit-entre-lap-hp-linsep-et-la-fff</a>
<b>APM</b>	29/7/15	Ile de France : création d'un GCS Médecine du Sport
<b>L'écho Républicain</b>	29/7/15	La ministre de la Santé a visité le centre médical de Clairefontaine <a href="http://www.lechorepublicain.fr/eure-et-loir/sports/actualite/autres/2015/07/30/la-ministre-de-la-sante-a-visite-le-centre-medical-de-clairefontaine_11536193.html">http://www.lechorepublicain.fr/eure-et-loir/sports/actualite/autres/2015/07/30/la-ministre-de-la-sante-a-visite-le-centre-medical-de-clairefontaine_11536193.html</a> <a href="https://www.fff.fr/actualites/162344-568701-partenariat-fffap-hpinsep">https://www.fff.fr/actualites/162344-568701-partenariat-fffap-hpinsep</a>
<b>Libération</b>	29/7/15	Sport : APHP, INSEP & FFF soignent les sportifs <a href="http://www.liberation.fr/sports/2015/07/29/sport-hopitaux-de-paris-insep-et-fff-s-allient-pour-soigner-les-sportifs_1355741">http://www.liberation.fr/sports/2015/07/29/sport-hopitaux-de-paris-insep-et-fff-s-allient-pour-soigner-les-sportifs_1355741</a>
<b>Radin.com</b>	3/7/15	Les Français allergiques au sport <a href="http://news.radins.com/actualites/les-francais-allergiques-au-sport,13569.html">http://news.radins.com/actualites/les-francais-allergiques-au-sport,13569.html</a>

<b>Top Santé</b>	1/7/15	Les Français et le sport : un entraînement dès l'école <a href="http://www.topsante.com/forme-et-bien-etre/forme/conseils-au-quotidien/les-francais-et-le-sport-un-entrainement-des-l-ecole-251173">http://www.topsante.com/forme-et-bien-etre/forme/conseils-au-quotidien/les-francais-et-le-sport-un-entrainement-des-l-ecole-251173</a>
<b>20 minutes</b>	1/7/15	Les Français ne bougent toujours pas assez <a href="http://www.20minutes.fr/societe/1641971-20150630-exclusif-francais-bougent-toujours-assez">http://www.20minutes.fr/societe/1641971-20150630-exclusif-francais-bougent-toujours-assez</a>
<b>Bien Public</b>	1/7/15	Les Français pas assez sportifs <a href="http://www.bienpublic.com/actualite/2015/07/01/les-francais-pas-assez-sportifs">http://www.bienpublic.com/actualite/2015/07/01/les-francais-pas-assez-sportifs</a>
<b>Le Progrès</b>	1/7/15	Etude IRMES : Les Français ne sont pas assez sportifs <a href="http://www.leprogres.fr/education/2015/07/01/les-francais-ne-sont-pas-assez-sportifs">http://www.leprogres.fr/education/2015/07/01/les-francais-ne-sont-pas-assez-sportifs</a>
<b>Le Quotidien du Médecin</b>	1/7/15	Les Français, peu sensibles au message «bouger plus», sont loin des 10 000 pas quotidiens <a href="http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/07/01/les-francais-peu-sensibles-au-message-bouger-plus-sont-loin-des-10-000-pas-quotidiens_763636">http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/07/01/les-francais-peu-sensibles-au-message-bouger-plus-sont-loin-des-10-000-pas-quotidiens_763636</a>
<b>Actu Santé</b>	1/7/15	Les Français font de moins en moins de sport <a href="http://www.actusante.net/topnews/etude-les-francais-bougent-de-moins-en-moins/002440">http://www.actusante.net/topnews/etude-les-francais-bougent-de-moins-en-moins/002440</a>
<b>Le Dauphiné</b>	1/7/15	Les Français ne sont pas assez sportifs <a href="http://www.ledauphine.com/education/2015/06/30/les-francais-ne-sont-pas-assez-sportifs">http://www.ledauphine.com/education/2015/06/30/les-francais-ne-sont-pas-assez-sportifs</a>
<b>Radio 1 Tahiti</b>	1/7/15	<a href="http://www.radio1.pf/activite-physique-4-francais-sur-5-ne-bougent-pas-assez/">http://www.radio1.pf/activite-physique-4-francais-sur-5-ne-bougent-pas-assez/</a>
<b>RTL</b>	30/6/15	4 Français sur 5 ne marchent pas assez <a href="http://www.rtl.fr/actu/economie/activite-physique-4-francais-sur-5-ne-marchent-pas-assez-7778933422">http://www.rtl.fr/actu/economie/activite-physique-4-francais-sur-5-ne-marchent-pas-assez-7778933422</a>
<b>Europe 1</b>	30/6/15	Activité physique: 4/5 Français ne bougent pas assez <a href="http://www.europe1.fr/sante/activite-physique-4-francais-sur-5-ne-bougent-pas-assez-1362746">http://www.europe1.fr/sante/activite-physique-4-francais-sur-5-ne-bougent-pas-assez-1362746</a>
<b>AFP</b>	30/6/15	Les Français bougent de moins en moins <a href="http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/activite-physique-la-france-bouge-de-moins-en-moins-30-06-2015-4907101.php">http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/activite-physique-la-france-bouge-de-moins-en-moins-30-06-2015-4907101.php</a>
<b>Medisite</b>	30/6/15	La France bouge de moins en moins <a href="http://www.medisite.fr/revue-du-web-activite-physique-la-france-bouge-de-moins-en-moins.885471.41633.html">http://www.medisite.fr/revue-du-web-activite-physique-la-france-bouge-de-moins-en-moins.885471.41633.html</a>
<b>News Assurance</b>	30/6/15	Les Français marquent le pas <a href="http://www.newsassurancespro.com/activites-physiques-les-francais-marquent-le-pas-selon-assureurs-prevention/0169288851">http://www.newsassurancespro.com/activites-physiques-les-francais-marquent-le-pas-selon-assureurs-prevention/0169288851</a>
<b>Doctissimo</b>	30/6/15	4 Français sur 5 ne pratiquent pas assez d'activité physique au quotidien <a href="http://news.doctissimo.fr/Forme-Sport/Etude-4-Francais-sur-5-ne-pratiquent-pas-assez-d-activite-physique-au-quotidien-42092">http://news.doctissimo.fr/Forme-Sport/Etude-4-Francais-sur-5-ne-pratiquent-pas-assez-d-activite-physique-au-quotidien-42092</a>
<b>Pourquoi Docteur</b>	30/6/15	APS : les jeunes marchent de moins en moins <a href="http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/11325-Activite-physique-les-Francais-font-7-500-pas-par-jour-EMBARGO">http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/11325-Activite-physique-les-Francais-font-7-500-pas-par-jour-EMBARGO</a>
<b>L'Argus de l'assurance</b>	30/6/15	4 Français sur 5 ne marchent pas assez au quotidien <a href="http://www.argusdelassurance.com/institutions/assureurs-prevention-4-francais-sur-5-ne-marchent-pas-assez-au-quotidien.95427">http://www.argusdelassurance.com/institutions/assureurs-prevention-4-francais-sur-5-ne-marchent-pas-assez-au-quotidien.95427</a>
<b>Le Parisien</b>	30/6/15	La France bouge de moins en moins <a href="http://www.leparisien.fr/flash-actualite-sante/activite-physique-la-france-bouge-de-moins-en-moins-30-06-2015-4907103.php">http://www.leparisien.fr/flash-actualite-sante/activite-physique-la-france-bouge-de-moins-en-moins-30-06-2015-4907103.php</a>
<b>Europe 1</b>	29/6/15	Les Français bougent de moins en moins
<b>Le Figaro</b>	29/6/15	Les Français bougent de moins en moins et rarement par plaisir <a href="http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/06/29/23896-francais-bougent-moins-moins-rarement-par-plaisir">http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/06/29/23896-francais-bougent-moins-moins-rarement-par-plaisir</a>
<b>Rue 89</b>	18/5/15	Sport sur ordonnance: les regards vers Strasbourg <a href="http://www.rue89strasbourg.com/index.php/2015/05/18/societe/sport-sur-ordonnance-les-regards-se-tournent-vers-strasbourg/">http://www.rue89strasbourg.com/index.php/2015/05/18/societe/sport-sur-ordonnance-les-regards-se-tournent-vers-strasbourg/</a>
<b>France 5</b>	5/5/15	Quel sport choisir quand on est malade ? <a href="http://www.allodocteurs.fr/emissions/allo-docteurs/allo-docteurs-du-05-05-2015_25355.html">http://www.allodocteurs.fr/emissions/allo-docteurs/allo-docteurs-du-05-05-2015_25355.html</a>
<b>Top Santé</b>	mai 2015	Prévenir le vieillissement
<b>France Inter</b>	17/4/15	À quoi bon courir ? La passion du running <a href="http://www.franceinter.fr/emission-service-public-a-quoi-bon-courir">http://www.franceinter.fr/emission-service-public-a-quoi-bon-courir</a>
<b>La Voix du Nord</b>	13/4/15	Un espace de forme pour des malades du cancer au CHR de Lille <a href="http://www.lavoixdunord.fr/region/un-parcours-de-forme-pour-des-malades-du-cancer-au-chr-de-lille-ia0b0n2768753">http://www.lavoixdunord.fr/region/un-parcours-de-forme-pour-des-malades-du-cancer-au-chr-de-lille-ia0b0n2768753</a>

<b>Athlé 59/62</b>	11/4/15	Premier Parcours de Forme en milieu hospitalier <a href="http://www.la-croix.com/Famille/Parents-Enfants/On-en-parle/Les-enfants-font-ils-assez-de-sport-2015-04-09-1300625">http://www.la-croix.com/Famille/Parents-Enfants/On-en-parle/Les-enfants-font-ils-assez-de-sport-2015-04-09-1300625</a>
<b>La Croix</b>	9/4/15	Les enfants font-ils assez de sport ? <a href="http://lnpca.athle.com/asp.net/espaces.news/news.aspx?id=170581">http://lnpca.athle.com/asp.net/espaces.news/news.aspx?id=170581</a>
<b>France Inter</b>	14/1/15	Douleur et sport. La tête au carré <a href="http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-la-douleur-chez-les-sportifs">http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-la-douleur-chez-les-sportifs</a>
<b>RMC</b>	17/3/15	Les Français font moins de sport <a href="http://www.rmc.fr">http://www.rmc.fr</a>

## Environnement, Santé

<b>Allodocteurs</b>	7/12/15	Le corps peut-il s'adapter au réchauffement climatique ? <a href="http://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/le-corps-peut-il-s-adapter-au-rechauffement-climatique_1211121.html">http://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/le-corps-peut-il-s-adapter-au-rechauffement-climatique_1211121.html</a>
<b>What's up Doc</b>	8/12/15	La médecine réchauffée : exercer à l'heure du changement climatique <a href="http://www.whatsupdoc-lemag.fr/actualites-article.asp?id=15300">http://www.whatsupdoc-lemag.fr/actualites-article.asp?id=15300</a>
<b>Paris Descartes</b>	1/12/15	Changement climatique: conséquences sur la santé <a href="http://www.medecine.parisdescartes.fr/?p=32632">http://www.medecine.parisdescartes.fr/?p=32632</a>
<b>Place Gre'net</b>	27/11/15	Santé et changement climatique dans les Alpes <a href="http://placegrenet.fr">placegrenet.fr</a>
<b>Midi Libre</b>	24/11/15	Réchauffement climatique : l'homme est menacé <a href="http://www.midilibre.fr/2015/11/24/l-homme-est-menace,1247524.php">http://www.midilibre.fr/2015/11/24/l-homme-est-menace,1247524.php</a>
<b>Actu Environnement</b>	17/11/15	La transition énergétique permettra de multiples co-bénéfices pour la santé <a href="http://www.actu-environnement.com/ae/news/jean-francois-toussaint-HCSP-changement-climatique-sante-OMS-25668.php4">http://www.actu-environnement.com/ae/news/jean-francois-toussaint-HCSP-changement-climatique-sante-OMS-25668.php4</a>
<b>Ouest France</b>	27/10/15	Les pays du golfe Persique bientôt inhabitables ? <a href="http://www.ouest-france.fr/environnement/climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-trop-chauds-pour-y-survivre-3797878">http://www.ouest-france.fr/environnement/climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-trop-chauds-pour-y-survivre-3797878</a> <a href="http://infos.niooz.fr/climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-4220878.shtml">http://infos.niooz.fr/climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-4220878.shtml</a> <a href="http://www.larochesurayon.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm">http://www.larochesurayon.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm</a> <a href="http://www.caen.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm">http://www.caen.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm</a> <a href="http://www.lemans.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm">http://www.lemans.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm</a> <a href="http://www.redon.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm">http://www.redon.maville.com/actu/actudet_-climat-les-pays-du-golfe-persique-bientot-inhabitables-_54135-2856127_actu.Htm</a>
<b>France Info</b>	19/10/15	Changement climatique : vers un boom des maladies infectieuses <a href="http://www.franceinfo.fr/vie-quotidienne/environnement/article/le-changement-climatique-impacte-notre-sante-739681">http://www.franceinfo.fr/vie-quotidienne/environnement/article/le-changement-climatique-impacte-notre-sante-739681</a>
<b>Up-Magazine</b>	20/10/15	Le climat change, c'est aussi un problème de santé <a href="http://www.up-magazine.info/index.php/sciences/5072-le-changement-climatique-c-est-aussi-un-probleme-de-sante">http://www.up-magazine.info/index.php/sciences/5072-le-changement-climatique-c-est-aussi-un-probleme-de-sante</a>
<b>Pratique</b>	20/10/15	Le changement climatique va entraîner un boom des maladies infectieuses <a href="http://www.pratique.fr/actu/changement-climatique-va-entraîner-boom-maladies-infectieuses.html">http://www.pratique.fr/actu/changement-climatique-va-entraîner-boom-maladies-infectieuses.html</a>
<b>France 5</b>	20/10/15	Le Monde en Face <a href="http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face">http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face</a>
<b>France Inter</b>	2/10/15	Environnement et Santé <a href="http://www.franceinter.fr/emission-le-79">http://www.franceinter.fr/emission-le-79</a>
<b>INSERM</b>	Oct/Déc	Le Train du Climat, Exposition nationale <a href="http://www.serimedis.inserm.fr/fr/asset/fullTextSearch/search/climat%20exposition/page/1">http://www.serimedis.inserm.fr/fr/asset/fullTextSearch/search/climat%20exposition/page/1</a>
<b>Tribune Santé</b>	Oct 2015	Climat et santé : de quoi est porteur le développement économique ? <a href="http://www.tribunesante.com">http://www.tribunesante.com</a>
<b>France Inter</b>	2/10/15	Environnement et Santé <a href="http://franceinter.fr">http://franceinter.fr</a>
<b>Magazine de la Santé</b>	24/9/15	Les bénéfices de la cryothérapie sont-ils démontrés scientifiquement ? <a href="http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/les-benefices-de-la-cryotherapie-sont-ils-demontres-scientifiquement_17421.html">http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/les-benefices-de-la-cryotherapie-sont-ils-demontres-scientifiquement_17421.html</a>
<b>Allo Docteur</b>	24/9/15	Le traitement par le froid ne dérègle-t-il pas la thermorégulation du corps ? <a href="http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/la-cryotherapie-ne-deregle-t-elle-pas-la-thermoregulation-du-corps_17425.html">http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/la-cryotherapie-ne-deregle-t-elle-pas-la-thermoregulation-du-corps_17425.html</a>
<b>France 5</b>	24/9/15	La cryothérapie est-elle un traitement à la mode ? <a href="http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/la-cryotherapie-un-traitement-a-la-mode_17422.html">http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/la-cryotherapie-un-traitement-a-la-mode_17422.html</a>
<b>Magazine de la Santé</b>	24/9/15	Le jeûne est-il conseillé avant une chimiothérapie ? <a href="http://www.allodocteurs.fr/maladies/cancer/le-jeune-est-il-conseille-avant-une-chimiotherapie_17310.html">http://www.allodocteurs.fr/maladies/cancer/le-jeune-est-il-conseille-avant-une-chimiotherapie_17310.html</a>
<b>Allo Docteur</b>	24/9/15	Comment expliquer que le froid soulage ? <a href="http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/cryotherapie-comment-expliquer-que-le-froid-soulage_17424.html">http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/cryotherapie-comment-expliquer-que-le-froid-soulage_17424.html</a>

<b>Magazine de la Santé</b>	24/9/15	Chambres de cryothérapie : des bénéfices non prouvés pour les sportifs <a href="http://www.allodocteurs.fr/bien-etre-psycho/sport-et-sante/chambres-de-cryotherapie-des-benefices-non-prouves_17441.html">http://www.allodocteurs.fr/bien-etre-psycho/sport-et-sante/chambres-de-cryotherapie-des-benefices-non-prouves_17441.html</a>
<b>Science Post</b>	2/9/15	Soulagez vos douleurs en chambre de cryothérapie <a href="http://sciencepost.fr/2015/09/soulagez-vos-douleurs-passant-3-minutes-chambre-a-110c/">http://sciencepost.fr/2015/09/soulagez-vos-douleurs-passant-3-minutes-chambre-a-110c/</a>
<b>La Parisienne</b>	30/8/15	Venez passer 3 minutes à moins 110 degrés <a href="http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/allergique-a-la-chaaleur-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees-30-08-2015-5046947.php">http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/allergique-a-la-chaaleur-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees-30-08-2015-5046947.php</a>
<b>Science et avenir</b>	31/8/15	Cryothérapie : plonger son corps à -110°C <a href="http://www.sciencesetavenir.fr/sante/os-et-muscles/20150831.OBS5003/cryotherapie-plonger-son-corps-a-110-c-pour-soulager-les-douleurs.html">http://www.sciencesetavenir.fr/sante/os-et-muscles/20150831.OBS5003/cryotherapie-plonger-son-corps-a-110-c-pour-soulager-les-douleurs.html</a>
<b>Le Parisien</b>	30/8/15	Allergique à la chaleur ? Passez 3 minutes à moins 110 degrés <a href="http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/allergique-a-la-chaaleur-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees-30-08-2015-5046947.php">http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/allergique-a-la-chaaleur-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees-30-08-2015-5046947.php</a>
<b>L'essentiel</b>	27/8/15	Éliminer les douleurs très vite par le froid <a href="http://www.lessentiel.lu/fr/lifestyle/tendances/story/liminer-les-douleurs-tres-vite-a-110-degrees-21085651">http://www.lessentiel.lu/fr/lifestyle/tendances/story/liminer-les-douleurs-tres-vite-a-110-degrees-21085651</a>
<b>Canoe.Ca</b>	27/8/15	Passer 3 minutes à -110 degrés, ça vous tente? <a href="http://fr.canoe.ca/sante/bienetre/archives/2015/08/20150827-111813.html">http://fr.canoe.ca/sante/bienetre/archives/2015/08/20150827-111813.html</a>
<b>La Tribune de Genève</b>	27/8/15	Pour vous sentir mieux, passez 3 minutes à -110° <a href="http://www.tdg.ch/savoirs/sante/mieux-sentir-passez-3-minutes-110-degrees/story/20283265">http://www.tdg.ch/savoirs/sante/mieux-sentir-passez-3-minutes-110-degrees/story/20283265</a>
<b>20 minutes</b>	27/8/15	Éliminer les douleurs en 3 minutes à moins cent dix <a href="http://www.20min.ch/ro/life/lifestyle/story/Eliminer-les-douleurs-en-3-minutes-a-110-degrees-12224872">http://www.20min.ch/ro/life/lifestyle/story/Eliminer-les-douleurs-en-3-minutes-a-110-degrees-12224872</a>
<b>Huffington Post</b>	24/8/15	Le transport public : bon pour l'environnement, bon pour la santé <a href="http://www.huffingtonpost.fr/eddie-ait/transport-public-au-service-de-la-sante-et-environnement_b_8019572.html">http://www.huffingtonpost.fr/eddie-ait/transport-public-au-service-de-la-sante-et-environnement_b_8019572.html</a>
<b>Le Télégramme</b>	19/8/15	Santé. Mieux être par moins cent dix <a href="http://www.letelegramme.fr/bretagne/sante-mieux-etre-par-110-c-19-08-2015-10743565.php">http://www.letelegramme.fr/bretagne/sante-mieux-etre-par-110-c-19-08-2015-10743565.php</a>
<b>La Dépêche</b>	24/7/15	Allergique à la canicule ? <a href="http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/24/2149308-allergique-canicule-venez-passer-3-minutes-110-degrees.html">http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/24/2149308-allergique-canicule-venez-passer-3-minutes-110-degrees.html</a>
<b>L'Express</b>	24/7/15	Venez passer 3 minutes à -110° <a href="http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/allergique-a-la-canicule-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees_1701680.html">http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/allergique-a-la-canicule-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees_1701680.html</a>
<b>Le Parisien</b>	24/7/15	La cryothérapie, pour faire cesser la douleur <a href="http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/allergique-a-la-canicule-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees-24-07-2015-4968233.php">http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/allergique-a-la-canicule-venez-passer-3-minutes-a-110-degrees-24-07-2015-4968233.php</a>
<b>AFP</b>	23/7/15	Passez 3 minutes à -110° <a href="http://afp.fr">http://afp.fr</a>
<b>TF1</b>	1/7/15	Météo et santé : quel impact sur l'organisme ? <a href="http://lci.tf1.fr/videos/2015/soleil-pluie-vent-quel-impact-sur-l-organisme-8628460.html?xtmc=sante&amp;xtcr=10">http://lci.tf1.fr/videos/2015/soleil-pluie-vent-quel-impact-sur-l-organisme-8628460.html?xtmc=sante&amp;xtcr=10</a>
<b>The Lancet</b>	26/6/15	France puts health at the centre of its climate vision <a href="http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(15)61141-2/fulltext?elsca1=etoc&amp;elsca2=email&amp;elsca3=0140-6736_20150627_385_9987_&amp;elsca4=Public%20Health%7CInfectious%20Diseases%7CHealth%20Policy%7CInternal%2FFamily%20Medicine%7CGeneral%20Surgery%7CLancet">http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(15)61141-2/fulltext?elsca1=etoc&amp;elsca2=email&amp;elsca3=0140-6736_20150627_385_9987_&amp;elsca4=Public%20Health%7CInfectious%20Diseases%7CHealth%20Policy%7CInternal%2FFamily%20Medicine%7CGeneral%20Surgery%7CLancet</a>
<b>France Inter</b>	24/6/15	La santé à l'épreuve du climat <a href="http://www.franceinter.fr/depeche-la-sante-a-lepreuve-du-climat">http://www.franceinter.fr/depeche-la-sante-a-lepreuve-du-climat</a>
<b>La Revue du Praticien</b>	20/5/15	Climat : penser la complexité <a href="http://www.larevuedupraticien.fr/article-web/jean-francois-toussaint-climat-penser-la-complexite">http://www.larevuedupraticien.fr/article-web/jean-francois-toussaint-climat-penser-la-complexite</a>
<b>France TV</b>	11/4/15	Marathon de Paris : plus de 54 000 personnes attendues <a href="http://www.francetvinfo.fr/meteo/particules-fines/marathon-de-paris-plus-de-54-000-personnes-attendues-dimanche-12-avril_873773.html">http://www.francetvinfo.fr/meteo/particules-fines/marathon-de-paris-plus-de-54-000-personnes-attendues-dimanche-12-avril_873773.html</a>
<b>France 3</b>	10/4/15	JT 19/20. Marathon, chaleur et pollutions. <a href="http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_120417208.html">http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_120417208.html</a>

## Adaptation, Climat et Prospective

<b>RFI</b>	2/1/16	L'homme pourra-t-il s'adapter à lui-même? <a href="http://www.rfi.fr/emission/20160102-1-homme-survie-adaptation-environnement-toxique-pollution-rediffusion">http://www.rfi.fr/emission/20160102-1-homme-survie-adaptation-environnement-toxique-pollution-rediffusion</a>
<b>Up-Magazine</b>	10/11/15	Quand les bio-designers hackent la nature <a href="http://www.up-magazine.info/index.php/le-vivant/bio-innovations/5157-quand-les-bio-designers-hackent-la-nature">http://www.up-magazine.info/index.php/le-vivant/bio-innovations/5157-quand-les-bio-designers-hackent-la-nature</a>
<b>Le cardiologue</b>	3/7/15	L'homme malade de lui-même
<b>France Inter</b>	24/6/15	La tête au Carré : le changement climatique, une menace sur la santé ? <a href="http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-">http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-</a>
<b>Ministère de la santé</b>	19/6/15	DGS, Climat et santé : Évaluer les impacts sanitaires et économiques des politiques de lutte contre le changement climatique, de l'adaptation et de l'atténuation <a href="http://richpublisher.endirectv.com/window.php?OPE_ID=2193&amp;TFE_TYPE=DIFF&amp;NOREDIRECT">http://richpublisher.endirectv.com/window.php?OPE_ID=2193&amp;TFE_TYPE=DIFF&amp;NOREDIRECT</a>
<b>O1net.com</b>	15/6/15	Plume, l'appli qui veut vous aider à mieux respirer <a href="http://www.O1net.com/editorial/657675/plume-l-appli-qui-veut-vous-aider-a-mieux-respirer/">http://www.O1net.com/editorial/657675/plume-l-appli-qui-veut-vous-aider-a-mieux-respirer/</a>
<b>Boursorama</b>	12/6/15	Pollution : ils ont inventé un détecteur de poche <a href="http://www.boursorama.com/actualites/pollution-ils-ont-invente-un-detecteur-de-poche-93afd01ba0d15f1ae954a170c-f976ee5">http://www.boursorama.com/actualites/pollution-ils-ont-invente-un-detecteur-de-poche-93afd01ba0d15f1ae954a170c-f976ee5</a>
<b>France 24</b>	1/6/15	Conférence Climat à Paris : un accord a-t-il ses chances ? <a href="http://www.france24.com/fr/20150601-climat-conference-rechauffement-climatique-ecologie-partie-1">http://www.france24.com/fr/20150601-climat-conference-rechauffement-climatique-ecologie-partie-1</a> <a href="http://www.france24.com/fr/20150601-climat-conference-rechauffement-climatique-ecologie-partie-2">http://www.france24.com/fr/20150601-climat-conference-rechauffement-climatique-ecologie-partie-2</a>
<b>Epoch Times</b>	26/4/15	Fonte de l'Arctique: le record de réduction de la banquise est atteint <a href="http://www.epochtimes.fr/fonte-de-larctique-le-record-de-reduction-de-la-banquise-est-atteint-3933.html/print/">http://www.epochtimes.fr/fonte-de-larctique-le-record-de-reduction-de-la-banquise-est-atteint-3933.html/print/</a>
<b>Le Figaro</b>	25/3/15	Réchauffement climatique : la santé sous pression <a href="http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/03/25/23554-rechauffement-climatique-sante-humaine-sous-pression">http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/03/25/23554-rechauffement-climatique-sante-humaine-sous-pression</a>
<b>RMC, JJ Bourdin</b>	24/3/15	S'adapter au réchauffement climatique <a href="http://rmc.bfmtv.com/emission/bourdin-direct/">http://rmc.bfmtv.com/emission/bourdin-direct/</a>
<b>Quotidien du Médecin</b>	23/3/15	Quel impact sanitaire du réchauffement climatique ? <a href="http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/03/23/le-hcsp-dresse-un-premier-bilan-mitige-de-la-loi-de-sante_747461">http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/03/23/le-hcsp-dresse-un-premier-bilan-mitige-de-la-loi-de-sante_747461</a>
<b>Le Point</b>	23/3/15	Les effets du changement climatique déjà perceptibles <a href="http://www.lepoint.fr/edits-du-point/anne-jeanblanc/danger-les-effets-du-changement-climatique-deja-perceptibles-23-03-2015-1915081_57.php">http://www.lepoint.fr/edits-du-point/anne-jeanblanc/danger-les-effets-du-changement-climatique-deja-perceptibles-23-03-2015-1915081_57.php</a>
<b>RFI</b>	31/1/15	C'est pas du vent. L'homme pourra-t-il s'adapter à lui-même? <a href="http://www.rfi.fr/emission/20150131-1-homme-survie-adaptation-environnement-toxique-pollution/">http://www.rfi.fr/emission/20150131-1-homme-survie-adaptation-environnement-toxique-pollution/</a>

## Age et Performance

<b>News Donga</b>	3/5/15	<a href="http://news.donga.com/BestClick/3/all/20150413/70674486/1">http://news.donga.com/BestClick/3/all/20150413/70674486/1</a>
<b>Séoul économie</b>	14/4/15	Les performances des joueurs d'échecs dépendent de l'âge <a href="http://economy.hankooki.com/lpage/entv/201504/e2015041300022594230.htm">http://economy.hankooki.com/lpage/entv/201504/e2015041300022594230.htm</a>
<b>Joong-ang Daily</b>	14/4/15	L'âge est un obstacle plus qu'un simple numéro. <a href="http://article.joins.com/news/article/article.asp?total_id=17578831&amp;ctg=1700">http://article.joins.com/news/article/article.asp?total_id=17578831&amp;ctg=1700</a>
<b>News Donga</b>	14/4/15	<a href="http://news.donga.com/Main/3/all/20150413/70678754/3">http://news.donga.com/Main/3/all/20150413/70678754/3</a> <a href="http://news.donga.com/Sports/3/05/20150413/70674486/3">http://news.donga.com/Sports/3/05/20150413/70674486/3</a> <a href="http://news.jtbc.joins.com/html/868/NB10847868.html">http://news.jtbc.joins.com/html/868/NB10847868.html</a>
<b>News Busan</b>	14/4/15	<a href="http://news20.busan.com/controller/newsController.jsp?newsId=20150413000182">http://news20.busan.com/controller/newsController.jsp?newsId=20150413000182</a> <a href="http://news.jtbc.joins.com/article/article.aspx?news_id=NB10847379">http://news.jtbc.joins.com/article/article.aspx?news_id=NB10847379</a>
<b>Money Week</b>	14/4/15	<a href="http://www.moneyweek.co.kr/news/mwView.php?no=2015041318288036819">http://www.moneyweek.co.kr/news/mwView.php?no=2015041318288036819</a> <a href="http://biz.heraldcorp.com/view.php?ud=20150413000797">http://biz.heraldcorp.com/view.php?ud=20150413000797</a>
<b>Segye Seoul</b>	14/4/15	<a href="http://www.segye.com/content/html/2015/04/13/20150413003890.html">http://www.segye.com/content/html/2015/04/13/20150413003890.html</a> <a href="http://www.segye.com/content/html/2015/04/13/20150413000012.html">http://www.segye.com/content/html/2015/04/13/20150413000012.html</a> <a href="http://www.fnnews.com/news/201504130731104761">http://www.fnnews.com/news/201504130731104761</a>
<b>NWT news Korea</b>	14/4/15	<a href="http://www.nwtnews.co.kr/news/articleView.html?idxno=5933">http://www.nwtnews.co.kr/news/articleView.html?idxno=5933</a> <a href="http://star.mk.co.kr/v2/view.php?sc=40900001&amp;year=2015&amp;no=350630">http://star.mk.co.kr/v2/view.php?sc=40900001&amp;year=2015&amp;no=350630</a> <a href="http://www.cbci.co.kr/sub_read.html?uid=234813&amp;section=sc1&amp;section2=%B9%AE%C8%AD">http://www.cbci.co.kr/sub_read.html?uid=234813&amp;section=sc1&amp;section2=%B9%AE%C8%AD</a>
<b>Sisun news</b>	14/4/15	<a href="http://www.sisunnews.co.kr/news/articleView.html?idxno=19033">http://www.sisunnews.co.kr/news/articleView.html?idxno=19033</a>

## Longévité, Mortalité

<b>Medscape</b>	10/11/15	Incompréhension après la mort subite du triathlète Laurent Vidal <a href="http://www.medscape.fr/voirarticle/3601930">http://www.medscape.fr/voirarticle/3601930</a>
<b>Europe 1</b>	1/6/15	Un marathon à 92 ans
<b>Sport et Vie</b>	mars-avril 2015	Toujours verts
<b>Pourquoi Docteur</b>	5/3/15	Sportifs de haut niveau : ils vivent plus longtemps <a href="http://www.pourquoidocteur.fr/Sportifs-de-haut-niveau--ils-vivent-plus-longtemps-10006.html">http://www.pourquoidocteur.fr/Sportifs-de-haut-niveau--ils-vivent-plus-longtemps-10006.html</a>
<b>Insep Actualités</b>	5/3/15	Les femmes et les bénéfiques du sport sur la longévité <a href="http://www.insep.fr/fr/actualites/pas-d'inegalite-les-femmes-tirent-autant-parti-que-les-hommes-des-effets-benefiques-du">http://www.insep.fr/fr/actualites/pas-d'inegalite-les-femmes-tirent-autant-parti-que-les-hommes-des-effets-benefiques-du</a>
<b>Parents</b>	15/1/15	Les filles nées en 2057 vivront jusqu'à 100 ans <a href="http://www.parents.fr/Actualites/Esperance-de-vie-les-filles-nees-en-2057-vivront-jusqu-a-100-ans-2151438">http://www.parents.fr/Actualites/Esperance-de-vie-les-filles-nees-en-2057-vivront-jusqu-a-100-ans-2151438</a>

## Dopage et Atypicité

- France TV** 10/11/15 Russie: le spectre du passé ressurgit  
<http://www.francetvsport.fr/athletisme/russie-le-spectre-du-passe-ressurgit-avec-le-scandale-du-dopage-307775>
- 
- L'Équipe** 3/6/15 Gatlin : unique et totalement atypique  
<http://www.lequipe.fr/Athletisme/Article/Gatlin-nbsp-l-enquete-qui-divise/50076>
- 

## Biométrie & Gabarits

- Publimetro** 21/9/15 Más grandes, más rápidos y más fuertes: la evolución de los jugadores de rugby  
[http://www.publimetro.cl/nota/futbol/mas-grandes-mas-rapidos-y-mas-fuertes-la-evolucion-de-los-jugadores-de-rugby/oEpoio!sWxHZU\\_wk1\\_eyXyYfjYyw3g/](http://www.publimetro.cl/nota/futbol/mas-grandes-mas-rapidos-y-mas-fuertes-la-evolucion-de-los-jugadores-de-rugby/oEpoio!sWxHZU_wk1_eyXyYfjYyw3g/)
- 
- France TV** 17/9/15 Rugbymen, Le physique de l'emploi  
<http://www.francetvsport.fr/long-format/rugbymen-le-physique-de-l-emploi/index.html>
- 
- BBC** Sept 2015 In World Cup Rugby size matters
- 

## Technologie

- Zdnet** 29/12/15 Big Data: La high-tech fait-elle gagner des secondes ?  
<http://www.zdnet.fr/actualites/big-data-la-high-tech-fait-elle-gagner-des-secondes-39830376.htm>
- 
- Canal+** jan. 2016 Rêver le sport du futur
- 

## Nutrition

- Magazine de la Santé** 15/9/15 Pratiquer le jeûne est-il dangereux quand on fait du sport ?  
[http://www.allodocteurs.fr/bien-etre-psycho/sport-et-sante/pratiquer-le-jeune-est-il-dangereux-quand-on-fait-du-sport\\_17313.html](http://www.allodocteurs.fr/bien-etre-psycho/sport-et-sante/pratiquer-le-jeune-est-il-dangereux-quand-on-fait-du-sport_17313.html)
- 
- France 5** 14/9/15 Le jeûne est-il conseillé avant une chimiothérapie ?  
[http://www.allodocteurs.fr/maladies/cancer/le-jeune-est-il-conseille-avant-une-chimiotherapie\\_17310.html](http://www.allodocteurs.fr/maladies/cancer/le-jeune-est-il-conseille-avant-une-chimiotherapie_17310.html)
- 

## Limites physiologiques

- Réflexions Sport** Oct 2015 Ultramarathon : du 50km aux 6 jours  
<http://fr.calameo.com/read/00323274046c8f1abdd6c>
- 
- Descartes Info** 27/10/15 Hélène Lefebvre, qualifiée pour les Jeux Olympiques de Rio  
<http://descartesinfo.parisdescartes.fr/2015/10/27/helene-lefebvre-diplomee-a-paris-descartes-et-qualifiee-pour-les-jeux-olympiques-de-rio-en-2016/>
-

## Génétique

<b>France 2 Télématin</b>	5/1/16	Des sportifs à la santé de fer <a href="http://www.france2.fr/emissions/telematin/vie-pratique/des-sportifs-a-la-sante-de-fer_447148">http://www.france2.fr/emissions/telematin/vie-pratique/des-sportifs-a-la-sante-de-fer_447148</a>
<b>Industrie Pharma</b>	1/12/15	Une mutation génétique pour doper les performances sportives <a href="http://www.industrie.com/pharma/une-mutation-genetique-pour-doper-les-performances-sportives,69899">http://www.industrie.com/pharma/une-mutation-genetique-pour-doper-les-performances-sportives,69899</a>
<b>Le Figaro</b>	27/11/15	Le gène qui rend malade, ou champion <a href="http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/11/27/24354-gene-qui-rend-malade-champion">http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/11/27/24354-gene-qui-rend-malade-champion</a>
<b>Le eJournal du Cardio</b>	26/11/15	Une cohorte Olympique a une espérance de vie plus longue
<b>Globo, Brasil</b>	2/10/15	Mutação do gene HFE, ligada a doença pode ser benéfica para atletas <a href="http://g1.globo.com/bemestar/noticia/2015/10/mutacao-ligada-doenca-pode-ser-benefica-para-atletas-diz-estudo.html">http://g1.globo.com/bemestar/noticia/2015/10/mutacao-ligada-doenca-pode-ser-benefica-para-atletas-diz-estudo.html</a>
<b>Libération</b>	6/10/15	Des mutations bénéfiques pour certains sports <a href="http://www.libe.ma/Des-mutations-genetiques-benefiques-pour-certains-sports_a67125.html">http://www.libe.ma/Des-mutations-genetiques-benefiques-pour-certains-sports_a67125.html</a>
<b>Le Figaro</b>	2/10/15	Génétique et sport de haut niveau <a href="http://www.lefigaro.fr">http://www.lefigaro.fr</a>
<b>Europe 1</b>	1/10/15	Médecine : des mutations génétiques bénéfiques pour certains sports <a href="http://www.europe1.fr/emissions/europe-1-le-19-20">http://www.europe1.fr/emissions/europe-1-le-19-20</a> et <a href="http://www.europe1.fr/sport/medecine-des-mutations-genetiques-benefiques-pour-certains-sports-2523137">http://www.europe1.fr/sport/medecine-des-mutations-genetiques-benefiques-pour-certains-sports-2523137</a>
<b>Notre temps</b>	1/10/15	Des mutations bénéfiques pour certains sports <a href="http://www.notretemps.com/sante/des-mutations-genetiques-associees-a,i95485">http://www.notretemps.com/sante/des-mutations-genetiques-associees-a,i95485</a>
<b>AFP</b>	1/10/15	Des mutations associées à une maladie, bénéfiques pour certains sports (étude)



TENNIS DE TABLE / TRISTAN FLORE / ANDRE FERREIRA / ICON SPORT ©

# INSEP

*Terre de Champions*





# INSEP

*Terre de Champions*

INSTITUT NATIONAL DU SPORT,  
DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11 avenue du Tremblay, 75012 PARIS

Tél. : 01 41 74 41 00

Email : [communication@insep.fr](mailto:communication@insep.fr)

[WWW.INSEP.FR](http://WWW.INSEP.FR)



**L'ÉQUIPE**